



Programme de bourses de Recherche 2010-2011  
Union des Associations Européennes de Football  
Route de Genève, 46  
1260 Nyon  
Suisse

**Recherche postdoctorale présentée par**  
**Dr. Stanislas Frenkiel**

***LES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS  
CAMEROUNAIS EN FRANCE***

***UNE SOCIO-HISTOIRE DE CARRIÈRES  
SPORTIVES ET TRAJECTOIRES MIGRATOIRES  
TRANSFORMÉES  
(1954-2010)***

VOLUME I

Laboratoire Histoire et Socio-Anthropologie du Sport (L.H.2S.)  
Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport (E.A. 647)  
U.F.R. S.T.A.P.S. - Université Lyon I

*À mes parents, avec tout mon amour.*

*« Là où la mère indique aux hommes leur appartenance à une commune humanité, la terre leur rappelle leurs différences<sup>1</sup> ».*

Smâin Laacher

---

<sup>1</sup> Laacher Smâin, « Eléments pour une sociologie de l'exil » in *Politix* n° 69, vol. 1, Paris, 2005, p. 115

## REMERCIEMENTS

Avant tout, je tiens à remercier les experts de l'Union des Associations Européennes de Football, particulièrement **Gianni Infantino**, **William Gaillard** et **Thomas Junod**, pour m'avoir fait confiance et permis de mener cette recherche dans d'excellentes conditions. J'espère qu'elle servira cette prestigieuse institution présidée par **Michel Platini**. Pour moi, cela a été enthousiasmant d'enquêter de nouveau sur les transformations des liens footballistiques entre Afrique et Europe. En devenant en 2010 le premier lauréat français du Programme de bourses de recherche de l'U.E.F.A., j'ai eu la chance de vivre une véritable aventure intellectuelle et humaine.

En France et au Cameroun, ce travail a été réalisé grâce au soutien sans faille de **David-Claude Kemo-Keimbou** à qui je rends hommage. Sans lui, cette recherche serait aujourd'hui différente. « A nos discussions, voyages et rencontres Fôh. A tes conseils bienveillants prodigués à Orsay, Yaoundé ou encore « au village » Bafou »... Toute sa famille, des aînés aux bébés notamment la douce **Marie-Charlotte (Yéyé)**, a joué un rôle dans la concrétisation de cette réflexion. L'étudiant de première année que j'étais il y a onze ans à l'U.F.R. (alors Division) S.T.A.P.S. de l'Université Paris-Sud ne peut s'empêcher de penser aussi, avec une certaine émotion, à **Nicolas Bancel**. Ses directives formatrices, son écoute et sa confiance ont clairement révélé et guidé ma passion pour l'Histoire.

Merci à **Thierry Terret** et à son équipe d'avoir accompagné ma formation postdoctorale au sein du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport. J'ai également eu la chance d'échanger avec deux spécialistes des migrations sportives. Que **Raffaele Poli** soit ici remercié. Découvrir (et « dévorer ») ses travaux durant cette année a été très stimulant. J'aimerais que des collaborations scientifiques puissent être envisagées à l'avenir avec lui. Les précieuses recommandations de **Pierre Lanfranchi** ont été vivement appréciées. Une nouvelle fois, j'ai pu bénéficier de l'aide gracieuse de **Boris Helleu** qui a réalisé deux belles cartes.

De plus, avec les quinze footballeurs professionnels camerounais, toutes générations confondues, avec qui je me suis entretenu et qui m'ont patiemment confié leurs mémoires, mes chaleureuses pensées vont aussi vers toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont soutenu et encouragé dans cette voie universitaire. J'espère qu'elle me mènera à la carrière d'enseignant-chercheur. Je sais que j'ai rencontré sur mon chemin de l'amitié, de l'amour et de la générosité. Parmi elles, **Noga**, **Arnaud**, **Benjamin**, **David**, **Fils**, **Khalid**, **Mino**, **Olivier**, **Salim**, **Thomas**, **Moona** et **Couscous**, **Johana** et **Anouar**. Et évidemment, il y a **Pamy**. « Depuis le fameux mois de juillet 1998, j'ai le plaisir de te connaître. Notre amitié est vraiment belle ». **Grégory Quin** a aussi une place toute particulière. « Comme d'autres, de la réalité ou de la fiction (les quatre « camarades du Groupe V.P. »), il m'est arrivé d'aller « loin derrière la nuit ». Greg, mon frère, je te remercie. Tu m'as aidé à retrouver mes bases. Et elles sont importantes ».

# SOMMAIRE

*« Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, des joueurs de football d'origine africaine ont progressivement foulé les pelouses du Vieux Continent. D'abord venus faire leurs études dans les métropoles coloniales, ils ont été recrutés à partir des années 1930. (...) Bénéficiant d'une reconnaissance inouïe pour des Africains en Europe, ils ont pu aussi souffrir de l'éloignement, de la solitude et de différentes formes de discrimination, dont le racisme<sup>2</sup> ».*

Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou

---

<sup>2</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la planète football*, Paris, EPA Editions, 2008, p. 243

**SOMMAIRE** *p. 4*

**INTRODUCTION** *p. 9*

- 1) Construire le marché et sociologiser l'excellence footballistique *p. 12*
- 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe *p. 14*
- 3) Etablir la spécificité des footballeurs professionnels camerounais en France *p. 20*
- 4) Définir les termes, concepts et catégorisations *p. 23*
- 5) Historiciser les circulations des footballeurs professionnels camerounais en France *p. 27*
- 6) Conquérir les sources orales et écrites *p. 29*
- 7) Réaliser un travail prosopographique *p. 32*
- 8) Justifier la conjoncture (1954-2010) *p. 38*

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **LES PREMIERS FOOTBALLEURS CAMEROUNAIS EN FRANCE - DES « PROFESSIONNELS PAR ACCIDENT » (1954-1964)**

*p. 42*

**I.I. Le Championnat de France, une destination sportive exclusive (1954-1964)** *p. 44*

**I.I.A. Des footballeurs professionnels camerounais plus nombreux (1954-1960)** *p. 44*

**I.I.A.1. Les champ socio-footballistique français des années 1950** *p. 44*

**I.I.A.2. L'importance de la Loi Paul Nicolas : l'Afrique comme ressource (1955)** *p. 46*

**I.I.B. La régression de l'émigration footballistique camerounaise en France (1960-1964)** *p. 47*

**I.I.B.1. La délicate naissance du football camerounais** *p. 47*

**I.I.B.2. L'absence de demande en France** *p. 48*

**I.II. Les conditions de l'émigration en France d'une nouvelle élite** *p. 50*

**I.II.A. Des étudiants saisissant une opportunité sportive** *p. 50*

**I.II.B. Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya vers Sedan (1957) et Marseille (1962)** *p. 52*

**I.III. Devenir footballeur professionnel en France dans les années 1950 et 1960** *p. 57*

**I.III.A. Une ascension sociale manifeste : des dominés dominants** *p. 58*

**I.III.B. Un champ socio-footballistique peu discriminant** *p. 61*

**I.III.B.1. Une « camaraderie de raison » avec les équipiers, des entraîneurs d'élite « seconds pères » et des présidents charismatiques** *p. 61*

**I.III.B.2. Une redoutable concurrence** *p. 64*

**I.III.B.3. Hors du club : entre respect, fascination et rejet** *p. 66*

**I.IV. Bilan** *p. 69*

**SECONDE PARTIE**  
**DE NOUVEAUX TRANSFERTS DE FOOTBALLEURS**  
**PROFESSIONNELS CAMEROUNAIS -**  
**LA FRANCE COMME TREMPLIN**  
**(1964-1985)**

*p. 71*

**II.I. Le Championnat de France professionnel, un nouveau tremplin vers l'Europe** *p. 73*

**II.I.A. La stabilisation du nombre de joueurs camerounais en France (1964-1982)** *p. 73*

**II.I.A.1. Des règlements fédéraux français restrictifs** *p. 74*

**II.I.A.2. Des lois et pratiques africaines peu engageantes** *p. 75*

**II.I.B. Une vague d'importation de joueurs camerounais en France (1982-1985)** *p. 77*

**II.I.B.1. Un assouplissement préalable des lois sportives** *p. 78*

**II.I.B.2. La professionnalisation de joueurs locaux après le *Mundial* espagnol (1982)** *p. 80*

**II.II. Quitter le Cameroun pour travailler en France** *p. 81*

**II.II.1. La présence persistante d'étudiants footballeurs en France** *p. 81*

**II.II.2. Le rôle déterminant des intermédiaires : supporters, joueurs, entraîneurs, sélectionneurs et présidents** *p. 84*

**II.II.3. De l'élite française aux championnats étrangers** *p. 88*

**II.III. Un privilège d'exercer en France ?** *p. 90*

**II.III.1. La découverte délicate du professionnalisme** *p. 90*

**II.III.2. Le football, facteur de promotion sociale** *p. 93*

**II.III.3. Subir la tyrannie du national** *p. 96*

**II.IV. Bilan** *p. 102*

**TROISIÈME PARTIE**  
**LES CAMEROUNAIS EN FRANCE DANS UN**  
**CHAMPIONNAT PLATEFORME, TREMPLIN ET**  
**D'ABOUTISSEMENT**  
**(1985-1997)**

*p. 104*

**III.I. Permanence et renouveau des footballeurs professionnels camerounais en France** *p. 106*

**III.I.1. Du protectionnisme au libéralisme sportif** *p. 107*

**III.I.2. Les Lions Indomptables au sommet de leur art** *p. 110*

**III.I.3. Le début d'une nouvelle ère : le pouvoir des agents** *p. 112*

**III.II. Les nouvelles voies d'accès au professionnalisme** *p. 116*

**III.II.1. Des intermédiaires traditionnels encore présents** *p. 117*

**III.II.2. Des agents au cœur des migrations des joueurs camerounais** *p. 120*

**III.II.2.1. Leurs venues en France** *p. 120*

**III.II.2.2. Leurs circulations en France et à l'étranger** *p. 121*

**III.II.2.3. Leurs retours dans le circuit professionnel** *p. 123*

**III.III. Etre un footballeur immigré africain en France dans les années 1980 et 1990** *p. 125*

**III.III.1. Des conditions de vie et de travail de qualité** *p. 126*

**III.III.2. L'éternelle soumission à l'ordre national** *p. 128*

**III.III.3. Des discriminations plus spectaculaires et médiatisées** *p. 132*

**III.IV. Bilan** *p. 135*

**QUATRIÈME PARTIE**  
**L'APOGÉE DES CAMEROUNAIS**  
**DANS LE CHAMPIONNAT DE FRANCE -**  
**DE L'APPLICATION DE L'ARRÊT BOSMAN À NOS JOURS**  
**(1997-2010)**

*p. 137*

**IV.I. L'intensification de la circulation des footballeurs professionnels camerounais en France** *p. 140*

**IV.I.1. L'Arrêt Bosman et l'affaiblissement du régime des quotas** *p. 141*

**IV.I.2. Des agents attentifs au rayonnement international de la sélection camerounaise** *p. 144*

**IV.I.3. Le développement des centres de formation en Afrique** *p. 147*

**IV.II. « Sortir à tout prix » du Cameroun dans les années 2000** *p. 149*

**IV.II.1. La permanence de filières migratoires classiques** *p. 150*

**IV.II.2. La multiplication de voies officieuses** *p. 153*

**IV.II.3. L'instauration de canaux migratoires officiels** *p. 155*

**IV.III. Gloires et misères des joueurs camerounais en France** *p. 159*

**IV.III.1. D'indéniables succès sportifs** *p. 159*

**IV.III.2. Le coût humain d'un système spéculatif** *p. 161*

**IV.III.3. Alphonse Tchami : travailleur du football dans dix clubs et huit pays (1991-2004)** *p. 164*

**IV.IV. Bilan** *p. 167*

**CONCLUSION** *p. 169*

*Perspectives p.177*

**INDEX** *p. 182*

# INTRODUCTION

L'histoire de l'immigration africaine vers la France est étudiée depuis une trentaine d'années<sup>3</sup>, particulièrement sous l'angle de sa principale composante : l'immigration de travail (ou laborieuse), significative depuis le début des années 1930 et connaissant un essor majeur après la Seconde Guerre mondiale. D'autres facettes de l'immigration africaine, telle l'immigration culturelle (étudiants, artistes, littérateurs,...), politique ou sportive, demeurent encore aujourd'hui mal connues. Nous avons choisi dans le cadre de cette enquête de nous intéresser à l'immigration sportive camerounaise, celle des footballeurs professionnels, en nous plaçant notamment dans les perspectives de recherche des historiens Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor. Ils analysent la migration des « migrants sportifs », « *ceux qui bougent avec la balle : ceux qui migrent avec l'intention de gagner leur vie en jouant au football*<sup>4</sup> ». Nous nous intéressons donc à ceux qui quittent le Cameroun pour travailler à un moment ou à un autre de leurs carrières dans le Championnat de France professionnel en étudiant comment leurs « *variables d'origine*<sup>5</sup> » conditionnent leurs « *variables d'aboutissement*<sup>6</sup> » à leur arrivée. Tout en affirmant avec le sociologue

---

<sup>3</sup> Assouline David et Lallaoui Mehdi, *Un siècle d'immigrations en France. 1919-1945. De l'usine au maquis*, Paris, Syros, 1996, 431 p. ; Boubekeur Ahmed et Hajjat Abdellali, *Histoire politique des immigrations (post)coloniales - France (1920-2008)*, Paris, Amsterdam Editions, 2008, 317 p. ; Dewitte Philippe, *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999, 441 p. ; Noiriel Gérard, *Le creuset français histoire de l'immigration au XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*, Le Seuil, 1988, 416 p. ; Noiriel Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle. Discours publics, humiliations privées*, Fayard, Paris, 2007, 717 p. ; Schor Ralph, *Histoire de l'immigration de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, 347 p. ; Stora Benjamin et Témime Emile, *Immigrances. L'immigration en France au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2007, 382 p. et Weil Patrick, *La République et sa diversité. Immigration intégration, discriminations*, Paris, Le Seuil, 2005, 111 p. Une série de monographies locales est également très utile sur l'immigration coloniale et postcoloniale : Bancel Nicolas, Blanchard Pascal et Benchérif Lela, *Lyon, capitale des outre-mers*, La Découverte, Paris, 2007, 286 p. ; Bancel Nicolas, Blanchard Pascal, Boubekeur Ahmed et Deroo Eric, *Frontière d'Empire, du Nord à L'Est - Soldats coloniaux et immigrations des Suds*, Paris, La Découverte, 2008, 261 p. ; Blanchard Pascal, Deroo Éric et Manceron, Gilles, *Le Paris noir*, Paris, Hazan, 2001, 239 p. ; Blanchard Pascal et Deroo Éric, Marseille, *Porte Sud. Un siècle d'histoire coloniale et d'immigration*, Paris, La Découverte - Jeanne Lafitte, 2005, 224 p. et Blanchard Pascal, *Sud-Ouest, Porte des Outre-mers - Histoire coloniale et immigration des suds, du midi à l'Aquitaine*, Toulouse, 2006, Milan, 239 p.

<sup>4</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the ball. The migration of professional footballers*, Oxford, Berg, 2001, p. 6. Toutes les traductions ont été réalisées par nos soins.

<sup>5</sup> « *Les caractéristiques permettant d'apprécier la position que l'immigré occupait dans son groupe d'origine, comme l'origine géographique et/ou sociale, caractéristiques économiques et sociales de ce groupe, attitude du groupe, du sujet lui-même à l'égard du phénomène migratoire, telle qu'elle est établie par la tradition orale d'émigration* ». Sayad Abdelmalek, « Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 15, Paris, 1977, p. 60

<sup>6</sup> « *Les différences qui séparent les immigrés (dans leurs conditions de travail, d'habitat) en France même* ». Ibid.

Abdelmalek Sayad que les conditions d'émigration pèsent sur celles de l'immigration<sup>7</sup>, nous ambitionnons plus globalement de mener une analyse intergénérationnelle<sup>8</sup> des footballeurs professionnels camerounais en France.

Alors qu'en France l'immigration<sup>9</sup> et le sport<sup>10</sup> sont de moins en moins perçus comme des objets historiques marginaux, nous envisageons d'écrire une histoire sociale ou socio-histoire<sup>11</sup> de ces migrations de footballeurs camerounais en France de la période coloniale à postcoloniale. À la lumière des travaux des historiens John Bale et Mike Cronin -« *dans une macro-perspective, nous pourrions affirmer que le sport est un éminent phénomène postcolonial*<sup>12</sup> »- et du sociologue Loïc Wacquant (il met en évidence que dans l'un des ghettos noirs de Chicago, les futurs boxeurs ne proviennent pas des franges sociales les plus

---

<sup>7</sup> Selon Abdelmalek Sayad, « [t]oute étude de l'émigration qui négligerait les conditions des émigrés, se condamnerait à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue, à la fois partielle et ethnocentrique : d'une part, comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant -et lui seul- et non l'émigré qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique, explicite et implicite, est toujours celle de l'adaptation à la société d'« accueil » ». Ibid.

<sup>8</sup> D'après le sociologue Yvan Gastaut, se référant aux travaux de l'historien Jean-François Sirinelli, « l'utilisation de la notion de « génération », opératoire dans la discipline historique à partir de différents travaux de recherche notamment en ce qui concerne les intellectuels, semble pouvoir s'appliquer aux sportifs professionnels dans la mesure où leur notoriété suscite une mobilisation des vecteurs d'opinion ». Gastaut Yvan, « Les footballeurs algériens à l'épreuve des identités nationales », <http://www.werefootball.org/PDF/les-footballeurs-algeriens-en-france.pdf>, p. 12

<sup>9</sup> Pour Gérard Noiriel, « [a]lors que dès les années 1930, l'histoire de l'immigration est une branche reconnue de la recherche scientifique américaine et la profusion des études publiées sur le sujet depuis un demi-siècle contraste singulièrement avec l'indigence française. (...) Depuis quelques années, plusieurs facteurs permettent de penser qu'une histoire de l'immigration en France est devenue possible. Les profondes mutations de la société française depuis vingt ans, mais aussi l'arrivée à « l'âge adulte » d'une troisième génération » relativement nombreuse, explique que les intéressés commencent à pouvoir enfin parler eux-mêmes de leur histoire spécifique ». Noiriel Gérard, « Immigration : le fin mot de l'histoire » in *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire* n° 7, Paris, 1985, pp. 145-150.

<sup>10</sup> Les historiens Nicolas Bancel et Jean-Marc Gayman soutiennent l'idée que les recherches sur « l'histoire des exercices du corps ont enregistré de très significatives avancées » seulement à partir des années 1980. Bancel Nicolas et Gayman Jean-Marc, *Du guerrier à l'athlète. Éléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 379

<sup>11</sup> Un discours scientifique s'appuyant autant sur l'histoire que sur la sociologie et permettant de comprendre le passé en étudiant ses grandes transformations sociales : pour Gérard Noiriel, « [c]rise du mouvement ouvrier, problèmes de l'immigration, recrudescence du nationalisme, place de l'État dans la société [sont] autant de questions d'actualités qui font (...) l'objet d'une mise en perspective grâce à la socio-histoire ». Noiriel Gérard, *État, Nation et immigration. Vers une socio-histoire du pouvoir*, Paris, Folio Histoire, 2005, quatrième de couverture. Notre approche socio-historique est confortée par certains écrits de l'historien Alfred Wahl : pour lui, en 1990, « la cohabitation avec les sociologues qui ont inventé le football comme objet d'étude pourra être d'une grande aide. Elle apportera à l'historien des questionnements et des thématiques. Il lui reviendra de les transposer sur la longue durée et de se mettre ainsi en quête de sources nouvelles ». Wahl Alfred, « Enjeux - Le football, un nouveau territoire de l'historien » in *Vingtième Siècle, Revue d'Histoire* n° 26, avril-juin 1990, p. 130

<sup>12</sup> Bale John et Cronin Mike, « Introduction : Sport and postcolonialism » in Bale John et Cronin Mike, *Sport and postcolonialism*, Oxford, Berg, 2003, p. 4

démunies<sup>13</sup>), nous étudierons notamment le recrutement social -et son évolution- des futurs footballeurs professionnels migrants sportifs camerounais de 1954 à 2010.

En s'affranchissant des découpages disciplinaires traditionnels (histoire et sociologie), l'analyse proposée ici se déroulera donc sur la trame de l'évolution des contextes historiques nationaux et sportifs en France et au Cameroun pour éclairer le rythme particulier de l'émigration des footballeurs camerounais vers les clubs professionnels français de première et de seconde division. Nous reviendrons sur les carrières et trajectoires souvent méconnues des 134 footballeurs professionnels camerounais de la saison 1954-1955 à la saison 2009-2010. Ce chiffre éclaire l'importance des flux sportifs migratoires entre Cameroun et France et la contribution de ces joueurs envers le mouvement footballistique français. Pourtant, il ne résume pas à lui seul la spécificité des joueurs professionnels camerounais en France. Tout d'abord, revenons sur la nécessité de « penser » le marché » franco-camerounais de football et la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe.

### 1) Construire le marché et sociologiser l'excellence footballistique

Dès l'introduction de sa recherche de référence mêlant socio-histoire et approche ethnographique sur « *la domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français*<sup>14</sup> », le sociologue Manuel Schotté insiste sur l'importance, dans l'étude des migrations sportives, de construire rationnellement le marché. La lecture sociologique est amenée à se définir contre l'innéité des performances et le déterminisme racial et environnemental qui touche souvent les champions africains. Cette image essentialiste de la réussite sportive, loin d'être récente, a par exemple permis de désigner pendant des années le célèbre footballeur nord-africain Larbi Ben Barek, vedette de l'Olympique de Marseille dès 1938, comme un joueur « *instinctif*<sup>15</sup> » et « *doué généreusement par la nature*<sup>16</sup> ». Au contraire, il existe des logiques sociales façonnant des aires de spécialisation dans la circulation internationale des élites : les sportifs

---

<sup>13</sup> Et ceci pour la raison que seuls ceux qui disposent d'un minimum de régularité et de sécurité dans leur existence peuvent se soumettre aux exigences de l'entraînement intensif. Wacquant Loïc, *Corps et Ames - Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 1989, 272 p.

<sup>14</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français*, Thèse S.T.A.P.S., Université Paris X, 2005, 379 p.

<sup>15</sup> De Ryswick Jacques, « Entre deux parties », *L'Auto*, 13 septembre 1938, p. 5

<sup>16</sup> Gamblin Lucien, « Comment ils ont joué », *L'Auto*, 23 janvier 1939, p. 4

africains convergent de manière privilégiée vers leurs anciennes métropoles (principalement France et Angleterre).

Abandonnant comme Manuel Schotté une grille d'interprétation racialisée et environnementale, nous raisonnons également en terme de « marché de travail<sup>17</sup> » (généralement dénié dans le domaine sportif) et tentons de saisir « *comment un secteur d'activité se relie à une population particulière, (...) comment une correspondance a priori improbable peut s'opérer entre une population habituellement reléguée et un secteur d'excellence*<sup>18</sup> ». Nous procédons ainsi pour assurer la rigueur scientifique de notre démarche et élargir la portée sociale de nos investigations. En outre, penser la double construction sociale de ce marché s'avère une nouvelle fois indispensable : « *construction de l'offre de travail d'un côté, à travers le façonnement d'ambitions et de compétences dans le domaine [du football] chez de jeunes [camerounais] ; construction de la demande ensuite*<sup>19</sup> » avec l'avènement d'un championnat de football professionnel en France depuis 1932<sup>20</sup>. Nous ne sommes pas non plus insensibles « *à l'ambiguïté de cet espace professionnel qui, en même temps qu'il permet une inversion des hiérarchies ordinaires, s'enracine dans des formes de domination plus générales*<sup>21</sup> ».

Dans le cadre du football européen et des cinq championnats majeurs (Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie), ceux dont les clubs disposent des moyens financiers les plus importants, le géographe Raffaele Poli éclaire la mise en place historique d'un marché international des footballeurs lors des 25 premières années du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour lui, son existence est « *favorisée par l'absence de restrictions juridiques sur l'emploi de joueurs étrangers*<sup>22</sup> ». Construit autour de règles juridiques et d'enjeux économiques, ce marché investit le footballeur d'une valeur d'échange qui « *est liée à l'obligation faite aux clubs de*

<sup>17</sup> « Notamment pour « s'offrir la possibilité de décentrer le point de vue souvent centré sur les seuls athlètes et de l'étendre à tous les individus et institutions impliqués de près ou de loin, directement ou indirectement, dans la production de la performance, à commencer par ceux qui apparaissent comme le plus directement impliqués dans cette « œuvre collective » (à savoir les entraîneurs, managers (...)) [et] présidents de clubs ». Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 13

<sup>18</sup> Ibid., p. 11

<sup>19</sup> Ibid., p. 14

<sup>20</sup> Pendant que « l'amateurisme marron » se renforce après la sensationnelle « Affaire Ladoumègue » du 4 mars 1932 où l'athlète voit sa carrière interrompue pour cause de professionnalisme, « [l]e Championnat de France professionnel [de football] débute avec la saison 1932-1933 et intègre celui créé par [Jean-Pierre] Peugeot ». Désormais, certains joueurs peuvent légalement et officiellement gagner leurs vies grâce à leur activité footballistique. Bancel Nicolas et Gayman Jean-Marc, *Du guerrier à...*, op. cit., p. 280

<sup>21</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 15

<sup>22</sup> Poli Raffaele, *Le marché des footballeurs - Réseaux et circuits dans l'économie globale*, CIES Peter Lang - Savoirs sportifs, Berne, 2010, p. 1

s'acquitter d'une « indemnité pour rupture de contrat » lorsqu'ils recrutent un joueur sous contrat avec une autre équipe<sup>23</sup> ». Le système de transfert international et d'enregistrement des joueurs instauré parallèlement est bien sûr contrôlé strictement par la Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A.). Selon Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor, « [l]a fondation de la F.I.F.A. (1904) conduit à la création d'un système de transfert à un niveau international. (...) Pour être en mesure de recruter un joueur, un nouvel employeur doit obtenir son enregistrement depuis son précédent employeur, un processus qui implique souvent le paiement de frais de transfert<sup>24</sup> ». Raffaele Poli rappelle également que ce marché repose depuis les années 1920, avec l'exacerbation des nationalismes européens, sur des quotas « visant à limiter le nombre de joueurs étrangers habilités à évoluer dans les clubs nationaux<sup>25</sup> », à contrôler les recrutements internationaux sans les interdire.

## **2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe**

Dès les années 1930, le football se répand « en Afrique coloniale [pour devenir] l'un des lieux majeurs de la sociabilité africaine et l'un des centres de diffusion du nationalisme anticolonial dans les bourgeoisies autochtones en formation<sup>26</sup> ». Son histoire est liée à la mobilité humaine. Livrer quelques données chiffrées s'impose.

Accompagnant tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle l'essor des championnats professionnels en Europe, autour de différentes filières de départ et d'accueil, les migrations internationales des joueurs se sont largement développées depuis une quinzaine d'années. Dès l'introduction de l'un de ses ouvrages, Raffaele Poli avance ceci : « [s]elon une étude statistique, lors de la saison 2002-2003, dans les contingents des 1 358 clubs professionnels ou semi-professionnels participant à 78 ligues des 52 pays appartenant à l'Union des Associations Européennes de Football (U.E.F.A.) figuraient 5 334 joueurs ayant migré internationalement « avec la

---

<sup>23</sup> Ibid., p. 37

<sup>24</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, pp. 194-217.

<sup>25</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, p. 2

<sup>26</sup> Bancel Nicolas, « Le succès du football dans l'Afrique coloniale » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France, Football et immigration*, Gallimard - CNHI, Paris, 2010, pp. 94-97. ; Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., pp. 38-73.

*balle* »<sup>27</sup> ». Dans sa recherche doctorale, Marc Barreaud recense les footballeurs étrangers (pour lui, nés hors de l'hexagone<sup>28</sup>) dans le Championnat de France professionnel. Ils ont toujours été engagés dans les clubs français depuis les débuts de la professionnalisation du championnat : ainsi, « *de 1944 à 1997, les étrangers représentent 2 280 joueurs et 15 % des effectifs de l'élite nationale*<sup>29</sup> ».

L'historien Paul Dietschy nuance ses propos en affirmant que « *le professionnalisme n'aurait pas pu voir le jour dans l'Europe de l'entre-deux-guerres sans l'importation et l'exportation de travailleurs qualifiés que sont les footballeurs : (...) [l]es footballeurs étrangers représentent jusqu'à 30 % des effectifs des clubs français dans les années 1930*<sup>30</sup> ». Et en 1955, évoluent en première et seconde division « *131 étrangers contre 68 en 1947, soit 20 % contre 10 % du total des joueurs pro*<sup>31</sup> ». Pour Raffaele Poli, « *entre 1960 et 2005, nous observons une augmentation générale de l'importation de footballeurs en France étroitement liée à l'affaiblissement des limites juridiques, qui ont longtemps maintenu les flux internationaux à un niveau artificiellement bas*<sup>32</sup> ». L'ancrage socio-historique des migrations sportives en Europe et en France ne fait donc plus l'ombre d'un doute. Mais si les flux migratoires internationaux croissent dans un système spéculatif reposant sur l'achat et la vente des joueurs, que dire de la présence des footballeurs africains en Europe ?

Bien après Arthur Wharton dans les années 1880 en Angleterre, les années 1930 marquent une rupture : « *les joueurs métis, fils de notables assimilés ayant adopté les coutumes européennes (...) sont les premiers africains à entrer dans l'histoire du football européen*<sup>33</sup> ». Raoul Diagne, est le premier noir à devenir International français en 1931. Depuis les années 1930, des milliers l'ont rejoint. Paul Dietschy poursuit : « *[d]epuis le début des années 2000,*

<sup>27</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales des footballeurs - Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse*, Neuchâtel, CIES, 2004, p. 1

<sup>28</sup> Ce qui peut apparaître comme difficilement justifiable dans la mesure où, par exemple, il ne prend pas en compte le fait que les joueurs africains possèdent le plus souvent la nationalité française avant les indépendances africaines des années 1960.

<sup>29</sup> Barreaud Marc, *Elite sportive et immigration : les footballeurs professionnels étrangers en France et leur intégration dans la société, 1945-1992*, Thèse d'Histoire, Université de Reims Champagne-Ardenne, Tome I, 1996, p. 67

<sup>30</sup> Dietschy Paul, « Le ballon migrateur » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France...*, op. cit., p. 27

<sup>31</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels des années 1930 à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, p. 131

<sup>32</sup> Poli Raffaele, « L'importation des footballeurs en France (1960-2005) » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France...*, op. cit., p. 65

<sup>33</sup> Dietschy Paul, « Histoire des premières migrations de joueurs africains en Europe. Entre assimilation, affirmation et déracinement » in *Afrique Contemporaine* n° 133, Numéro spécial L'Afrique, la mondialisation et le ballon rond, 2010, p. 36

la présence des footballeurs africains est devenue massive dans les championnats professionnels européens. Dès la saison 2002-2003, on en compte 1 156<sup>34</sup> ». Il n'est donc pas surprenant que le mensuel *Afrique Magazine* ait répertorié en décembre 2004 647 footballeurs africains ou d'origine africaine (ayant 32 nationalités différentes), sélectionnés ou sélectionnables par un pays d'Afrique, dans l'effectif des premières divisions d'Europe lors de la saison 2004-2005. Les Nigériens sont alors les plus représentés en première division en Europe avec 105 footballeurs, suivis des Camerounais (84), des Ivoiriens (58) et des Sénégalais (58), ainsi que des Ghanéens (52).

Quant à la signification du football en France, Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor en donnent une définition exclusive, confirmée par de nombreux historiens et sociologues anglo-saxons tel Geoffrey Hare<sup>35</sup>. Selon eux, à la question de savoir pourquoi autant de footballeurs étrangers mais surtout africains se sont professionnalisés en France : « *un point important dont il faut se souvenir est le rôle du football dans la société française. Contrairement à celui qu'il occupe en Angleterre*<sup>36</sup>, le football n'est jamais devenu un élément important dans le caractère national, une activité qui a aidé à définir les Français et l'identité française. Les notions de « jeu français » ou de « style français » se sont développés bien plus tard que partout ailleurs en Europe<sup>37</sup> ». Peut-être pour cette raison, comme le Portugal et à l'opposé de la Grande-Bretagne et de la Belgique, la France a suivi un modèle « assimilationniste » visant à attirer dans les clubs métropolitains les joueurs issus des (anciennes) colonies les plus performants et à en intégrer certains au sein de l'équipe nationale. Pourtant, au sein des élites footballistiques africaines en France, une première tendance se dessine dans les années 1950 : le remplacement d'une aire géographique majeure d'exportation de joueurs par une autre, l'Afrique du Nord par l'Afrique Noire.

Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor écrivent que « *dès le début des années 1950, les footballeurs issus de l'Afrique Occidentale Française commencent à émigrer en France. Une poignée vers 1955, ils sont 43 en 1960. (...) Leurs recrutements peuvent être expliqués par trois facteurs : les faibles finances des clubs français, la fermeture des frontières sportives françaises pour les joueurs « étrangers » et, dans d'autres cas, la présence en France de*

---

<sup>34</sup> Ibid., p. 35

<sup>35</sup> Hare Geoffrey, *Football in France: a cultural history*, Oxford, Berg, 2003, 226 p.

<sup>36</sup> Vivian Alexander Anderson, né à Nottingham le 29 juillet 1956, est le premier footballeur noir à être sélectionné en Équipe d'Angleterre en 1978. Soit 47 ans après la sélection en Équipe de France, en 1931, de Raoul Diagne, fils du premier député noir de l'Assemblée Nationale, Blaise Diagne.

<sup>37</sup> Pierre Lanfranchi and Matthew Taylor, *Moving with the...*, op. cit., p. 172

*footballeurs coloniaux venus y faire leurs études*<sup>38</sup> ». Au moment où la France s'enlise dans le conflit algérien et où le Maroc puis la Tunisie obtiennent leur indépendance (1956), « 47 « *joueurs de couleur* » deviennent pro entre [...] [1955 et 1960] dont dix-huit Camerounais et treize Ivoiriens<sup>39</sup> ». Ce renouvellement des élites sportives africaines au sein du champ socio-footballistique français dans la seconde partie du XX<sup>ème</sup> siècle est ainsi illustré en Annexe 1 à travers les exemples des migrants sportifs camerounais et algériens<sup>40</sup>. De nos jours, cette tendance s'est confirmée et même étendue à toute l'Europe.

Une nouvelle fois, les travaux de Raffaele Poli mettent en perspective le cas français dans un cadre européen. Selon lui, « [à] l'intérieur de l'Afrique, les pays de la partie occidentale du continent produisent et exportent beaucoup plus de joueurs que les autres. Parmi les 522 joueurs africains présents dans les 36 ligues européennes en octobre 2009, 361 proviennent du Sénégal, du Cameroun, du Nigéria, de la Côte d'Ivoire et du Ghana (69,2 %) <sup>41</sup> ». Les migrations sportives internationales des Africains en Europe se transforment en fonction de l'origine géographique des footballeurs d'élite et de leurs destinations en Europe. Effectivement, une seconde tendance témoigne dans les années 1980 de la reconfiguration des flux migratoires entre Afrique et Europe.

Les études scientifiques portant sur les migrations sportives s'accordent sur l'existence de liens structurels entre les métropoles et les colonies, les ex-métropoles et les ex-colonies. Dans notre thèse de Doctorat<sup>42</sup>, nous avons tenté d'écrire la socio-histoire des footballeurs professionnels algériens en France de 1954 à 2002 en étudiant la construction et la permanence de ces liens sportifs sous l'angle social, politique (étatique et fédéral), géographique et culturel. D'autres chercheurs ont évoqué le poids des relations coloniales et postcoloniales dans les migrations des Congolais vers la Belgique et des Mozambicains vers le Portugal<sup>43</sup>. Les historiens du sport conviennent que « *les destinations européennes des footballeurs africains ne peuvent pas être déconnectées de l'expérience coloniale*<sup>44</sup> ».

---

<sup>38</sup> Ibid., pp. 174-175.

<sup>39</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 138

<sup>40</sup> Annexe 1 : Nombre de footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais et algériens dans le Championnat de France (D1 et D2) par saison (1954-2002)

<sup>41</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 64

<sup>42</sup> Frenkiel Stanislas, « Des footballeurs professionnels algériens entre deux rives. Travailler en France, jouer pour l'Algérie (1954-2002) », Thèse S.T.A.P.S., Université Paris XI, 2009, 4 Volumes, 1 480 p.

<sup>43</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., pp. 178-184. ; Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., pp. 262-285.

<sup>44</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p. 168

Autrement dit, « *le lieu que les aspirants footballeurs choisissent pour jouer ne doit rien au hasard mais est déterminé par des relations fort anciennes coloniales, culturelles, sociales ou personnelles*<sup>45</sup> ».

Pourtant, tous s'accordent également pour affirmer que depuis le début des années 1980, un processus de diversification des filières migratoires est à l'œuvre avec la mondialisation du marché footballistique<sup>46</sup>. Cela implique que les footballeurs africains, de plus en plus mobiles, s'ouvrent à de nouvelles destinations sportives qui ne sont pas nécessairement leurs anciennes métropoles. Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou parlent d'« *une véritable « course au clocher » des Européens pour s'approprier les meilleurs talents africains*<sup>47</sup> ». Pour les géographes Roger Besson, Raffaele Poli et Loïc Ravenel, « *[l]es footballeurs importés d'Afrique sont relativement jeunes. Malgré l'incertitude existant au sujet de l'âge de certains joueurs africains, souvent accusés de triche, cette observation trahit d'emblée des logiques migratoires spécifiques et spéculatives. L'exportation de ces jeunes se spécialise en effet vers des joueurs à vocation offensive qui, plus recherchés sur le marché des transferts, offrent de meilleures possibilités de gains aux dirigeants de clubs et aux agents qui mettent en place les « canaux migratoires » au travers desquels les footballeurs circulent*<sup>48</sup> ». Ils démontrent aussi que par rapport aux expatriés d'autres origines, les footballeurs africains tendent à être surreprésentés dans les ligues moins relevées, où les clubs n'ont pas les moyens d'engager des joueurs provenant des marchés européens traditionnels<sup>49</sup>.

Outre les pratiques de « dumping salarial<sup>50</sup> » révélant différentes formes de discrimination, le marché footballistique passe d'une ère coloniale et postcoloniale à une ère transnationale. Ce remarquable processus d'internationalisation en direction de nouvelles zones géographiques (Amérique du Nord et du Sud, Asie, Golfe Persique et Maghreb) est détaillé par ces trois auteurs. D'après eux, rendue possible par l'élargissement spatial du spectre d'action des clubs et des agents de joueurs, la transnationalisation des trajectoires qui mettent en relation un pays

---

<sup>45</sup> Taylor Matthew, « Les migrations de footballeurs : une approche historique » in Compagnon Olivier et Dietschy Paul, « Football, sport mondial et sociétés locales », *Histoire et sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, n° 18-19, juin 2006, p. 45

<sup>46</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p. 183

<sup>47</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 310

<sup>48</sup> Besson Roger, Poli Raffaele et Ravenel Loïc, « Comprendre les mécanismes des migrations « glo-balles » africaines. Les trajectoires transnationales et la diversification des filières » in *Afrique Contemporaine* n° 133, op. cit., p. 65

<sup>49</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 64

<sup>50</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., pp. 33-44.

de départ et d'arrivée, mais aussi une série de pays de transit, est au cœur du processus de mondialisation du marché du travail des footballeurs<sup>51</sup>. Et même si tous les footballeurs africains ont les yeux rivés vers la « citadelle Europe » et ses championnats lucratifs et médiatisés, rares sont ceux qui l'atteindront. Trois types d'espaces, et il faut le retenir, ont alors des rôles complémentaires : « [l]’espace « plateforme » définit le premier pays dans lequel le joueur arrive en provenance de sa fédération d’origine. L’espace « tremplin » est un pays à partir duquel le joueur accède à un autre pays dont le niveau sportif et économique des championnats est plus élevé. L’espace d’« aboutissement » est un pays [comme l’Angleterre] dont les clubs possèdent d’importants moyens financiers et vers lequel convergent les trajectoires de carrière des joueurs les plus en vue<sup>52</sup> ».

Néanmoins, dans un contexte de fragilité économique des championnats africains et de marché transnational, le Championnat de France de première division emploie le plus grand nombre de footballeurs africains, comme le montre cette carte<sup>53</sup> située en Annexe 2. Raffaele Poli précise que « [s]i les joueurs africains représentent la moitié des expatriés sous contrat avec les clubs français, ce pourcentage ne se situe qu’entre 3 % et 12 % dans les autres championnats<sup>54</sup> ». Dans cette étude de la spatialité des flux commerciaux, comment comprendre cette forte présence de footballeurs africains en France ? Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou avancent que « [d]es facteurs historiques et juridiques expliquent que la France reste le pays qui emploie le plus grand nombre de joueurs africains parmi les cinq plus importants championnats européens de football<sup>55</sup> ». Ils rejoignent ainsi Raffaele Poli, pour qui cette forte présence peut s’expliquer traditionnellement par un régime de quotas parfois moins strict qu’ailleurs, des critères d’acquisition de la nationalité moins restrictifs, ou encore la plus grande ouverture au monde dérivée du passé colonial<sup>56</sup>.

Après avoir démontré l’ancrage socio-historique des migrations sportives en Europe et en France et les deux transformations qui touchent les migrations sportives des footballeurs africains dans le Championnat de France, demeurant leur destination privilégiée même au sein d’un marché transnational, présentons l’originalité des joueurs camerounais en France.

<sup>51</sup> Besson Roger, Poli Raffaele et Ravenel Loïc, « Comprendre les mécanismes... », op. cit., p. 70

<sup>52</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., pp. 155-156.

<sup>53</sup> Annexe 2 : La répartition des footballeurs professionnels africains en Europe (1999)

<sup>54</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 67

<sup>55</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L’Afrique et la...*, op. cit., p. 310

<sup>56</sup> Poli Raffaele, « L’importation des footballeurs... », op. cit., p. 63

### 3) Etablir la spécificité des footballeurs professionnels camerounais en France

Avant tout, il est indispensable de replacer cette spécificité dans un cadre historique plus large, celui qui inclut le contexte colonial et les migrations entre le Cameroun, pays situé au fond du Golfe de Guinée, et la France. Le politologue Pascal Boniface résume les liens entre ces deux territoires.

D'après lui, « [l]e Cameroun a une histoire coloniale un peu plus agitée que la moyenne, il est d'abord sous souveraineté allemande après le Congrès de Berlin de 1884. Après la fin de la Première Guerre Mondiale, le Traité de Versailles de 1919 crée un partage franco-britannique du Cameroun. Le Cameroun d'expression française devient indépendant en 1960<sup>57</sup> et celui d'expression anglaise en 1961, les deux parties sont réunies sous le nom de République fédérale du Cameroun qui devient en 1972 République unie du Cameroun<sup>58</sup> ». Le pays, essentiellement francophone, a une frontière commune avec son principal rival, le Nigéria qui est anglophone. Pour questionner la spécificité de la migration des footballeurs camerounais en France, il faut la comparer quantitativement avec les migrations camerounaises : celles des travailleurs ouvriers, des élites étudiantes et intellectuelles. Notons qu'avec l'Indépendance, survenue le 1<sup>er</sup> janvier 1960, les migrants camerounais perdent la nationalité française et deviennent des étrangers. Le sociologue Pierre Kamdem a montré que les vagues migratoires des Camerounais arrivant en France sont récentes et peu massives.

De nos jours, moins de 50 000 Camerounais vivent en France (essentiellement concentrés en Ile-de-France) : « [s]ur la base du recensement général de la population de 1999, l'I.N.S.E.E. évalue à 32 541 personnes d'origine camerounaise vivant en France. Elles ne constituent alors qu'à peine 1 % des 8 % de personnes d'origine étrangère recensées la même année. [Le Cameroun est donc] loin de rivaliser avec certains pays comme ceux du Maghreb<sup>59</sup> et le Portugal, ou ceux de la vallée du fleuve Sénégal. (...) L'immigration camerounaise en France se caractérise par une base historiquement estudiantine et masculine d'après-guerre. Elle va se transformer au fil du temps en une immigration économique individuelle et très fortement

<sup>57</sup> Sur l'histoire de la guerre oubliée qui oppose les autorités françaises aux partisans du principal parti indépendantiste (l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.)) ainsi que sur les liens postcoloniaux, parfois obscurs, qui unissent encore ces deux pays, lire Deltombe Thomas, Domergue Manuel et Tatsitsa Jacob, *Kameroun, Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011, 744 p.

<sup>58</sup> Boniface Pascal, *La terre est ronde comme un ballon : géopolitique du football*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 142

<sup>59</sup> Sur le cas algérien, lire Stora Benjamin, *Ils venaient d'Algérie - L'immigration algérienne en France 1912-1992*, Paris, Fayard, 1992, 492 p.

*féminisée. Son essor majeur et constant démarrera à l'aune de la dernière décennie du XX<sup>ème</sup> siècle*<sup>60</sup> ». Le football camerounais participe évidemment à cette histoire. Le choix de nous focaliser sur les footballeurs professionnels migrants sportifs (et non sur la diaspora, ceux grandissant et nés en France) camerounais ayant travaillé à un moment de leurs carrières en France se justifie en trois points.

Tout d'abord, leur forte présence dans le Championnat de France professionnel est frappante. Alors que chaque saison travaillent en première et seconde division entre 700 et 800 joueurs d'élite, Marc Barreaud précise que de 1954 à 2003, les 112 Camerounais constituent la troisième population sportive « africaine » (pour lui, née en Afrique) à évoluer en France. S'ils sont bien loin derrière les Yougoslaves, les Argentins, les Algériens et les Sénégalais respectivement au nombre de 302, 209, 174 et 136<sup>61</sup>, leur nombre est important. Contrairement à la présence des footballeurs algériens d'élite, elle est même continue en France depuis 1954, comme le révèlent les données<sup>62</sup> en Annexe 1. De nos jours, dans le Championnat de France de Ligue 1 (nom donné à la première division dès la 2002-2003), les footballeurs professionnels africains sont majoritairement originaires du Sénégal, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. La carte<sup>63</sup> située en Annexe 3 illustre la grande contribution camerounaise aux clubs français en 2004.

De plus, dans la mesure où nous nous intéressons aux circulations migratoires en Europe des footballeurs africains qui restent ou transitent en France, le choix des footballeurs professionnels camerounais est pertinent du fait de leur importante distribution spatiale dans les pays de l'U.E.F.A. Cette distribution spatiale est rendue particulièrement visible grâce à la carte<sup>64</sup> de l'Annexe 4. Et « *lors de la saison 2002-2003, les 145 joueurs provenant du Cameroun employés par des clubs professionnels ou semi-professionnels du vieux continent recensés étaient répartis dans 27 des 52 pays faisant partie de l'U.E.F.A. Seuls les Nigériens,*

---

<sup>60</sup> Kamdem Pierre, *Camerounais en Ile-de-France. Dynamiques migratoires et stratégies d'intégration socio-spatiales différenciées*, Paris, L'Harmattan, 2007, 312 p.

<sup>61</sup> Barreaud Marc, « Les footballeurs étrangers dans le Championnat de France professionnel (1932-2003) » in *Migrance* n° 22, *Sport et immigration : parcours individuels, histoires collectives*, Paris, deuxième trimestre 2003, Editions Mémoire-Génériques, p. 82

<sup>62</sup> Annexe 1 : Nombre de footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais et algériens dans le Championnat de France (D1 et D2) par saison (1954-2002)

<sup>63</sup> Annexe 3 : Les origines des footballeurs professionnels africains évoluant dans le Championnat de France de Ligue 1 (2004)

<sup>64</sup> Annexe 4 : Les destinations des footballeurs professionnels camerounais partis jouer dans les championnats européens de première division (2004)

au nombre de 214, étaient présents dans plus de pays : 32<sup>65</sup> ». Une nouvelle fois, les cartes situées en Annexe 5 et 6 pour les années 2004<sup>66</sup> et 2009<sup>67</sup> resituent l'importance et le quasi *leadership* des footballeurs camerounais parmi les joueurs en provenance d'Afrique dans les différents championnats européens.

Enfin, le troisième point en faveur de cette étude centrée sur le football camerounais est lié à ce qui le distingue en Afrique : son rayonnement international. Pascal Boniface affirme en 2002 que « *le football camerounais est certainement le plus prestigieux d'Afrique. (...) Le géant africain, c'est lui. (...) Le Cameroun adhère à l'O.N.U en 1960 et à la F.I.F.A. en 1962 [par l'intermédiaire de la Fédération Camerounaise de Football, la Fécafoot]. C'est par un décret présidentiel du 31 octobre 1972 [signé par Ahmadou Ahidjo] que l'équipe nationale prend la dénomination officielle des Lions Indomptables*<sup>68</sup> ». Que dire alors des performances et de la régularité exceptionnelles de l'équipe nationale camerounaise<sup>69</sup> ?

Outre les Ballons d'Or africains<sup>70</sup> et trophées du Joueur Africain de l'année<sup>71</sup> récompensant à de nombreuses reprises des joueurs camerounais ainsi que les huit victoires de clubs camerounais<sup>72</sup> dans les compétitions continentales, les Lions Indomptables brillent. Et ce, lors des Coupes d'Afrique des Nations (C.A.N.), des Jeux Olympiques (J.O.) mais surtout lors des phases finales de Coupe du Monde. Quadruple vainqueur de la C.A.N. (à laquelle elle se qualifie seize fois de 1970 à 2010) en 1984 en Côte d'Ivoire, en 1988 au Maroc, en 2000 au Ghana et au Nigéria et en 2002 au Mali, l'équipe nationale camerounaise remporte aussi le titre olympique à Sidney en 2000. Installée à la onzième place du classement mondial

---

<sup>65</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 61

<sup>66</sup> Annexe 5 : Les origines des footballeurs professionnels africains évoluant dans les championnats européens de première division (2004)

<sup>67</sup> Annexe 6 : Les origines des joueurs africains expatriés en Europe (2009)

<sup>68</sup> Boniface Pascal, *La terre est...*, op. cit., p. 142

<sup>69</sup> Les sélectionneurs successifs des Lions Indomptables depuis 1970 sont Raymond Fobete et Dominique Colonna (1970), Peter Schnittger (1970-1973), Vladimir Beara (1973-1975), Ivan Ridanovic (1976-1979), Zutic Branko (1980-1982), Jean Vincent (1982), Radivoje Ognjanovic (1982-1984), Claude Le Roy (1985-1988), Valeri Nepomniachi (1988-1990), Philippe Redon (1990-1993), Jean Manga Onguene (1993-1994), Leonard Nseke (1994), Henri Michel (1994), Jules Nyongha (1994-1996), Henri Dépireux (1996-1997), Jean Manga Onguene (1997-1998), Claude Le Roy (1998), Pierre Le Chantre (1999-2001), Jean-Paul Akono (2001), Winfried Schäfer (2001-2004), Artur Jorge (2004-2006), Arie Haan (2006), Jules Nyongha (2006-2007), Otto Pfister (2007-2008), Thomas N'Kono (2009), Paul Le Guen (2009-2010) et Javier Clemente (depuis août 2010).

<sup>70</sup> Roger Milla l'obtint en 1976 et 1990, Thomas N'Kono en 1979 et 1982, Jean Manga Onguene en 1980 et Théophile Abega en 1984.

<sup>71</sup> Samuel Eto'o le décroche quatre fois en 2003, 2004, 2005 et 2010.

<sup>72</sup> Les Coupes d'Afrique des clubs champions sont remportées par l'Oryx de Douala en 1964, le Canon de Yaoundé en 1971, 1978 et 1980 et l'Union de Douala en 1979. Quant aux Coupes d'Afrique des vainqueurs de Coupe, elles sont gagnées par le Tonnerre de Yaoundé en 1975, le Canon de Yaoundé en 1979 et l'Union de Douala en 1981.

F.I.F.A./Coca-Cola en décembre 2006 et décembre 2009, elle a à son actif, contrairement aux Lions de la Teranga sénégalais, six participations à la Coupe du Monde : 1982 (Espagne), 1990 (Italie), 1994 (Etats-Unis), 1998 (France), 2002 (Corée du Sud et Japon) et 2010 (Afrique du Sud). « *C'est en 1990 que le Cameroun surprit le monde entier lors de la Coupe du Monde en Italie, tout d'abord en battant dès le match d'ouverture le tenant du titre, l'Argentine, et en devenant le premier pays africain à se qualifier pour les quarts de finale d'une Coupe du Monde où il ne fut battu par l'Angleterre que dans les prolongations, trois à deux*<sup>73</sup> » ajoute Pascal Boniface.

Après avoir présenté les traits caractéristiques de cette population sportive et des Lions Indomptables dont la socio-histoire reste à écrire, une mise au point terminologique, conceptuelle et catégorielle s'impose.

#### **4) Définir les termes, concepts et catégorisations**

En 2006, dans un article intitulé « Les migrations de footballeurs : une approche historique », Matthew Taylor dresse l'histoire des recherches menées sur ce sujet et insiste sur le fait que « *deux postulats de base sont au cœur de cette réflexion : d'une part, la migration des footballeurs n'est pas une nouveauté, mais procède au contraire d'une histoire longue et complexe. D'autre part, on ne doit pas la séparer des tendances et schémas généraux des migrations internationales. Les mouvements de footballeurs d'un pays à l'autre ou d'un continent à l'autre ne sont pas seulement le résultat de relations de pouvoir et d'économie dans le monde du football ; ils reflètent aussi un ensemble complexe de liens entre certains pays (...) dont les racines sont d'ordre social, culturel ou historique*<sup>74</sup> ». Il devient évident que tout questionnement sur les migrations sportives doit s'appuyer sur une base commune et acceptée de définitions de termes, concepts et catégorisations.

De même que la sociologue Carine Erard qui réalise sa thèse sur la production sociale de l'élite athlétique française de 1945 à 1972, nous choisissons de nous intéresser aux footballeurs camerounais d'élite. Cependant, contrairement à elle qui définit l'élite comme

<sup>73</sup> Boniface Pascal, *La terre est...*, op. cit., pp. 141-142.

<sup>74</sup> Taylor Matthew, « Les migrations de... », op. cit., pp. 24-25.

« l'ensemble des athlètes qui ont été au moins une fois sélectionnés en Équipe de France<sup>75</sup> », nous considérerons dans l'expression « élite footballistique » une dimension moins internationale. Pour nous, elle se caractérise par l'ensemble des joueurs qui ont signé un contrat au sein d'un club professionnel de première et de seconde division du Championnat de France et qui ont participé au minimum à un match (même en tant que remplaçant) lors d'une saison sportive, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. L'élite footballistique camerounaise représente les footballeurs travaillant dans un club professionnel (D 1 ou D 2) en France, qu'ils aient la qualité d'International ou non. Leur migration répond à une initiative individuelle et a une finalité proprement sportive. Puisque ce sont les trajectoires des migrants sportifs qui nous intéressent, nous ne nous focaliserons pas sur ceux qui sont nés et ont grandi en France et qui, après leur adolescence, ont travaillé à un moment donné de leurs carrières dans le Championnat de France.

Le choix de nous intéresser exclusivement aux footballeurs professionnels<sup>76</sup> est guidé par plusieurs raisons : celle de les identifier grâce aux recherches précédentes et à la presse sportive française<sup>77</sup>, et celle de traiter notre objectif qui est de questionner l'autonomie éventuelle des migrations sportives de footballeurs professionnels et du champ socio-footballistique<sup>78</sup> français vis-à-vis de la « société civile ». Nous avons conscience que les footballeurs professionnels, supports d'identification multiples, sont à même de constituer des figures motrices dans l'élaboration des désirs d'émigration, particulièrement lorsqu'ils sont convoqués dans les sélections nationales. Revenons avant tout sur un certain nombre de termes.

Avant d'analyser l'impact des performances de l'équipe nationale camerounaise sur le rythme des émigrations des footballeurs camerounais en Europe, évoquons ce que nous considérons être une « nation ». Est-elle seulement une grande communauté humaine, le plus souvent

---

<sup>75</sup> Erard Carine, *La production sociale de l'élite athlétique française (1945-1972) : essai d'analyse prosopographique*, Thèse STAPS, Université Paris-Sud XI, 2003, p. 44

<sup>76</sup> Et non les footballeurs évoluant en troisième division (National) et dans les niveaux inférieurs amateurs.

<sup>77</sup> Nous reviendrons concrètement sur ce point dans la sixième partie de cette introduction.

<sup>78</sup> Pour reprendre le concept de Christian Pociello de « *champ socio-sportif* ». Selon lui, il renvoie à « *un domaine social délimité, ayant sa logique, ses enjeux et son histoire propres, regroupant les agents et les acteurs les plus directement attachés à l'existence du sport et porteurs des fonctions sociales et culturelles traditionnelles qui peuvent lui être légitimement assignées (éducation et formation de la jeunesse, production et gestion spectaculaire des élites, intégration sociale, impacts économiques, etc.) (...) [C]inq principales fonctions sociales le structurent : intégrative et fédérative, éducative et scolaire, ludique et récréative, consommatoire et enfin spectaculaire et médiatique* ». Pociello Christian, *Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective*, Paris, Vigot, 1999, pp. 139-140. Nous ne considérons ici bien évidemment que le champ socio-footballistique professionnel.

installée sur un même territoire, avec une unité historique, linguistique, culturelle, économique, voire religieuse plus ou moins forte ?

Selon l'historien Gérard Noiriel, « [e]ntre les années 1770 et les années 1830, le mot « nation » s'est imposé comme l'un des concepts essentiels du discours politique révolutionnaire. (...) Une communauté nationale souveraine regroupe donc des individus liés entre eux parce qu'ils sont contraints d'obéir à l'État dont ils dépendent. (...) L'une des fonctions essentielles de l'État-nation, c'est d'offrir une protection aux individus dont il a la charge<sup>79</sup> ». Pour l'historien Pierre Arnaud, « [l]a nation implique une sorte de solidarité entre un peuple et sa représentation nationale<sup>80</sup> ». En 1997, l'anthropologue Philippe Liotard revient sur cette construction sociale et symbolique : « pour Eric Hobsbawm, ni les critères objectifs habituellement retenus (langue, ethnie, territoire commun, histoire commune, traits culturels, ...) ni les critères subjectifs (conscience partagée, communauté de destin, volonté commune) ne parviennent à circonscrire l'idée de nation. À ce point d'imprécision, cet auteur en vient à admettre que « tout groupe suffisamment important en nombre dont les membres se considèrent comme faisant partie d'une même « nation » sera considéré comme tel<sup>81</sup> »<sup>82</sup> ».

Contrairement au patriotisme qui renvoie à l'amour de la patrie<sup>83</sup>, le nationalisme, qu'il soit « sportif » ou non, est une doctrine plus radicale. Incarnée dès les années 1920 dans l'Europe sportive par la rhétorique de protection des joueurs nationaux<sup>84</sup>, cette doctrine affirme la prééminence de l'intérêt de la nation par rapport aux intérêts des groupes, des classes, des individus qui la constituent. L'historien Raoul Girardet souligne sa connotation émotionnelle qui sert « à désigner les manifestations de la conscience et du caractère national<sup>85</sup> ». Les notions de « carrière sportive » et de « trajectoire » -longuement questionnées et analysées par Manuel Schotté- seront également convoquées. Selon lui, raisonner en terme de carrière conduit « à éluder tout ce qui est antérieur et extérieur au processus étudié. Se rattachant

<sup>79</sup> Noiriel Gérard, *État, Nation et...*, op. cit., pp. 135-195.

<sup>80</sup> Arnaud Pierre, « Le sport, vecteur des représentations des États européens » in Arnaud Pierre et Riordan James, *Sport et relations internationales (1900-1941) - Les démocraties face au fascisme et au nazisme*, Paris, L'Harmattan - Espaces et Temps du Sport, 1998, p. 17

<sup>81</sup> Hobsbawm Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1992, p. 19

<sup>82</sup> Liotard Philippe, « Le sport au secours des imaginaires nationaux » in *Quasimodo* n° 3-4, Montpellier, 1997, p. 10

<sup>83</sup> Ou une communauté politique d'individus vivant sur le même sol et liés par un sentiment d'appartenance à une même collectivité (notamment culturelle et linguistique).

<sup>84</sup> Poli Raffaele, « Les politiques migratoires dans le football européen. Quotas et naturalisations dans une optique géopolitique » in Compagnon Olivier et Dietschy Paul, op. cit., pp. 47-61.

<sup>85</sup> Girardet Raoul, *Nationalisme et nations*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 11

*d'avantage de séquences de passage d'une étape à l'autre qu'aux personnes, l'étude des carrières amène à autonomiser un cheminement sectoriel*<sup>86</sup> », comme le secteur professionnel. Ainsi, le concept de « trajectoire » apparaît comme complémentaire et aussi plus fécond que celui de « carrière ». Dans la mesure où « *[u]ne trajectoire biographique peut être définie, en suivant Mauger, Poliak et Pudal comme « un ensemble de parcours simultanés ou successifs dans divers cadres institutionnels, dans différentes champs de l'espace social qui sont eux-mêmes en perpétuel changement*<sup>87</sup> », elle peut être décrite comme « *l'enchevêtrement d'une histoire familiale, d'un cursus scolaire, d'une carrière professionnelle, d'un itinéraire politique, religieux, etc*<sup>88</sup> ». Et l'enjeu, est alors, au regard de notre objet, de voir comment les différentes inscriptions d'un même individu dans différents espaces concourent à façonner son devenir<sup>89</sup> » footballistique.

Enfin, si Raffaele Poli définit dans son dernier ouvrage un ensemble de concepts permettant de mieux comprendre les transformations des migrations sportives tels qu'« interdépendance », « relationnisme », « réseaux migratoires », « spatialité des flux commerciaux », « transnationalisme », nous devons présenter en détail ce qu'il entend par « chaînes de valeurs ajoutées ». D'après lui, elles « *se caractérisent par une multitude de fabriques reliées entre elles par une structure input-output, à savoir une séquence de fonctions au sein de laquelle chaque étape ajoute de la valeur au processus de production de biens et de services*<sup>90</sup> ». Il note même l'existence d'« *une fragmentation spatiale des trajectoires et des carrières de nombreux joueurs qui circulent entre différents pays avant d'éventuellement accéder aux espaces les plus rémunérateurs*<sup>91</sup> », leurs clubs successifs cherchant systématiquement à les revendre en réalisant une plus-value. Au sein de cette approche circulatoire qui repose sur diverses stratégies spéculatives -les joueurs prennent de la valeur « dans le mouvement », le recrutement des footballeurs dans un système globalisé fait de plus en plus sens. Concentration du pouvoir et dualisation économique (inégalités financières entre les budgets des championnats et des clubs ainsi que les salaires des joueurs) caractérisent le phénomène de la globalisation du football européen.

---

<sup>86</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 25

<sup>87</sup> Mauger Gérard, Poliak Claude F. et Pudal Bernard, *Histoire des lecteurs*, Paris, Nathan, 1999, p. 13

<sup>88</sup> Ibid., p. 5

<sup>89</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 25

<sup>90</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 31

<sup>91</sup> Ibid.

Pascal Boniface présente le football comme le stade suprême de la mondialisation. Selon lui, « *la mondialisation, ou globalisation, est définie comme la mise en relation des différentes parties du monde grâce à la modification des notions de temps et d'espace. Les moyens modernes de communication (...) permettent l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète. Ils permettent l'ouverture des frontières et des marchés. C'est de l'avis général (que l'on estime qu'il s'agit d'une opportunité fantastique pour l'humanité ou un désastre pour les populations) le phénomène le plus marquant de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle*<sup>92</sup> ». Venons en maintenant à notre questionnement, à l'empirie, à la méthodologie et à la conjoncture de notre recherche.

### **5) Historiciser les circulations des footballeurs professionnels camerounais en France**

Après avoir obtenu la bourse de recherche Joao Havelange délivrée par la F.I.F.A., Raffaele Poli mène une recherche et la publie en 2004 dans un ouvrage intitulé : « Les migrations internationales des footballeurs - Trajectoires de joueurs camerounais en Suisse ».

En s'appuyant sur des entretiens semi-directifs avec huit footballeurs professionnels camerounais travaillant en Suisse (Timothée Atouba, Frédéric Ayangma, Armand Deumi, Achille Njanke, Samuel Ojong, Augustine Simo, Jean-Pierre Tcheutchoua et Hervé Tum), il livre une enquête inédite. Il cherche « *dans un premier temps à reconstruire l'environnement d'origine des joueurs interviewés, ainsi que leurs trajectoires migratoires du Cameroun à la Suisse, en passant par les nombreux séjours effectués dans d'autres pays européens. Deuxièmement, il s'est agi d'une part de déterminer la manière dont les footballeurs camerounais conçoivent et vivent leurs séjours en Suisse et, d'autre part, de rendre compte des modalités par lesquelles ils mettent en relation les espaces de leur circulation*<sup>93</sup> ».

A travers quatre chapitres sur le profil des joueurs<sup>94</sup>, les circulations et territoires circulatoires imaginés<sup>95</sup>, la vie en Suisse<sup>96</sup> et les relations avec l'Afrique<sup>97</sup>, il en arrive à la conclusion que

<sup>92</sup> Boniface Pascal, *La terre est...*, op. cit., p. 11

<sup>93</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 61

<sup>94</sup> En détail : l'origine ethnique et la profession des parents : des milieux divers ; le parcours scolaire : une suite d'interruptions ; l'apprentissage du football au Cameroun : une circulation précoce

« les footballeurs-migrants africains sont définis comme des mercenaires crossborderers vivant à l'étranger dans une situation d'enclavement dans la migration<sup>98</sup> ». Il fait aussi apparaître « la précarité dans laquelle leur circulation a souvent lieu, ainsi que différentes formes d'abus et de discrimination<sup>99</sup> ».

Il serait donc riche sur le plan heuristique de reprendre les grandes bases de son questionnement et de tenter d'approfondir son travail. Considérons un échantillon de footballeurs professionnels camerounais plus important, et qui, à un moment ou à un autre de leurs carrières, travaillent non pas en Suisse mais, critère déterminant, en France, là où ils ont toujours été les plus nombreux. Cherchons à historiciser les recherches pionnières de ce géographe dont la majorité des publications aborde une période postérieure aux années 1980. **Inexistante jusque-là, une enquête sur la généalogie des migrants sportifs camerounais en France prenant en compte le « temps long » et leurs circulations en Europe et dans le monde doit être réalisée.**

Et puisque nous avons vu que même au sein d'un marché transnational, caractérisé par un processus d'internationalisation en direction de nouvelles zones géographiques européennes et extra-européennes, la destination privilégiée des joueurs africains et camerounais reste la France<sup>100</sup>, il nous faut chercher à relier ces deux aires géographiques : la France et le reste du monde. Ainsi, de nombreuses questions se posent. Elles concernent les carrières sportives des footballeurs, les processus et les trajectoires migratoires qui les impliquent. Autrement dit, ces questions portent autant sur la socio-histoire des joueurs immigrés que sur les logiques de leur migration entre Afrique, France, Europe et sur toute la planète de 1954 à 2010. Qui sont donc ces footballeurs professionnels camerounais en métropole ou France (après 1960) ? Combien sont-ils ? Appartiennent-ils à différentes générations ? Peut-on mettre en évidence différents profils migratoires ? D'ailleurs, comment comprendre leur persistante présence en France ?

---

<sup>95</sup> En détail : l'entrée dans le football professionnel en Europe : un va-et-vient ; les perspectives de carrière : quitter la Suisse ; l'après-carrière envisagé : retourner au Cameroun ; joueurs africains, circulations migratoires et précarité

<sup>96</sup> En détail : la qualité du séjour : une situation d'enclavement ; les contacts avec les Camerounais expatriés : des relations sporadiques

<sup>97</sup> En détail : la manière de gérer l'éloignement : une communication constante ; les retours au pays : essentiel au bien-être personnel ; l'aide matérielle : une pression continue ; l'image véhiculée en Afrique : un faux imaginaire ; le profil migratoire des footballeurs africains en Europe

<sup>98</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., quatrième de couverture.

<sup>99</sup> Ibid.

<sup>100</sup> Introduction – 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe

Pourquoi et comment se met-elle en place ? Que signifie-t-elle ? Enfin, comment vont peser sur ces migrations sportives les politiques fédérales émanant de la Fédération Française de Football (F.F.F.), la Fécafoot, l'U.E.F.A. et la F.I.F.A. ?

Afin d'historiciser les migrations des footballeurs professionnels camerounais en France dans un contexte colonial, postcolonial et même transnational, nous nous intéresserons particulièrement à trois points. Tout d'abord, nous étudierons les différentes destinations sportives atteintes par les joueurs camerounais afin de déterminer les temporalités durant lesquelles le Championnat de France professionnel occupe pour eux un rôle d'espace « plateforme », « tremplin » et d'« aboutissement ». Nous analyserons l'influence des réglementations sportives sur les mobilités grandissantes des joueurs -dont les carrières sont de plus en plus souvent fragmentées entre différents championnats (qu'il faudra identifier). Une seconde focale sera mise sur les conditions d'émigration des joueurs. En reconstruisant les différents réseaux de transfert (ou filières migratoires) mobilisés pour déplacer les footballeurs, nous montrerons comment progressivement ses réseaux s'autonomisent et impliquent des sportifs qui savent saisir des opportunités historiques. Enfin, nous nous centrerons sur l'évolution de la condition d'immigré sportif africain en Europe, faite potentiellement d'incertitudes et de joies, de promotion sociale et de discriminations. Nous mènerons bien sûr une réflexion relative à la manière dont, à l'intérieur de cette population, se distribuent les destins individuels.

## **6) Conquérir les sources orales et écrites**

Dans le souci proprement scientifique d'explicitier aussi clairement que possible les conditions de réalisation de l'enquête et de mise en forme de ses résultats, il s'avère indispensable de revenir sur la nature, le recueil, le traitement des sources et d'identifier de nombreux biais. Reconstruire et cerner la complexité, manifeste ou voilée, des trajectoires biographiques des footballeurs professionnels camerounais -dans le cadre d'un marché- ne peut se faire qu'en considérant des sources orales et écrites.

Ainsi, en concevant et en utilisant de manière systématique le même guide d'entretien<sup>101</sup> - situé en Annexe 7 de ce manuscrit- construit autour de trois grands thèmes (à savoir I. Le parcours sportif de haut-niveau ; II. La vie durant l'enfance, l'accès au sport, au football et au haut-niveau et III. L'excellence sportive, la migration et le rapport à l'identité nationale), nous menons une approche « récits de vie<sup>102</sup> » avec d'anciens footballeurs professionnels camerounais. Face à l'impossibilité de retrouver des traces écrites et réglementaires concernant cette migration sportive, malgré notre enquête de plusieurs mois en France et au Cameroun, nous choisissons cette approche qui implique critiques de sincérité et d'exactitude<sup>103</sup> des propos des personnes interrogées.

En effet, comme le rappelle le sociologue Daniel Bertaux, « *[e]n mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une même situation sociale, on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre, par construction progressive, une représentation sociologique des composantes sociales (collectives) de la situation*<sup>104</sup> ». Peu explorée dans le champ des S.T.A.P.S.<sup>105</sup>, et grâce à un pacte biographique<sup>106</sup> scellé entre le chercheur et l'interviewé, l'approche « récits de vie » a également le mérite de redonner la parole aux acteurs et témoins de l'Histoire. Après avoir constitué un solide cadre théorique sur cet objet- nos principales références se trouvent dans la bibliographie sélective<sup>107</sup> en Annexe 19, nous démarrons concrètement l'enquête grâce aux réseaux sportifs et extra-sportifs de notre professeur, désormais collègue, David-Claude Kemo-Keimbou. Les premiers contacts pris avec certains footballeurs, nous bénéficions également de leurs propres réseaux relationnels et parfois amicaux. Ainsi, jusqu'en janvier 2011, nous menons quinze entretiens semi-directifs

---

<sup>101</sup> Annexe 7 : Guide d'entretien

<sup>102</sup> « *Il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue. Sa caractéristique principale (...) [est] celle de constituer un effort de description de la structure diachronique du parcours de vie, caractéristique qui le distingue radicalement des autres formes (non-narratives) d'entretien* ». Bertaux Daniel, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997, p. 9

<sup>103</sup> D'après l'historien Antoine Prost, « *la critique de la sincérité (intentions du témoin, mensonges) diffère de la critique d'exactitude (situation objective, erreurs)* ». Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1996, p. 94

<sup>104</sup> Bertaux Daniel, *Les récits de...*, op. cit., p. 33

<sup>105</sup> Liotard Philippe, « Une histoire des acteurs sportifs ? Mais quelle histoire » in Delaplace Jean-Michel, *Histoire du sport, histoire des sportifs*, Paris, L'Harmattan, Collection « Histoire et Temps du Sport », 2005, p. 9

<sup>106</sup> Voir Dosse François, *Le pari biographique - Ecrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

<sup>107</sup> Annexe 19 : Bibliographie sélective

d'environ une heure trente chacun intégralement enregistrés et retranscrits en 116 pages<sup>108</sup>. Trois d'entre eux<sup>109</sup> sont publiés intégralement en Annexe 18.

C'est ainsi que nous recueillons les témoignages de deux footballeurs ayant travaillé en France à la période coloniale et de treize à la période postcoloniale (dont la liste alphabétique<sup>110</sup> et les photographies<sup>111</sup> se trouvent en Annexe 8 et 9), par exemple Joseph-Antoine Bell ou encore Roger Milla. L'accent a été d'ailleurs mis davantage sur la question des conditions (« comment ») que sur celle des causes (« pourquoi »). Si le côté français<sup>112</sup> du recueil de nos sources orales est assez classique et nous a amené à nous déplacer -en train et en voiture- en région parisienne et à Montpellier pour mener cinq entretiens (Annexe 10), son côté camerounais<sup>113</sup> (avec dix entretiens obtenus dont six à Douala (Annexe 11)) doit être développé. Effectivement, nous nous sommes rendus au Cameroun de décembre 2010 à janvier 2011. Résidant durant un mois dans le quartier Biyem-Assi de Yaoundé, nous avons cherché à retrouver le plus grand nombre d'anciens footballeurs professionnels camerounais alors « au pays ». Ces sources orales ont nécessairement été recoupées par des archives écrites de différentes natures.

Afin d'identifier les footballeurs professionnels camerounais, de connaître précisément leurs carrières sportives en France (avant même de les rencontrer) et d'approfondir le travail de Marc Barraud<sup>114</sup> où nous avons relevé quelques inexactitudes, nous avons consulté des annuaires *France-Football* de 1997 à 2010, de nombreux sites Internet et forums de supporters de clubs français et camerounais et des divers ouvrages de journalistes sportifs camerounais. Comme en témoigne la liste des fonds consultés<sup>115</sup> en Annexe 12, nous nous sommes aussi appuyés sur les principaux organes de presse francophones relatifs aux footballeurs africains en Europe. C'est ainsi que nous avons analysé principalement au Rez-de-Jardin de la Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.) à Paris les publications émanant de

---

<sup>108</sup> Tous les témoins interrogés ont donné leurs accords à la publication de ces résultats ; les retranscriptions d'entretiens étant détenues bien évidemment uniquement par Stanislas Frenkiel. De plus, tous les entretiens cités ont été menés en France et au Cameroun par l'auteur de ces lignes entre 2010 et 2011.

<sup>109</sup> Annexe 18 : Retranscription intégrale de trois entretiens - Zacharie Noah, Théophile Abega et Georges Mouyeme

<sup>110</sup> Annexe 8 : Liste détaillée des entretiens

<sup>111</sup> Annexe 9 : Photographies des quinze footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais interviewés en France et au Cameroun (2010-2011)

<sup>112</sup> Annexe 10 : Terrain de recherche - Lieu des entretiens (France)

<sup>113</sup> Annexe 11 : Terrain de recherche - Lieu des entretiens (Cameroun)

<sup>114</sup> Barraud Marc, *Dictionnaire des footballeurs...*, op. cit.

<sup>115</sup> Annexe 12 : Liste des fonds consultés

*Afrique Football* (1988-1995 ; 1997-2002), *Foot Africa* (2003) et *France-Football* (1997-2010). Ensuite, en décembre 2010, au sein du centre documentaire de la F.I.F.A. à Zurich, nous avons retrouvé le Fonds Faouzi Mahjoub portant sur le Cameroun de 1966 à 2000, à savoir des sources manuscrites et imprimées (documents manuscrits, coupures d'organes de presse africains, photographies,...) réunies dans cinq épais cartons. Sans oublier bien sûr les nombreux règlements émanant de la F.I.F.A., de la Confédération Africaine de Football (C.A.F.) et de la F.F.F.

Cependant, nous devons préciser que recueillir les sources orales et écrites n'a pas été évident et exempt de déception alors que des « *luttres d'influence pour l'Afrique*<sup>116</sup> » existent entre l'U.E.F.A. et la F.I.F.A. Ce sentiment fut agrémenté parfois d'une sensation d'amertume. Outre notre investissement pour mener à bien cette recherche financée par l'U.E.F.A., il faut bien garder en mémoire, sans rancune, quelques « galères ». Parmi elles, retenons la manière dont, au siège de la F.I.F.A., l'accès à quelques archives plus intéressantes que celles que nous avons consultées nous a été refusé. Contrairement aux dires de la conservatrice, les « *Séries Correspondances avec les associations nationales : correspondance entre la F.I.F.A. et les fédérations africaines* » (dont le Cameroun) existent et sont entreposées à Zurich. Les historiens Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou, dans leur ouvrage de référence sur le football en Afrique, citent et manipulent ses sources à de nombreuses reprises. Elles se trouvent d'ailleurs listées dans les dernières pages de leur livre<sup>117</sup>. Nul doute que les étudier en profondeur aurait été un précieux atout pour mieux appréhender l'évolution des migrations sportives de footballeurs camerounais vers la France.

## 7) Réaliser un travail prosopographique

Grâce à des sources orales et écrites, nous allons tenter de reconstruire les trajectoires de footballeurs professionnels camerounais selon un principe appliqué par Manuel Schotté. Tout cadre biographique doit être appréhendé « *entre totalisation et singularisation (...)* : *[c]haque description est conçue et présentée dans la mesure où elle apporte des éléments de caractérisation d'un [sportif] particulier, et parce qu'elle éclaire en même temps, une phase*

<sup>116</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 325

<sup>117</sup> Ibid., p. 350

*de trajectoire et une dimension partagée par tous ceux qui sont confrontés à la même situation que lui*<sup>118</sup> ». Mais avant cela, comment traiter les sources et présenter la méthode prosopographique qui nous guide ?

Nous effectuons une analyse thématique de contenu pour « *ordonner rationnellement (...) [cette] matière qui est livrée toute brute*<sup>119</sup> ». Tâche complexe dans la mesure où nous concevons le texte non seulement comme un outil d'enregistrement mais aussi comme un outil de lecture d'une « réalité ». À partir d'une analyse qualitative, nous menons précisément dans une démarche inductive une analyse catégorielle dont l'objet est la manipulation de messages (contenu et expression de ce contenu) pour mettre à jour des indicateurs permettant d'inférer sur une réalité autre que celle du message. Après une première lecture, il nous faut donc catégoriser, « *reconstituer les thèmes*<sup>120</sup> » de nos entretiens recueillis. À la recherche du « signifié », souhaitant rendre intelligible le mode d'appréhension des interviewés de l'univers social qu'ils décrivent, nous cherchons ainsi à déterminer les récurrences, les permanences mais aussi les ruptures dans leurs discours. Arriver au sens en croisant nos analyses est l'un de nos objectifs, tout comme celui de réaliser une inédite prosopographie des footballeurs professionnels camerounais en France.

Comme le rappelle Carine Erard au sujet d'une méthode dont le recours se généralise chez les historiens depuis les années 1980, cette méthode se focalise traditionnellement sur les élites. « *Au sens étymologique du terme, il s'agit d'une description des caractéristiques externes d'un corps : autrement dit, il s'agit de pratiquer une biographie collective d'une collection d'individus à partir des caractéristiques observables (éducation, carrière,...). La méthode prosopographique rassemble donc des données biographiques sur des groupes d'individus, non pas rassemblés par le hasard, mais ayant une caractéristique commune : une fonction, une activité, un statut social ou autre chose*<sup>121</sup> ». Dans le cadre de cette enquête, tous les individus rencontrés partagent le fait d'être des footballeurs camerounais et de travailler dans un club professionnel français de première ou de seconde division. Après avoir franchi la première étape de cette méthode en reconstruisant la liste générale des personnages qui

---

<sup>118</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., pp. 41-43.

<sup>119</sup> Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien - Préface de Jacques Le Goff*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 129

<sup>120</sup> Mucchielli Roger, *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Paris, Editions ESF - Entreprise, 1988, p. 94

<sup>121</sup> Erard Carine, *La production sociale...*, op. cit., pp. 79-80.

présentent cette caractéristique -nous avons déjà expliqué comment<sup>122</sup>, il faut organiser, classer et agencer cette liste que nous avons nommée « Corpus théorique<sup>123</sup> » et qui se trouve en Annexe 13.

En raison de leur manque d'intérêt, nous prenons le parti de ne pas opter pour des choix méthodologiques qui ont été faits jusque-là par divers « spécialistes » des migrations sportives ou du football camerounais. En effet, d'un côté, certains, dans leurs ouvrages, listent les footballeurs professionnels camerounais par ordre alphabétique en fonction d'un critère sportif en n'étendant pas leurs recherches après l'année 2003. C'est le cas par exemple de Marc Barreaud<sup>124</sup>. De l'autre, d'autres chercheurs comme Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor proposent au contraire une typologie complexe dont nous pourrions imaginer une variante. Selon eux, « *la migration des footballeurs africains peut être divisée en quatre principales aires. Premièrement, ceux qui étaient des stars en Afrique et qui ont souvent accepté des conditions instables en Europe, jouant au niveau semi-professionnel et espérant gravir les échelons lors de leurs carrières européennes. Deuxièmement, pour un groupe important de footballeurs établis en Afrique et qui vinrent en Europe, le football seul ne peut expliquer leur migration. Ces individus évoluent simultanément à l'université ou ont un autre emploi ; certains sont restés actifs et ont réussi dans le football européen mais d'autres ont cessé entièrement de jouer et ont occupé d'autres professions. Troisièmement, des migrants cherchant à travailler en Europe et qui ont découvert le football professionnel dans leur pays d'accueil. Enfin, les aspirants professionnels qui sont recrutés dès les premières années de l'adolescence et qui connaissent le début de leurs carrières dans les équipes de jeunes des clubs européens*<sup>125</sup> ».

Ils ajoutent même qu'un cinquième groupe de footballeurs africains peut être repéré : « *les immigrants de seconde génération qui n'ont pas de liens directs avec le lieu de naissance de leurs parents en Afrique mais qui néanmoins représentent les pays africains lors des*

---

<sup>122</sup> Nous avons déjà précisé avoir opéré en considérant (et en les rectifiant) des données proposées par Marc Barreaud, et celles des annuaires *France-Football* et de nombreux sites Internet et forums de supporters de clubs français et camerounais. Sans oublier celles de nombreux ouvrages de journalistes sportifs camerounais. Introduction – 6) Conquérir les sources orales et écrites

<sup>123</sup> Annexe 13 : Corpus théorique - Les 134 footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais dans le Championnat de France (D 1 et D 2) de 1954 à 2010

<sup>124</sup> Barreaud Marc, *Dictionnaire des footballeurs...*, op. cit. ; Barreaud Marc, « Les footballeurs étrangers... », op. cit.

<sup>125</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p. 169

*compétitions internationales*<sup>126</sup> ». Les deux historiens se focalisent *a posteriori* sur le statut des footballeurs dans le pays de départ et d'accueil, sur la priorité accordée au football, la précocité et l'âge des émigrants sportifs alors même qu'une seule catégorie suffirait. Les quatre premiers types de footballeurs africains présentés par Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor ne cherchent-ils pas presque tous -selon des modalités et des temporalités différentes- à gagner leur vie grâce au football en quittant leur pays natal ?

Afin d'étudier sur le long terme et de manière plus lisible les transformations des carrières et trajectoires de tous les footballeurs professionnels camerounais ayant travaillé en France à la période coloniale et postcoloniale, nous décidons de créer une typologie originale. Pour ce faire, nous scindons notre corpus théorique<sup>127</sup> en trois groupes de footballeurs distincts les uns des autres en fonction de la place (parfois exclusive) qu'occupe le Championnat de France professionnel dans les carrières sportives de ces joueurs. **Il s'avère d'ores et déjà ici indispensable de retenir l'existence de ces trois catégories de footballeurs professionnels camerounais que nous avons relevées puisqu'elles vont structurer toute notre réflexion du début à la fin de cette enquête.**

Nous avons déjà affirmé que cinquante ans après les Indépendances, le Championnat de France reste la destination privilégiée des footballeurs professionnels africains dont néanmoins les trajectoires se reconfigurent à travers toute l'Europe, selon un processus de diversification des filières migratoires<sup>128</sup>. Nous prenons donc le parti de distinguer trois profils migratoires de joueurs camerounais qui travaillent en France, qu'ils aient la qualité d'International ou non.

---

<sup>126</sup> Ibid.

<sup>127</sup> Annexe 3 : Corpus théorique - Les 134 footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais dans le Championnat de France (D 1 et D 2) de 1954 à 2010

<sup>128</sup> Introduction – 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe

- Premièrement, **ceux pour qui la France est la seule et unique destination sportive professionnelle**. Ils y mènent toutes leurs carrières sans jamais avoir évolué dans un autre championnat étranger. La France reste pour eux un espace « plateforme ». Le défenseur Zacharie Noah, né le 2 février 1937 à Yaoundé, et qui travaille au C.S. Sedan-Ardenne de 1957 à 1962, avant de mettre un terme à sa carrière, est classé par exemple dans cette catégorie. De 1954 à 2010, ils sont 65 en France.
- Deuxièmement, **ceux qui travaillent en France puis sont transférés dans un ou plusieurs championnats étrangers** (autres que camerounais). La France est pour eux de manière plus ou moins directe un espace « tremplin<sup>129</sup> » qui leur permet d'accéder à de nouvelles destinations sportives. Le milieu de terrain Théophile Abéga rentre dans cette catégorie : né le 9 juillet 1954 à Nkomo, en provenance du Canon de Yaoundé, il évolue dès 1984 en France (à Toulouse) puis rejoint le championnat suisse en 1985. De 1959 à 2010, ils sont 39 en France.
- Troisièmement, **ceux qui transitent par un ou plusieurs championnats étrangers (autres que camerounais) avant de rejoindre l'élite footballistique française**. La France est pour eux un espace d'« aboutissement » (qui peut devenir un espace « tremplin ») puisque les trajectoires de joueurs les plus en vue y convergent. Le gardien de but Joseph-Antoine Bell, né le 8 octobre 1954 à Mouandé, est répertorié dans cette catégorie. Licencié à l'Union de Douala, il joue à l'Olympique de Marseille en 1985 après avoir travaillé dès 1980 à Africa Sports en Côte d'Ivoire et à Arab Contractors en Egypte. A la suite de ces deux étapes africaines, il mène une longue carrière en France jusqu'en 1994 à Marseille, Toulon, Bordeaux et Saint-Etienne. De 1985 à 2010, ils sont 30 en France.

<sup>129</sup> Roger Besson, Raffaele Poli et Loïc Ravenel précisent que « [d]ans une perspective de mobilité professionnelle, les clubs peuvent jouer le rôle de « tremplin » lorsqu'ils permettent d'accéder à des équipes de meilleur niveau, de « stagnation » lorsque le nouveau club n'est pas plus fort que l'ancien, ou de « rétrogradation » lorsque l'équipe où le joueur est transféré est plus faible ». Besson Roger, Poli Raffaele et Ravenel Loïc, « Comprendre les mécanismes... », op. cit., p. 72. Dans le cadre de cette enquête, nous n'opérons pas cette distinction entre trajectoire ascendante, stable et descendante. Nous considérons que quelle que soit la destination sportive succédant à la France, le Championnat de France professionnel occupe une fonction tremplin.

C'est ainsi que, pour réaliser la biographie collective de tous ces migrants sportifs camerounais, ayant principalement quitté les clubs phares des capitales Douala (Léopards, Oryx et Union) et Yaoundé (Canon, Diamant et Tonnerre), nous nous sommes entretenus avec quinze joueurs rentrant dans les trois catégories présentées précédemment. Cinq d'entre eux ont uniquement travaillé en France, sept ont évolué dans le championnat français puis à l'étranger et trois ont joué dans un ou plusieurs championnats étrangers intermédiaires avant de rejoindre la France. Hors du Cameroun, que ce soit en Europe, en Indonésie ou même en Afrique (Côte d'Ivoire, Gabon, Egypte...), tous ont eu la possibilité d'améliorer plus ou moins significativement leurs conditions de vie et de la gagner grâce au football. Au vu du déséquilibre de la composition de notre corpus de footballeurs interviewés et de la taille relativement faible de l'échantillon reconstitué, la fiabilité de notre dispositif de recueil des données peut être critiquée. Pourtant, des éléments « pratiques » basés sur l'accessibilité ou la disponibilité des migrants sportifs -dont 44 sont encore en activité et sollicités- ne sont pas négligeables. Cette recherche a aussi été réalisée dans des délais courts (de septembre 2010 à avril 2011) et devra nécessairement être approfondie.

L'utilisation systématique de notre guide d'entretien ne nous a pas permis de dépasser les quatre autres biais probables de notre méthode prosopographique et qui impliquent de prendre de multiples précautions<sup>130</sup>. Pour « *utiliser la parole des gens comme source*<sup>131</sup> », nous allons donc dépasser ce constat dressé par l'historienne Hélène Wallenborn : « *[l]es deux grands griefs que l'on a fait et que l'on fait encore à la source orale sont le handicap de l'a posteriori causé par la mémoire et la relation d'entretien*<sup>132</sup> ».

Comme le rappelle le sociologue Pierre Bourdieu, dans l'analyse des récits de vie, le chercheur doit avoir conscience de l'existence des mythes fondateurs et de l'illusion biographique qui touche l'interviewé. Il la décrit comme « *[c]ette inclinaison à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains évènements significatifs et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence. (...) C'est dire qu'on ne peut comprendre une trajectoire (c'est-à-dire le*

---

<sup>130</sup> Beaud Stéphane et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 1997, 327 p. et Blanchet Alain et Gotman Anne, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Nathan, 1992, 125 p.

<sup>131</sup> Wallenborn Hélène, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire*, Gilly, Labor, 2006, pp. 104-106.

<sup>132</sup> « *L'historien ou l'archiviste, par ses questions, son comportement ou la situation d'entretien dans laquelle il met le témoin induit un certain type de réponses et est coproducteur de sa source* ». Ibid., p. 106

*vieillesse sociale qui, bien qu'il l'accompagne inévitablement, est indépendante du vieillissement biologique) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée*<sup>133</sup> ». Si produire une histoire de vie ne doit pas s'apparenter seulement à faire le récit cohérent d'une séquence signifiante et orientée d'évènements, nous ne devons pas négliger non plus les possibles omissions involontaires et volontaires de nos interlocuteurs. Involontaires -surtout avec des footballeurs âgés- car le récit de vie fait appel à la mémoire qui est par définition partielle et partielle. Et volontaires car dans des circonstances, certains peuvent inventer leurs propres trajectoires et dissimuler leurs opinions derrière des « masques », qu'ils soient idéologiques ou non.

Enfin, outre la gestion indispensable de notre propre propension à l'empathie et à l'admiration de ces champions, un quatrième point mérite toute notre attention : il renvoie au risque d'être manipulé et instrumentalisé. Il est à cet égard remarquable que ces sportifs interrogés s'expriment pour leurs propres postérités sur les amitiés, rancunes et haines bien vivantes qui les lient et les opposent. De plus, il est évident que certains cherchent encore à « jouer leurs cartes » dans le milieu du football, qu'ils soient professionnels en France ou amateurs au Cameroun ; leurs témoignages ont encore des enjeux majeurs (mémoriels, mais aussi sociaux et institutionnels dans ces deux pays). Être sensibilisé à notre propre « effet de statut » et aux avantages dont ils pourraient fantasmatiquement bénéficier en se montrant sous leur « meilleur jour » lors de cette recherche postdoctorale (et éventuellement dans les publications qui pourraient en découler) nous a permis de construire une distance critique avec leurs propos. Cette distance critique s'est également forgée grâce à nos lectures préalables (afin de mieux connaître les différents contextes), à la manipulation de diverses archives et à notre volonté d'objectiver et de recouper leurs dires.

## **8) Justifier la conjoncture (1954-2010)**

Afin de démontrer de manière nuancée comment se reconfigurent les carrières sportives et trajectoires migratoires des footballeurs professionnels camerounais en France, nous devons lier la période coloniale à la période postcoloniale et également interroger les

---

<sup>133</sup> Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 62-63, Paris, 1986, pp. 69-72.

prolongements de la configuration coloniale dans l'ère postcoloniale. Autrement dit, l'année 1960, celle de l'indépendance du Cameroun ne doit certainement pas marquer la fin de notre conjoncture. Quelles sont les bornes amont et aval de notre recherche ? Comment les choisir et pourquoi ?

Ayant conscience de la nécessité de délimiter strictement une période étudiée avec deux bornes de même ordre (politiques, réglementaires, sportives, ...), nous décidons de mener notre recherche de la saison 1954-1955 à la saison 2009-2010, et plus précisément de l'année de la titularisation en France du premier footballeur professionnel migrant sportif camerounais, Eugène N'Jo Léa, à nos jours. Cela correspond à l'apogée des footballeurs professionnels camerounais en France. Il y a alors chaque saison depuis une décennie autour d'une vingtaine de joueurs en activité. Arrêter notre recherche en 2010, année où a lieu la première Coupe du Monde en Afrique du Sud<sup>134</sup> et à laquelle participe sans succès les Lions Indomptables, semble indispensable. Cette période étirée permet de réaliser une rigoureuse analyse statistique<sup>135</sup> (située en Annexe 14) de notre corpus théorique. Cette longue conjoncture nous permet également d'appréhender les transformations évidentes de l'élite footballistique professionnelle camerounaise et de distinguer les professionnalisations successives de joueurs aux différents profils migratoires.

Au cœur de cette analyse intergénérationnelle des footballeurs professionnels camerounais, et grâce à la typologie des profils migratoires présentée et encadrée dans la sous-partie précédente<sup>136</sup>, il est intéressant de faire un constat. Celui-ci est illustré par les deux tableaux et graphiques en Annexe 15<sup>137</sup> et 16<sup>138</sup> qui traduisent quantitativement les données issues de notre corpus théorique. Ainsi, les footballeurs professionnels camerounais, en fonction de leurs profils migratoires, sont largement recrutés dans le Championnat de France selon des temporalités successives et différentes. Autrement dit, si tous les footballeurs professionnels camerounais des années 1950 ne travaillent qu'en France, la grande partie de ceux des années 1980 est engagée en France puis dans un championnat étranger et celle des années 2000 transite par un championnat intermédiaire avant de rejoindre le Championnat de France

<sup>134</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., pp. 236-241.

<sup>135</sup> Annexe 14 : Données statistiques sur les 134 footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais du Championnat de France (D 1 et D 2) de 1954 à 2010

<sup>136</sup> Introduction – 7) Réaliser un travail prosopographique

<sup>137</sup> Annexe 15 : Typologie des footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais ayant travaillé dans le Championnat de France (D 1 et D 2) par saison (1954-2010)

<sup>138</sup> Annexe 16 : Typologie des footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais ayant travaillé dans le Championnat de France (D 1 et D 2) et qui démarrent leurs carrières en France entre 1954 à 2009

professionnel. Par hypothèse, cette reconfiguration de l'élite footballistique camerounaise en France est un analyseur de l'évolution du marché à une ère coloniale, postcoloniale puis transnationale. Cette reconfiguration peut également incarner les transformations des autres migrations de footballeurs africains vers la France, mais aussi de Congolais vers la Belgique et de Mozambicains vers le Portugal.

Mais alors comment écrire la socio-histoire de cette élite footballistique camerounaise en France dont les générations se renouvellent ? Et quelle place accorder à l'Arrêt Bosman qui rentre en vigueur au début de la saison 1997-1998 ? Celui-ci est présenté ainsi par Raffaele Poli : « *cet Arrêt, du nom du footballeur belge ayant été à son origine, amène à l'élimination de tout quota limitant le nombre de joueurs possédant un passeport communautaire au sein de clubs de pays faisant partie de l'Union Européenne. A la suite de cette décision, le principe de libre circulation des travailleurs au sens des articles 48 et 49 du Traité de Rome (1957) instituant la Communauté Economique et Européenne (C.E.E.) est appliqué également aux sportifs professionnels. [Malgré tout,] des restrictions continuent d'être fixées pour les footballeurs non-communautaires*<sup>139</sup> ».

Contrairement aux historiens Mahfoud Amara et Ian Henry qui scindent leur enquête sur la diffusion du football en Algérie<sup>140</sup> en sous-conjonctures d'ordre politique, nous nous appuyerons sur un plan chrono-thématique. Les quatre grandes parties renvoient aux présences sportives successives (en fonction de leur importance quantitative) dans le Championnat de France professionnel des trois catégories de footballeurs camerounais identifiés. Nous basant systématiquement sur des données chiffrées et sur les sommets des courbes du graphique de l'Annexe 15<sup>141</sup>, nous identifions quatre sous-conjonctures.

Ainsi, dans la première partie de cette enquête, nous nous intéresserons au temps des migrants sportifs camerounais dans le Championnat de France professionnel de 1954 à 1964. Tous ne travaillent alors qu'en France et il semble qu'ils soient majoritairement devenus

<sup>139</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 4

<sup>140</sup> Selon eux, « *notre étude divise le développement du football en Algérie en cinq périodes de l'ère coloniale jusqu'à nos jours. Ces cinq périodes sont la fondation du mouvement sportif national algérien (1920-1954), le football dans la révolution algérienne (1954-1962), le sport, le socialisme et la construction de la nation (1962-1980), la crise économique et le football (1980-1992) et le football, la démocratie et la crise politique (1992-2003)* ». Amara Mahfoud et Henry Ian, « Between globalization and local « modernity » : the diffusion and modernization of football in Algeria » in *Soccer and Society*, Vol 5, n° 1, London, 2004, pp. 1-2.

<sup>141</sup> Annexe 15 : Typologie des footballeurs professionnels « migrants sportifs » camerounais ayant travaillé dans le Championnat de France (D 1 et D 2) par saison (1954-2010)

professionnels « par accident ». Puis, dans un second temps, nous nous focaliserons sur la nouvelle génération des joueurs professionnels camerounais dans les clubs français de première et de seconde division de 1964 à 1985. Ces deux décennies sont marquées par de nouveaux transferts en Europe et dans le monde de footballeurs camerounais en provenance du Championnat de France. Dans un troisième temps, alors que la dynamique précédente se confirme, nous nous pencherons sur la nouvelle présence en France de footballeurs camerounais ayant auparavant transité par un championnat intermédiaire de 1985 à 1997. Enfin, écrire une quatrième partie s'impose. Nous analyserons l'augmentation exceptionnelle de la circulation migratoire<sup>142</sup> des footballeurs professionnels camerounais en direction mais aussi à partir de la France de 1997 à 2010. Une réflexion sera menée pour déterminer la part de responsabilité de l'Arrêt Bosman dans cet accroissement parmi d'autres facteurs explicatifs.

Afin d'historiciser les circulations des footballeurs professionnels camerounais en France de 1954 à 2010, un découpage chrono-thématique s'impose. Chacune des quatre parties et donc des quatre sous-conjonctures (1954-1964, 1964-1985, 1985-1997 et 1997-2010) repose sur la même architecture. D'abord, une approche quantitative mesure la présence et les flux migratoires de ces joueurs ainsi que l'impact éventuel des réglementations nationales et internationales sur ceux-ci. Puis, viennent deux analyses qualitatives qui s'appuient principalement sur les sources orales recueillies. Elles étudient pour chaque période les conditions d'émigration (profil sociologique, filières empruntées, rôle de l'équipe nationale camerounaise et des intermédiaires,...) puis d'immigration (accueil, statut, conditions de vie, salaire, discriminations,...) des footballeurs rencontrés. Pour chaque époque, des tendances lourdes se dégagent.

---

<sup>142</sup> « Une séquence de courts séjours dans plusieurs villes effectuer dans l'optique de tirer profit de différentiels géo-économiques existants entre les ligues (championnats) de divers pays au sein duquel la capacité à être mobile constitue un capital à faire-valoir ». Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 60

## **PREMIÈRE PARTIE**

# **LES PREMIERS FOOTBALLEURS CAMEROUNAIS EN FRANCE - DES « PROFESSIONNELS PAR ACCIDENT » (1954-1964)**

Au sein de cette première partie, nous nous focalisons sur la période allant de 1954 à 1964, à partir de la première titularisation d'Eugène N'Jo Léa avec l'équipe de Saint-Etienne jusqu'au premier transfert d'un footballeur camerounais du Championnat de France dans un club étranger. Il s'agit de l'attaquant Antoine Essombe « Douglas » qui quitte définitivement son club de Boulogne pour celui de Charleroi en Belgique au début de la saison 1964-1965. Entre 1954 et 1964, 22 footballeurs camerounais sont recrutés dans le Championnat de France. A l'exception d'Antoine Essombe « Douglas », ils ne jouent qu'en France : ce sont Gabriel Abossolo, James Afrika, Essaka Bozard, Louis Dikabo, Samuel Douala, Gaspard Ebele, Henri Ebouaney, Samuel Edimo N'Ganga, Michel Etame, Samuel Etonde, Ekoué « Jacobert », Ambroise Mendengue, Ebenezer Moudio, Martin Moudio, Guillaume Moundi, Zacharie Noah, Frédéric N'Doumbe Mondo, Benjamin N'Jem, Eugène N'Jo Léa, Victor Pokossy et Joseph Yegba Maya. En moyenne, ils commencent leurs carrières professionnelle à 22,5 ans, la finissent à 27,7 ans et travaillent dans 1,7 club de haut-niveau. Et si leurs carrières durent en moyenne 4,6 ans, 62 % d'entre eux évoluent en tant qu'attaquant, 28,5 % au milieu de terrain et 9,5 % en défense.

Avant d'analyser -tel qu'ils en parlent- la condition de l'« immigré sportif » africain dans les années 1950, nous cherchons à découvrir qui sont ces footballeurs venant jouer et travailler en France. Et pour quelles raisons ? Interrogeons-nous donc sur le milieu social dont sont issus ces corps d'excellence. Où grandissent ces « héros immigrés<sup>143</sup> », parfois oubliés ? Dans quelles conditions rejoignent-ils la France ? Mais avant tout, revenons sur l'influence des réglementations de la F.F.F. dans l'augmentation puis la régression de l'émigration footballistique camerounaise en France de 1954 à 1964. L'indépendance du Cameroun en 1960 constitue-t-elle une rupture et engendre-t-elle l'abolition de certaines pratiques ?

---

<sup>143</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, « The immigrant as Hero : Kopa, Mekhloufi and French Football » in Holt Richard, Lanfranchi Pierre et Mangan J. A., *European Heroes, Myth, Identity, Sport*, Londres, Franck Cass, 1996, pp. 114-127.

## **I.I. Le Championnat de France, une destination sportive exclusive (1954-1964)**

### **I.I.A. Des footballeurs professionnels camerounais plus nombreux (1954-1960)**

Au-delà de l'étude du projet migratoire<sup>144</sup> des footballeurs africains aux périodes coloniales et postcoloniales favorisant l'émergence d'une offre de travail, focalisons-nous sur la demande de joueurs camerounais en France. Cela va nous permettre de nous plonger dans le marché colonial franco-camerounais avant l'Indépendance. Jusqu'en 1960, les législations sportives et extra-sportives en vigueur en métropole facilitent le recrutement de dix-neuf joueurs : un lors de la saison 1954-1955, un en 1955-1956, trois en 1957-1958, quatre en 1959-1960 mais surtout onze en 1958-1959. Cela n'est évidemment pas lié au fait que la jeune Confédération Africaine de Football (C.A.F.), créée en 1957, n'autorise pas la présence de professionnels lors des C.A.N. jusqu'en 1968. La focale doit donc désormais être mise sur le fonctionnement du football professionnel français dans les années 1950.

#### **I.I.A.1. Les champ socio-footballistique français des années 1950**

Après la Seconde Guerre mondiale, en métropole, le football amateur s'est largement développé en France grâce à un riche tissu associatif<sup>145</sup> (477 000 licenciés dans 8 773 clubs en 1955<sup>146</sup>). Le football professionnel, quant à lui, repose sur deux divisions de dix-huit à vingt<sup>147</sup> clubs chacune. Jusqu'à l'année 1969, l'engagement qui lie le footballeur à son employeur est tout à fait singulier : « *tout joueur professionnel ou semi-professionnel est lié*

<sup>144</sup> Pour le cas algérien, voir Frenkiel Stanislas et Bancel Nicolas, « The migration of professional Algerian footballers to the French Championship (1956-1982) : the « desire for France » and the prevailing national contexts » in *International Journal of History of Sport – Europe, Special « Sport, Europe and Migration »*, volume n° 25, issue 8, juillet 2008, pp. 1031-1050. Et Frenkiel Stanislas, « L'élaboration du projet migratoire des footballeurs algériens – Entre conditionnements sociaux et culturels et contextes politiques et fédéraux (1944-1962) » in *Migrance* n° 29, Paris, mai 2008, pp. 34-44.

<sup>145</sup> Pour une approche précise de la structure et de la genèse des implantations sportives départementales, lire Augustin Jean-Pierre, Bourdeau Philippe et Ravenel Loïc, *Géographie des sports en France*, Paris, Vuibert, 2008, 178 p. Sur le Pas-de-Calais, se référer à Chovaux Olivier, *La vitalité du football-association en pays minier dans l'entre deux guerres : caractères originaux d'une sociabilité urbaine, 1919-1939*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, 2004, 469 p.

<sup>146</sup> Contre seulement 188 000 licenciés pour 5 668 clubs en 1939. Notons enfin que le « stock » de licenciés de la F.F.F. connaît une faible expansion dans les années 1950 : celle-ci ne recrute que 37 000 nouveaux licenciés en plus depuis 1950, soit moins de 8 000 par an.

<sup>147</sup> Le chiffre oscille continuellement par exemple pour la première division : dix-huit clubs à partir de la saison 1954-1955, 1963-1964, 1968-1969, 1997-1998 et vingt clubs à partir de la saison 1958-1959, 1965-1966 et 1970-1971.

*par contrat jusqu'à l'âge de 35 ans au club sous les couleurs duquel il entend pratiquer le football. (...) Le transfert reste toujours possible sans consultation de l'intéressé<sup>148</sup> »* souligne Alfred Wahl. Si pour lui et Pierre Lanfranchi, il est exagéré d'estimer que « *l'écart des salaires entre les revenus de l'ensemble des Français et ceux des footballeurs pro (...) [est] de un à quatre en 1955<sup>149</sup> »*, il est certain que les rapports avec les dirigeants parfois « *désinvoltés<sup>150</sup> »* sont complexes. Ces relations oscillent entre méfiance, respect et sensation plus ou moins feinte d'appartenir à la même famille ; les dirigeants revendiquent majoritairement l'image de « bons pères de famille » dans la gestion de leurs clubs. Deux éléments sont particulièrement marquants.

D'une part, loin d'être un phénomène récent, les naturalisations de footballeurs étrangers sont déjà réalisées avant (27<sup>151</sup> de 1932 à 1945) comme après la Libération (15 de 1945 à 1964). D'autre part, « *les différents bassins miniers sont devenus de grands réservoirs pour le football français, ce qui le rapproche du football britannique et allemand. Au Nord et à la Lorraine, il faut ajouter les bassins du Centre : Roche-la-Molière, Alès, Grand-Combe. Un nombre important de ces joueurs était d'origine polonaise (Raymond Kopaszewski, Léon Glovacki, Simon Zimny) ou italienne (Roger Piantoni)<sup>152</sup> »*.

Dans ce contexte, la construction de la demande de la part d'un Championnat de France devenu protectionniste se précise. En effet, alors que depuis 1932, le nombre de footballeurs professionnels étrangers par équipe est plafonné à trois (sauf à deux reprises (1938-1939 et 1948-1950) où il est exceptionnellement limité à deux), une nouvelle règle va transformer le paysage footballistique métropolitain en 1955.

---

<sup>148</sup> Wahl Alfred, *Les archives du football - Sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, 1989, pp. 275-276.

<sup>149</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit., p. 144

<sup>150</sup> Ibid., p. 149

<sup>151</sup> Parmi eux, le célèbre Uruguayen Hector Cazenave, le Suisse Julien Courtois, le Luxembourgeois Julien Da Rui, les Autrichiens Rudolf Hiden et Gustav Jordan, les Polonais Cesar Povolny et Ignacy Kowalczyk portent le maillot tricolore.

<sup>152</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 121

### I.I.A.2. L'importance de la Loi Paul Nicolas : l'Afrique comme ressource (1955)

Alors que le professionnalisme, âgé de vingt-trois ans, est menacé -« *le football amateur pratiquant allégrement l'amateurisme marron constitue une concurrence sérieuse pour le football pro*<sup>153</sup> », un nouveau débat lié à l'afflux des joueurs étrangers traverse le football français. Pour Pierre Lanfranchi et Alfred Wahl, ce débat tourne « *autour de l'impossibilité pour de jeunes talents de s'affirmer aux postes d'avant occupés par les étrangers [qui, nous l'avons dit, ont le droit de jouer à hauteur de trois par équipe]. Il débouche encore sur la question de l'absence de flux d'émigration des footballeurs français : dix entre 1945 et 1960 contre plus de 300 arrivées*<sup>154</sup> ».

Les importations vont alors être arrêtées sèchement jusqu'en 1966<sup>155</sup>. « *Paul Nicolas*<sup>156</sup>, nouveau Président [du Groupement des clubs autorisés] à partir de 1954 veut stopper le recrutement des étrangers pour éviter une évasion excessive des disponibilités financières du football français et favoriser une meilleure éclosion de jeunes joueurs. La nouvelle règle du 27 avril 1955 [approuvée par les présidents de clubs professionnels] interdit toute entrée de nouveaux joueurs étrangers. Par contre, les présents peuvent jouer à raison de deux par équipe<sup>157</sup> ». Si cette mesure est loin d'enthousiasmer la presse française (*L'Equipe*) qui récapitule les arguments de Paul Nicolas et la considère « *excessive et brutale*<sup>158</sup> », une seule solution s'offre désormais aux clubs professionnels coupés de l'étranger : puiser dans le vivier africain. Les Camerounais comme les Algériens ou les Ivoiriens, sont favorisés par cette interdiction : effectivement, ils sont considérés comme des citoyens français (de seconde zone) puisque tous sont nés dans l'Empire colonial français. Ils vont donc bénéficier de façon significative des effets de la Loi Paul Nicolas. Avec cette nouvelle disposition juridique, leurs recrutements futurs sont facilités. Lors de la saison 1958-1959, seize joueurs camerounais évoluent dans l'élite métropolitaine, soit quatorze de plus qu'en 1955-1956.

---

<sup>153</sup> Ibid., p. 151

<sup>154</sup> Ibid., p. 131

<sup>155</sup> Même si lors des saisons 1961-1962 et 1962-1963, l'engagement d'un joueur étranger par club professionnel est autorisé par la F.F.F.

<sup>156</sup> Paul Nicolas (1899-1959) est un ancien footballeur International français passé par le Red Star (1919-1929) et Amiens A.C. (1929-1931) avant que le championnat ne devienne professionnel. Il deviendra sélectionneur de l'Équipe de France lors de la Coupe du Monde en Suède en 1958.

<sup>157</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 137

<sup>158</sup> Rethacker Jean-Philippe, « Après avoir interdit les nouveaux étrangers sur la proposition insistante de M. Paul Nicolas », *L'Equipe*, 28 avril 1955, p. 7

Pour analyser la construction sociale de cette émigration bien spécifique, il est donc indispensable de considérer le statut juridique de ces joueurs ainsi que la politique sportive de la F.F.F. Nous constatons que l'espace « franco-camerounais » du football se renforce avec cette fameuse règle d'avril 1955. Et si tous ne sont pas devenus « professionnels par accident » -pour reprendre la célèbre expression de l'attaquant Eugène N'Jo Léa, l'indépendance du Cameroun marque une rupture.

### **I.I.B. La régression de l'émigration footballistique camerounaise en France (1960-1964)**

Quelques semaines avant les débuts des saisons 1960-1961 et 1963-1964, les footballeurs camerounais ne sont que huit et sept à travailler dans des clubs professionnels de première et seconde division. Fait marquant, entre 1960 et 1964, seuls deux nouveaux joueurs (l'un en 1962, l'autre en 1963) démarrent leurs carrières professionnelles. Comment donc expliquer cette diminution de leur présence en France ? Au-delà du vieillissement et de la retraite sportive d'une génération de joueurs, les deux contextes nationaux doivent être pris en compte.

#### **I.I.B.1. La délicate naissance du football camerounais**

Dans leur récent ouvrage, Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou présentent les turbulences du jeune football africain mais aussi sa difficulté à s'insérer dans le football mondial, au moment de l'adhésion des fédérations à la F.I.F.A. Ils mettent aussi en évidence le manque d'infrastructures sportives sur le continent africain, les liens fusionnels entre le sport et la politique et le refus du professionnalisme. Autre symbole de la réalité africaine, les auteurs évoquent également le faible effectif de footballeurs licenciés au Cameroun en 1960 : « 2 000 répartis dans 120 clubs<sup>159</sup> ».

Après les Indépendances, « les dirigeants africains désiraient obtenir une représentation véritable au sein des principaux organes de décision, comme le comité exécutif de la F.I.F.A. ou les commissions d'organisation des Coupes du Monde. (...) [L]a route sera

<sup>159</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 99

*longue pour voir une partie de ces espoirs réalisée. La résistance des pays européens et le paternalisme de Stanley Rous, le Président de la F.I.F.A. de 1961 à 1974, ont largement concouru à rendre laborieuse et difficile la reconnaissance de l'Afrique. (...) Politisation du football (...), laisser-aller administratif de certains officiels (...), violences accompagnant les rencontres internationales (...), immixtions symboliques de la politique dans les compétitions footballistiques [sont aussi les maux du football africain]. (...)*

*Le temps des indépendances vint vite tarir le réservoir africain. Les fédérations africaines refusèrent tout d'abord le professionnalisme tout en désirant conserver leurs meilleurs éléments<sup>160</sup> ». Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou*

### **I.I.B.2. L'absence de demande en France**

Côté français, le Championnat de football professionnel connaît toujours une crise grave pour plusieurs raisons : *« la gestion et le climat des clubs, le statut du joueur (lié à son club par contrat jusqu'à l'âge de 35 ans) remis en question par les footballeurs au sein de l'U.N.F.P.<sup>161</sup> en 1961, l'insécurité qu'il subit, la concurrence des grands clubs amateurs, la question de la survie d'une deuxième division, la quasi-disparition du football professionnel à Paris, (...) la désaffection du public et les faibles performances internationale des clubs et de l'Équipe de France<sup>162</sup> »*. Alors que la Loi Paul Nicolas du 27 avril 1955 interdisant toute entrée de nouveaux joueurs étrangers dans les clubs professionnels français est toujours appliquée, le Championnat de France est convaincu du bien-fondé de sa politique protectionniste. Lors de cette période des indépendances africaines, deux éléments pourraient d'ailleurs favoriser les joueurs camerounais.

<sup>160</sup> Ibid., pp. 107-270.

<sup>161</sup> *« Les artisans les plus actifs de ce combat pour la reconnaissance des droits des « joueurs salariés du football » furent d'une part des champions de premier plan, consacrés internationalement comme Just Fontaine, ou Raymond Kopa, d'autre part, des joueurs dotés d'une forte compétence juridique, comme Eugène N'Jo Léa qui, après avoir obtenu un brillant palmarès footballistique à Saint-Étienne, Lyon et Paris, fit par la suite une carrière de juriste international pour le compte de son pays d'origine, le Cameroun. Leur collaboration avec Jacques Bertrand, joueur modeste, ancien résistant et directeur d'un bureau d'étude et d'expertises fiscales, devait consister à la création, le 16 novembre 1961 de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels (U.N.F.P.), dont les objectifs étaient de défendre les intérêts des footballeurs professionnels et de les représenter dans les travaux d'élaboration des futurs statuts pour lesquels ils militaient. De fait, l'U.N.F.P. sera de tous les combats dans les années qui suivirent sa création, à commencer par celui destiné à supprimer le contrat à vie »*. Faure Jean-Michel et Suaud Charles, « Un professionnalisme inachevé. Deux états du champ du football professionnel en France » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 103, Paris, 1994, pp. 7-26.

<sup>162</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. pp. 165-169.

D'un côté, en tant qu'anciens sujets français, ils bénéficient d'un régime dérogatoire<sup>163</sup> rappelé par l'historien Laurent Bocquillon : « 1962 est l'année jusqu'à laquelle les joueurs originaires d'Afrique Noire (surtout les Camerounais et les Ivoiriens) n'étaient pas considérés comme étrangers<sup>164</sup> ». De l'autre, l'ouverture provisoire des « frontières sportives » entre 1961 et 1963 se concrétise. « Peu soucieux de former avec patience des jeunes, les dirigeants se prononcèrent favorablement en février 1961 (...) [à] l'engagement d'un étranger par club. (...) Aucun étranger nouveau ne se distingua. (...) Pour la saison suivante, arrivèrent seulement dix-huit étrangers dont des Africains. Pour le reste, il s'agit de joueurs médiocres venus d'Amérique latine ayant déjà échoué en Espagne ou au Portugal. Et la frontière fut à nouveau fermée à compter de la saison 1963-1964, tout simplement parce que du fait de l'achat d'étrangers, les transferts de joueurs de deuxième division vers la première ont chuté, empêchant ainsi les clubs pauvres de vivre en vendant leurs « bons joueurs » aux clubs riches au même tarif qu'auparavant. Tout l'édifice du professionnalisme se trouvait menacé, puisqu'il était fondé sur ce type de transfert<sup>165</sup> ». Et pourtant, la régression de l'émigration footballistique camerounaise en France est évidente.

À l'indépendance du Cameroun, l'absence de demande de footballeurs étrangers en France sauf entre 1961 et 1963 -demande émanant d'une stricte réglementation fédérale- permet dans une certaine mesure d'expliquer la régression de l'émigration footballistique camerounaise. Cette diminution doit être mise en relation avec la naissance du mouvement footballistique camerounais dès 1960 et de son offre qualifiée rare et assignée à résidence par le nouveau pouvoir politique en place. Sans compter « les réticences voire la méfiance éprouvées par les Européens à l'égard de ce nouveau football<sup>166</sup> » africain. Questionnons l'autonomie éventuelle de cette migration en termes de filières, de rétributions financières, d'accueil et de discriminations que les joueurs auraient pu rencontrer. Il s'agit donc maintenant pour eux de quitter le Cameroun. Mais pour tous, est-ce vraiment pour tenter l'aventure du football professionnel ?

---

<sup>163</sup> Contrairement à « la Grande-Bretagne qui adopta (...) en 1962 des normes de visa très contraignantes pour les anciens « indigènes » du Commonwealth ». Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 264

<sup>164</sup> Bocquillon Laurent, « Yegba Maya Joseph, le premier Lyon marseillais » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France...*, op. cit., p. 91

<sup>165</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 175

<sup>166</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 126

## I.II. Les conditions de l'émigration en France d'une nouvelle élite

L'historien Alfred Wahl rappelle qu'« *en raison de sa qualité, le football nord-africain subit une véritable saignée à partir de 1944 ; les clubs français qui devaient se rééquiper en éléments de valeur, manquant de ressource financière pour les autres marchés, notamment ceux d'Europe centrale, firent une prospection si active en Afrique du Nord, que la F.F.F. dut interdire en 1946 tout transfert pendant deux ans*<sup>167</sup> ». L'Algérie est parcourue très tôt par nombre d'intermédiaires et de recruteurs de clubs métropolitains. Et si dans notre recherche doctorale sur les footballeurs algériens en France<sup>168</sup>, nous avons mis en évidence l'ancrage historique de filières d'acheminement et d'accueil à la fois sportives (lettres de recommandation et d'invitation, recruteurs locaux, tournées d'équipes professionnelles,...) et extra-sportives (familiale, amicale et militaire), la situation est radicalement différente pour les footballeurs issus d'Afrique Noire. Dans les années 1950, les filières sportives n'y sont pas encore structurées. La prospection raisonnée laisse la place à l'imprévu, au hasard et aux opportunités que certains, ayant appris le football dans la rue puis dans des clubs locaux, savent saisir. Dans quelles circonstances ces jeunes camerounais sont-ils amenés à vivre du football en France ? Et de quel milieu social sont-ils majoritairement issus ?

### I.II.A. Des étudiants saisissant une opportunité sportive

Si le fait de devenir footballeur professionnel a pu faciliter l'intégration de France des premiers footballeurs camerounais, il est évident cependant qu'en venant en Europe, leur objectif premier n'était pas de fouler les pelouses métropolitaines. En effet, les premiers d'entre eux sont des étudiants et jusqu'à présent, peu de chercheurs s'y sont intéressés.

Pour l'historien Claude Boli, « *[l]'une des particularités méconnues de la migration des footballeurs africains en France est la part des étudiants footballeurs. Durant les années 1960, un nombre non négligeable des joueurs qui brillent sur les terrains fréquentent aussi lycées ou universités, comme le Camerounais Eugène N'Jo Léa durant les années 1950*<sup>169</sup> ». A travers le portrait du premier joueur camerounais du Championnat de France professionnel,

<sup>167</sup> Wahl Alfred, « Football et jeux de ballon » in *L'Empire du sport*, C.A.O.M., 1992, pp. 46-47.

<sup>168</sup> Frenkiel Stanislas, « Des footballeurs professionnels... », op. cit.

<sup>169</sup> Boli Claude, « N'Jo Léa père et fils, les étudiants footballeurs » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France...*, op. cit., p. 115

né le 15 juillet 1931 à Batuchi et licencié au club de Vent Lalanne à Douala, on comprend vite que lui et ses successeurs sont issus des classes sociales aisées, urbaines et lettrées à l'interface des colonisés et du colonat. Détenteur d'un B.E.P.C., Eugène N'Jo Léa obtient une bourse de l'état camerounais. Loin de connaître la misère au Cameroun, « *[a]rrivé en France pour poursuivre ses études (baccalauréat), Eugène N'Jo Léa se distingue dans les équipes amateurs de Roche-la-Molière puis de Roanne. (...) En 1954, il séduit les dirigeants d'un des meilleurs clubs de la région, l'A.S. Saint-Etienne. Après cinq ans à Saint-Etienne, il signe à l'Olympique Lyonnais, en partie parce que la ville possède une faculté de droit. [Cela lui épargne d'incessants allers et retours entre les deux villes]. L'image de l'étudiant footballeur va se créer : on le voit avec des livres ou en train de travailler à la bibliothèque universitaire. En 1961, il rejoint le Racing Club de Paris. Un départ lié à son admission à l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer, l'établissement qui forme l'intelligentsia africaine*<sup>170</sup> ».

Dans un autre article, Claude Boli ajoute que « *[c]e qui motive le séjour en France, surtout pour les jeunes issues de familles relativement aisées, c'est de faire des études à Paris ou dans les villes universitaires (Bordeaux, Lyon, Toulouse, Poitiers. ...) [Le milieu de terrain bordelais] Gabriel Abossolo, [né le 16 janvier 1939 à Yaoundé et ancien pensionnaire du Tonnerre de Yaoundé], fils de médecin, a les faveurs des journalistes quand il s'agit de parler des intellectuels africains du football français*<sup>171</sup> ». Nous ne disposons que peu d'informations sur ses premiers footballeurs camerounais en France. Pourtant, il semble que tous ne soient pas venus en métropole dans un cadre bourgeois et étudiantin.

Il est tout à fait probable qu'une ou plusieurs filières sportives se soient créées et renforcées lors de l'année 1958. Sinon, comment expliquer le recrutement massif de onze nouveaux joueurs lors de la saison 1958-1959 ? Comment justifier que quatre camerounais (Louis Dikabo, Samuel Douala, Henri Ebouaney et Martin Moudio) travaillent à Nantes lors de la saison 1958-1959 ? Et est-ce un pur hasard si, de 1957 à 1960, cinq nouveaux joueurs (Gaspard Ebele, Samuel Edimo N'Ganga, Samuel Etonde, Benjamin N'Jem et Victor Pokossy) sont recrutés dans le seul club de Montpellier ? Quelques clubs ont vraisemblablement mis en place certaines stratégies et réseaux pour attirer depuis l'Afrique Noire de nouveaux éléments, sans doute « à bas prix ». Les opportunités sportives et les

---

<sup>170</sup> Ibid.

<sup>171</sup> Boli Claude, « Noir désir, des années 1950 à nos jours » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France...*, op. cit., p. 89

footballeurs désintéressés ne sont pas monnaie courante. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que si les premiers footballeurs camerounais sont des étudiants, évoluant dans un milieu relativement fortuné, tous ceux travaillant en France entre 1954 et 1964 n'appartiennent pas à cette élite coloniale camerounaise. Les témoignages emblématiques du défenseur Zacharie Noah, né le 2 février 1937 à Yaoundé, et de l'attaquant Joseph Yegba Maya, né le 8 avril 1944 à Otélé, vont dans ce sens.

### **I.II.B. Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya vers Sedan (1957) et Marseille (1962)**

Approfondissons les portraits de ces deux footballeurs déjà réalisés par deux chercheurs. Pour Claude Boli, « *Zacharie Noah (le père de Yannick) arrive lui aussi en tant qu'étudiant avant d'entamer une carrière de joueur, d'abord dans le club de Saint-Germain puis en professionnel à Sedan*<sup>172</sup> ». Quant à Laurent Bocquillon, il assure que « *[n]é en 1944 à Otélé, territoire bassa entre Douala et Yaoundé, Joseph Yegba Maya marque ses premiers buts au Dragon Club de Yaoundé. Adolescent, il quitte la région sud-ouest de Yaoundé pour venir rejoindre son frère aîné à Marseille en 1960. Son parcours s'inscrit dans celui des migrations économiques. En effet, il n'a qu'une seule idée en tête : devenir mécanicien auto. Désirant réussir et s'intégrer au plus vite, il prend des cours du soir et signe une licence de footballeur dans le club du quartier, le Gallia Chutes-Lavie. Buteur à quatre reprises lors d'un match de Coupe de France contre l'Olympique de Marseille, il est recruté par les dirigeants marseillais et devient le premier Camerounais à porter les couleurs bleu et blanc en 1962*<sup>173</sup> ». Comment se passe concrètement pour ces deux footballeurs camerounais leur arrivée en France qui suscite joie et incertitude ? Et d'ailleurs, sont-ils issus du même milieu social ?

Selon toute vraisemblance, Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya n'ont pas grandi dans les mêmes cercles au Cameroun. Le premier, qui part du Cameroun en 1949, affirme avoir « *un père plutôt aisé. Il était planteur et mes parents avaient un peu d'argent*<sup>174</sup> ». Le second, loin d'être le fils d'un riche propriétaire terrien possédant « *plusieurs hectares dans le plus grand*

---

<sup>172</sup> Ibid.

<sup>173</sup> Bocquillon Laurent, « Yegba Maya Joseph... », op. cit., p. 91

<sup>174</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

*domaine*<sup>175</sup> » de Yaoundé (Etudi), vient d'une famille nombreuse, correctement installée dans les classes moyennes camerounaises. L'ancien attaquant de l'Olympique de Marseille reconnaît que « [s]on père était cheminot aux chemins de fers camerounais. Etre cheminot à cette époque au Cameroun, c'était bien. On était logé dans des cités, des appartements mais des fois, le père ne s'en sortait pas<sup>176</sup> ». L'un est « envoyé par [s]es parents en France à douze ans pour poursuivre [s]es études et rejoindre [s]on frère aîné déjà installé<sup>177</sup> ». L'autre, plus âgé au moment de son départ, fait de son émigration à la fois un moyen de transgresser la pesante hiérarchie familiale mais aussi de conquérir une ascension sociale. Au moment du départ, les stades de football français sont loin de son esprit.

Joseph Yegba Maya s'explique : « le tort de mon père est qu'il était polygame. Il avait quatre femmes ! Tout ça, je n'ai pas aimé. C'était un peu le b... Il y avait 33 frères et sœurs. Du côté de ma mère, on est onze. Et c'est pour ça qu'à seize ans, je suis parti en Europe car je ne voulais plus vivre dans ce milieu. C'était une forme de rébellion par rapport à l'ordre patriarcal. Et je voulais assurer mes beaux jours en préparant mon apprentissage de mécanique auto. Il fallait donc tenter l'aventure en France<sup>178</sup> ». Il prend une initiative individuelle pour rejoindre la métropole. Son voyage, épique et plein de rebondissements, en dit long sur sa détermination mais aussi sur l'absence d'encadrement sportif à cette époque.

« Un jour, en discutant avec les copains, on s'est dit qu'il fallait bouger du Cameroun et rejoindre la France. Je savais que là-bas, je gagnerais mieux ma vie. Et puis il y avait mon frangin qui était à Marseille. Je savais que j'aurais un point d'appui, un toit pour m'accueillir. Je ne parlais pas à l'aveuglette. « Le Nigéria n'est pas loin ! Après, du Nigéria, on peut aller à Abidjan. Et après, d'Abidjan, on peut aller au Sénégal. Et du Sénégal, on peut traverser jusqu'en France » ! L'idée est venue comme ça. On s'est renseigné dans un premier temps au niveau du coût et après, on a pris la route. Avec quatre ou cinq amis dont la majorité ont abandonné ou sont retournés au Cameroun faute d'argent, on est parti de Douala et on arrive au Nigéria. Moi, je n'avais rien dit à mes parents ! Après, on est passé par la Côte d'Ivoire et enfin, le Sénégal. Et on a rejoint la France par bateau en seconde classe après avoir acheté un billet.

<sup>175</sup> Ibid.

<sup>176</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>177</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>178</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

*C'était facile d'embarquer avec de l'argent et puis on avait la double nationalité : française et camerounaise ! Au Sénégal, à l'époque, la traversée était facile. Celui qui avait de l'argent achetait son billet et allait jusqu'à Marseille ou Bordeaux. Comme on ne pouvait pas partir de Douala jusqu'à la France à cause des très nombreux contrôles en route, on a cherché à éviter tous ces contrôles. On avait quand même nos cartes d'identité et puis on savait que contre 500 francs, on pouvait amadouer un policier ou un douanier. Au Sénégal, je travaillais, je faisais des bricoles. J'ai été un peu docker, je vendais du cola.*

*Et en tout, pour atteindre la France, on a mis entre huit mois et un an ! Avant, je n'étais jamais venu en France. On est au début des années 1960, au moment de l'Indépendance<sup>179</sup> ».*

Joseph Yegba Maya

A leur arrivée en France, leurs préoccupations sont loin d'être footballistiques. A douze ans, Zacharie Noah arrive à Paris. La réussite scolaire doit être au bout du chemin. Il raconte ceci : « *je n'étais pas destiné à devenir footballeur professionnel. Je ne suis pas allé en France pour jouer au football. Au début, j'étais au collège Sainte-Barbe à Paris près du Panthéon. Ça a coûté énormément cher à mon père et je voulais me rapprocher de mon frère. Puis, je suis arrivé à Saint-Germain. J'y ai passé une enfance aisée. Je suis entré en sixième jusqu'en Terminale. J'étais pensionnaire mais j'étais accueilli par une famille chez qui j'allais le week-end<sup>180</sup> ».* Joseph Yegba Maya, une fois sorti du port de Marseille, n'a pas le choix. Il doit vite se repérer et retrouver son frère aîné qui habite dans la cité phocéenne depuis quelques années : « *je vais chez mon frère Alphonse qui habite Marseille rue de la Providence. J'arrive au cours Belzunce et je tombe sur un Camerounais. Il m'a amené chez mon frère qui ne savait pas que j'arrivais. Mais mon père l'avait averti que j'étais parti. Je suis donc chez mon frère Alphonse et je démarre mon apprentissage en mécanique auto. C'était des cours du soir. A l'époque, je travaillais à Marseille chez Socodec, cuirs et peaux<sup>181</sup> ».* Comment réussissent-ils à accéder aux clubs professionnels de Sedan et Marseille en 1957 et 1962 ?

D'un côté, une part de chance et d'opportunités sportives qu'ils saisissent. De l'autre, leurs performances sont remarquées dans des clubs de divisions amateurs en France. Les

<sup>179</sup> Ibid.

<sup>180</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>181</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

sociologues Jean-Michel Faure et Charles Suaud rappellent qu'encore en « 1975, le football professionnel est sous l'emprise de l'amateurisme. L'espace du football professionnel français ne s'est pas encore nettement coupé du milieu amateur avec lequel il est officiellement séparé depuis près de trente ans. (...) Les passerelles entre les deux espaces étaient multiples. Même si le recrutement des joueurs commence à se rationaliser dès les années 1950 avec en particulier la création du concours du meilleur jeune footballeur, l'absence d'écoles intégrées fait que les clubs amateurs forment le vivier naturel des joueurs professionnels<sup>182</sup> ».

Ainsi, Zacharie Noah se souvient que « le chef de ma famille d'accueil à Saint-Germain, mon parrain, c'était le Président du Stade Saint-Germain. Donc, à ce moment-là, je jouais dans l'équipe de Saint-Germain en Championnat de France Amateur, CFA. On était en deuxième division d'Honneur et après, on a été en C.F.A. dans le groupe Ouest et j'ai eu des propositions. J'avais des propositions de beaucoup d'équipes. J'ai préféré aller à Sedan. Pourquoi je suis allé à Sedan ? Parce qu'à Sedan, les frères Laurant qui étaient les Présidents m'avaient bien montré que je pouvais continuer mes études en jouant<sup>183</sup>. Ce concept m'a plu. C'était la vieille époque ! Dans ce club, à côté du football, soit on travaillait à l'usine, soit on faisait les études. Roger Lemerre et moi, on a préféré poursuivre nos études. En 1957, lors de ma première saison à Sedan, j'étais en Terminale. Une fois le bac décroché, j'ai arrêté. J'ai joué la première année, pendant que j'étais en terminale. J'ai surtout joué avec l'équipe de C.F.A. puis je suis entré dans l'équipe professionnelle. Là, je ne faisais plus d'études. C'était trop difficile de les concilier avec les lourds programmes d'entraînement<sup>184</sup> ».

Quant à Joseph Yegba Maya, parallèlement à son emploi et à ses cours du soir à Marseille, il s'inscrit dans un petit club local ; une nouvelle vie s'offre à lui : « je jouais au football au Gallia Chutes-Lavie où il y avait déjà pas mal de Camerounais. Je me suis laissé entraîner par eux. Un jour, on tombe en Coupe de Provence contre l'Olympique de Marseille. Après les prolongations, il y avait quatre buts à quatre. C'est moi qui marque les quatre buts. C'est là que les dirigeants de l'Olympique de Marseille m'ont proposé de venir au club en me faisant

<sup>182</sup> Faure Jean-Michel et Suaud Charles, « Un professionnalisme inachevé... », op. cit., pp. 7-8.

<sup>183</sup> Rares sont alors en France des dirigeants comme à Sedan qui disent vouloir concilier la « recherche de la performance sportive et le strict respect des valeurs du sport amateur ». Ibid., p. 9

<sup>184</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

*un petit contrat. L'entraîneur de l'équipe réserve me dit que l'O.M. est intéressé. J'en parle à mon frère qui me dit qu'on ne peut pas refuser. Et j'ai signé<sup>185</sup> ».*

Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya font donc partie des premiers footballeurs professionnels camerounais. Les motifs de leur venue en France sont liés à des raisons extra-sportives, comme la plupart de leurs équipiers camerounais de l'époque. Pourtant, il est jusque-là difficile de leur trouver des points communs au niveau des conditions de leur émigration. En serait-il autrement quant à la manière dont ils perçoivent leur statut d'immigré sportif africain en France à Sedan mais aussi à Marseille, Valenciennes, Strasbourg et Béziers ? Nous voulant fidèle à l'une des réflexions d'Abdelmalek Sayad -émigration et immigration sont indissociables et il y a lieu de reconstituer le système complet des déterminations qui ont agi avant l'émigration et tout au long de l'immigration, nous devons développer leurs itinéraires. Il est donc nécessaire d'aller au-delà de l'étude de leurs variables d'origine au Cameroun et des filières extra-sportives qu'ils ont empruntées. Les trajectoires des footballeurs en métropole et leurs variables d'aboutissement nous intéressent aussi.

Quels moyens (financiers, matériels et humains) mettent les clubs amateurs et professionnels à disposition des footballeurs camerounais à leur arrivée en métropole ? Comment ces derniers sont-ils accueillis ? Quel est leur quotidien de footballeur camerounais immigré en métropole ? Leurs conditions de vie s'apparentent-elles à celles des ouvriers qui les entourent ? Sont-ils victimes de racisme et de discriminations alors que la guerre fait rage en Algérie (1954-1962) ?

Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou parlent des « *[d]estins contrastés des footballeurs africains dans la France des Trente Glorieuses<sup>186</sup>* » (1945-1975). Pourtant, les conditions de travail et de vie des footballeurs africains d'élite sont privilégiées par rapport à celles que connaît la main d'œuvre africaine plus « classique », plus nombreuse aussi. C'est donc la question de l'autonomie ou de la « *relative autonomie<sup>187</sup>* » des migrations sportives et du champ socio-footballistique français vis-à-vis du politique qui est posée ici. Tâche complexe : d'une part, nous avons conscience que nous ne pouvons comprendre le

---

<sup>185</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>186</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 292

<sup>187</sup> Pour reprendre cette expression de Peter Donnelly : « *autonomie relative* ». Donnelly Peter, « Les inégalités sociales dans le sport » in *Sociologie et sociétés*, vol. 27 n° 1, 1995, p. 100. Ce concept est bien évidemment mobilisé par Pierre Bourdieu dans l'ensemble de son œuvre.

phénomène sportif qu'en le liant avec le fait politique, en « *refusant l'autonomisation radicale du champ des pratiques et des consommations sportives*<sup>188</sup> ». Et d'autre part, car l'univers des activités physiques et sportives s'est constitué en se concevant comme autonome, indépendant, en rejetant les considérations politiques et en prétendant échapper aux contingences de la vie dans la Cité.

Nous souscrivons ainsi aux analyses du sociologue Jacques Defrance qui revendique le fait que « *toutes les dimensions du rapport au social sont [ici] structurées suivant ce processus de dénégation qui ne permet à cet univers de pratique de fonctionner qu'à la condition de se penser comme un monde social inversé où la peine est transformée en plaisir et le travail en jeu*<sup>189</sup> ». Il insiste aussi sur l'illusion qui traverse ce champ : l'idée d'autonomie ou d'« *apolitisme (...) [implique selon lui] un choix politique marqué*<sup>190</sup> »... A présent, à travers les carrières sportives et trajectoires migratoires de Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya, abordons le quotidien de ces footballeurs camerounais et étudions comment ils s'accomplissent sur le plan sportif.

### **I.III. Devenir footballeur professionnel en France dans les années 1950 et 1960**

A partir des recherches d'Alfred Wahl, Pierre Lanfranchi, Matthew Taylor, Jean-Michel Faure et Charles Suaud sur les « *héros immigrés*<sup>191</sup> », les « *migrants sportifs*<sup>192</sup> » et « *le football professionnel à la française*<sup>193</sup> », nous allons étudier le quotidien des footballeurs camerounais dans les clubs français. Nous verrons que respect, fascination et rejet s'accordent notamment dans le club avec une « camaraderie de raison » liée à une fraternité sportive et à des motifs socioéconomiques. Avant d'interroger comment s'inversent subtilement les hiérarchies coloniales puisque le football devient « *le support par lequel une population*

---

<sup>188</sup> Chartier Roger, « Contribution au débat « Sport, religion et violence » » in *Esprit*, avril 1987, p. 69

<sup>189</sup> Defrance Jacques, *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes 1770-1914*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes - A.F.R.A.P.S., 1987, p. 12

<sup>190</sup> Defrance Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif » in *Politix* vol. 13, Paris, 2000, p. 18

<sup>191</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, « The immigrant as... », op. cit., pp. 114-127.

<sup>192</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit.

<sup>193</sup> Faure Jean-Michel et Suaud Charles, *Le football professionnel à la française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 262 p.

*dominée en vient à dominer (sportivement) sur le territoire du dominant*<sup>194</sup> », analysons comment et jusqu'où se concrétise leur ascension sociale.

### **I.III.A. Une ascension sociale manifeste : des dominés dominants**

La manière dont ces footballeurs sont mis dans les meilleures conditions pour réussir, pour produire des performances au sein d'un champ socio-footballistique relativement autonomisé est intéressante. Et si des différences individuelles subsistent, appréhender leurs conditions salariales et de logement, leurs loisirs, leurs voyages et leurs privilèges nous fournit de précieux indices pour comprendre les espoirs et attentes qui reposent sur eux et la nouvelle dignité qui leur est vraiment accordée.

Même si nous disposons de peu d'éléments fiables (par exemple les anciens contrats professionnels des footballeurs camerounais rencontrés), il est envisageable d'établir quelques interprétations à partir des témoignages recueillis quant à leurs salaires mensuels, en termes de données chiffrées et d'échelle. De toute évidence, leurs émigrations et leurs installations font sens à leurs yeux puisqu'ils gagnent à la fois plus que ce qu'ils pouvaient espérer dans le Cameroun colonial et plus que les centaines de milliers d'ouvriers africains en métropole. D'après l'attaquant Joseph Yegba Maya qui quitte Marseille en 1970, *« je suis allé à Valenciennes parce que par rapport à Marseille, j'avais une revalorisation salariale. Mon salaire a triplé ! Et à chaque année, lors de la signature, le club me donnait une certaine somme supplémentaire. En gros, j'allais à Valenciennes si Valenciennes me donnait 40 millions à l'époque. C'était étalé sur quatre saisons. Pour eux, je devais marquer au moins dix buts par saison. Ils ont toujours respecté le contrat. Chaque année, je finissais meilleur buteur et puis on est monté en première division*<sup>195</sup> ».

Avant même la fin des années 1970 et *« le temps de la déraison, l'augmentation massive des salaires et la médiatisation des joueurs*<sup>196</sup> », il semble que le salaire des footballeurs africains et camerounais s'élève à quatre voire cinq fois celui du salaire moyen en France. Les salaires grimpent avec l'expérience et la qualité d'International. Pour Zacharie Noah, *« à Sedan, on avait l'esprit du clocher ! On jouait pour la ville et ses habitants. Il y avait moins d'argent*

<sup>194</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 61

<sup>195</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>196</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. pp. 215-217.

avant. *Les salaires n'étaient pas élevés mais je vivais au dessus de la moyenne*<sup>197</sup> ». Ces données -confirmées dans d'autres récits- ne semblent pas révéler une quelconque discrimination à l'égard des Camerounais, c'est-à-dire de différence de traitement avec les footballeurs étrangers à même niveau et expérience égale. Joseph Yegba Maya avance qu'à « *Valenciennes, je touchais plus que les autres joueurs. Puis comme à Béziers, ils me voulaient vraiment, ils ont cherché à arranger les choses*<sup>198</sup> » ? Mais puisque Abdelmalek Sayad soutient que « *l'immigration n'a de sens, et n'est intelligible pour l'entendement politique, qu'à la condition qu'elle soit source de « profits » ou, pour le moins, que les « coûts » qu'on lui impute n'excèdent pas les « profits » qu'elle peut procurer*<sup>199</sup> », une nuance doit être apportée. Alors que « *107 joueurs ayant débuté en première et seconde division de 1950 à 1960 viennent des prestigieux championnats européens*<sup>200</sup> » (anglais, espagnols et italiens principalement), nous pouvons faire l'hypothèse que certains footballeurs camerounais sont moins bien rémunérés que leurs équipiers.

De plus, si à cette époque les joueurs professionnels ou semi-professionnels sont la propriété de leurs clubs jusqu'à l'âge de 35 ans, cela n'empêche pas les footballeurs camerounais de développer des stratégies pour gagner de l'argent. Et ce, dans un contexte où les salaires (minimum et maximum) des joueurs professionnels sont imposés par le Groupement des clubs autorisés. Pierre Lanfranchi et Alfred Wahl précisent que « *le montant des transferts subit une hausse nettement plus importante que les salaires. (...) Le mécanisme est ainsi monté que le joueur a même intérêt à se faire transférer le plus souvent possible. C'est ainsi que certains d'entre eux ont volontiers accepté ou provoqué leur transfert*<sup>201</sup> ». C'est le cas de Joseph Yegba Maya à la recherche d'un nouveau club et de la prime à la signature de 10 % (les 90 % restant revenant au club vendeur). Ces footballeurs professionnels souhaitent donc souvent être transférés. Les montants touchés sont alors impressionnants : « *on avait intérêt à changer de club pour recevoir une prime à la signature. Ca me faisait pas mal d'argent. Avant d'aller à Valenciennes, certains joueurs qui venaient d'arriver à l'O.M. m'ont dit : « il n'y a qu'en étant transféré que tu peux gagner de l'argent » ! Et souvent, il y avait des intéressements :*

<sup>197</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>198</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>199</sup> Sayad Abdelmalek, « « Coûts » et « profits » de l'immigration. Les présupposés politiques d'un débat économique » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 61, Paris, 1986, p. 79

<sup>200</sup> Barreaud Marc, « Les footballeurs étrangers... », op. cit., p. 83

<sup>201</sup> Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 145

*plus tu étais titulaire, plus tu touchais de l'argent*<sup>202</sup> » précise cet attaquant qui travaille en France quatorze années (1962-1976).

Détaillons maintenant les nombreuses prérogatives dont ils jouissent en France. Les clubs professionnels tiennent à leur faire bénéficier d'un appartement ou d'une maison d'un certain standing. Zacharie Noah est logé à ses débuts dans un studio à Sedan ; Joseph Yegba Maya se souvient de sa qualité de vie à Strasbourg : *« j'y ai joué une saison et demie. C'était le top ! On me payait l'appartement, la voiture et je n'en revenais pas*<sup>203</sup> ». Logements relativement confortables, *« belles voitures*<sup>204</sup> », nouveaux loisirs « selects », déplacements en France, voyages à l'étranger et rencontres avec de jeunes femmes françaises, tout devient possible. A ce sujet, Zacharie Noah, vainqueur de la Coupe de France 1961 rappelle les conditions de sa rencontre avec son épouse et sa conception de la vie familiale : *« je me suis marié avec une Française très rapidement, une fille de Sedan, Marie-Claire. Je me suis marié avec ma copine de classe en plus. C'était mon rêve de faire mes enfants vite et de rester tranquille*<sup>205</sup> ».

Dans les années 1950 et 1960, de par leur nouveau statut social, les footballeurs professionnels camerounais ont un train de vie agréable et d'innombrables avantages. Avantages qui sont, nous le verrons précaires et potentiellement remis en cause par une blessure redoutée à chaque match. En France, ils trouvent un réel espace d'ascension sociale, même si la majorité d'entre eux vient déjà des couches dominantes au Cameroun. Ces « dominés » en France (puisque colonisés et sans grand réseau) dominant pourtant et incontestablement l'ouvrier et les métropolitains de la classe moyenne. Et ce, tout en étant eux-mêmes dominés puisque comme le rappelle Manuel Schotté, *« quand bien même des ressortissants du pays dominé, finissent par réussir sur le territoire du dominant (ce qui pourrait conduire si l'on s'arrêtait là à une sorte de « revanche »), c'est en s'adonnant à une pratique importée par ce dernier, et donc en se soumettant à ses verdicts et ses pratiques*<sup>206</sup> ». Ils vont s'insérer dans un champ socio-footballistique à la fois exigeant et relativement peu discriminant à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs clubs.

---

<sup>202</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>203</sup> Ibid.

<sup>204</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>205</sup> Ibid.

<sup>206</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 347

### **I.III.B. Un champ socio-footballistique peu discriminant**

Revenons en détail sur la nature des relations que ces footballeurs tissent au sein de leur club avec leurs équipiers, entraîneurs et dirigeants et aussi en dehors du club avec leurs adversaires et leurs supporters. Côté des équipiers qu'ils ne connaissent pas et qu'ils n'ont pas choisis, des entraîneurs d'élite vus souvent comme des « seconds pères » et des présidents charismatiques, hommes d'affaires ambitieux, voilà les conditions quotidiennes de travail des footballeurs camerounais en France depuis les années 1950. Au-delà de l'illusion véhiculée par les joueurs eux-mêmes, celle d'un champ professionnel comme les autres, il nous faut comprendre comment se manifeste ce respect et sont conditionnées leurs amitiés. Les discriminations sont largement atténuées au sein du club par la poursuite d'un objectif commun : produire des performances. Il s'agit pour tous de « marquer des buts pour gagner sa vie ».

#### **I.III.B.1. Une « camaraderie de raison » avec les équipiers, des entraîneurs d'élite « seconds pères » et des présidents charismatiques**

Dans les clubs professionnels français -et aussi dans les clubs amateurs où certains démarrent, ils s'insèrent dans un champ socio-sportif où le respect est institué entre les coéquipiers. Structurellement mis en concurrence, les footballeurs se réservent pourtant entre eux une attention mutuelle. Il semble que les joueurs camerounais n'aient jamais subi frontalement de remarques racistes de la part d'équipiers. Chaque saison, au gré des départs et des arrivées dans le club, une intimité se fait et se défait entre footballeurs, par affinité. Zacharie Noah aime se souvenir qu'il s'est « éclaté à Sedan et que les gens [l]'ont adopté et pas oublié<sup>207</sup> ». Il est frappant que le respect soit constamment invoqué pour qualifier les relations avec des équipiers qui, a priori, méconnaissent le Cameroun, sa culture et ses pratiques. Mais qu'est-ce qui explique cette indispensable et recherchée camaraderie ?

Pour comprendre cette solidarité et cette « camaraderie de raison », reprenons tout d'abord les recherches de Pierre Lanfranchi et d'Alfred Wahl : ils expliquent clairement que chaque footballeur, en fonction des résultats (match nul, victoire à domicile, victoire à l'extérieur) de

---

<sup>207</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

son équipe touche une prime de résultat<sup>208</sup>. Ainsi, au-delà de l'« amour du jeu<sup>209</sup> » qu'ils présentent comme une motivation première, ils cherchent avant tout à s'enrichir. Le besoin absolu de « gagner des matchs pour gagner sa vie » soumet chaque joueur à une logique communautaro-sportive (ou « clubiste ») qui permet d'oublier momentanément le racisme colonial en métropole<sup>210</sup>. Dès les années 1950, il règne globalement dans les clubs une fraternité sportive, certes fragile, fédérée de manière intransigeante par les entraîneurs et les dirigeants de clubs.

En effet, les entraîneurs des clubs dans lesquels jouent les footballeurs camerounais sont perçus par eux le plus souvent comme des « seconds pères ». Figure paternelle et expérimentée (ce sont tous d'anciens footballeurs professionnels), ils sont investis de leur confiance. Le rôle d'encadrant, voire de tuteur et de guide, de ces entraîneurs, étonnants pédagogues, s'exerce dans le cadre sportif et extra-sportif. Sur les terrains de football, au quotidien, à l'entraînement comme au match, au gré des victoires et des défaites, des relations fortes se tissent entre footballeurs et entraîneurs. Transmission et acquisition de nouvelles compétences footballistiques et recherche constante de progrès les animent de part et d'autre. Les apprentissages sportifs sont nombreux, l'identification au maître est forte. Il arrive même que les carrières sportives de certains footballeurs dépendent de celles de leurs entraîneurs. Joseph Yegba Maya quitte Marseille pour Valenciennes (1970) puis rejoint Strasbourg (1973) dans des conditions bien particulières : « *j'ai suivi l'entraîneur de Marseille, Robert Domergue, qui allait sur Valenciennes et qui connaissait mes qualités. J'ai signé un contrat de trois ans. Puis, Robert Domergue s'en va à Strasbourg et il me remet dans ses valises<sup>211</sup> ».*

Sans doute plus que les footballeurs français « de souche » -émigration oblige, les footballeurs camerounais inexpérimentés s'identifient globalement à leurs entraîneurs de haut-niveau et sont largement respectés par les présidents qui les ont recrutés et qui les rémunèrent. Qu'ils soient hommes d'affaires ambitieux ou philanthropes avérés -parfois les deux, les dirigeants de clubs (amateurs et professionnels) sont à la tête d'une association sportive fortement hiérarchisée. Conscients que leurs clubs s'inscrivent au sein d'un marché extrêmement

<sup>208</sup> Elles ont la double particularité d'être réglementées et d'être inégales entre les footballeurs de chaque équipe. Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 142

<sup>209</sup> Sur la construction sociale de la vocation, l'exemple des prêtres ruraux est traité de manière remarquable par Charles Suaud. Suaud Charles, *La vocation : conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Editions de Minuit, 1978, 280 p.

<sup>210</sup> Jobert Timothée, *Champions noirs, racisme blanc ? La métropole et les sportifs noirs en contexte colonial (1901-1944)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, 230 p.

<sup>211</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

concurrentiel, ils font preuve de fermeté (notamment sur la question des transferts) mais aussi d'une bienveillance sincère et calculée. Tous cherchent à réduire les risques financiers et même à augmenter les bénéfices de leur structure sportive. D'après Jean-Michel Faure et Charles Suaud, « *les structures des clubs de football professionnel dans les années 1960 connaissent [encore] un état d'organisation encore peu rationalisé, qui confère à certaines positions, en particulier à celle du président, un pouvoir extraordinaire. D'une certaine manière, ces notables ont su s'approprier et retraduire dans la logique d'une domination paternaliste et traditionnelle la fonction éducative que l'esprit victorien reconnaissait au sport, comme une fin en soi*<sup>212</sup> ».

Effectivement, ces notables trouvent des emplois à leurs footballeurs amateurs et entretiennent eux aussi une relation très paternaliste avec « leurs » joueurs. Alors qu'un indéniable respect s'établit entre les footballeurs camerounais et leurs présidents de clubs, d'autant plus que ces derniers jouissent de précieuses relations avec les autorités militaires et civiles, ils sont parfois peu scrupuleux<sup>213</sup>. Si Zacharie Noah se sent « *accueilli les bras ouverts à Sedan*<sup>214</sup> », Joseph Yegba Maya dénonce cette « dictature des présidents » dont il est victime au début de sa carrière : « *à Marseille à l'époque, j'étais lié à ce club jusqu'à 35 ans. Cela s'appelait un contrat de non-sollicitation. A partir de là, ils m'ont donné un petit pécule. J'avais la chambre payée à l'hôtel, une petite mobylette et les repas. Pour moi, c'était le summum. Mais ils m'ont volé ! Ils voulaient m'aider mais pas trop. Je ne gagnais que des miettes. J'étais lié à ce club jusqu'à 35 ans. Pour être transféré, ça se passait de club à club. C'était le club qui décidait. Ou alors, il fallait avoir un entraîneur comme Domergue qui m'a fait bouger deux fois : à Valenciennes et Strasbourg*<sup>215</sup> ». En outre, comme d'autres qui sont manipulés, il regrette ne pas avoir été suffisamment orienté et informé en France : « *nous, on n'était pas assez encadré ! On aurait aimé rencontrer quelqu'un qui vous conseille, qui vous aide, qui vous dit où placer votre argent... C'est vrai qu'une carrière est courte. On n'avait personne pour nous aider à gérer notre vie, à avoir l'esprit libre comme les footballeurs de*

<sup>212</sup> Faure Jean-Michel et Suaud Charles, « Un professionnalisme inachevé... », op. cit., p. 9

<sup>213</sup> « À partir de 1953-1954, chaque intersaison révéla son lot de joueurs en désaccord avec leurs dirigeants, soit à propos du salaire qui leur était consenti, soit à propos d'un transfert éventuel, souhaité ou non par eux. (...) Le comportement des joueurs, des jeunes gens ayant envie de s'amuser, incitait les dirigeants à les traiter en mineurs. (...) La situation de dépendance excessive des joueurs à l'égard des dirigeants a fini par peser. L'idée d'exiger l'application de la législation en vigueur régissant les rapports entre patrons et salariés se fit jour. Déjà, l'on parlait de contrat de travail à durée d'application limitée et de liberté de signer un contrat nouveau ». Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit., pp. 148-151.

<sup>214</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>215</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

*nos jours. A l'époque, les agents, ça n'existait pas ! Et aujourd'hui, les plus grands joueurs, ceux qui gagnent beaucoup d'argent, ont de très bons agents*<sup>216</sup> ».

Au sein du club, équipiers, entraîneurs et dirigeants se retrouvent donc tous autour du désir de gagner des matchs. La victoire leur assure un semblant de pérennité. En effet, d'après les footballeurs interrogés, de fortes relations de respect (voire d'amitié et d'admiration) se nouent entre les trois composantes du club. N'oublions pas que le champ socio-footballistique dans lequel ils cherchent à s'insérer et s'insèrent est par essence ultra-concurrentiel. Les oppositions et rivalités qui le traversent en permanence sont selon nous la seconde clef pour comprendre l'autonomie relative de ce champ. La première clef étant liée à cette « camaraderie de raison » dans chaque équipe pour produire des performances. À présent, analysons la fragilité structurelle de la condition de footballeur professionnel dans les années 1950, surtout quand il est un migrant sportif.

### **I.III.B.2. Une redoutable concurrence**

Les footballeurs camerounais, 22 à évoluer dans le Championnat de France professionnel entre 1954 et 1964, sont confrontés à une redoutable concurrence. Ils jouent majoritairement avec des équipiers, issus de la classe ouvrière<sup>217</sup> et qui rêvent d'assurer leur propre promotion sociale. L'émulation et les rivalités sportives sont au cœur de leur quotidien, de chaque entraînement, de chaque match. Au-delà de la présence dans les clubs professionnels (surtout de première division) de la majorité des Internationaux français (René Bliard, Robert Jonquet, Raymond Kopa, Armand Penverne, Roger Piantoni, Julien Stopyra, René Vignal, Jean Vincent,...) et étrangers (le Brésilien Yeso Amalfi, le Paraguayen Santiago Bessonart, le Tchèque Jozef Humpal,...), nous notons l'existence dans les clubs professionnels d'une hiérarchie sportive et symbolique instituée. Celle-ci ne demande qu'à être bouleversée par les nouveaux arrivants -et peut objectivement l'être après chaque match avec les choix de l'entraîneur- alors que les footballeurs titulaires feignent de l'ignorer ou bien rappellent subtilement leur statut. « La loi du plus fort » existe bel et bien.

---

<sup>216</sup> Ibid.

<sup>217</sup> À titre d'exemple, quelques années après, lors de la saison 1963-1964, « [s]ur les 264 footballeurs engagés en première division nationale, 53 % peuvent être classés comme ouvriers, 14,5 % comme artisans-commerçants, 15 % comme employés, 14,4 % comme techniciens et cadres moyens, et enfin 3 % comme scolaires ou étudiants ». Faure Jean-Michel et Suaud Charles, « Un professionnalisme inachevé... », op. cit., p. 8

Loin de l'image d'Epinal d'équipiers qui seraient tous amis et se fréquenteraient en dehors du club, confidences, messes basses, critiques, jalousies et méfiances sont aussi le lot des joueurs camerounais en France pendant leur temps de travail. Au sein de ce milieu incertain, parfois clanique, les humiliations souvent liées de près ou de loin à la performance sont présentes et la hantise de la blessure les préoccupe. Lucides sur le fait qu'ils risquent de se blesser au moins une fois dans leurs carrières, ils cherchent tous à repousser ce moment et à la dissimuler en cas d'apparition. Bien que l'Assemblée Générale de la F.F.F. ait voté « *le principe de la caisse de sécurité des joueurs pro ; chaque joueur professionnel de moins de 30 ans (sauf cas exceptionnel), blessé dans l'exercice de sa profession et qui ne pourra plus rejouer, touchera une somme d'un million de francs*<sup>218</sup> », certains footballeurs camerounais doivent mettre un terme à leurs carrières après une blessure.

C'est le cas de Zacharie Noah qui raccroche précocement les crampons. Il se rappelle ceci : « *j'ai eu malheureusement pas mal d'accidents comme une double fracture de la jambe. J'avais 23 ans. J'ai eu une fracture de la ceinture pubienne. Donc on m'a fait une greffe. On m'a ouvert l'os. Ca na pas très bien marché. Ma carrière était terminée. J'ai décidé de revenir au Cameroun en 1962*<sup>219</sup> ». Même après 1964, l'année où la jeune Union Nationale des Footballeurs Professionnels (U.N.F.P.) (créée le 16 novembre 1961) « *institue un régime de prévoyance qui permet au joueur de percevoir un pécule à la fin de sa carrière*<sup>220</sup> », la précarité de la condition du footballeur professionnel en France est indéniable, surtout quand il n'y est pas né. A l'image de Joseph Yegba Maya qui « *souffre de problèmes d'articulation au genou [et qui subit] une ostéotomie à Strasbourg*<sup>221</sup> ». Pour tout footballeur africain des années 1950 et 1960, il est difficile de connaître ses droits, d'oser les revendiquer et d'être vraiment entendu.

A l'intérieur du club où règnent « camaraderie de raison » et concurrence, une certaine mixité sociale, culturelle, religieuse semble s'instaurer sereinement entre les équipiers de nationalités souvent différentes, sous la tutelle bienveillante et autoritaire des entraîneurs et des présidents. Au-delà de cette camaraderie et de cette redoutable concurrence qui soudent les footballeurs d'élite entre eux, dans un champ « relativement autonome » traversé par ses propres règles,

<sup>218</sup> Anonyme, « Un million au joueur devant abandonner le football à la suite d'une blessure », *L'Equipe*, 28 avril 1955, p. 7

<sup>219</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>220</sup> Et ce, contre le renoncement la prime à la signature. Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit. p. 180

<sup>221</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

codes et dynamiques, demandons-nous comment ces footballeurs camerounais se sentent perçus par leurs adversaires et leurs supporters.

### I.III.B.3. Hors du club : entre respect, fascination et rejet

Malgré une certaine versatilité des supporters passionnés, ces joueurs sont traités avec respect. Quelle que soit la division (amateur ou professionnelle) dans laquelle ils évoluent, ils sont aimés autant que leurs coéquipiers « français » et étrangers. Défendant les couleurs des clubs français -dont les « *traditions stylistiques*<sup>222</sup> » sont inventées et mythifiées, ils sont adulés par les supporters qui leur vouent un profond attachement mais ils ne sont pas épargnés par les insultes racistes de leurs adversaires et des supporters de l'équipe adverse. Du simple quolibet aux insultes haineuses, le répertoire de jurons utilisés est très développé pour tenter de déstabiliser ces sportifs de haut-niveau. Quant à la presse sportive métropolitaine, même si l'étude de ses représentations demanderait à être approfondie, elle fait preuve, en apparence, d'une certaine neutralité à l'égard de ces joueurs africains. Revendiquant constamment le fait d'être « *au-dessus de la mêlée*<sup>223</sup> » et visant illusoirement « *à la rétention de tout ce qui n'appartient pas à la sphère sportive*<sup>224</sup> » pour mieux se focaliser sur le mérite des champions, elle dresse des portraits ambivalents de ces footballeurs « exotiques ». Le ton sobre l'emporte le plus souvent mais il arrive qu'elle véhicule, encore aujourd'hui, tout un lot de stéréotypes raciaux, entre fascination et répulsion.

Claude Boli évoque cet imaginaire colonial : « *[l]es prouesses de N'Jo Léa font donc rêver une Equipe de France de football peu performante dans les compétitions internationales. Jean-Philippe Rethacker, l'une des plumes les plus respectées dans le domaine du sport, n'hésite pas à faire campagne pour la sélection de ce joueur en Equipe de France. En octobre 1959, c'est l'apogée. Le 27 octobre, France-Football consacre un long article aux footballeurs noirs africains des colonies. (...) Une carte permet d'identifier la provenance des joueurs, dont toutes les photos sont accompagnées d'un sobriquet. (...) Les visages de*

<sup>222</sup> Bromberger Christian, *Le match de Football Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1995, p. 125

<sup>223</sup> Seidler Edouard, *Le sport et la presse*, Paris, Armand Colin, Kiosque n° 25, 1964, p. 169

<sup>224</sup> Jobert Timothée, « L'ambassadeur de Harlem et le représentant d'Hitler au Yankee Stadium de New-York : l'identité française au carrefour de la nation et de la race » in Saint-Martin Jean-Philippe et Terret Thierry, *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 309

*certain* (très souvent avec le sourire) font régulièrement la Une ou figurent en ouverture de page, avec son lot de caractéristiques raciales<sup>225</sup> ». Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor insistent eux sur la stigmatisation dont ils sont victimes : « *les descriptions des footballeurs africains révèlent une subtile forme de discrimination. (...) Elles renvoient au don et à l'immatunité*<sup>226</sup> » sans oublier l'instinctivité et l'animalité. Comment interpréter les propos de Zacharie Noah qui affirme qu'« *il n'y avait pas de racisme*<sup>227</sup> » à Sedan ?

La façon dont ils se soumettent continuellement aux assignations à l'intégration qui leur sont faites, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs clubs, est remarquable. Le footballeur de haut-niveau mène une vie faite d'ascèse : il doit « travailler son corps » en termes d'entraînement, de sommeil, de nutrition et d'abstinence sexuelle<sup>228</sup>. Ce rythme quasi-monacal a pour seul but de répondre aux espoirs et à l'investissement économique et symbolique placés en lui et donc produire des performances coûte que coûte. Et ce, d'autant plus qu'il est un migrant sportif et originaire d'Afrique.

Afin d'éviter un retour précoce dans leur Cameroun natal où ils savent que leurs conditions de vie sont moins supportables, ils évoluent en France avec une remarquable discrétion. L'effacement et le silence se font même sentir quand par exemple certains comme Joseph Yegba Maya disent qu'ils ne s'« *occupe[nt] pas des gens bêtes et racistes*<sup>229</sup> » ? Ce discours est bien évidemment à mettre en relation avec l'analyse d'Abdelmalek Sayad : « *socialement voire moralement suspect, (...) [l'immigré] doit avant tout rassurer quant à la morale (...) en niant et en abolissant autant qu'il se peut l'altérité radicale (ou la radicalisation de l'altérité) dont on est porteur*<sup>230</sup> ».

Ainsi, ils font aussi preuve d'une soumission rassurante et sont prêts à faire des sacrifices pour devenir et rester footballeur professionnel. Cette même injonction à l'intégration,

<sup>225</sup> Boli Claude, « Noir désir, des... », op. cit., p. 86

<sup>226</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p. 176

<sup>227</sup> Z. Noah, 20.12.10, Yaoundé.

<sup>228</sup> Dans le cadre de la pratique de la boxe, le sociologue Loïc Wacquant l'analyse après s'être lui-même astreint à cette discipline de vie. Selon lui, il existe des « *pratiques régulées d'abstinence dans les trois domaines qui forment ce que l'on pourrait appeler la trinité du sacrifice pugilistique, à savoir, la nourriture, la vie sociale et le sexe. Il n'est donc pas surprenant de constater que ces trois éléments sont, par ordre décroissant, ceux qui sont le plus souvent évoqués par les boxeurs lorsqu'on leur demande quel est le plus grand sacrifice qu'ils ont eu à consentir à l'approche d'un match* ». Wacquant Loïc, *Corps et Ames...*, op. cit., p. 103

<sup>229</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>230</sup> Sayad Abdelmalek, « Immigration et « pensée d'État » » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 129, Paris, 1999, pp. 10-11.

présentée sous la forme d'un choix et non d'une contrainte, se retrouve à l'extérieur de leurs clubs. Leur « intégration sportive » -mais aussi « sociale »- se réalise notamment car ils ont intériorisé le fait que tout comme au Cameroun, ils doivent parfois se soumettre aux différentes assignations qui les concernent en employant des comportements discrets voire effacés et limiter les frasques et excès.

## I.IV. Bilan

Pour conclure la première partie de cette recherche, nous avons tenté d'analyser quantitativement et qualitativement les carrières sportives et les trajectoires migratoires des 22 premiers footballeurs camerounais qui travaillent entre 1954 et 1964 en métropole ou France. Dans le cadre de ce marché colonial puis postcolonial où le Championnat de France est exclusivement un espace plateforme (en tant que seule et unique destination sportive), nous nous sommes plongés dans le champ socio-footballistique français des années 1950 et 1960.

Dans un premier temps, nous avons mis en évidence le rôle facilitant de l'instauration de lois fédérales côté français, notamment celle de Paul Nicolas du 27 avril 1955 interdisant toute entrée de nouveaux joueurs étrangers dans le Championnat de France. Après l'indépendance du Cameroun en 1960, nous assistons à une régression flagrante de l'émigration footballistique camerounaise. Seuls deux nouveaux joueurs camerounais, dont Joseph Yegba Maya, démarrent leurs carrières professionnelles en France entre 1960 et 1964. Nous avons expliqué cette diminution par la délicate naissance du football camerounais, la raréfaction de l'offre de footballeurs qualifiés et l'absence de demande en France. Effectivement, au sein d'un Championnat protectionniste, les footballeurs étrangers (que sont devenus les Camerounais) ne peuvent juridiquement pas être recrutés avant 1966.

Dans un second temps, nous avons étudié les profils sociologiques particuliers de ces migrants sportifs dont le but premier n'est pas de devenir footballeur professionnel. Leur présence en France est liée principalement à des motifs estudiantins (émigration intellectuelle) ou économiques<sup>231</sup>, comme le révèlent les trajectoires de Zacharie Noah et de Joseph Yegba Maya. Comme d'autres, déjà footballeurs de bon niveau, ils savent saisir des opportunités sportives qui se présentent à eux. Et même si tous les footballeurs camerounais de cette époque ne deviennent pas « professionnels par accident », les filières sportives d'émigration de joueurs d'élite vers des clubs professionnels français semblent encore rares. Les réseaux sportifs franco-camerounais sont bel et bien en phase de construction.

---

<sup>231</sup> Il est aussi envisageable qu'en venant en France, ils cherchent aussi à échapper à l'impitoyable ordre socio-racial et à la violence du conflit armé au Cameroun.

Enfin, dans un troisième temps, nous nous sommes intéressés à la condition d'immigré sportif de ces joueurs africains dans les années 1950 et 1960. Au sein d'un champ socio-footballistique peu discriminant, fédéré par une « camaraderie de raison » et une redoutable concurrence entre les joueurs, grâce au soutien d'entraîneurs d'élite perçus comme des « seconds père » et sous la tutelle bienveillante et intéressée de présidents charismatiques au mode de gestion familial et autoritaire, ces premiers footballeurs professionnels camerounais s'épanouissent en France. Leur accomplissement sportif s'effectue dans un cadre meilleur que les centaines de milliers d'africains et nord-africains travaillant à l'usine ou à la mine. Respectés par les supporters de leurs clubs, suscitant parfois chez eux un sentiment d'admiration, ils subissent cependant des discriminations, notamment de la part des équipiers et supporters adverses.

Mais après avoir étudié en détail la socio-histoire de cette première génération de footballeurs professionnels camerounais en France, focalisons-nous sur la suivante, de 1964 à 1985. Trois nouvelles questions se posent : pourquoi et comment les flux migratoires évoluent lors de cette période ? Les conditions d'émigration des footballeurs camerounais se sont-elles reconfigurées et formalisées ? Enfin, le statut d'immigré sportif camerounais en France s'est-il amélioré ?

**SECONDE PARTIE**

**DE NOUVEAUX TRANSFERTS DE**  
**FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS**  
**CAMEROUNAIS -**  
**LA FRANCE COMME TREMPLIN**

**(1964-1985)**

La seconde partie de cette recherche commence en 1964, année où la F.I.F.A. institue l'obligation pour un footballeur possédant la double nationalité de jouer pour une seule équipe nationale<sup>232</sup>. En effet, après la période de 1954 à 1964 ou « le temps des premiers footballeurs professionnels camerounais en France », une nouvelle sous-conjoncture historique s'impose. Elle repose également sur des bornes historiques « sportives » et non « politiques » : dès 1964, le Championnat de France devient un tremplin pour les joueurs camerounais qui peuvent accéder à de nouveaux espaces sportifs, en Europe et dans le monde. La saison 1964-1965 marque le premier transfert d'un footballeur camerounais (Antoine Essombe « Douglas ») du Championnat de France dans un club étranger. La saison 1985-1986 se caractérise par la présence inédite en France d'un joueur camerounais (Joseph-Antoine Bell) ayant transité par un championnat intermédiaire. Ainsi, durant cette période (1964-1985) où 24 nouveaux joueurs camerounais sont recrutés, deux éléments peuvent d'ores et déjà être relevés.

D'une part, parmi eux, seize joueurs travaillent uniquement en France. Comme ceux de la génération précédente, ils mènent leurs carrières dans les clubs d'élite de l'ancienne métropole. Il s'agit d'Ibrahim Aoudou, Paul Bahoken, Xavier Bru, Jean-Pierre Ekoue, Jean-Rémy Issembe, Roudolph Kalla, Emmanuel Koum, Charles Lea-Eyoum, Maurice Madiba, Marcel et Martin Maya, Eugène M'Bongo, Jean-Pierre N'Djemba, Claude N'Dzoudja, Martin N'Kom et Maximin Okah. En moyenne, ils raccrochent les crampons au même âge (27,7 ans) que leurs aînés des années 1950. Cependant, ils rentrent dans le professionnalisme plus tardivement (23,7 ans) qu'eux et leurs carrières durent moins longtemps (3,5 ans). D'autre part, huit footballeurs signent leur premier contrat dans un club professionnel français durant cette période et vont, dans un second temps, travailler dans différents championnats étrangers. Théophile Abega, Eugène Ekeke, Michel Kaham, Roger Milla, Grégoire M'Bida, Louis-Paul M'Fédé, Jean-Claude Pagal et Jean-Pierre Tokoto font partie de cette population sportive. Elle est spécifique en moyenne par l'âge de sortie du professionnalisme (35,5 ans), la durée de la carrière professionnelle (11,3 ans) et le nombre de clubs (5,3) et de pays (2,3) traversés.

---

<sup>232</sup> Selon Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor qui ont identifié cette nouvelle loi fédérale relative au statut du joueur dans les rapports d'un comité tenu le 20 octobre 1963. Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p. 196

Comme pour la première partie, trois temps structurent l'analyse. Tout d'abord, nous éclairerons l'évolution des flux migratoires de ces joueurs ainsi que l'impact éventuel des réglementations nationales et internationales sur ceux-ci. Puis, à partir des témoignages de footballeurs qui durant cette période ont démarré leur carrière, menée exclusivement en France (Martin Maya) ou en France puis à l'étranger (Théophile Abega, Eugène Ekeke, Michel Kaham, Roger Milla, Grégoire M'Bida et Louis-Paul M'Fédé), nous nous focaliserons notamment sur les conditions de leur émigration et leur statut d'immigré sportif en France.

Nous aborderons ainsi leur quotidien dans l'ancienne métropole, alors que le 3 juillet 1974, quelques semaines après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la Présidence de la République, est suspendue l'immigration par le Conseil des Ministres. Plusieurs mois plus tard sont successivement votés un décret sur le regroupement familial des étrangers vivant en France (2 avril 1976) et des aides au retour pour les travailleurs immigrés (septembre 1977). Et ce, dans un contexte d'envolée du chômage avec un million cinq cent mille chômeurs recensés le 14 juillet 1977. Nicolas Bancel et Pascal Blanchard rappellent que « *[l]es politiques successives d'immigration témoignent de cette absence de vision à long terme de la société française et d'une dépendance certaine par rapport aux débats politiques et aux fluctuations de l'opinion. (...) Vers 1968-1970, l'immigration retrouve son niveau des années 1930 avec 2 650 000 personnes - dont plus de 72 % d'origine européenne*<sup>233</sup> ».

## **II.I. Le Championnat de France professionnel, un nouveau tremplin vers l'Europe**

### **II.I.A. La stabilisation du nombre de joueurs camerounais en France (1964-1982)**

De la saison 1964-1965 jusqu'à la première participation de l'équipe nationale camerounaise à une phase finale de Coupe du Monde en 1982, seize nouveaux footballeurs travaillent dans des clubs de première et seconde division en France. Ils rejoignent ainsi une première génération de joueurs de la période coloniale ; certains milieux et attaquants comme Gabriel Aboosso, Frédéric N'Doumbe Mondo et Joseph Yegba Maya prennent leurs retraites

---

<sup>233</sup> Bancel Nicolas et Blanchard Pascal, *De l'indigène à...*, op. cit., pp. 76-84.

sportives au début et au milieu des années 1970. Au cours de ces dix-huit saisons, une stabilisation du nombre de joueurs camerounais en France est remarquable : ils sont en moyenne 5,4 par saison à y évoluer. Ceci peut en partie s'expliquer par la faible mobilité internationale de ces joueurs : durant cette période, seul un d'entre eux quitte le Championnat de France pour découvrir l'étranger. Il s'agit du Biterrois Jean-Pierre Tokoto qui s'engage avec Boston New England aux Etats-Unis en 1980. Bref, l'importation de footballeurs professionnels camerounais en France n'augmente ni ne diminue après 1964. De plus, pendant seize ans (du transfert du Boulonnais Antoine Essombe « Douglas » à Charleroi en 1964 à celui de Jean-Pierre Tokoto à Boston en 1980), aucun joueur camerounais ne quitte la France pour atteindre un championnat étranger. Comment expliquer ces deux tendances ?

### II.I.A.1. Des règlements fédéraux français restrictifs

Pour comprendre leurs existences, évoquons un contexte sportif peu propice aux migrations internationales. L'arsenal juridique en place ne favorise pas les footballeurs africains et camerounais.

En France, l'absence de demande<sup>234</sup> se poursuit après 1964 et il faut même attendre 1966, alors que l'état des finances des clubs professionnels s'est amélioré, pour que le quota autorisé de nouveaux joueurs étrangers passe à deux par équipe. Les clubs professionnels sont en pleine restructuration, centrés sur eux-mêmes et peu enclins à s'attacher les talents de joueurs africains<sup>235</sup>. Restructuration tout d'abord du statut et du contrat des footballeurs : en 1969, l'U.N.F.P. crée le « contrat à temps », à durée déterminée. Cela donne aux joueurs la possibilité de s'engager pour des durées limitées<sup>236</sup>, leur garantissant une nouvelle liberté. L'année 1973 est aussi déterminante dans l'histoire du football français puisque la Charte du football professionnel est adoptée au mois de juin : elle prévoit la création de l'Institut

---

<sup>234</sup> I.I.B.2. L'absence de demande en France

<sup>235</sup> « Lors de la décennie qui suit les Indépendances, l'importation des joueurs africains laisse d'abord la place aux recrutements effectués en Amérique latine (en Argentine et au Paraguay), puis en Europe de l'Est (presque exclusivement en ex-Yougoslavie) et en Europe de l'Ouest (surtout au Danemark et, dans une moindre mesure, en Suède) ». Poli Raffaele, « L'importation des footballeurs... », op. cit., p. 64

<sup>236</sup> Pierre Lanfranchi et Alfred Wahl précisent que « la durée d'un nouveau contrat pour un joueur professionnel actuellement sous le régime du statut professionnel ou de la convention collective est ainsi fixée. Les joueurs qui, au 1<sup>er</sup> juillet 1969 auront moins de 24 ans (quatre saisons au minimum), de 24 à 27 ans (trois saisons au minimum), de 27 à 29 (deux saisons au minimum) et de 29 à 31 (une saison au minimum) ». Lanfranchi Pierre et Wahl Alfred, *Les footballeurs professionnels...*, op. cit., pp. 179-181.

National du Football (I.N.F.) à Vichy puis à Clairefontaine, l'instauration de divers contrats (aspirant, stagiaire et professionnel) qui lient le footballeur pour quatre ans avec son club formateur et la création de « centres d'enseignement du football ». D'après Pierre Lanfranchi et Alfred Wahl, chaque centre « *dispense à la fois une formation sportive et une formation professionnelle en vue de l'éventuelle reconversion du joueur. Ce dernier touche un salaire : 40 % du S.M.I.C. au cours de la première année, 60 % au cours de la seconde. (...) Les centres ont eu pour effet de raccourcir la carrière moyenne de la profession car la pression des jeunes qui en sont issus est forte : ceux-ci sont moins exigeants et le club peut obtenir une bonne indemnité en les transférant*<sup>237</sup> ».

Malgré tout, dès le début des années 1970 est créée une disposition législative facilitant la professionnalisation de footballeurs africains ou d'origine africaine : la « licence assimilé ». Les joueurs la signant ne rentrent pas dans le quota de deux étrangers par club professionnel. Ainsi, pour Raffaele Poli, « *[e]ntre 1960 et 1985, le nombre de footballeurs importés présents dans les équipes du premier niveau de compétition français est relativement stable. (...) Cela s'explique par les quotas qui limitent drastiquement la présence de joueurs ne possédant pas le passeport français*<sup>238</sup> ». Mais d'un point de vue footballistique, les décisions importantes viennent aussi du continent africain.

### **II.I.A.2. Des lois et pratiques africaines peu engageantes**

Si le nouveau règlement de la C.A.N. autorise depuis 1968 l'engagement de deux joueurs expatriés (ou professionnels) par équipe nationale africaine, l'état camerounais continue sa politique protectionniste et nationalise le football local et certaines stars du ballon rond. Le même scénario se déroule pour d'autres pays africains indépendants comme l'Algérie de Houari Boumediene et le Zaïre de Joseph-Désiré Mobutu. Pour quelles raisons ?

L'historienne Bernadette Deville-Danthe écrit que le sport est vu par les jeunes états africains comme un « *catalyseur du sentiment national, un outil de paix sociale et un moyen*

---

<sup>237</sup> Ibid., pp. 188-195.

<sup>238</sup> Poli Raffaele, « L'importation des footballeurs... », op. cit., pp. 62-63.

*d'affirmation de leurs personnalités*<sup>239</sup> ». L'interdiction est faite à certains footballeurs, les plus jeunes et prometteurs, de quitter le territoire dans un but sportif. Cela permet au parti majoritaire, l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C.), « *d'assurer (...) [par le sport] une hypothétique cohésion nationale, tout en servant d'instrument d'affirmation régionale*<sup>240</sup> » dans un pays dirigé d'une main de fer par Ahmadou Ahidjo puis Paul Biya en 1982. L'appropriation du modèle sportif dominant par les états africains est inévitable puisque ses multiples usages permettent d'accorder au pays une reconnaissance politique, sociale et culturelle. Quelques années après que le Cameroun ait organisé sans succès sa première C.A.N. à domicile en 1972, les jeunes espoirs camerounais comme Roger Milla se trouvent dans l'impossibilité de monnayer leur talent au sein de clubs professionnels étrangers. La méfiance règne autour des clubs professionnels qui cherchent par exemple à contacter ce jeune attaquant du Tonnerre de Yaoundé, déjà double champion du Cameroun en 1972 et 1973 avec les Léopards de Douala.

Sans amertume, il livre un saisissant souvenir : « *j'aurais pu arriver en France en 1974 parce que Saint-Etienne avait fait une tournée ici au Cameroun. On avait joué deux fois contre eux à Douala et à Yaoundé. J'avais marqué le Président Roger Rocher. Bon, il m'a rapproché pour me dire : « nous, on t'emmène à Saint-Etienne ». Et dans le tunnel du Stade Omnisports de Yaoundé, un colonel lui a dit : « monsieur, vous êtes en train de faire un complot. Il ne bouge pas du Cameroun. Nous avons besoin de lui ici ». Voilà pourquoi je n'étais pas parti à Saint-Etienne en 1974*<sup>241</sup> ». Le milieu de terrain du Canon de Yaoundé Théophile Abega est lui aussi contacté par un club étranger : « *j'ai été sollicité par un club des Emirats Arabes Unis. Les émirs sont mêmes venus chez mon père. Ils promettaient de bonnes conditions matérielles. C'était tentant pour moi mais la Fédération camerounaise a refusé sèchement.*

---

<sup>239</sup> Deville-Danthu Bernadette, *Le sport en noir et blanc. Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique Occidentale (1920-1965)*, Paris, L'Harmattan, collection « Espaces et Temps du Sport », 1997, pp. 359-367.

<sup>240</sup> Paul Dietschy affirme qu'« *afin d'éviter de perdre l'élite du sport national, les transferts devinrent des affaires d'État : à partir de 1966, le départ des joueurs congolais était subordonné à une autorisation préalable du « Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports du Gouvernement Central ».* (...) *La politique de nationalisation des joueurs précédait en quelque sorte la « zairianisation » des entreprises étrangères opérées en 1973. De manière démagogique et sans respect de la liberté individuelle, le régime de Mobutu, par l'intermédiaire d'une fédération étatisée, veillait ainsi à protéger la richesse nationale en plaçant sur le même plan footballeurs, cuivre et diamants ».* Dietschy Paul, « Les migrations des footballeurs : un enjeu politique » in *Migrance* n° 22, op. cit., p. 100

<sup>241</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

*C'était en 1977 ou 1978. Moi, on m'a mis la camisole de force pour que je reste au Cameroun et j'y suis resté, à regrets<sup>242</sup> ».*

Nous sommes alors loin de la Coupe du Monde 1982 à laquelle ils participent tous les deux avec les Lions Indomptables. Celle-ci marque une rupture dans l'histoire des footballeurs professionnels camerounais.

## **II.I.B. Une vague d'importation de joueurs camerounais en France (1982-1985)**

Entre 1982 et 1985, huit nouveaux footballeurs camerounais évoluent dans le Championnat de France professionnel. Une augmentation de leur présence dans les clubs d'élite se fait sentir puisqu'entre la saison 1982-1983 et 1984-1985, ils sont en moyenne 8,3 à y jouer. Un second point est particulièrement remarquable : alors que trois d'entre eux (Xavier Bru, Maurice Madiba et Marcel Maya) ne travaillent que dans l'ancienne métropole, cinq (soit 62,5 %) jouent en France puis à l'étranger. Effectivement, Théophile Abega, Eugène Ekeke, Grégoire M'Bida, Louis-Paul M'Fédé et Jean-Claude Pagal vont travailler en France puis dans d'autres aires géographiques. Ils rejoignent ainsi à l'étranger Jean-Pierre Tokoto et le Quimpérois Michel Kaham, qui était professionnel depuis 1974. Bien des années plus tard, en 1994, Roger Milla, footballeur d'élite en France depuis 1978, empruntera lui aussi la même trajectoire. Mais si nous avons dit précédemment que ces huit joueurs camerounais passant successivement par la France puis d'autres destinations sportives mènent en moyenne de longues carrières (11,3 ans), d'autres éléments doivent être précisés.

Tout d'abord, leur âge d'entrée dans le professionnalisme : à 23,1 ans en moyenne, il est plus précoce que l'âge moyen de première migration internationale des joueurs évoluant dans les cinq grandes ligues européennes qui est de 24,3 ans en 1980-1981<sup>243</sup>. Les postes qu'ils occupent sont majoritairement offensifs : 33,5 % sont défenseurs, 16,5 % milieux de terrain et 50 % attaquants. Enfin, alors qu'on note un intérêt très inégal des clubs européens à leur égard, après leur passage en France, ils ne vont pas tous travailler en Europe. 12,5 % choisissent la Belgique, l'Espagne, l'Indonésie, le Luxembourg, le Mexique et la Suisse ; 25

<sup>242</sup> T. Abega, 05.01.11, Yaoundé.

<sup>243</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, p. 53

% se rendent aux Etats-Unis. Leurs destinations sportives sont donc variées et dans des championnats de niveau inégal.

Après le *Mundial* 1982, les footballeurs camerounais sont plus nombreux en France et plus mobiles à l'échelle internationale, davantage disposés à circuler de pays en pays. Pour justifier ces deux évolutions par rapport aux deux décennies précédentes (1964-1982), convoquer des arguments législatifs sera-t-il suffisant ?

### **II.I.B.1. Un assouplissement préalable des lois sportives**

Cette nouvelle vague d'importation de joueurs camerounais dans le Championnat de France professionnel a lieu dans un contexte où, depuis quelques années, les limites juridiques contrôlant les migrations sportives se sont affaiblies.

Une année après que la Ligue Nationale de Football (L.N.F.) soit créée en 1981, la F.F.F. permet l'engagement de deux footballeurs étrangers ainsi qu'un européen par club professionnel<sup>244</sup>. Les règlements de la F.I.F.A. et de la C.A.F. évoluent aussi : en 1981, l'obligation est faite aux clubs européens de libérer leurs sportifs -africains- pour les matchs officiels et éliminatoires (à la C.A.N. et la Coupe du Monde<sup>245</sup>). De plus, en 1982, les équipes nationales sont autorisées à sélectionner autant de « joueurs expatriés » qu'elles le désirent afin de participer aux C.A.N. Ainsi, à partir de 1981, dans le cadre des matchs qualificatifs pour la Coupe du Monde de football et dès 1984, lors de la C.A.N. en Côte d'Ivoire, les footballeurs professionnels sont davantage convoqués dans les équipes nationales africaines. « *L'expatriation ne signifiait plus la coupure plus ou moins définitive avec le pays d'origine, même si à court terme, du fait de la périodicité biannuelle de la C.A.N., cette mesure recelait son lot de récriminations entre clubs et fédérations*<sup>246</sup> » précisent Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou. Des données chiffrées illustrent la nouvelle importance des footballeurs professionnels dans les équipes nationales africaines. Parmi les effectifs cumulés de joueurs algériens, camerounais, ivoiriens, égyptiens, ghanéens, marocains,

<sup>244</sup> Seulement deux footballeurs étrangers par équipe peuvent alors jouer en même temps sur le terrain.

<sup>245</sup> Pour Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou, cette nouvelle facilité accordée aux footballeurs professionnels en 1981 provoque la sélection en équipe nationale camerounaise lors des différentes Coupes du Monde de « quatre joueurs « expatriés » en 1982, dix en 1990 et 1994, dix-neuf en 1998 et 22 en 2002 ». Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 304

<sup>246</sup> Ibid., p. 294

sénégalais et tunisiens, nous trouvons lors de la C.A.N. de 1984 (Côte d'Ivoire), de 1992 (Sénégal) et de 2000 (Ghana et Nigeria) onze, 66 et 107 footballeurs professionnels. De même, parmi les 22 titulaires des finales de C.A.N. de 1984 à 2000, la participation des footballeurs professionnels progresse. Deux en 1984, ils sont dix en 1988, quinze en 1994<sup>247</sup> et 21 en 2000<sup>248</sup>.

Enfin, alors que depuis 1979 sont créées la Coupe du monde junior et la C.A.N. junior qui deviennent « *un lieu d'observation privilégié pour les recruteurs européens en quête de jeunes talents*<sup>249</sup> », de nouveaux marchés s'ouvrent sur le monde et l'Afrique. Ils sont à même de recruter des footballeurs camerounais, qu'ils transitent ou non par la France. Même si dans le cadre de cette enquête, nous nous intéressons uniquement aux joueurs camerounais qui, à un moment donné de leurs carrières travaillent en France, force est de constater que depuis la fin des années 1970 les championnats plus ou moins limitrophes font appel à davantage de footballeurs « non-nationaux<sup>250</sup> ». Outre la focalisation sur l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Grèce, la Hollande, l'Italie, les Pays de l'Est, le Portugal et la Turquie<sup>251</sup>, Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor présentent la manière dont la Belgique a relativement assoupli les quotas dans son championnat d'élite dès 1978. Ils parlent de libéralisation et diversification du recrutement des Africains en Belgique et de son nouveau rôle de première étape pour les migrants sportifs africains, tel le Sénégalais Jules Bocandé, à la recherche de fructueux contrats en Europe<sup>252</sup>. Ainsi, lors de la saison 1980-1981, la présence de trois footballeurs étrangers est autorisée dans chaque club professionnel belge, sans compter un nombre illimité de ceux qui ont un passeport étranger mais qui ont déjà joué depuis cinq ans en Belgique. Et « *devant les difficultés faites par la fédération congolaise, aux forts relents de revanche anticoloniale, les recruteurs belges prospectent dans d'autres pays comme le Ghana et le Sénégal, et continuent à importer des joueurs africains tout au long des années 1970-1980*<sup>253</sup> ».

<sup>247</sup> Lors de la C.A.N. 1990 remportée par l'Algérie à domicile, l'équipe nationale camerounaise éliminée en quarts de finale de la compétition repose sur onze footballeurs employés en Europe.

<sup>248</sup> On remarque d'ailleurs que de l'édition de 1984 à 2000 (exceptée celle de 1988), le nombre de footballeurs professionnels titularisés en finale de la C.A.N. ne détermine aucunement la victoire d'une équipe sur une autre.

<sup>249</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 294

<sup>250</sup> Pour reprendre l'expression d'Abdelmalek Sayad, l'immigration peut être appréhendée en tant que « *présence au sein de l'ordre national de non-nationaux* ». Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université, 1991, p. 292

<sup>251</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., pp. 130-197.

<sup>252</sup> Ibid., p. 182

<sup>253</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 277

### II.I.B.2. La professionnalisation de joueurs locaux après le *Mundial* espagnol (1982)

Après plusieurs tentatives infructueuses, l'équipe nationale camerounaise participe pour la première fois de son histoire à un *Mundial*. Le peuple camerounais s'identifie à son équipe et a conscience de jouer enfin dans « la cour des grands » et de bénéficier d'une image positive. Et ce, à un moment où plus que jamais, selon Pierre Arnaud, « *le sport est devenu un enjeu de prestige entre les nations, un instrument de propagande, l'indice de vitalité d'un peuple ou la vitrine d'un régime politique*<sup>254</sup> ».

Emmenés par leur sélectionneur, l'ancien International français Jean Vincent, les Lions Indomptables terminent vaincus le premier tour mais sont éliminés après trois matchs nuls contre le Pérou (0-0), la Pologne (0-0) et l'Italie (1-1), futur vainqueur de l'épreuve. Avec quatre footballeurs qui sont déjà professionnels en France (Ibrahim Aoudou et Paul Bahoken à Cannes, Michel Kaham à Quimper et Roger Milla à Bastia) et un aux Etats-Unis (Jean-Pierre Tokoto à Jacksonville), ils font bonne figure en Espagne. Tout comme les Internationaux algériens qui remportent par deux buts à un et à la surprise générale leur premier match contre la redoutable sélection de la République Fédérale Allemande<sup>255</sup> (R.F.A.), ils participent même au renouveau de l'image de l'Afrique. Il semble que « *la formation camerounaise séduisit les observateurs et le public espagnol par son jeu athlétique et collectif, la puissance de frappe de ses joueurs, la sûreté de son capitaine et gardien de but Thomas N'Kono, mais déçut par son incapacité à concrétiser et à s'affranchir d[e son] schéma tactique fort prudent*<sup>256</sup> ». Bien loin de la faillite zairoise lors de la Coupe du Monde 1974 en Allemagne, certains joueurs camerounais se sont donc mis en évidence et braquent sur eux l'attention de nombreux recruteurs.

Immédiatement après la Coupe du Monde, au début de la saison 1982-1983, parfois avec l'accord des autorités camerounaises, ce sont cinq nouveaux footballeurs qui sont recrutés en France. Au-delà du cas Thomas N'Kono qui signe à l'Espanyol de Barcelone sans jamais avoir travaillé en France, Maurice Madiba, Eugène Ekeke, Grégoire M'Bida, Louis-Paul

<sup>254</sup> Arnaud Pierre, « Le sport, vecteur... », op. cit., p. 29

<sup>255</sup> Gastaut Yvan, « Algérie-Allemagne, la victoire des héritiers du « Onze de l'Indépendance » lors de la Coupe du Monde 1982 » in Dietschy Paul, Gastaut Yvan et Mourlane Stéphane, *Histoire politique des Coupes du Monde de football*, Paris, Vuibert, 2006, pp. 295-310.

<sup>256</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 144

M'Fédé et Jean-Claude Pagal rejoignent l'élite française. Et si seul un d'entre eux a participé au *Mundial* 1982, les joueurs camerounais bénéficient tous d'une nouvelle crédibilité, renforcée par leur victoire à la C.A.N. 1984, qui amènera Théophile Abega à être transféré du Canon de Yaoundé à Toulouse.

Entre 1964 et 1985, le nombre de footballeurs professionnels camerounais en France se stabilise puis augmente, tout comme la propension des joueurs à devenir mobiles entre différents pays. L'assouplissement des règlements fédéraux français et internationaux ainsi que l'ouverture au monde des pratiques camerounaises expliquent en partie cette situation. Mais la nouvelle visibilité accordée aux footballeurs camerounais grâce à la Coupe du Monde 1982 est elle aussi déterminante. Focalisons-nous maintenant sur les différentes manières dont ils quittent le Cameroun pour atteindre l'élite footballistique française. En quoi changent-elles de celles de la période précédente (1954-1964) ?

## **II.II. Quitter le Cameroun pour travailler en France**

Entre 1964 et 1985, les conditions d'émigration des footballeurs camerounais se transforment. Nous verrons que certains viennent encore dans l'ancienne métropole dans le but initial de poursuivre leurs études et constaterons que les filières sportives s'organisent, non pas autour d'agents de joueurs mais principalement autour d'acteurs traditionnels du champ socio-footballistique. Enfin, nous étudierons les canaux migratoires spécifiques empruntés par Théophile Abega, Eugène Ekeke, Michel Kaham et Grégoire M'Bida, tous surclassés en senior dans leurs clubs camerounais, pour quitter le Championnat de France et poursuivre leurs carrières à l'étranger.

### **II.II.1. La présence persistante d'étudiants footballeurs en France**

Contrairement à la période précédente, les profils sociologiques des joueurs recrutés sont marqués par une certaine diversité. Avant de briller dans des clubs amateurs locaux et

dans l'équipe nationale junior et militaire<sup>257</sup>, les footballeurs camerounais ont évolué dans différentes catégories sociales. Ils viennent des milieux défavorisés peu sportifs comme Grégoire M'Bida et l'orphelin Louis-Paul M'Fédé, des classes moyennes (comme Martin Maya et Roger Milla, fils de cheminots) ou encore de classes aisées de notables, tels Michel Kaham et Théophile Abega « *issu des hautes autorités traditionnelles au sein d'une chefferie de Yaoundé*<sup>258</sup> ». Comme Eugène N'Jo Léa et Zacharie Noah vingt ans plus tôt, quelques joueurs continuent de venir en France pour approfondir leur formation scolaire et universitaire. C'est par exemple le cas du défenseur Michel Kaham et des attaquants Martin Maya, l'un des petits frères de Joseph Yegba Maya, et Eugène Ekeke qui signent leurs premiers contrats de footballeur professionnel à Quimper en 1974, à Béziers en 1975 et au Racing Club de Paris en 1982.

Le premier, né en 1951 à Bafang, se souvient des conditions de son arrivée en France : « *j'étais en classe de terminale et j'avais été recalé au bac. A l'époque, il y avait une deuxième session qui se passait en septembre. Et l'équipe nationale du Cameroun nous a amenés en Chine pour une tournée contre mon gré. On est resté pratiquement un mois et demi en Chine. Et on m'a fait rentrer avant la délégation seulement dix jours avant le bac. J'ai raté mon bac et j'étais très en colère. Voilà une des motivations pour lesquelles je suis parti en Europe. Comme j'avais raté mon bac, je suis donc parti directement pour la France. En France, j'avais déjà des connaissances. Charles Lea-Eyoum qui jouait en Rennes comme professionnel. Mais j'étais parti pour la France pour faire les deux : mes études mais aussi du sport. J'atterris à Quimper. Pendant que je suis à Quimper, je rentre en Terminale au Lycée de Cornouailles puis je m'inscris à l'Université de Bretagne, à Brest, en Sciences économiques*<sup>259</sup> ».

Martin Maya, né à Douala en 1953, bénéficie déjà du soutien de son frère, l'ancienne vedette de l'Olympique de Marseille qui y est surnommée « Zé ». La poursuite des études, le rêve d'un diplôme et d'une ascension sociale sont une nouvelle fois au rendez-vous : « *comment je*

---

<sup>257</sup> La discipline y est de mise. Même si les footballeurs de haut-niveau bénéficient au Cameroun d'un régime dérogatoire dans les casernes, l'ordre est bien présent. Théophile Abega se souvient que « *c'était terrible si on était convoqué mais qu'on n'allait pas en équipe nationale militaire. Parfois, les officiers venaient nous mettre dans le camion, nous raser la tête pour nous conduire au quartier général. Une fois, comme j'étais arrivé en retard à une convocation, j'avais fait cinq jours de prison et après, je sortais faire les entraînements. Toute la formation militaire, je l'ai faite. J'ai manié des armes. Même s'il est vrai qu'en tant que sportif, on faisait beaucoup plus de sport* ». T. Abega, 05.01.11, Yaoundé.

<sup>258</sup> Ibid.

<sup>259</sup> M. Kaham, 07.01.11, Douala.

*suis venu en France ? C'est mon grand frère Joseph qui est venu en vacances au Cameroun. Il m'a vu jouer dans mon club qui s'appelait la Dynamo de Douala, en première division. Il a vu que j'avais des qualités pour venir en France mais il ne voulait pas que je joue au foot. Il m'a amené en France parce qu'après un C.A.P. de mécanique auto, il voulait que je continue à faire des études. Etant avec lui, j'avais tout le confort pour faire facilement les études. J'ai recommencé tout à zéro. En France, j'ai refait un C.A.P. « employé de comptabilité » en 1977 avec de la mécanographie. Après, je fais un B.E.P. puis un bac en comptabilité et cela, pendant ma carrière pro. Mon petit frère Marcel est venu plus tard comme moi à Béziers pour étudier et ce, grâce à la volonté de Joseph<sup>260</sup> ». Avant de revenir sur cette filière familiale structurée autour de l'aîné des Maya, présentons les débuts de la trajectoire migratoire d'Eugène Ekeke, né à en 1960 à Bonabéri, qui arrive en France à seize ans et qui lui aussi joue sur les deux tableaux.*

Bien avant de participer à la Coupe du Monde 1990 en Italie avec les Lions Indomptables, il quitte le club des Léopards de Douala en 1976. Il présente les motifs estudiantins de sa venue en France : *« à l'époque, la France était le pays où on pouvait faire des études dans les bonnes conditions. Mon frère était déjà étudiant à Paris et moi, je suis arrivé en tant que lycéen. C'est lui qui m'a accueilli. Je suis parti pour faire les études et donc, je suis entré au lycée en France, au lycée Paul Eluard de Saint-Ouen. En amateur, j'évolue au Red Star de Roger Lemerre où on me paye les études. Je passe le bac et je fais un essai concluant avec le Paris F.C. où je retrouve Roger Lemerre. Après le bac G2, je suis entré à la fac, en Sciences Eco. J'ai fait des études de comptabilité. J'étais un passionné de finance et je passe un D.U.T. Après le D.U.T., je fais de la finance et de la comptabilité. Je fais l'expertise comptable donc je rentre au Conservatoire Nationale des Arts et Métiers, au C.N.A.M. Je suis en train de préparer un certificat. J'étais obligé de faire le choix : j'ai arrêté mes études et je passe professionnel au R.C. Paris en 1982<sup>261</sup> ».*

Les footballeurs étudiants deviennent minoritaires durant cette période. Leur statut est alors inégal. Pour Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Kembou, *« [c]ertains poursuivaient des études tout en jouant au football et gardaient un statut d'amateur ou de semi-professionnel, d'autres tentaient de poursuivre ou de relancer leurs carrières professionnelles, à l'image de l'avant-centre camerounais Emmanuel Koum, passé en 1974 de Monaco au club plus obscur*

<sup>260</sup> M. Maya, 22.01.11, Sucy-en-Brie.

<sup>261</sup> E. Ekeke, 30.12.10, Douala.

*de Chaumont*<sup>262</sup> ». En provenance des bancs des écoles et universités françaises ou des clubs amateurs camerounais, comment tous ces joueurs accèdent-ils à l'élite footballistique française ?

## **II.II.2. Le rôle déterminant des intermédiaires : supporters, joueurs, entraîneurs, sélectionneurs et présidents**

Revenir sur les itinéraires qu'empruntent ces joueurs pour atteindre le haut-niveau nous confronte à un panel large d'acteurs du champ socio-footballistique français. Loin d'être des agents de joueurs à plein temps, ils occupent pourtant de manière pragmatique le rôle déterminant d'intermédiaire sportif. Leurs choix sont de moins en moins hasardeux et tous ont l'espoir de percevoir quelques bénéfices économiques et symboliques lors du recrutement des footballeurs. Avant de découvrir leur qualité et leur fonction, force est de constater qu'ils interviennent autant dans le cas des joueurs camerounais déjà en France (les étudiants) que dans celui de ceux qui quittent directement un club d'élite camerounais pour un club français.

Tout d'abord, ils peuvent être des entraîneurs exerçant dans un club de haut-niveau. C'est notamment grâce à eux que Michel Kaham et Théophile Abega rejoignent Quimper et Toulouse en 1974 et 1984. Le premier raconte son « *arrivée à Rennes chez Charles Lea-Eyoum qui était professionnel. Il y avait à l'époque dans ce club trop d'étrangers comme Laurent Pokou. J'ai quand même fait une séance avec eux. Il y avait l'entraîneur René Cédolin. Il a donc appelé à Quimper Marcel Mao qui était l'entraîneur de ce club breton de seconde division qui avait de la peine à se maintenir et donc on m'a fait partir à Quimper*<sup>263</sup> ». Quant au second, il parle de son transfert qui « *intervient au lendemain de notre première grande victoire en Coupe d'Afrique des Nations en 1984 à Abidjan. J'avais 30 ans. Je suis élu Ballon d'Or africain et meilleur footballeur de la compétition. Et je suis aussi le deuxième meilleur buteur de la C.A.N. Forcément, il y a quelques sollicitations, notamment celle de Toulouse. Elle intervient par le biais de quelqu'un que je considère comme un ami : Daniel Jeandupeux. C'est l'entraîneur de Toulouse. Il m'a appelé au téléphone pour que je vienne lui donner un coup de main*<sup>264</sup> ». Les discussions se réalisent ensuite au Cameroun et

<sup>262</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 293

<sup>263</sup> M. Kaham, 07.01.11, Douala.

<sup>264</sup> T. Abega, 05.01.11, Yaoundé.

un compromis est trouvé : « *le Président du Canon et de Toulouse se sont mis d'accord. On s'est retrouvé à Douala dans un hôtel avec des gens des deux clubs comme l'émissaire, le mandataire de Toulouse. Et on a pris le même avion pour rentrer en France*<sup>265</sup> ».

Il n'est pas rare non plus que la responsabilité de footballeurs ou d'anciens footballeurs soit engagée. Au-delà du recrutement de Martin Maya à Béziers en 1975 grâce au fidèle soutien de son frère aîné Joseph qui est en train d'y achever sa carrière, on notera que quelques années plus tard Eugène Ekeke et Grégoire M'Bida démarrent leurs carrières professionnelles au Racing Club de Paris et à Bastia en 1982 dans des conditions semblables. L'étudiant en finances et comptabilité se souvient du jour où « *un monsieur, un ancien joueur me voit jouer. Il dit : « ce garçon a vraiment de la qualité ». Et comme il connaissait le milieu, il m'a mis à l'essai au Paris F.C. Je fais un essai concluant. Le Paris F.C. fait la fusion avec le Racing Club de Paris. On me fait signer stagiaire et de stagiaire, je suis passé professionnel*<sup>266</sup> ». Grégoire M'Bida, né en 1955 à Yaoundé, rappelle l'importance du *Mundial* espagnol et de ses relations avec quelques équipiers : « *en 1982, j'avais 27 ans et j'étais mûr. Je ne pensais pas venir en Europe. Et j'avais fait une bonne Coupe du Monde. Roger Milla jouait déjà à Bastia. Jean-Pierre Tokoto était une gloire du football. C'est eux deux qui m'ont un peu dirigé vers Bastia. Et Bastia avait des problèmes. Il leur fallait un bon milieu de terrain et Roger Milla leur a parlé de moi. Il m'a dit : « viens à Bastia ». En fait, le directeur sportif de Bastia est venu me voir en Espagne et on a signé le contrat pendant la Coupe du Monde. C'était au moment du second match de poule*<sup>267</sup> ». Ballon d'Or africain en 1976, Roger Milla arrive-t-il à Valenciennes en 1977 grâce à des camarades qui orientent habilement un directeur sportif ?

Avant de participer à trois Coupes du Monde (1982, 1990 et 1994) et d'être désigné « *Footballeur africain du siècle* » par le quotidien sportif français *L'Equipe* en 2001, Roger Milla rejoint le Nord de la France à 25 ans suite à l'implication d'un de ses fervents supporters. Il raconte qu'« *en 1977, c'est un Camerounais que je ne connaissais pas et qui avait épousé une valenciennoise. Il est venu au Cameroun en vacances et m'a vu jouer. Il est allé voir le Président de Valenciennes pour lui dire que j'étais un oiseau rare au Cameroun et qu'il fallait qu'il m'embauche, sinon d'autres clubs s'en chargeront. Les dirigeants de Valenciennes sont venus négocier à Yaoundé avec les gens de Tonnerre et on a signé le*

---

<sup>265</sup> Ibid.

<sup>266</sup> E. Ekeke, 30.12.10, Douala.

<sup>267</sup> G. M'Bida, 07.12.10, Créteil.

*contrat au Ministère des Sports. C'était un contrat de deux ans. Voilà comment je suis parti à Valenciennes. Et je suis venu avec mon épouse<sup>268</sup> ». Roger Milla précise que « si le Président a signé, ce sont les supporters qui ont cotisé pour que je vienne<sup>269</sup> ». Après la Coupe du Monde 1982, le départ de Louis-Paul M'Fédé, né à Nkolkosse en 1962, du Canon de Yaoundé à Rennes constitue une première pour deux raisons principales.*

*Précédant les agissements de l'ancien footballeur professionnel Claude Le Roy à partir de 1985, le sélectionneur national des Lions Indomptables facilite de manière inédite la venue en France d'un jeune joueur qu'il considère comme « son » protégé. Ainsi, le coach camerounais Jean Vincent, sur le point d'être nommé entraîneur de Rennes, prémédite le futur recrutement de son club. Le Cameroun lui offre bel et bien un réservoir de joueurs au fort potentiel. Louis-Paul M'Fédé se souvient que « Jean Vincent m'avait présélectionné pour la Coupe du Monde 1982 mais finalement ne m'avait pas retenu. Il m'avait par contre promis de revenir me chercher pour m'emmener à Rennes. Je n'y croyais pas du tout. Et il l'a fait. C'était inimaginable. J'ai été pêché comme un poison au milieu d'un étang. Après la Coupe du Monde, Jean Vincent est venu à Yaoundé jusqu'à la maison de mon tuteur qui a négocié mon contrat. C'était émouvant<sup>270</sup> ».*

*De plus, et nous l'avons dit, les huit joueurs qui quittent le Cameroun pour la France puis l'étranger entre 1964 et 1985 ont en moyenne 23,1 ans au moment de démarrer leurs carrières professionnelles. Louis-Paul M'Fédé, lui, part du Cameroun encore mineur. Evoluant dans la catégorie junior du Canon de Yaoundé, n'ayant obtenu ni l'autorisation de son club camerounais ni celle de la Fécafoot, il se fait le complice d'une situation qui le dépasse. En effet, « quand je dois aller en France, je sais que la majorité au Cameroun est à 21 ans. Et moi, je n'avais que vingt ans. Donc, il fallait que je sois indépendant pour signer seul. Je me suis vieilli et ai trafiqué ma date de naissance, ce qui n'est pas banal pour un joueur africain. C'est vrai qu'à l'époque les dirigeants ne projetaient pas de voir leurs joueurs devenir professionnels. Ils avaient un esprit conservateur<sup>271</sup> ». Et puisqu'il quitte le Cameroun sans prévenir les autorités sportives camerounaises, il est sanctionné : « j'ai connu pas mal de problèmes par rapport aux exigences du Canon de Yaoundé qui voulait un montant et Rennes n'était pas prêt à payer ce montant là. Malheureusement, je n'étais pas libéré. C'est pour*

---

<sup>268</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>269</sup> Ibid.

<sup>270</sup> L.-P. M'Fédé, 10.01.11, Bangangté.

<sup>271</sup> Ibid.

*cela que la Fédération française a adressé une lettre à la Fédération camerounaise dirigée par Issa Hayatou pour obtenir mon certificat international de transfert, évidemment via accord du Canon de Yaoundé. J'ai attendu six mois pour avoir mon certificat international de transfert. Ca a été un bras de fer terrible ! J'étais déjà à Rennes et je m'entraînais avec le groupe pro. Jusqu'à présent, je n'étais pas qualifié et je jouais avec la réserve<sup>272</sup> ».*

Jusque dans les années 1970 et au milieu des années 1980, la prospection des footballeurs camerounais ne semble pas encore véritablement rationalisée. Les clubs français font appel à toutes les bonnes volontés afin de trouver la « perle rare » : l'engagement des supporters, journalistes, joueurs, entraîneurs et sélectionneurs est déterminant. Alors que la mobilité nationale et internationale des joueurs est grandissante, certains comme Eugène Ekeke s'entourent d'avocats mais rares sont ceux qui ont déjà un agent, un représentant. Roger Milla, attaquant de Valenciennes, Monaco, Bastia, Saint-Etienne et Montpellier négocie le plus souvent seul ses contrats et ses salaires. Il dénonce même l'emprise des présidents de club sur les footballeurs : « à notre époque, on n'avait pas de manager pour discuter et nous protéger. Les présidents des clubs s'entendaient beaucoup. Il suffisait que le Président de Valenciennes appelle un autre président pour lui dire que ce joueur est trop désordonné, indiscipliné et c'en était fini de sa carrière. On pouvait se retrouver au chômage. Mais il faut dire aussi quelque chose d'important : les agents de la plupart des joueurs français, c'était les présidents des clubs ! Parce que les présidents voulaient gagner leur petit quelque chose par derrière. Quand le Président du club est ton agent et qu'il te dit que ton salaire est de 70 000 francs, il va en prendre 30 000 sur ton salaire<sup>273</sup> ». Même quand ces sportifs d'élite quittent le Championnat de France pour l'étranger, les réseaux sportifs de leurs équipiers et entraîneurs sont prioritairement sollicités.

---

<sup>272</sup> Ibid.

<sup>273</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

### II.II.3. De l'élite française aux championnats étrangers

Les huit footballeurs camerounais recrutés en France entre 1964 et 1985 et qui découvrent ensuite des championnats étrangers, à savoir Théophile Abega, Eugène Ekeke, Michel Kaham, Roger Milla, Grégoire M'Bida, Louis-Paul M'Fédé, Jean-Claude Pagal et Jean-Pierre Tokoto, travaillent en moyenne trois années dans ces aires sportives. Pourtant, seuls deux footballeurs jouent hors de France entre ces deux dates.

Le défenseur Michel Kaham, professionnel en France de 1974 et 1982 dans les clubs de Quimper, Tours et Valenciennes s'en va porter les couleurs de Cleveland aux Etats-Unis en 1982. A 31 ans, son arrivée dans la North American Soccer League (N.A.S.L.) n'est pas organisée par un agent. Une nouvelle fois, l'implication de Jean-Pierre Tokoto est au rendez-vous. Né à Douala en 1948, cet ancien joueur d'élite à Marseille, Paris-Neuilly, Joinville, Bordeaux, Paris Saint-Germain et Béziers de 1968 à 1980 est l'un des premiers footballeurs africains à travailler aux Etats-Unis. Il exerce successivement à Boston, Jacksonville et Philadelphie de 1980 à 1982 et sera au cœur du recrutement de Michel Kaham de Quimper à Cleveland. Ce dernier raconte que *« lors de la Coupe du Monde 1982 que j'ai jouée, je rencontre un vieil ami International camerounais Jean-Pierre Tokoto. Moi, grâce à lui, je vais à Cleveland. J'y joue de 1982 à 1988<sup>274</sup> »*. Il ajoute aussi que son expérience américaine est positive : *« ils font un championnat plus médiatisé et spectaculaire. C'est un cadre vraiment féérique. On vivait dans les gros hôtels. C'est pratiquement du tourisme mais avec du sport au centre. Et à Colorado, parallèlement à ma carrière de joueur, j'ai passé mes diplômes d'entraîneur<sup>275</sup> »*.

A cet égard, il est remarquable que les joueurs quittant l'élite française pour les championnats étrangers après 1985 partent dans des conditions proches. Au début de la saison 1985-1986, après des performances en demi-teinte à Toulouse, Théophile Abega est envoyé en Suisse par le même entraîneur qui l'avait fait venir en France. Il raconte que Daniel Jeandupeux *« m'a négocié le contrat à Vevey Sports, club que je ne connaissais pas, et où je suis resté deux ans. Il a fait le rôle d'intermédiaire vers la Suisse. C'est quelqu'un que j'apprécie, c'est un ami. Je ne sais pas s'il a pris de l'argent lors de cette transaction. Je ne veux même pas le savoir<sup>276</sup> »*.

---

<sup>274</sup> M. Kaham, 07.01.11, Douala.

<sup>275</sup> Ibid.

<sup>276</sup> T. Abega, 05.01.11, Yaoundé.

Et en 1989, quand Grégoire M'Bida, milieu de terrain de Sedan -club alors sorti du professionnalisme, rejoint le club de Beggen au Luxembourg, il est lui aussi très peu entouré et se souvient avoir eu une part de chance. Pour lui, *« j'allais voir des amis à Metz. C'était à la frontière avec le Luxembourg où on allait souvent jouer le dimanche matin. J'ai connu le Secrétaire Général du club de Beggen comme ça. Lui aussi venait jouer pour entretenir sa santé. Il m'a demandé de venir jouer à Beggen et je suis parti deux ans<sup>277</sup> »*.

Malgré la diversité flagrante de ces intermédiaires, une nouvelle ère est néanmoins en train de s'ouvrir : celle du pouvoir et de l'influence des agents<sup>278</sup>. Eugène Ekeke reconnaît par exemple que son transfert du Racing Club de Paris à Beveren en Belgique en 1986 s'est effectué grâce à un manager aux propositions séduisantes. Il explique qu'il voulait *« quitter le Matra Racing. J'ai eu un manager qui m'a amené dans un club belge de Beveren. Il m'a mis en contact avec ce club. Et d'abord, il m'a dit que ce club voulait de moi, après avoir vu les cassettes. Je le connaissais dans le milieu. Il venait souvent voir des matchs à Colombes. On se voyait régulièrement. C'est quelqu'un que j'appréciais, on rigolait. Il m'a dit : « j'ai un truc super pour toi » ! Financièrement, c'était intéressant : j'ai multiplié le salaire par six ou sept par rapport à ce que j'avais au Racing<sup>279</sup> »*. Tous les intermédiaires présentés jusque-là et les rares agents sont plus attentifs aux exploits des jeunes footballeurs africains. Leur tâche est facilitée par l'organisation de nombreux tournois internationaux en Europe (Bruxelles, Valence, Porto, Zurich...) où sont conviées les sélections nationales africaines juniors, universitaires, militaires et seniors. Lors du Festival International Espoir de Toulon, créé en 1967, brillent les Camerounais Emile M'Bouh, François Omam-Biyik et André Kana-Biyik en 1985, 1986 et 1988. Ce n'est pas un hasard s'ils tentent leurs chances dans les clubs professionnels français quelques années plus tard.

Avant d'analyser les reconfigurations progressives des modalités d'émigration des footballeurs camerounais vers la France et d'autres championnats et leur grandissante visibilité internationale, nous nous devons de présenter le statut de ces immigrés sportifs africains en France.

---

<sup>277</sup> G. M'Bida, 07.12.10, Créteil.

<sup>278</sup> III.I.3. Le début d'une nouvelle ère : le pouvoir des agents

<sup>279</sup> E. Ekeke, 30.12.10, Douala.

## II.III. Un privilège d'exercer en France ?

La majorité des footballeurs interrogés affirment être dépaysés en arrivant en France. Nous allons présenter leurs variables d'aboutissement dans leurs différents aspects. Habités à l'exigence du championnat camerounais et aux joutes internationales (Coupe d'Afrique des Clubs des champions, C.A.N. et Coupes du Monde), ils vont s'accomplir sportivement en Europe et vivre l'expérience déstabilisante de la migration.

### II.III.1. La découverte délicate du professionnalisme

Lors de leurs premiers mois dans l'ancienne métropole, outre le sentiment de solitude et d'isolement, tous les joueurs rencontrent trois difficultés majeures : le climat et les températures parfois rugueuses<sup>280</sup>, l'exigence du professionnalisme<sup>281</sup> où chaque détail a son importance et aussi le racisme et les préjugés. Joseph-Antoine Bell, né à Mouandé en 1954, et futur portier de l'Olympique de Marseille en 1985 tente déjà sa chance sans succès en France à la fin des années 1970. Le témoignage de ce joueur qui a déjà un solide palmarès au Cameroun<sup>282</sup> révèle l'existence de discriminations latentes en France et de persistants clichés dont il est victime.

*« Je n'étais pas venu en France pour le foot mais pour étudier. Il est vrai que parallèlement à mes études, j'aurais pu faire carrière dans un club de troisième division si les gens ne s'étaient pas montrés un peu spéciaux avec moi. J'ai été confronté à une mentalité un peu spéciale qui était à l'époque assumée. Par exemple, au Racing, les joueurs étaient émerveillés, tout le monde reconnaissait que j'étais un très bon gardien de but mais les gens affirmaient sans réfléchir que comme il n'y a jamais eu de gardien noir dans les clubs professionnels, jamais il n'y en aurait. Moi, je leur disais : « si vous recrutez des attaquants*

<sup>280</sup> L'attaquant biterrois Martin Maya assure avoir « vu la première fois la neige quand on est parti jouer contre Epinal dans les Vosges. J'ai été très surpris de voir la neige. Je ne savais pas ce que c'était ». M. Maya, 22.01.11, Sucy-en-Brie.

<sup>281</sup> D'après le milieu de Rennes Louis-Paul M'Fédé, « en France, il y a plus d'exigence et c'est jamais évident. Il faut un temps d'adaptation à ce nouveau mode de vie, à ce nouveau monde. Au Canon de Yaoundé, je m'entraînais une fois par jour. A Rennes, pendant la pré-saison, c'est trois séances d'entraînement par jour. Ça devient compliqué. De nouvelles exigences physiques. Un changement aussi sur le plan alimentaire ». L.-P. M'Fédé, 10.01.11, Bangangté.

<sup>282</sup> Avec l'Union de Douala, il est Champion du Cameroun en 1976 et 1978 et remporte la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1979.

*africains, c'est qu'ils sont forts. Pour être forts, ils se sont donc aguerris contre des défenseurs et des gardiens de haut-niveau. Il y a peut-être moins de bons joueurs sur les lignes arrières mais vous ne pouvez pas dire qu'il n'y en pas du tout ».*

*J'ai joué au Racing et dans plusieurs autres clubs de Paris comme le Paris F.C. et le Red Star. Aucun n'a voulu m'engager alors que j'avais un niveau bien supérieur à la troisième division. Et je n'ai jamais été retenu. Le changement dérange tout le monde. Il y avait du racisme dans le football français<sup>283</sup> ». Joseph-Antoine Bell*

Il semble que quelques conditions facilitent l'intégration sportive en France des joueurs camerounais. D'une part, le fait d'avoir gagné des titres avec leurs clubs de départ et les Lions Indomptables et aussi d'avoir déjà signé leurs contrats au Cameroun constitue une précieuse ressource pour pénétrer ce marché concurrentiel. D'autre part, les footballeurs âgés de plus de 25 ans et ceux qui mènent des études en France, symbole de la possession d'un certain bagage intellectuel et capital culturel, sont davantage respectés et craints.

Il y a ainsi peu de points communs entre les débuts de carrière à Rennes du mineur Louis-Paul M'Fédé en 1982 et du trentenaire et expérimenté Théophile Abega à Toulouse en 1984. Malgré « *l'accueil chaleureux des Bretons*<sup>284</sup> », le premier se souvient avoir « *attendu six mois pour avoir mon certificat international de transfert. Je m'entraînais avec le groupe pro. Je n'étais pas qualifié et je jouais avec la réserve. Et à ma grande surprise, le club a tout fait pour que je ne devienne pas professionnel*<sup>285</sup> ». Et contrairement aux relations courantes qui se tissent souvent à la période coloniale entre joueurs et entraîneurs bienveillants<sup>286</sup>, Jean Vincent, le principal responsable de la venue de ce joueur en Ille-et-Vilaine, paraît se méfier de lui et l'abandonner à son sort : « *Monsieur Jean Vincent se devait d'être plus exigeant avec moi parce que c'est lui qui m'avait amené. Aux yeux des autres, il ne fallait pas que je paraisse être un privilégié. A un moment, il m'a dit qu'il en avait marre de me voir ! Il voulait que je fasse mes valises. Tous les jours, il y avait des moments où je me sentais mal*<sup>287</sup> ». Pour le second Théophile Abega, deux ans plus tard, la situation est tout autre : « *je commence ma carrière professionnelle à Toulouse à 30 ans. Je ne voulais pas décevoir mon ami,*

<sup>283</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>284</sup> L.-P. M'Fédé, 10.01.11, Bangangté.

<sup>285</sup> Ibid.

<sup>286</sup> I.III.B.1. Une « camaraderie de raison » avec les équipiers, des entraîneurs d'élite « seconds pères » et des présidents charismatiques

<sup>287</sup> L.-P. M'Fédé, 10.01.11, Bangangté.

*l'entraîneur Daniel Jeandupeux qui m'avait fait venir. Il m'a mis en confiance. J'étais logé à l'hôtel, sans mon épouse. Daniel Jeandupeux venait me chercher chaque matin pour m'emmener aux entraînements. C'était sensationnel<sup>288</sup> ».*

Dès 1982, Grégoire M'Bida bénéficie du soutien quasi fraternel de son aîné Roger Milla, chez qu'il habite pendant un an à Bastia. Par contre, que dire de la venue à Valenciennes en 1977 d'un des plus grands attaquants que le Cameroun ait connu ? Les difficultés auxquelles fait face Roger Milla en France rappelle le traitement rustique, voire dégradant, réservé aux footballeurs africains, fussent-ils champions dans leur pays. Il confie ici l'un des pires souvenirs de sa carrière professionnelle.

*« A Valenciennes, je me suis senti bien accueilli par les supporters qui avaient cotisé pour que je vienne. Mais j'étais logé à côté de la gare dans des conditions catastrophiques. Tout ce qui a été dit et écrit sur le contrat, rien n'a été respecté. Quand je suis arrivé, on m'a mis dans une petite salle. Ce n'était même pas une chambre ! Une toute petite pièce où tout était là : le lit et la cuisine. Il faisait très froid à l'intérieur. C'était au Président du club qui n'avait pas l'intention de dépenser de l'argent pour moi. Il m'avait dit de m'installer dans cette pièce. Mais avec mon épouse, nous ne sommes pas restés là ! C'était impossible. On ne pouvait pas recevoir des amis ! J'en ai parlé au Président qui n'a rien fait. Je suis retourné le voir et je lui ai dit ceci : « vous avez signé un contrat. Il faut le respecter. Sinon, je suis obligé de rentrer chez moi au Cameroun ». Il a été un peu dur. J'ai fait la grève des entraînements pendant deux ou trois semaines et les inspecteurs du travail sont venus me trouver. Même l'entraîneur est venu voir où j'habitais.*

*Et après, ce sont les supporters qui se sont fâchés. Ils sont venus pleurer au stade devant le Président pour qu'il respecte le contrat. Et j'ai eu de la chance. En face de la gare, j'avais un supporter qui, avec toute sa famille, était fan de Valenciennes et qui tenait une brasserie. Il m'aimait beaucoup et m'a dit : « écoute, nous, on va se débrouiller pour te chercher un appartement et te trouver quelque chose. Mais en attendant, si tu veux manger, si tu veux boire, tu viens à la brasserie et tu peux faire tout ce que tu veux ». Il était devenu comme un père pour moi. Lui et sa famille m'ont beaucoup aidé. J'ai été logé chez eux, au dessus de la brasserie. Puis, ils m'ont aidé à trouver un superbe appartement dans le quartier de la mairie*

<sup>288</sup> T. Abega, 05.01.11, Yaoundé.

*et du commissariat. Mais c'est moi qui ai trouvé l'appartement ! Ce n'est pas le Président ! Il y avait quatre chambres donc j'étais vraiment à l'aise. Donc, je suis resté là. Je me suis arrangé avec le Trésorier du club qui me payait directement mon appartement à partir de mon salaire qui s'élevait à mes débuts à 3 000 francs.*

*C'est parce que j'étais Africain ! Je ne pense pas qu'un Polonais, un Belge ou un Allemand ait été logé comme je l'ai été. Le Président pensait que je n'allais rien dire et que je ne pouvais pas réagir. Malheureusement pour lui, avant même de partir en France, si j'étais amateur, j'étais déjà professionnel dans ma tête<sup>289</sup> ». Roger Milla*

Comme Roger Milla, de nombreux footballeurs camerounais connaissent des débuts difficiles dans les clubs professionnels et sont souvent marqués par une menaçante précarité. Certains comme Théophile Abega, Michel Kaham et Martin Maya voient leurs carrières ralenties ou stoppées définitivement à la suite de graves blessures. Pourtant, ils vivent en France grâce à leur passion une promotion sociale.

### **II.III.2. Le football, facteur de promotion sociale**

Au Cameroun, les footballeurs sont habitués au vedettariat, à l'« amateurisme marron », aux enveloppes remplies de billets les soirs de victoire et parfois aux emplois peu stables proposés par leurs clubs. Une fois arrivés en France, ils voient leurs conditions de vie et de travail s'améliorer de façon significative. Ces footballeurs rejoignent un Championnat de France professionnel où, d'après Jean-Michel Faure et Charles Suaud, « *la masse salariale s'emballait littéralement à partir de 1978 pour connaître un taux de croissance de + 36,9 % en 1981-1982 et une augmentation exponentielle des dépenses qu'un quasi-doublement des subventions provenant des collectivités locales ne peut combler<sup>290</sup> ».*

Les différences de traitement individuel sont présentes entre les footballeurs d'élite. Théophile Abega, capitaine du Canon de Yaoundé et de l'équipe nationale camerounaise, atteste aussi que la prime à la signature versée par Toulouse en 1984 est plus impressionnante que ses salaires mensuels : « *parallèlement au foot, j'étais Agent de Maîtrise à la Cameroon*

<sup>289</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>290</sup> Faure Jean-Michel et Suaud Charles, « Un professionnalisme inachevé... », op. cit., p. 15

*Airlines. Donc, tout ça réuni, je m'en sortais pas mal. J'avais mis en place un certain nombre de petites activités qui me rapportaient. A Toulouse, je touchais à peu près 3 500 euros par mois. Mais, au Cameroun, j'avais déjà à peu près la même chose. A Toulouse, ils m'avaient donné seize millions de francs C.F.A., soit 25 000 euros, comme prime à la signature. Ça pouvait me permettre de construire la maison à étages que mon père souhaitait tant<sup>291</sup> ».*

Logés souvent dans des chambres d'hôtel puis dans des appartements et villas loués par leurs employeurs, ils gagnent mensuellement des sommes importantes qui augmentent lors de chaque transfert. A cet égard, la progression des salaires de Roger Milla de 1978 à 1989 est stupéfiante. Pour lui, « *au niveau des conditions matérielles, ça s'est amélioré. A Valenciennes, je touchais 3000 francs mensuels de salaire. Je suis parti de Valenciennes pour Monaco, mon salaire est passé à 20 000. A Bastia, ça s'est stabilisé parce que le club n'avait pas de moyen. A Saint-Etienne, c'était 30 000 et à Montpellier, c'était 50 000. En dix ans, en France, mon salaire a été multiplié par 15<sup>292</sup> ».*

Cependant, dans un contexte où les footballeurs africains sont considérés comme une main d'œuvre peu chère et offrent une solution attractive pour les clubs peu dotés financièrement, la loi économique imposée par les dirigeants français tend à les sous-payer par rapport à leurs équipiers européens. Produits d'importation bon marché, « *il est de notoriété publique [qu'ils] gagnent, à compétence égale, 20 à 30 %<sup>293</sup> »* de moins que les autres joueurs du vestiaire. Roger Milla aime à préciser qu'au-delà de l'âge, de l'expérience du haut-niveau et de son poste, il savait qu'il était « *moins payé que [s]es coéquipiers<sup>294</sup> »*. Parmi d'autres, le discours d'Eugène Ekeke va dans le même sens : « *j'ai subi des discriminations. Et je ne suis pas le seul à les avoir connues. J'étais le meilleur buteur de l'équipe et il y a des équipiers qui gagnent dix fois mon salaire<sup>295</sup> »* ! Tous n'ont pas la chance comme lui d'être approchés par un manager et de s'envoler pour Beveren avec un contrat plus avantageux.

Alors que nous l'avons dit, les agents se font encore rares en France<sup>296</sup>, certains joueurs bénéficient du soutien providentiel de footballeurs professionnels africains ou d'origine

---

<sup>291</sup> T. Abega, 05.01.11, Yaoundé.

<sup>292</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>293</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 321

<sup>294</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>295</sup> E. Ekeke, 30.12.10, Douala.

<sup>296</sup> D'après Roger Milla, « *dans ma carrière, j'ai eu un seul agent. Il se faisait appeler « manager » mais ce n'en était pas un ! Il pouvait influencer les Présidents des clubs. C'est lui qui est allé voir Saint-Etienne pour dire qu'il avait un joueur pour les faire monter en deuxième division, Roger Milla. Sinon, c'était moi qui négociais mes contrats et qui allais voir les Présidents pour envisager les prolongations de contrat. J'arrivais à rentrer en*

africaine expérimentés et déjà « en poste » dans leurs équipes. Cela leur permet d'obtenir des repères pour renégocier leurs contrats à la hausse mais aussi de faire face à des discriminations venues de l'extérieur du club. Grâce à eux, ils s'acclimatent progressivement à leur nouvelle vie tant rêvée. Marcel et Martin Maya poursuivent leurs études en France tout en jouant au football grâce à leur frère, Joseph Yegba Maya déjà « *dans le milieu*<sup>297</sup> » ; Grégoire M'Bida est pris sous l'aile protectrice de Roger Milla à Bastia ; Louis-Paul M'Fédé parle de sa gratitude vis-à-vis de l'International français d'origine algérienne Farès Bousdira<sup>298</sup> qui lui a prodigué de précieux conseils à Rennes. C'est avec émotion qu'il raconte ses premiers mois en Bretagne.

*« L'International algéro-français Farès Bousdira, alors joueur professionnel confirmé, m'a expliqué comment ça fonctionnait. Il m'a guidé. Il a été le détonateur de mon intégration en France. Même si je n'avais pas de manager, J'ai eu de la chance de trouver des grands frères africains comme lui. Même si j'étais seul face au Président, Farès m'avait conseillé pour la renégociation de mon contrat. Il m'avait dit : « écoute, là, ils ont besoin de toi. Tu es en position de force. Sois exigeant ».*

*Grâce à Farès, dès mon premier contrat, je gagnais bien plus que le minimum salarial précisé dans la Charte professionnelle de football. Et puis, il m'a aidé à être plus fort dans ma tête. Face aux insultes, il me disait d'être au dessus de ça*<sup>299</sup> ». Louis-Paul M'Fédé

Au-delà des performances sportives individuelles qui conditionnent nécessairement leur statut au sein de l'effectif professionnel, il semble que, comme dans les années 1950, les footballeurs professionnels camerounais connaissent et subissent parfois une impitoyable concurrence mais partagent aussi une « camaraderie de raison » avec leurs équipiers. Dans ces circonstances « sportives » induisant l'obligation de remporter collectivement les matchs, quelques véritables amitiés naissent dans les vestiaires : il règne un esprit de respect et de tolérance ; les joueurs suscitent de l'admiration de la part des supporters. Ces réactions

---

*contact avec les Présidents de clubs par l'intermédiaire d'autres joueurs ou à la fin des matchs contre une équipe adverse. Les agents, c'est un phénomène très récent ».* R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>297</sup> M. Maya, 22.01.11, Sucy-en-Brie.

<sup>298</sup> Né le 20 septembre 1953 à Taher en Algérie, il rejoint la France dans durant son enfance avec ses parents dans le cadre d'une migration familiale. Formé à l'A.S.P.T.T. Arras, ce milieu de terrain mène ensuite une longue carrière professionnelle en France à Lens (1971-1978), Nice (1978-1980), Angers (1980-1982), Rennes (1982-1985), Béziers (1985-1986) et Montceau (1986-1987). Il est par ailleurs convoqué une fois en Equipe de France en 1976.

<sup>299</sup> L.-P. M'Fédé, 10.01.11, Bangangté.

contrastent avec les remarques de quelques « *gens racistes qui ne pensent même pas ce qu'ils disent*<sup>300</sup> ». Ainsi, tous les joueurs interrogés ont la sensation durant leurs carrières d'être des privilégiés. Par exemple, Eugène Ekeke se souvient de « *la chance de rencontrer des gens exceptionnels comme Lagardère au Racing ou Borloo, le maire de Valenciennes. Il y a eu de très bons rapports, beaucoup d'affection et d'estime. Je ne peux avoir que de la gratitude*<sup>301</sup> ». De même, Michel Kaham évoque son bonheur « *d'être dans un milieu comme celui-là. Cela a permis d'évoluer, de grandir dans la mentalité et de faire le tour du monde*<sup>302</sup> ». Et malgré cette indéniable ascension sociale que tous connaissent grâce au football professionnel, ils subissent aussi une certaine forme de « tyrannie du national<sup>303</sup> » en France. Les conclusions des travaux d'Abdelmalek Sayad<sup>304</sup> sur les migrations des travailleurs africains peuvent s'élargir au champ socio-footballistique français : pour lui, l'immigré est un être dominé deux fois. D'un côté, par les conditions d'existence qui lui sont réservées dans le pays d'accueil. De l'autre, par la catégorie qui voue son existence à l'arbitraire de l'ordre politique national.

### II.III.3. Subir la tyrannie du national

Si l'émigration sportive implique parfois une coupure provisoire avec le pays d'origine et la sélection nationale<sup>305</sup>, la situation en France rappelle aux footballeurs que leur présence est provisoire. Comme leurs aînés, ils doivent se soumettre aux assignations à l'intégration qui leur sont faites dans un contexte où les présidents de clubs professionnels sont intransigeants. Au début des années 1980, le passage « *du modèle disciplinaire au managerisme décontracté [avec] Lagardère, Borelli, Denisot, Affelou, Tapie*<sup>306</sup> », décrit par

---

<sup>300</sup> Ibid.

<sup>301</sup> E. Ekeke, 30.12.10, Douala.

<sup>302</sup> M. Kaham, 07.01.11, Douala.

<sup>303</sup> A propos du droit d'asile en Europe de 1793 à 1993 et des émigrés sommés d'avoir une nationalité, Gérard Noiriel parle de « tyrannie du national ». Noiriel Gérard, *La tyrannie du national*, Paris, Calmann-Levy, 1993, 355 p.

<sup>304</sup> Annexe 19 : Bibliographie sélective

<sup>305</sup> Michel Kaham n'est pas convoqué avec les Lions Indomptables de sa venue à Rennes en 1974 aux matchs éliminatoires de la Coupe du Monde 1982.

<sup>306</sup> « *Ceux-ci demeurent des hommes d'affaires fortunés mais ils représentent de moins en moins les secteurs classiques de la production. Ce sont désormais les patrons de médias et de l'édition, les entrepreneurs de travaux publics, les promoteurs immobiliers, les leaders de la distribution des produits de consommation qui occupent bruyamment la direction des clubs. Look décontracté, parole directe vont de pair avec un nouveau style de relations au sein de l'équipe et du club. (...) Les nouveaux dirigeants fréquentent les vestiaires, les bancs de touche, tutoient et acceptent le tutoiement, téléphonent aux joueurs* »... Bromberger Christian, *Le match de...*, op. cit., pp. 190-191.

l'ethnologue Christian Bromberger, ne les favorise pas. Durant cette période (1964-1985), les footballeurs professionnels camerounais connaissent principalement deux nouveaux types de vexation. Elles n'existaient pas quand le Cameroun était encore sous tutelle français. Désormais, ils sont là pour servir la France et ses clubs.

La première est la difficulté qu'ils connaissent à voyager et à être libérés temporairement par leurs employeurs, les clubs, pour évoluer en équipe nationale lors des matchs amicaux et officiels du Cameroun. Joseph Yegba Maya qui compte tout de même 25 sélections avec les Lions Indomptables, dont une participation à la C.A.N. 1972 durant laquelle il inscrit un but et échoue en demi-finale, affirme que « *les clubs pro ne voulaient pas nous libérer pour aller au Cameroun ! Même quand mon père est décédé, ils ne m'ont pas laissé partir pour son enterrement*<sup>307</sup> ». Roger Milla s'exprime sur les pressions et stratagèmes de ses clubs au début de carrière : « *quand les convocations en équipe nationale camerounaise arrivaient, le Secrétaire Général du club les cachait. Et au Cameroun, on m'attendait ! Sinon, le club nous menaçait de ne pas payer notre salaire ou de résilier notre contrat si on partait. Donc, je demandai à la Fécafoot de me convoquer par une lettre envoyée au club mais aussi chez moi.*<sup>308</sup> ».

Après 1981 et l'obligation faite aux clubs européens de mettre à disposition leurs joueurs aux associations nationales (africaines) pour les matchs officiels et éliminatoires de Coupe du Monde, les contraintes semblent se relâcher. Eugène Ekeke affirme que « *globalement, cela n'a pas posé de problème. On prenait l'avion après les matchs, on restait peu de temps au Cameroun et on rentrait fatigué le dimanche soir*<sup>309</sup> ». Mais cette nouvelle loi est rapidement détournée ; les joueurs africains continuent de courir des risques en souhaitant porter les couleurs du pays où ils sont nés et ont grandi. Deux exemples illustrent le tiraillement des joueurs pris entre leurs clubs et l'équipe nationale. Tout d'abord, la manière dont le milieu de terrain Grégoire M'Bida, champion du Cameroun avec le Canon de Yaoundé en 1982, perd progressivement toute crédibilité dans son premier club professionnel à Bastia.

---

<sup>307</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

<sup>308</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>309</sup> E. Ekeke, 30.12.10, Douala.

*« Alors que j'avais un avenant sur le contrat, Bastia ne voulait pas que j'aie joué avec l'équipe du Cameroun en Côte d'Ivoire pour la Coupe d'Afrique des Nations à Abidjan en 1984, une grande date du football camerounais. Par contre, ils ont autorisé Roger Milla à y aller. Mais moi, j'ai pris mes bagages et je suis parti. Heureusement qu'on gagne la Coupe d'Afrique ! Mais après avoir gagné le titre, les dirigeants de Bastia me suspendent. Je me retrouve tout seul. Même le Cameroun m'abandonne. Les dirigeants camerounais m'ont fait la morale ! Heureusement que la Fédération Française de Football a levé la suspension. Ils ont dit à Bastia qu'ils n'avaient pas le droit de faire cela. Quand Platini quitte la Juventus de Turin pour aller jouer avec les Bleus, personne ne dit rien et c'est normal !*

*Bastia ne voulait plus me garder. Ainsi, ils m'ont saboté dans tous les clubs en les appelant. Bastia m'a fait louper ma carrière professionnelle. Quand j'allais frapper à la porte d'un club, on me disait : « on va te rappeler ». Je me suis retrouvé en seconde division<sup>310</sup> ».*  
Grégoire M'Bida

Dans son cas comme dans celui de Louis-Paul M'Fédé à Rennes en 1987, les exigences de son club professionnel et l'absence de communication entre la Fécafoot (souvent opportuniste) et Bastia sont éclairantes. Même avec une clause libératoire, d'autres footballeurs disent avoir lutté pour continuer à être Internationaux. Ils ont conscience de leur état de dépendance et de se trouver au cœur d'un rapport de force qu'ils ne sont pas sûrs de gagner.

De plus, au-delà de cette réelle incompatibilité des calendriers de l'équipe nationale et des clubs, les footballeurs peuvent se blesser sous le maillot camerounais. Alors encadrés par un staff instable dans la durée, sous la tutelle d'une administration camerounaise qui ne verse pas systématiquement les primes promises ou qui volontairement néglige de communiquer et de s'accorder avec les clubs professionnels sur le sujet des assurances, ils se retrouvent alors dans une situation pénible. Certains l'apprennent parfois trop tard. Les propos de Martin Maya qui participe à la qualification du Cameroun au *Mundial* 1982 sont éloquentes : *« lors du dernier match pour aller en Coupe du Monde, je me blesse gravement. On me tacle par derrière. Arrachement du ligament, le péroné cassé. Toute la cheville a tourné à 90 degrés. J'ai fait la rééducation et j'ai passé dix-neuf mois sans poser le pied par terre. Le kiné de mon*

---

<sup>310</sup> G. M'Bida, 07.12.10, Créteil.

*club de Thonon et les deux opérations ont été payés par le Cameroun. Mais mon club ne m'a pas vraiment soutenu : il ne me payait plus jusqu'à ce que je reprenne le foot en 1983. Moi-même, j'avais une assurance personnelle. Mais à l'époque, on t'assurait comme un simple employé de bureau. J'ai touché un an d'indemnités journalières. A l'époque, les assurances, ce n'était rien du tout ! J'ai perdu beaucoup d'argent avec l'équipe du Cameroun<sup>311</sup> ».*

Le second type de vexation que les footballeurs camerounais (et africains) découvrent est lié directement au régime de quotas des nouveaux joueurs étrangers autorisés qui est de deux par club depuis 1966, auquel peut s'ajouter un Européen à partir de 1982. Pour contourner cet implacable et arbitraire ordre national (être un footballeur français ou non), les dirigeants des clubs cherchent à nationaliser « leurs » joueurs étrangers, parfois sans même leur laisser le choix, surtout quand ils sentent que ces derniers sont jeunes et sous dépendance. Leur objectif est de renforcer leur effectif avec un maximum de footballeurs étrangers, prometteurs ou déjà confirmés. A l'image du malien Salif Keita, Ballon d'or africain en 1971, qui opte pour une attitude ferme en refusant la nationalité française<sup>312</sup>, les footballeurs camerounais exercent dans une France peu accueillante envers ses anciens sujets. L'historien Ralph Schor rappelle ainsi que « *comme en témoigne la clameur xénophobe des années 1930, l'immigration a toujours suscité dans l'opinion nationale des interrogations et des peurs. (...) Les étrangers [deviennent encore] une population malmenée par la crise depuis 1974. (...) Le développement de la crise économique et du chômage depuis le milieu des années 1970, la modernisation des modes de production industrielle ont bouleversé le monde des salariés étrangers<sup>313</sup> ».* Dans ce contexte de nationalisation forcée, les footballeurs professionnels camerounais sont contraints de faire un choix et de se positionner : accepter la nationalité française ou non.

De nos jours, la majorité des (footballeurs) africains voient en elle un passeport pour l'Europe, un privilège convoité et le rêve de réussite. Cependant, certains footballeurs camerounais de cette période obtiennent cette nationalité de complaisance quand ils arrivent en France. D'une part, ils sont nés avant l'Indépendance et se sont mariés avec des Françaises

<sup>311</sup> M. Maya, 22.01.11, Sucy-en-Brie.

<sup>312</sup> Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou racontent qu'après son passage à Saint-Etienne, « *Salif Keita est à nouveau en butte aux exigences abusives des dirigeants phocéens qui l'incitent à se faire « naturaliser » afin qu'il soit « assimilé » pour être aligné au côté des deux autres vedettes étrangères et européennes du club, le Yougoslave Josip Skoblar et le Suédois Roger Magnusson. Keita juge en effet le terme « assimilation » dégradant et se refuse à perdre toute chance de jouer avec le Mali ».* Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 290

<sup>313</sup> Schor Ralph, *Histoire de l'immigration...*, op. cit. pp. 230-248.

de souche comme Joseph Yegba Maya. D'autre part, ils savent que leur valeur marchande et d'échange peut augmenter comme leur reconnaissance sportive, source de profits économiques et symboliques. De manière pragmatique, le patriote Roger Milla saisit l'opportunité qui lui est donnée en connaissance de cause : à son arrivée à Valenciennes en 1977, il ne peut pas travailler en France : *« je suis arrivé en septembre 1977. Le championnat avait déjà démarré. On ne pouvait pas me faire une licence professionnelle car Valenciennes allait dépasser le quota de joueurs étrangers autorisés. Il a fallu que j'attende l'année suivante, en 1978, pour signer une licence professionnelle après qu'un footballeur polonais soit parti »*<sup>314</sup>. Ses propos sont alors clairs quand il considère avoir *« pris la nationalité française en 1984. Bastia a fait la demande parce qu'ils voulaient un étranger supplémentaire. En tant que francophone, on avait des facilités pour prendre la nationalité française. Ca a été rapide. Au bout de trois ou quatre mois, je l'ai obtenue »*<sup>315</sup>. Deux ans auparavant, Grégoire M'Bida, fraîchement recruté à Bastia, l'avait déjà acquise *« en 24 heures pour pouvoir jouer le samedi suivant contre le Paris Saint-Germain »*<sup>316</sup>, ce qui prouve l'existence de complicités entre autorités sportives, administratives et politiques avec les clubs d'élite français.

D'autres footballeurs n'acceptent pas de rentrer juridiquement dans l'ordre national. C'est le cas par exemple de Michel Kaham qui, en 1980, ne se doute pas de l'immédiateté de la sanction. Il évoque ce souvenir marquant : *« on me propose la nationalité française à Tours pour ne plus que je rentre dans leur quota d'étrangers. Un footballeur argentin allait arriver. Mais je refuse car j'étais International camerounais à l'époque et j'avais mal perçu l'information. Je me disais : « en prenant la nationalité française, je vais perdre la nationalité camerounaise ». Je ne pouvais pas l'accepter. Et parce que je refuse de prendre la nationalité française, je suis transféré à Valenciennes en première division. Avec le recul, je regrette de ne pas avoir pris la nationalité française »*<sup>317</sup>. Même s'il quitte un club de seconde division pour un club de première division (où il ne va jamais gagner sa place de titulaire), il est évident que le club de Tours ne veut plus l'intégrer dans son effectif ni le rémunérer.

---

<sup>314</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>315</sup> Ibid.

<sup>316</sup> G. M'Bida, 07.12.10, Créteil.

<sup>317</sup> M. Kaham, 07.01.11, Douala.

Après des débuts souvent difficiles dans des conditions précaires, les joueurs professionnels camerounais de cette époque connaissent en France une ascension sociale par le football. Ce qu'ils veulent, c'est réussir et s'intégrer durablement dans un championnat prestigieux, médiatisé et surtout plus avantageux sur le plan économique. Pour cette raison, ils réalisent de nombreuses concessions, comme la plupart des immigrés africains de l'époque. Certains subissent une certaine forme de tyrannie du national en France puisque ces « non-nationaux » issus d'un pays dominé sont sommés de se fondre dans une communauté nationale qui n'est pas la leur.

## II.IV. Bilan

Pour conclure la seconde partie de cette recherche, il semble que derrière ces neuf<sup>318</sup> entretiens « récits de vie » que nous avons recoupés et confrontés, se dessinent des trajectoires individuelles et des destins collectifs complexes. Nous avons tenté synchroniquement et diachroniquement de raconter les vies, les carrières sportives et les trajectoires migratoires de ces footballeurs qui grandissent au Cameroun et découvrent le football professionnel à partir de 1964. Dans cette sous-conjoncture (1964-1985), les footballeurs professionnels camerounais commencent, après une expérience sportive française, à travailler dans d'autres championnats de niveaux inégaux. Pour quelques joueurs, la France occupe le rôle d'un tremplin qui les propulse dans de nouvelles zones géographiques. Reprenons nos trois idées fortes.

Tout d'abord, l'évolution quantitative du nombre de footballeurs professionnels camerounais en France et leur mobilité internationale grandissante ne peuvent pas s'expliquer du seul fait de règlements fédéraux français restrictifs, des pratiques africaines peu engageantes puis d'un assouplissement général des lois sportives. Des évènements historiques comme le *Mundial* espagnol en 1982 où les Lions Indomptables font bonne figure et la victoire du Cameroun à la C.A.N. 1984 participent aussi au regain d'intérêt des clubs professionnels du monde entier pour ces sportifs africains.

Puis, nous nous sommes focalisés sur les conditions d'émigration en France de ces footballeurs. La présence persistante d'étudiants footballeurs ne doit pas cacher que la majorité des joueurs africains de cette époque viennent de plus en plus en France pour des motifs sportifs. Ces modalités d'émigration se transforment par rapport à celles de leurs aînés travaillant en métropole lors de la période coloniale. Même si les agents, les managers de footballeurs sont encore rares et peu structurés et professionnalisés, la prospection des éléments prometteurs et confirmés se rationalise autour d'un large panel d'acteurs du champ socio-footballistique français. Supporters, joueurs, entraîneurs et même sélectionneurs et présidents de clubs occupent les rôles déterminants d'intermédiaires sportifs. De manière intéressée, ils mettent ces footballeurs camerounais comme Michel Kaham et Roger Milla en

---

<sup>318</sup> En incluant ceux de Joseph-Antoine Bell et Joseph Yegba Maya.

relation avec des clubs de haut-niveau. Progressivement et en dépit d'un pragmatisme certain, les réseaux sportifs franco-camerounais se renforcent.

La troisième idée forte à retenir est que ces conditions d'émigration des footballeurs semblent se reconfigurer bien plus fortement que leur statut d'immigré. Comme dans les années 1950, ces footballeurs africains sont peu protégés dans les clubs où règnent encore une redoutable concurrence et une « camaraderie de raison ». Même s'ils sont concernés par l'inflation des salaires permettant une ascension sociale et qu'ils se sentent privilégiés en France après une délicate découverte du professionnalisme, ils doivent se soumettre une nouvelle fois aux assignations à l'intégration qui leur sont faites. Par rapport à leurs équipiers européens, ils acceptent d'être dominés autant par les conditions d'existence qui leur sont réservées dans le pays d'accueil que par la catégorie précaire qui voue leur existence à l'arbitraire de l'ordre politique national. Les difficultés qu'ils connaissent pour être libérés en équipe nationale camerounaise et les pressions qu'ils subissent autour des quotas de joueurs étrangers et de leur nationalité illustrent ce phénomène.

Il semble clair pour cette seconde génération de footballeurs camerounais (tout comme la première) que leur statut avant et pendant leurs carrières professionnelles conditionne autant leurs conditions d'émigration que d'immigration. Les années 1980 marquent un tournant et l'heure de l'« extraversion » du football africain est arrivée.

**TROISIÈME PARTIE**

**LES CAMEROUNAIS EN FRANCE DANS UN  
CHAMPIONNAT PLATEFORME,  
TREMPIN ET D'ABOUTISSEMENT**

**(1985-1997)**

A présent, une nouvelle sous-conjoncture historique s'impose. Comme les deux précédentes 1954-1964 et 1964-1985, elle repose également sur des bornes historiques « sportives » et non « politiques ». Elle s'étend de la saison 1985-1986 à la saison 1996-1997, c'est-à-dire du recrutement en France (à l'Olympique de Marseille) de Joseph-Antoine Bell, le premier footballeur camerounais ayant transité par un championnat étranger intermédiaire, à l'application de l'Arrêt Bosman. Pour la première fois, le Championnat de France professionnel occupe la fonction de plateforme, de tremplin et d'aboutissement<sup>319</sup>. Pendant ces douze saisons, 25 nouveaux joueurs camerounais démarrent leurs carrières dans les clubs professionnels français de première et seconde division. Parmi eux, douze joueurs évoluent uniquement en France : Aimé Billong Romarin, Maurice Douala, Joseph Enanga, Constantin Etot, André Kana-Biyik, Emmanuel Kunde, Jean-Louis Mama Atangana, Benjamin Massing, Claude Mbella Ngom, George Nyemb, Boniface Panebeng et Guy-Noël Tapoko. En outre, onze footballeurs camerounais travaillent en France puis accèdent à d'autres championnats étrangers. Il s'agit de Didier Angibeaud, Ernest Ebongue, Marc-Vivien Foé<sup>320</sup>, Samuel Ipoua, Cyrille Makanaky, Gilbert Massock, Emile M'Bouh, Pius N'Dieffi, François Omam-Biyik, Rigobert Song et Jacques Songo'o. Et deux joueurs, Joseph-Antoine Bell et Georges Mouyeme, exercent dans des championnats étrangers (autres que camerounais) avant de rejoindre la France. Ainsi, des sportifs camerounais ayant trois profils migratoires différents se côtoient sur les pelouses françaises.

En moyenne, ces 25 nouveaux joueurs démarrent et achèvent leurs carrières professionnelles à 21,7 et 30,1 ans au sein de 3,7 clubs où ils restent 6,9 ans. Statistiquement, 8 % sont gardiens de but, 20 % défenseurs, 32 % milieux de terrain et 40 % attaquants. Et si le nombre de clubs traversés comme la durée de leurs carrières restent stables, leur âge d'entrée dans le professionnalisme s'abaisse par rapport à la période précédente où il était supérieur à 23 ans.

---

<sup>319</sup> Introduction – 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe

<sup>320</sup> Le milieu de terrain Marc-Vivien Foé, né à Yaoundé en 1975, est convoqué à 64 reprises avec Les Lions Indomptables entre 1997 et 2003. Après la Coupe du Monde de 1994, il quitte le Canon de Yaoundé pour le R.C. Lens où il signe un contrat professionnel en 1995. En 1999, il est transféré en Angleterre à West Ham puis travaille à l'Olympique Lyonnais de 2000 à 2002, club qui va le prêter à Manchester City lors de la saison 2002-2003. A 28 ans, le 26 juin 2003, il décède à Lyon au Stade Gerland à la suite d'un accident cardiaque lors d'un match opposant son équipe nationale à la Colombie dans le cadre de la Coupe des Confédérations, organisée et remportée par la France. Une vive émotion saisit les joueurs camerounais et français témoignant tous leur douleur et leur solidarité avec sa famille et ses proches.

De nouveau, trois points seront étudiés successivement. L'évolution quantitative des flux migratoires de ces joueurs et son rapport avec les réglementations sportives nationales et internationales sera le premier temps de l'analyse. Puis, à partir des récits de vie de cinq footballeurs interrogés et qui découvrent le Championnat de France professionnel entre 1985 et 1997, nous nous focaliserons sur les conditions de leur émigration et leur statut de joueur africain immigré en France.

### **III.I. Permanence et renouveau des footballeurs professionnels camerounais en France**

De la saison 1985-1986 à la saison 1996-1997, ce sont donc 25 nouveaux footballeurs camerounais qui évoluent dans le Championnat de France. Ils participent progressivement au « turn-over » (renouvellement) de cette population sportive qui se stabilise avec en moyenne 8,6 joueurs par saison,. Ils remplacent des champions de la génération précédente mis à la retraite parfois tardivement comme le défenseur Xavier Bru et l'attaquant Eugène Ekeke à Saint-Quentin et à Valenciennes en 1992. Cette permanence et surtout ce renouveau des footballeurs professionnels camerounais en France<sup>321</sup> se manifestent aussi par la diversification des routes migratoires empruntées avec la mondialisation du marché footballistique. En effet, cette période est marquée par deux éléments nouveaux.

D'une part, le recrutement massif (44 %) de footballeurs camerounais se professionnalisant en France puis dans d'autres aires géographiques. 9,1 % d'entre eux joueront en Angleterre, Autriche, Belgique, Mexique, Portugal, Qatar et Suisse ; 18,2 % en Espagne et Italie. Autrement dit, pour eux, de nouveaux canaux migratoires se sont ouverts depuis la France, espace tremplin vers des zones sportives inédites où les niveaux de pratique et de rémunération sont inégaux comme l'Angleterre et le Portugal. D'autre part, et de manière remarquable, la France, l'ancienne métropole, cesse d'être systématiquement leur première destination sportive professionnelle. Les deux footballeurs (Joseph-Antoine Bell et Georges Mouyeme) qui la rejoignent après une ou plusieurs étapes sportives mènent spécifiquement

---

<sup>321</sup> Et aussi en équipe nationale camerounaise. Le sportif et journaliste camerounais Claude-Emmanuel Abolo parle, à partir de 1982, « des mutations profondes qu'a connues l'équipe nationale, notamment avec le départ de la vieille génération (Tokoto, Kaham, Aoudou, Doumbe Léa, Manga Onguene, Abega) au profit de la nouvelle (M'Bouh, Djonkep, Omam, Kana, Tataw, M'Fédé) ». Abolo Claude-Emmanuel, *Les lions indomptables du Cameroun. Vingt ans d'histoire (1970-1990)*, Yaoundé, Sopecam, 1990, p. 25

des carrières longues, achevées à 36 ans, d'en moyenne 10,5 saisons dans six clubs et quatre pays. Ceci implique que le Championnat de France occupe dans leurs carrières sportives et trajectoires migratoires une fonction d'aboutissement mais aussi de tremplin. En provenance du Gabon et après avoir exercé à Angers de 1994 à 1996, l'attaquant Georges Mouyeme évolue ensuite en Allemagne, en Chine puis en Grèce.

Il nous faut donc comprendre à la fois la transnationalisation de leurs trajectoires et le fait que la France continue à occuper une place de choix dans leurs carrières, quarante ans après l'indépendance du Cameroun. Au début de cette recherche<sup>322</sup>, nous avons principalement évoqué des facteurs juridiques pour expliquer les nouvelles spatialités de leurs flux migratoires et leur persistante présence en France. Après une analyse des législations et des pratiques en vigueur en Afrique et en France, d'autres arguments seront nécessairement présentés.

### **III.I.1. Du protectionnisme au libéralisme sportif**

Dans les années 1980, sur fond d'enjeux économiques grandissants et de mondialisation, le marché footballistique autant au Cameroun et en Afrique qu'en France et en Europe se transforme. De protectionniste dans ses juridictions et dans ses pratiques, il tend à se libéraliser.

Au Cameroun, les titres de champion sont remportés entre 1985 et 1997 par différents clubs : l'Unisport de Bafang (1996), le Racing de Bafoussam (1989, 1992, 1993 et 1995), l'Union de Douala (1990), le Cotonsport de Garoua (1997), l'Aigle de Nkongsamba (1994), le Canon (1985, 1986 et 1991) et le Tonnerre (1987 et 1988) de Yaoundé. Le désengagement (financier) de l'État camerounais vis-à-vis du mouvement sportif national, l'émergence d'initiatives individuelles et privées dans la direction des clubs de haut-niveau, l'abandon manifeste de la formation des jeunes joueurs, le clivage entre les entraîneurs d'élite « empiriques » et les plus jeunes « scientifiques » formés à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (I.N.J.S.) de Yaoundé depuis 1960 et l'« amateurisme marron » sont quelques

---

<sup>322</sup> Introduction – 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe

éléments qui permettent d'appréhender la crise du championnat camerounais<sup>323</sup>. L'ancien footballeur et homme politique camerounais Emmanuel Mvé Elemva dénonce dans l'un de ses ouvrages publiés en 1988 « *la triste réalité du football camerounais : les turpitudes de la Fécafoot, des clubs sans ressource et mal gérés, des footballeurs sans statut, un curieux déphasage avec les médias, le problème des corporations, des infrastructures mal programmées et enfin l'arbitrage, le ventre mou du football camerounais*<sup>324</sup> ». Malgré ses problèmes, récurrents dans les pays africains<sup>325</sup>, le championnat camerounais continue d'exporter vers l'Europe et la France des jeunes footballeurs qui ne sont désormais plus « bloqués » par les autorités politiques et sportives du pays. En 1988, à 23 ans, le milieu de terrain André Kana-Biyik, frère aîné de l'attaquant François Omam-Biyik, quitte le Diamant de Yaoundé pour le club de Metz sans subir de veto de la Fécafoot. Selon lui, « *j'avais déjà prouvé dans le championnat camerounais et en équipe nationale. J'avais montré ma valeur. Et puis pour eux, c'était une chance : voir l'un des leurs aller à l'étranger, dans le monde professionnel, pour se perfectionner. Ca a été facile*<sup>326</sup> ». Quelles en sont les raisons ?

En 1981, les clubs européens sont obligés de mettre à disposition des sélections nationales leurs joueurs convoqués et en 1982, toute liberté est donnée à ces équipes nationales pour sélectionner autant de « joueurs expatriés » qu'elles le désirent lors des C.A.N. Ce double changement réglementaire, déjà évoqué<sup>327</sup>, rend obsolète les freins au départ des joueurs à l'étranger. D'après Raffaele Poli, « *au lieu de constituer un handicap, le départ des footballeurs à l'étranger devient une ressource pour leur pays d'origine. Depuis le début des années 1980, les dirigeants des Etats et des fédérations de football africaines (...) encouragent au contraire leur migration en participant activement à la mise en place de réseaux de transfert transnationaux animés par un but spéculatif*<sup>328</sup> ».

Ce processus de libéralisation du championnat camerounais et de l'emploi des joueurs professionnels expatriés se réalise dans un contexte d'émergence des équipes africaines sur la

<sup>323</sup> Kemo-Keimbou David-Claude, *Représentations, politiques et pratiques corporelles au Cameroun (1920-1996). Enjeux et paradoxes du sport et de l'éducation physique en Afrique Noire*, Thèse d'Histoire, Université d'Orléans, 1999, 744 p.

<sup>324</sup> Mvé Elemva Emmanuel, *Le livre blanc du football camerounais*, Yaoundé, Le Matin, 1988, p. 3

<sup>325</sup> Chazeaud Pierre et Oumarou Tado, *Football, religion et politique en Afrique : sociologie du football africain*, Paris, L'Harmattan, 2010, 182 p.

<sup>326</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>327</sup> II.I.B.1. Un assouplissement préalable des lois sportives

<sup>328</sup> Poli Raffaele, « Le ballon ne tourne pas rond en Afrique. Les effets pervers d'une « extraversion dépendante » » in *Afrique Contemporaine* n°133, op. cit., p. 52

scène internationale, d'augmentation du nombre de places qui leur sont réservées en Coupe du Monde et surtout d'« extraversion » du football africain, de large ouverture au monde. Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou présentent ce concept.

*« Pour le politologue Jean-François Bayart, la dépendance des pays africains à l'égard de l'Occident, caractérisée notamment par l'endettement, la domination économique et l'aide au développement, a en effet été en partie organisée à leur profit par les élites africaines. (...) Appliquée au football, cette politique de l'extraversion est parfaitement illustrée par le parcours de jeunes footballeurs.*

*En effet, selon Raffaele Poli, l'abandon des freins à la circulation des joueurs, l'aide à l'implantation de centres de formation et le rapatriement périodique des meilleurs footballeurs par le biais de convocation en sélection sont autant d'éléments de l'extraversion du football africain<sup>329</sup> ». Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou*

Au début des années 1980, la fin du protectionnisme sportif qui engendre des dérives tout en permettant de faire reconnaître la valeur du footballeur africain n'implique pas seulement l'Afrique. Alors que de nouveaux championnats d'élite s'ouvrent aux joueurs étrangers, les juridictions sportives françaises et européennes deviennent davantage libérales. En effet, le nouveau règlement de la F.F.F. autorise dès la saison 1988-1989 l'engagement de trois joueurs étrangers par club professionnel et l'U.E.F.A. adopte en avril 1991 la règle du « 3+2 ». Celle-ci permet à chaque club professionnel européen de première division de recruter trois footballeurs européens ainsi que deux autres supplémentaires s'ils ont déjà cinq ans d'ancienneté dans les championnats européens. Les quotas drastiques des périodes précédentes sont donc en phase de suppression en Europe. Cependant, la promulgation de lois sportives plus souples et de pratiques plus ouvertes sur l'étranger ne peut expliquer à elle seule le recrutement de nouveaux footballeurs camerounais en France ni leur propension à changer de club, que ce soit en direction ou à partir de ce territoire.

<sup>329</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 311

### III.I.2. Les Lions Indomptables au sommet de leur art

Même si les clubs camerounais ne brillent plus à l'échelle continentale à partir de 1980 puisqu'aucun d'entre eux ne remporte la Coupe d'Afrique des clubs champions ou la Coupe d'Afrique des vainqueurs de Coupe, les Lions Indomptables « rugissent » et leurs performances leur offrent une reconnaissance internationale. Après les exploits de nombreuses individualités qui obtiennent les précieux Ballon d'Or africains entre 1976 et 1984 (Roger Milla en 1976<sup>330</sup>, Thomas N'Kono en 1979 et 1982, Jean Manga Onguene en 1980 et Théophile Abega en 1984), le prestige de l'équipe nationale camerounaise se renforce.

D'un point de vue continental, entre 1985 et 1997, elle s'appuie sur une ossature essentiellement composée de footballeurs professionnels et confirme son succès à la C.A.N. 1984 en Côte d'Ivoire. En effet, elle atteint la finale lors de l'édition suivante en 1986 en Egypte et surtout remporte une nouvelle fois la C.A.N. 1988 au Maroc. Elle finit même au pied du podium à la C.A.N. 1992 au Sénégal. L'autorité sportive de cette sélection se fait d'ailleurs sentir en Afrique et spécialement en Afrique Noire puisqu'elle remporte à quatre reprises la Coupe de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.) en 1984, 1986, 1987 et 1989. A l'échelle mondiale, après ses performances honorables et encourageantes au *Mundial* espagnol en 1982, elle est la seule équipe nationale africaine à participer successivement à quatre Coupes du Monde. Elle est présente en Italie en 1990, aux Etats-Unis en 1994, et même en France en 1998 et en Corée du Sud et au Japon en 2002. Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou reviennent en détail sur la performance inédite des Lions Indomptables en 1990.

*« La démonstration du Cameroun, représentant l'Afrique avec l'Egypte à la Coupe du Monde organisée en Italie, est éclatante. L'équipe, emmenée par le vétéran Roger Milla, alors âgé de 38 ans, éclaira comme un véritable rayon de soleil une compétition marquée par la frilosité tactique et des scores étriqués. Elle frappa un grand coup dès le match d'ouverture en disposant des champions du monde argentins pleins de condescendance pour leurs adversaires africains. (...) Après avoir battu la Colombie (2-1) grâce notamment à la*

---

<sup>330</sup> Et aussi en 1990.

*roublardise de Milla (qui marqua quatre buts tout en ne participant jamais à l'intégralité des matchs), l'équipe camerounaise réussit sa prestation la plus spectaculaire en quarts de finale.*

*Elle signa le plus beau match du Mondial en perdant de justesse (2-3) dans les temps supplémentaires contre l'équipe d'Angleterre et ses stars Paul Gascoigne et Gary Lineker. Lors de la Coupe du Monde 1994, les prestations calamiteuses du Cameroun furent notamment provoquées par de graves dysfonctionnements de la Fécafoot<sup>331</sup> ». Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou*

Alors que les équipes africaines comme celle du Cameroun, confirment la montée en puissance du continent et voient confirmer le talent de footballeurs expérimentés, il est frappant de constater qu'à l'issue des grandes compétitions internationales, l'émigration des footballeurs professionnels camerounais vers la France s'intensifie. Ainsi, entre les saisons 1986-1987 et 1989-1990, treize nouveaux joueurs rejoignent l'élite française, soit 3,25 en moyenne par saison. De plus, après les C.A.N. 1986 et 1988, ce sont quatre (Ernest Ebongue, Joseph Enanga, Cyrille Makanaky et Claude Mbella Ngom) puis trois (André Kana-Biyik, Benjamin Massing et Emile M'Bouh) joueurs qui rejoignent des équipes professionnelles plus ou moins renommées en France. En équipe nationale, ils côtoient et admirent déjà des figures sportives camerounaises ayant réussi leurs carrières en France. Ils espèrent un jour les imiter. C'est ce que reconnaît André Kana-Biyik : « *même si on ne connaissait pas bien les anciens joueurs qui étaient en France, quand en sélection nationale, on voyait Roger Milla, Grégoire M'Bida, Eugène Ekeke et d'autres gars, on rêvait de faire comme eux*<sup>332</sup> ». Bien avant l'arrivée d'Henri Michel à la tête des Lions Indomptables en 1994, certains Internationaux camerounais vont être aidés en cela par Claude Le Roy, coach de cette équipe de 1985 à 1988, et aussi en 1998.

Entraîneurs mais aussi managers, ces « sorciers blancs » jouant double -et trouble- jeu sont au cœur des circulations migratoires des footballeurs africains qui vont être transférés en Europe. Comme d'autres, ils deviennent des acteurs presque incontournables dans les transferts des joueurs. Ils occupent alors une fonction émergente d'agents de footballeurs. Dans ce processus de mondialisation du marché des footballeurs, de nouvelles possibilités s'ouvrent

<sup>331</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., pp. 301-302.

<sup>332</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

pour eux comme pour les joueurs dont ils s'occupent et représentent et qui espèrent bien profiter de leurs réseaux.

### III.I.3. Le début d'une nouvelle ère : le pouvoir des agents

Dans son dernier ouvrage, publié en 2010, Raffaele Poli montre la centralité du rôle des intermédiaires dans la gestion des flux sportifs internationaux. Pour lui, les différents acteurs, comme les recruteurs des clubs et les agents de joueurs, cherchent à mettre en place des chaînes de valeur ajoutée au sein desquelles les footballeurs prennent de la valeur « dans le mouvement », à travers leur circulation. Le géographe présente ces nouveaux acteurs du marché footballistique.

*« Les agents jouent généralement le rôle d'intermédiaires pour négocier le passage d'un footballeur d'un club à l'autre. En échange de cette prestation, ils prélèvent un pourcentage sur les salaires de leurs « protégés ». De plus, lorsqu'un transfert est réalisé, ils négocient souvent avec le club acquéreur un pourcentage supplémentaire sur le montant de la transaction effectuée, ou une somme forfaitaire lorsque le joueur n'a plus de contrat et qu'aucune indemnité de transfert ne doit être versée à son ancien club. (...) De nombreux rapports ont montré que les clubs payent très souvent les agents même lorsque ceux-ci représentent des joueurs.*

*Cette pratique est porteuse d'un risque important de conflit d'intérêt dans la mesure où les agents sont censés protéger les intérêts des joueurs alors qu'ils sont payés par les clubs ce qui peut les pousser à favoriser les seconds au détriment des premiers. (...) La prolifération des agents de joueurs est autant liée aux possibilités de gain offertes par la profession -même si dans la réalité une minorité d'intermédiaires contrôle la plus grande partie du marché- qu'à la faiblesse des coûts pour démarrer une activité. (...)*

*Les principales sociétés d'agents de joueurs ont conclu des alliances stratégiques afin de se donner les moyens d'opérer à une échelle transnationale et de mieux contrôler la mobilité des footballeurs. (...) Généralement, ce n'est qu'une fois que les joueurs africains se sont affirmés en Europe et que les sommes que les clubs sont prêts à investir pour les transférer deviennent*

*importantes que les grandes agences européennes s'intéressent à eux. (...) Les petits agents ou « pseudo-agents » de joueurs trouvent en Afrique subsaharienne un territoire d'action idéal<sup>333</sup> ». Raffaele Poli*

Dans les années 1980, de nouveaux personnages apparaissent dans le football, à tel point que le mensuel *Afrique Football* d'octobre 1990 propose d'aller à leurs rencontres. On peut y lire le portrait de cinq managers qui ont tous, au moins une fois, négocié le transfert d'un joueur africain. Pour le journaliste Didier Wejdi, « *Lucidio Ribeiro est portugais, il se partage entre la France et son pays : c'est lui qui a traité le dossier Madjer à Porto, c'est encore lui qui défend les intérêts de Bouderbala et d'André Kana-Biyik. Christian Duraincie s'occupe depuis son arrivée en France d'Abédi Pelé, mais il est surtout connu pour être l'un des plus grands organisateurs de matchs dans le monde. Ancien joueur, Jacques Pérais est l'homme qui a fait venir Georges Weah en France. Dominique Rocheteau, l'ex-international français, s'est lancé à son tour dans le métier, plus récemment. Cette année, il a eu des contacts très avancés avec les meilleurs joueurs égyptiens. Enfin, Pape Diouf, le seul africain de la bande des cinq, était il y a peu encore l'un des journalistes les plus appréciés de la presse marseillaise. Il est en particulier l'homme de confiance de Basile Boli<sup>334</sup> ».* Alors que le milieu des agents de joueurs et même d'entraîneurs est en train de se développer en France autour par exemple de Jean-Pierre Bernès et Lucidio Ribeiro, une focalisation sur le Sénégalais Pape Diouf s'impose. En effet, il est le plus médiatisé des agents africains et aussi l'ancien Président de l'Olympique de Marseille de 2005 à 2009. Qui est-il ? Et qui sont les footballeurs africains et camerounais avec qu'il travaille ?

Pape Diouf est né à Abéché en 1951. Son père, huissier à l'Ambassade de France, quitte le Tchad avec sa famille alors qu'il n'a que quelques mois. Au Sénégal et à Dakar, il est scolarisé dans différentes structures catholiques et se passionne pour le football. A dix-huit ans, il débarque à Marseille avec une injonction paternelle : devenir militaire comme son père, un ancien tirailleur sénégalais de la Seconde guerre mondiale. Souhaitant voler de ses propres ailes, il s'inscrit à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et devient parallèlement postier. Durant son travail, il rencontre Tony Salvatori, triple Champion de France et International de chasse sous-marine. Celui-ci lui propose d'écrire quelques articles pour le compte du quotidien *La Marseillaise*. Fonceur, sûr de la qualité de sa plume, Pape Diouf

<sup>333</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, pp. 93-101.

<sup>334</sup> Wejdi Didier, « Les recruteurs parlent de l'Afrique », *Afrique Football*, octobre 1990, p. 8

commence par le basket-ball avant de rejoindre la rubrique football dont il devient un des spécialistes de l'Olympique de Marseille. C'est le métier de journaliste, à *La Marseillaise* et dans l'éphémère quotidien *Le Sport*, qui le conduit à la fin des années 1980 à consacrer sa vie aux footballeurs professionnels. Après avoir organisé des jubiléés de joueurs en Afrique (Saar Boubacar en 1986, Roger Milla en 1987 et Ibrahima Ba Eusebio en 1989), il décide de représenter des joueurs africains et d'origine africaine, antillaise et guyanaise, de plus en plus nombreux en France et qui demandent à être encadrés. Moyennant finance, il assure même parfois le rôle de « grand frère » et de conseiller à travers sa société « Mondial Promotion » qui compte une cinquantaine de sportifs sous contrat. Il est alors rapidement légitimé dans la profession par Basile Boli et Joseph-Antoine Bell, ses premiers amis devenus clients.

Ce dernier raconte comment il a contribué à faire démarrer la carrière de manager de Pape Diouf : *« en ce qui me concerne, je n'ai pas eu un agent. J'en ai fabriqué un : Pape Diouf. A Marseille, on passait beaucoup de temps ensemble. Je lui ai suggéré de faire ce que je faisais bénévolement et de s'occuper des footballeurs africains. Ils étaient nombreux et il y avait une vraie place à prendre. Pape Diouf s'est donc organisé sur le plan administratif<sup>335</sup> »*. Il poursuit en livrant une anecdote qui en dit long sur leur complicité et le climat de méfiance qui règne dans le champ socio-footballistique de l'époque : *« quand je suis passé de Toulon à Bordeaux en 1989, j'étais appelé à régler ça tout seul mais comme j'étais en train de transformer Pape Diouf en agent, je lui ai dit de venir et de poser sur la photo avec moi pour que les autres footballeurs africains lui fassent confiance. Ce n'était pas gagné car les joueurs africains étaient plutôt suspicieux à son égard, comme à l'égard de tout ce qui est africain. Il a gagné en crédibilité et son aventure d'agent a démarré<sup>336</sup> »*. Il ajoute même que *« Pape Diouf m'appelait au téléphone et c'est moi qui le conseillais et qui l'orientais vers les bons coups<sup>337</sup> »*.

En 2004, Pape Diouf rejoint l'Olympique de Marseille, d'abord comme manager général du club, chargé des affaires sportives, puis de 2005 à 2009, en tant que Président du club phocéen. Se définissant lui-même comme une « anomalie sympathique<sup>338</sup> » en tant qu'unique président africain d'un club professionnel en Europe avec Gilbert Kadji (sur lequel nous reviendrons), il rebondit rapidement après son limogeage en devenant, au côté de Jean-Pierre

<sup>335</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>336</sup> Ibid.

<sup>337</sup> Ibid.

<sup>338</sup> Pour plus d'informations, lire Boniface Pascal et Diouf Pape, *De but en blanc*, Paris, Hachette, 2009, 237 p.

Foucault, actionnaire de l'European Communication School (E.C.S.) et de l'Institut Européen de Journalisme (I.E.J.) à Marseille. Parallèlement, il représente toujours de grands footballeurs professionnels en exercice.

Agent de Bernard Lama, Marcel Desailly, Jean-Pierre Cyprien, William Gallas, Didier Drogba, Pegguy Luyindula, Dagui Bakari ou encore Samir Nasri, il n'exerce pas seulement auprès d'Internationaux français. Parmi d'autres, les Sénégalais Abdulaye Diallo et Henri Camara ont également bénéficié de ses réseaux. Mais Pape Diouf n'a jamais été un chasseur de talents en Afrique ni un recruteur ni un superviseur. Il s'est toujours occupé de joueurs confirmés et se trouve aussi impliqué dans la présence (et non la venue) de footballeurs camerounais en France comme François Omam-Biyik, Cyrille Makanaky et Rigobert Song. Raffaele Poli précise même que « *les flux sont également organisés par d'autres Africains présents en Europe. C'est notamment le cas d'Alain Sognoko, d'Eugène Diomandé, de Mahmoud Elhaya, d'Alfred Obrou et de Papa Samba Mbow, directement impliqué dans le transfert en France des Camerounais Marc-Vivien Foé, Pius N'Diefti<sup>339</sup>* » et Boniface Panebeng.

D'ailleurs, en juillet 1994, le transfert de Marc-Vivien Foé du Canon de Yaoundé au R.C. Lens est digne d'un feuilleton à succès. Encore mineur, ce milieu de terrain voit ses parents s'engager pour lui avec l'A.J. Auxerre, une fois obtenus les documents administratifs de la Fécafoot et de l'argent du club de Guy Roux. Vexés d'avoir été ignorés, les dirigeants du Canon acceptent les propositions du R.C. Lens, via le Standart de Liège. Certainement dédommagé par le R.C. Lens, l'A.J. Auxerre renonce à ses poursuites judiciaires. Et si l'on en croit les chiffres publiés dans la presse spécialisée locale, jamais le transfert d'un footballeur camerounais n'a rapporté à son club plus de 50 millions de francs C.F.A., soit 75 000 euros. Il n'est donc pas rare que règnent dans ces transactions financières malversations et mensonges : un système quasi-mafieux et opaque prend forme. Et même les dirigeants des clubs et de la Fécafoot, dépositaires respectivement des fameuses lettres de libération et lettres de sortie internationale, exigent parfois des sommes d'argent en liquide qu'ils utilisent à des fins personnelles.

---

<sup>339</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 53

Dans un contexte de libéralisation progressive du marché footballistique, le rayonnement international des Lions Indomptables et le pouvoir des agents permettent donc d'expliquer aussi ce renouveau des footballeurs professionnels camerounais en France entre 1985 et 1997. Nous allons voir que des négociations -et parfois des confrontations- avec des managers conditionnent plus qu'à la période précédente (1964-1985) les flux migratoires des joueurs professionnels camerounais. C'est ce que tend à prouver l'analyse des discours de cinq d'entre eux au moment où ils découvrent leurs premiers clubs professionnels français entre 1985 et 1993. Après leur départ du Cameroun, deux ne travaillent qu'en France (André Kana-Biyik et Benjamin Massing), un en France puis à l'étranger (Didier Angibeaud) et deux à l'étranger puis en France (Joseph-Antoine Bell et Georges Mouyeme). A partir de ces trois profils migratoires, nous allons étudier leurs opportunités de changements de clubs et de rencontres avec des agents de plus en plus nombreux.

### III.II. Les nouvelles voies d'accès au professionnalisme

A l'exception de Joseph-Antoine Bell, les joueurs rencontrés ne sont pas des étudiants. S'ils quittent leurs pays, c'est pour réussir leur vie grâce au ballon. Ces migrants sont d'ailleurs issus de familles nombreuses composées de sportifs et évoluent dans des milieux de moins en moins favorisés. Ils grandissent principalement dans des classes moyennes ou populaires de la société camerounaise : le défenseur Benjamin Massing et les milieux de terrain Didier Angibeaud et André Kana-Biyik sont par exemple les fils d'« *un des premiers Maîtres d'E.P.S. au Cameroun*<sup>340</sup> », d'un « *professeur de français et d'histoire-géographie*<sup>341</sup> » et d'une « *femme de ménage qui gagnait difficilement sa vie*<sup>342</sup> ». Ces joueurs découvrent le football dans la rue et sont licenciés dans des grands clubs camerounais sans jamais être passés dans des centres de formation qui n'existent pas encore. Avec le football, en France, ils vont vivre leur rêve de promotion sociale. Mais, signe d'un marché sportif qui se libéralise et d'un changement des mentalités, de plus en plus de footballeurs vont travailler dans d'autres championnats étrangers<sup>343</sup> (parfois inédits), espérant ainsi rebondir et se rendre dans un deuxième temps en Europe et en France. C'est le cas de Joseph-Antoine Bell qui

---

<sup>340</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

<sup>341</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>342</sup> D. Angibeaud, 07.01.11, Douala.

<sup>343</sup> Introduction – 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe

passé d'Arab Contractors en Egypte à l'Olympique de Marseille en 1985 et de l'attaquant Georges Mouyeme qui débarque à Créteil en 1990 après avoir exercé une saison au Delta Football Club de Libreville au Gabon.

Analyser leurs carrières sportives et leurs trajectoires migratoires nous permet d'affirmer qu'au milieu des années 1980, les conditions d'émigration des footballeurs africains -et camerounais- évoluent avec l'émergence des managers. Néanmoins, et c'est ce que nous allons démontrer dans un premier temps, différents acteurs du champ socio-footballistique sont encore impliqués dans leurs circulations et mobilités.

### III.II.1. Des intermédiaires traditionnels encore présents

Comme lors de la période précédente<sup>344</sup>, afin de favoriser leurs migrations, de nombreux acteurs se rapprochent stratégiquement des footballeurs camerounais qui ont tous fait des stages en Europe avec les Lions Indomptables. Tous ont des intérêts économiques et symboliques à participer à ces transactions.

Ces acteurs peuvent être des joueurs français comme « *Bernard Bosquier, certainement remercié financièrement par les clubs quand ils amenaient des bons éléments*<sup>345</sup> », selon Joseph-Antoine Bell, ou encore des sportifs camerounais. Après avoir passé une saison au Delta Football Club de Libreville suite à l'entremise d'un banquier gabonais « fan » de ce club « *dans l'espoir de monnayer plus tard [s]on talent en Europe*<sup>346</sup> », Georges Mouyeme rejoint Créteil en 1989 grâce à Benjamin Massing qui y travaille déjà. Il raconte l'importance de ce footballeur pour lancer sa carrière en Europe : « *à Créteil jouait déjà un de mes « frères aînés » qui évoluait aussi avec moi au Diamant de Yaoundé : Benjamin Massing. Il m'a dit : « il va falloir que tu viennes en France parce que le Gabon, c'est bien, ils sont professionnels mais il y a des opportunités ici. Il faut que tu viennes à Créteil ». Donc, il en a parlé à son entraîneur, Philippe Redon qui lui a dit ceci : « si ton petit, il est bon, nous, on envoie une lettre d'invitation. Il vient ici et s'il est bon, on signe ». Sans même passer par le Cameroun,*

<sup>344</sup> II.II.2. Le rôle déterminant des intermédiaires : supporters, joueurs, entraîneurs, sélectionneurs et présidents

<sup>345</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>346</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

*j'ai été à l'Ambassade chercher les billets d'avion et un visa de trois mois et j'ai été directement du Gabon à Créteil<sup>347</sup> ».*

Quant à Louis-Paul M'Fédé, après la non-reconduction de son contrat à Rennes en 1987 et son retour dans le championnat camerounais, il réussit à signer deux nouveaux contrats professionnels après la Coupe du Monde 1990 : à Figueras en Espagne de 1990 à 1992 puis à Krecik et à Bali en Indonésie de 1996 à 1999. Pour être engagé, il bénéficie des réseaux de ses anciens équipiers. Selon lui, *« je me retrouve à Figueras grâce à Thomas N'Kono qui était à l'Espanyol de Barcelone, à seulement cent kilomètres de Figueras, donc ça s'est fait par le biais de son avocat. Ensuite, je rentre au Cameroun et joue à l'Olympique Mvolyé de 1992 à 1994 et au Canon de Yaoundé de 1994 à 1996. A ce moment-là, le football indonésien voulait prendre son envol. J'ai un ancien équipier en équipe nationale, Emmanuel Maboang Kessack qui jouait déjà en Indonésie. Il m'a fait venir et d'autres ont suivi<sup>348</sup> ».*

De même, les présidents de clubs français et africains, bien avisés, sont aussi impliqués dans leurs déplacements. Didier Angibeaud, pensionnaire du Diamant de Yaoundé et encore mineur, se souvient des conditions de son arrivée au Havre en 1989 et du rôle tout particulier de son principal dirigeant : *« je m'étais blessé à une jambe avec l'Equipe Espoir du Cameroun dans un match amical contre l'équipe olympique d'Allemagne au Stade Omnisport de Yaoundé. Et la Fédération camerounaise décide de m'envoyer me faire soigner en France. Et Le Havre décide de prendre la responsabilité de s'occuper de tout. Et après, le Président du Havre, Jean-Pierre Hureau, me demande de rester. C'est comme ça que je commence les entraînements avec l'équipe des jeunes. Très rapidement, je gravis les échelons jusqu'en équipe A<sup>349</sup> ».* Comment Joseph-Antoine Bell passe-t-il concrètement de l'anonymat des stades français à Africa Sports en Côte d'Ivoire en 1980, puis à Arab Contractors en Egypte en 1982 et surtout à l'Olympique de Marseille en 1985 ?

En étudiant les prémices de la carrière professionnelle de ce gardien de but qui avait échoué dans des clubs français de troisième division<sup>350</sup>, on se rend compte que des présidents africains mais aussi un journaliste et un entraîneur français l'ont « aidé » à se déplacer. Le principal intéressé s'explique.

---

<sup>347</sup> Ibid.

<sup>348</sup> L.-P. M'Fédé, 10.01.11, Bangangté.

<sup>349</sup> D. Angibeaud, 07.01.11, Douala.

<sup>350</sup> II.III.1. La découverte délicate du professionnalisme

*« En France, j'avais 26 ans et j'avais presque arrêté de jouer. Je savais qu'il y avait des choses pas correctes avec des footballeurs africains. J'en avais fait l'amère expérience. Donc, j'étais étudiant dans les travaux publics et le Président d'Africa Sports m'a sollicité en France pour me proposer de continuer mes études à Abidjan tout en jouant pour eux. J'y joue deux ans, de 1980 à 1982. Le transfert en Egypte s'est passé de manière assez classique pour l'époque où il y avait moins de couverture médiatique du football et moins de professionnalisme qu'aujourd'hui. Avec Africa Sports, on a joué contre ce club égyptien des Arab Contractors. Ils m'ont repéré et à la fin du match, ils sont venus me parler. J'ai été recruté. Avec Arab Contractors, on a été Champion d'Egypte en 1983 et je n'ai pas pu y continuer mes études.*

*En Egypte, il y a eu un journaliste sportif à la retraite, rédacteur en chef puis directeur de France-Football, Jacques Thibert, qui m'a encouragé à venir en France en me disant qu'il était persuadé que j'aurai un bon contrat. Pour lui, j'avais ma place dans le Championnat de France et il pouvait en dire un mot. Ce sont les journalistes qui m'ont vu et qui ont fait le rôle des agents.*

*Jacques Thibert et Rolland Courbis m'ont arrangé un rendez-vous avec le Président de Marseille à Toulon. Au début, il n'était d'ailleurs pas très emballé pour me recruter. Et finalement, à Marseille, j'ai été Vice-Champion de France en 1987 et finaliste de la Coupe de France en 1986 et 1987<sup>351</sup> ». Joseph-Antoine Bell*

Les efforts de tous ces acteurs (joueurs et présidents français et africains, supporters, entraîneurs d'élite et journalistes) pour faciliter les transferts et la venue en France des footballeurs camerounais sont remarquables mais ne sont plus déterminants. En effet, les canaux migratoires se reconstruisent autour des agents de joueurs qui acquièrent progressivement une position dominante dans ce champ. Le hasard et la chance de tomber sur une « perle rare » laissent place à une prospection qui se professionnalise et s'autonomise. Il ne s'agit plus de « *la débrouille*<sup>352</sup> » dont Georges Mouyeme fait preuve lors de ses premières années en France.

<sup>351</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>352</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

### III.II.2. Des agents au cœur des migrations des joueurs camerounais

Les managers encadrent chaque année davantage les migrations des footballeurs professionnels camerounais : ils organisent leurs venues en France, leurs circulations en France et à l'étranger mais aussi leurs retours dans le circuit professionnel.

#### III.II.2.1. Leurs venues en France

Au début de la saison 1988-1989, à l'issue de la seconde victoire des Lions Indomptables à la C.A.N., André Kana-Biyik et Benjamin Massing sont transférés dans des clubs professionnels français. L'un rejoint le club de Metz en première division ; l'autre s'installe à Créteil en seconde division. Tous deux sont encadrés par des agents différents pour rejoindre le Championnat de France.

André Kana-Biyik se souvient d'un « *accompagnateur, Ribeiro, un grand agent à l'époque qui cherchait de jeunes recrues africaines. Il a mis les dirigeants de Metz sur ma piste. Un jour, on était en stage avec l'équipe nationale à Nice et des dirigeants de Metz sont venus me voir pour me proposer de les rejoindre. Moi, je n'ai pas hésité un seul instant. C'était une opportunité qu'il ne fallait pas laisser échapper. J'ai accepté leur proposition et ils m'ont fait signer un pré-contrat à Nice en attendant que je finisse ma saison au Cameroun. Ribeiro s'est occupé de mon transfert*<sup>353</sup> ». Pour Benjamin Massing, la situation est semblable. Il se souvient qu'après la C.A.N., son « *« frère aîné », l'ancien footballeur international Jean Manga Onguene, passait son Mémoire à l'époque à Créteil. Il était inscrit en cycle d'entraîneur à l'I.N.S.E.P. Un jour, il m'a contacté par téléphone pour me dire que je pourrais être un futur footballeur dans l'équipe de Créteil en deuxième division. Ainsi, trois jours après, le directeur sportif de Créteil, Daniel Broche, arrive à Yaoundé. On a discuté de mon contrat avec le Président du Diamant, l'ancien gardien de but professionnel Claude N'Dzoudja. Ils se sont mis d'accord. Mais quand je suis parti du Cameroun, il y a un Corse, un certain Aribard, qui s'est occupé de la transaction. Il a été le médiateur de ce contrat*<sup>354</sup> ».

<sup>353</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>354</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

Ce défenseur au style rugueux, participant à deux Coupes du Monde, livre quelques clés de compréhension sur les conditions de l'« entrée en jeu » de ce manager. Il enchaîne et révèle l'implication d'un de ses anciens sélectionneurs nationaux : « *Claude Le Roy, qui nous a d'ailleurs sélectionnés pour la première fois en équipe nationale en 1985 et qui nous considérait un peu comme ses enfants, avait mis sur le coup Aribard. Kana-Biyik, Omam-Biyik, Massing et tous ceux qui font partie de ma génération, il nous avait confiés à deux ou trois managers à l'époque*<sup>355</sup> ».

Les managers de joueurs sont aussi sollicités durant la carrière des footballeurs professionnels camerounais qui sont de plus en plus mobiles en France et aussi à l'étranger.

### III.II.2.2. Leurs circulations en France et à l'étranger

A l'image d'André Kana-Biyik qui est entouré par « *Pape Diouf lors du passage de Metz au Havre*<sup>356</sup> » en 1990, Georges Mouyeme a aussi recours à des managers. Lui qui, entre 1989 et 2003, travaille dans six clubs professionnels (Delta Football Club, Angers, F.C. 08 Hombourg, Eintracht Trier, Shehang et Ixania) et cinq championnats différents (Gabon, France, Allemagne, Chine et Grèce) collabore avec quatre agents différents. Tous l'aident à circuler de club à club et aussi augmenter ses salaires mensuels. Il présente en détail la hiérarchie entre les managers, l'importance de rester ouvert aux opportunités et de ne pas dépendre d'un seul « représentant ».

« *A mon arrivée en France, Créteil m'a prêté à Saint-Lô en National. En 1991, je pars à Troyes en National. C'est quand j'arrive à Troyes que, pour la première fois, j'ai un agent. Enfin, ce n'était pas un gros calibre. Il s'appelait Daniel Fenninger, un Strasbourgeois. C'est lui qui me fait partir de Troyes pour Angers. Un Camerounais, Hervé Zimba, me l'a présenté. Parce que Zimba lui aussi travaillait dans ce milieu. Il aidait les jeunes camerounais et plaçait les joueurs à gauche, à droite. Mais comme il n'avait pas de licence, il travaillait avec Fenninger. Fenninger était venu me voir à Troyes, on a discuté. Je lui avais dit : « à partir de maintenant, tu vas t'occuper de mes affaires. Tu vas essayer de me trouver des clubs ». Avec lui, j'ai signé à Angers en seconde division en 1994. Les dirigeants d'Angers m'ont fait signer*

<sup>355</sup> Ibid.

<sup>356</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

*le contrat aux Etats-Unis, avant même le début de la Coupe du Monde. A Angers, je gagnais 50 000 francs par mois. En 1997, il me fait signer dans un petit club allemand, à Hambourg. Mon salaire est stable.*

*Mais Fenninger jouait « petits bras », avec ses petites connections de m... Ce n'était pas quelqu'un d'influent dans le milieu. Par la suite, j'ai compris qu'un agent, c'est quelqu'un qui a de l'influence. Il peut te placer dans un bon club, avoir un bon salaire même si tu ne joues pas et que tu n'es pas titulaire. Il doit avoir les bonnes connections... Fenninger se contentait de te placer dans un petit club à condition de toucher sa petite commission. Ma collaboration avec lui s'arrête. C'est un agent allemand qui m'a approché, qui avait pas mal de réseaux qui m'emmène à l'Eintracht Trier en 1999. Je touche environ 70 000 francs par mois.*

*En 2001, je n'ai plus de contrat, je suis blessé, je rentre à Paris et pour finir ma rééducation, je joue au Parc de La Courneuve et à Choisy le dimanche. Un jour, un type vient me voir et me dit : « mon cousin est un ancien International chinois. Aujourd'hui, il est recyclé dans les affaires mais il place des joueurs en Chine ». Quelques jours plus tard, il me présente ce manager chinois. Ce dernier me dit : « tu me signes un mandat légal pour que je te représente au niveau du club ». C'est ce que j'ai fait. Le club lui verse une commission et je suis parti à Shehang. Mon salaire mensuel tourne autour de 15 000 euros, soit 100 000 francs. Je reviens en France en 2002 et un agent qui s'occupait de l'un de mes amis me parle d'un club grec de première division.*

*J'arrive là-bas, en Crète à Ixania, et j'apprends qu'en réalité, c'était un club de troisième division et il ne reste plus que trois jours pour signer ! J'ai signé à l'aéroport. C'était une mauvaise expérience. Là, c'est moi qui payais les joueurs<sup>357</sup> » ! Georges Mouyeme*

Sa carrière sportive et trajectoire migratoire confirment l'analyse de Raffaele Poli pour qui, « les relations sociales entre joueurs et intermédiaires sont déséquilibrées mais peuvent néanmoins évoluer. L'acquisition d'un passeport communautaire, une meilleure connaissance du fonctionnement du milieu du football professionnel en Europe, la rencontre de personnes susceptibles de les aider, et, surtout, les performances sur le terrain, sont autant de moyens

<sup>357</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

*qui permettent aux joueurs de maîtriser davantage leur devenir professionnel<sup>358</sup> ». A l'issue d'une saison (2003-2004) en National au Paris F.C., Georges Mouyeme raccroche les crampons. D'autres footballeurs plus ou moins expérimentés, sortis du circuit professionnel, vont eux aussi tirer profit des relations tissées avec des agents.*

### **III.II.2.3. Leurs retours dans le circuit professionnel**

A 42 ans en 1994, sept ans après son jubilé, Roger Milla joue encore au Tonnerre de Yaoundé. Après la Coupe du Monde aux Etats-Unis à laquelle il participe, il se voit offrir la possibilité de quitter une nouvelle fois le Cameroun pour aller travailler à l'étranger. Ainsi, pendant deux saisons, de 1994 à 1996, il exerce en Indonésie à Pelita Jaya Purwakarta. Il revient sur les conditions de son transfert : *« après avoir reçu mon second Ballon d'Or africain en 1990, j'ai été nommé directeur administratif de l'équipe nationale par le Chef de l'Etat. Parallèlement, je jouais au Tonnerre de Yaoundé de 1990 à 1994. Et j'ai accompagné l'équipe en Afrique du Sud où on avait une compétition. C'est là-bas qu'un manager suisse m'a appelé pour me dire que l'Indonésie a besoin de moi, parce qu'ils veulent que je fasse la promotion de leur championnat. J'ai obtenu ma mise en disponibilité. On me proposait en Indonésie un contrat de deux ans avec des clauses intéressantes, notamment d'un point de vue financier. J'en garde un très bon souvenir et j'ai été bien accueilli<sup>359</sup> ».*

De même, en 1994, notamment à cause d'une seconde grave blessure, Didier Angibeaud n'a pas la chance de signer un contrat professionnel avec Le Havre Athletic Club<sup>360</sup>. Soigné mais se sentant aussi abandonné, il accepte de revoir ses prétentions à la baisse et signe *« pour un salaire minable<sup>361</sup> »* dans un modeste club de National, soit deux divisions inférieures, à Istres en 1995-1996. Mais grâce à ses performances et aux réseaux de son fidèle agent, il ne stagne pas dans ce club. Il retrouve en 1996 l'élite française au Sporting Toulon Var, en seconde division, alors entraîné par François Bracci. Sa carrière professionnelle l'emmène ensuite à Nice, en première division, en 1997 et au Sturm Graz en Autriche de 1998 à 2001. Il témoigne d'ailleurs un certain respect et fidélité vis-à-vis de son manager : *« j'avais quelqu'un avec qui je travaillais. On s'était lié d'amitié quand j'étais en équipe de jeunes au Havre. Et puis*

<sup>358</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, p. 112

<sup>359</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>360</sup> Il avait pourtant fait dix-sept apparitions dans l'équipe première de ce club lors de la saison 1993-1994.

<sup>361</sup> D. Angibeaud, 07.01.11, Douala.

*quand j'avais un contrat à faire, je l'appelais avec un de mes aînés. Il s'est occupé de tous mes contrats*<sup>362</sup> ».

Les réseaux sportifs et extra-sportifs sont toujours aussi déterminants dans les mobilités nationale et internationale des footballeurs africains. A partir du milieu des années 1980, alors que les acteurs traditionnels (joueurs, entraîneurs, supporters,...) du champ socio-footballistique perdent leur influence, ces réseaux sont de plus en plus contrôlés par les agents de joueurs. Ils se regroupent, mutualisent leurs forces et parfois se spécialisent. Certains ciblent comme clientèle des jeunes joueurs en Afrique, d'autres, comme Pape Diouf, des footballeurs confirmés ou déjà installés en Europe. Progressivement, rémunérant un certain nombre d'informateurs, ils construisent un maillage du marché de sorte qu'aucun talent ne puisse leur échapper. Au cœur des transactions et des migrations nationales et internationales, ils connaissent les entraîneurs, recruteurs, Directeurs sportifs, présidents des clubs amateurs et professionnels et aussi les présidents de Fédération. Et même s'ils ont des profils migratoires différents, les cinq joueurs rencontrés, qui démarrent leurs carrières professionnelles en France entre 1985 et 1997, ont tous eu affaire à des managers. Notons à cet égard la trajectoire étonnante de Georges Mouyeme : il signe un contrat professionnel à Créteil sans jamais y jouer grâce à l'appui de son équipier et ami Benjamin Massing, puis négocie ses différents contrats grâce à l'aide de quatre managers. Trois points doivent être ajoutés sur les relations qu'entretiennent les footballeurs avec leurs agents.

Tout d'abord, le choix des premiers clubs professionnels est déterminant. Il conditionne la suite de leur carrière. Georges Mouyeme soutient que *« si j'avais eu des grands managers, j'aurais eu la chance d'être placé dans un club de première division pour démarrer et ma carrière aurait pris une autre tournure*<sup>363</sup> ». Deuxièmement, il arrive que les footballeurs se sentent abandonnés par ces intermédiaires dont ils sont de plus en plus dépendants. Ainsi, Benjamin Massing affiche ouvertement sa déception : *« Aribard, celui qui m'a fait venir à Créteil, je ne l'ai vu qu'une fois, juste au moment de signer mon contrat. Quand il a touché sa prime, il s'est taillé. En 1988-1989, à la fin de la première saison à Créteil, je voulais qu'on ajoute quelque chose sur mon salaire. Même mon entraîneur était d'accord avec moi. J'ai appelé ce manager au téléphone. On a parlé au téléphone deux ou trois fois mais ça ne s'est*

---

<sup>362</sup> Ibid.

<sup>363</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

*jamais fait*<sup>364</sup> ». Il évoque également le fait qu'« *avec un autre agent, les choses se seraient passées certainement nettement mieux et [qu'il n'a] pas tiré grand profit de [s]on travail en France*<sup>365</sup> ».

Enfin, le statut acquis par ces footballeurs professionnels africains les amène parfois à défendre leurs intérêts sans solliciter d'agent. Pour Joseph-Antoine Bell, « *moi, j'étais capitaine de l'Olympique de Marseille, j'étais un peu l'agent social des joueurs. Je réglais leurs problèmes. Les joueurs ont vite compris qu'il y avait « Jo » le footballeur mais aussi l'homme. Ils m'appelaient, tout comme les dirigeants. Je n'avais pas besoin d'agent. Moi, je n'avais pas de problème avec les Présidents. Je pouvais leur dire ce que je voulais. Et je m'étais habitué aux discussions et aux négociations financières. Le contrat est une question d'opportunité et il faut toujours négocier en position de force. On ne m'a jamais mis un revolver sur la tempe pour signer mon contrat*<sup>366</sup> ».

Ces trois points (importance des premiers clubs, sentiment d'abandon et statut dans le club) conditionnent l'immigration de ces footballeurs professionnels camerounais en France. Et s'ils sont globalement mieux défendus par leurs agents qu'ils rémunèrent, voient-ils au cours des années 1980 en France leur statut d'immigré sportif se transformer ?

### **III.III. Etre un footballeur immigré africain en France dans les années 1980 et 1990**

Didier Angibeaud, Joseph-Antoine Bell, André Kana-Biyik, Benjamin Massing et Georges Mouyeme travaillent tous les cinq, lors de leurs carrières, dans quinze clubs professionnels différents, dont neuf en France. A partir de leurs témoignages, ce sont leurs itinéraires dans l'ancienne métropole qui vont désormais être abordés. A priori mieux encadrés et défendus par des agents de plus en plus nombreux -encore que Benjamin Massing et d'autres se sentent parfois délaissés, leurs conditions de vie et de travail sont toujours autant agréables.

---

<sup>364</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

<sup>365</sup> Ibid.

<sup>366</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

### III.III.1. Des conditions de vie et de travail de qualité

Après la signature de son premier contrat à l'Olympique de Marseille en 1985, Joseph-Antoine Bell se sent mal accueilli dans la cité phocéenne où avait brillé deux décennies plus tôt Joseph Yegba Maya. Premier footballeur professionnel noir en France à occuper le poste décisif de gardien de but, sa couleur de peau et son style dénotent dans les lignes arrières. Il se rappelle qu'« *il n'y avait pas d'hostilité mais il n'y avait pas de sourire non plus. Dans la France du foot de cette époque, le gardien que j'étais a été accueilli très fraîchement par les supporters mais aussi par les joueurs. Ils ne me connaissaient pas et avaient des préjugés que j'ai su leur ôter. Moi, j'avais cette particularité de jouer en pantalon. Tout le monde trouvait cela invraisemblable à Marseille, en plein été. Cela a suscité leur curiosité*<sup>367</sup> ». Néanmoins, pour lui comme pour les autres joueurs camerounais qui travaillent en France à partir de 1985, la découverte du professionnalisme semble moins délicate que pour leurs aînés comme Roger Milla<sup>368</sup>. Comment l'expliquer ?

Même s'ils doivent s'habituer « *aux conditions climatiques, à la bouffe et à l'entraînement plus poussé*<sup>369</sup> » -pour reprendre les mots d'André Kana-Biyik, deux éléments favorisent leur rapide intégration sportive. Tout d'abord, il faut noter que les conditions sportives qu'ils retrouvent dans les clubs français s'apparentent à celles qu'ils ont connues dans le football camerounais et surtout dans l'équipe nationale camerounaise où la majorité d'entre eux a brillé et a acquis une solide expérience<sup>370</sup>. En termes d'organisation, d'ambiance à l'intérieur comme à l'extérieur du club, de concurrence, d'adhésion massive de plusieurs milliers de supporters et d'enjeux sportifs et politiques, ils sont loin d'être sans repères en France. Benjamin Massing, anciennement licencié au Diamant de Yaoundé, un grand club camerounais<sup>371</sup>, nous confie que « *lors du premier entraînement, j'étais un peu angoissé. C'était important. Et je me suis rendu compte que j'avais le niveau. C'est allé très vite et mes équipiers ont compris que j'étais une valeur sûre. A Créteil, en seconde division, le niveau n'était pas élevé et l'effectif vieillissant. Moi, j'étais Champion d'Afrique avec les Lions Indomptables. Donc, mon intégration n'a pas été périlleuse. L'adaptation, la transition du*

---

<sup>367</sup> Ibid.

<sup>368</sup> II.III.1. La découverte délicate du professionnalisme

<sup>369</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>370</sup> III.I.2. Les Lions Indomptables au sommet de leur art

<sup>371</sup> Comme en atteste son palmarès : une fois Champion du Cameroun (1966), trois fois vainqueur de la Coupe du Cameroun (1964, 1971 et 1972) et demi-finaliste de la Coupe des Coupes d'Afrique (1988).

*football amateur au football professionnel s'est très bien passée*<sup>372</sup> ». De plus, leur intégration sportive en France est liée incontestablement au soutien d'amis footballeurs, déjà présents sur le territoire, et qui les aident à s'adapter à leurs nouvelles équipes et à leur nouvelle vie. Ce dernier, qui héberge quelques semaines à son domicile cristolien Georges Mouyeme en 1990, poursuit : « *j'ai reçu les conseils de certains Camerounais que j'avais trouvés dans le monde professionnel comme Joseph-Antoine Bell ou encore le Sénégalais Jules Bocandé*<sup>373</sup> ».

Et si leurs variables d'origine (niveau sportif initial et réseaux étoffés) sont déterminantes et pèsent sur leurs conditions d'immigration, leurs clubs les logent dans des demeures confortables, comme Joseph-Antoine Bell, « *dans une résidence sur la route de Luminy près de nombreux autres joueurs*<sup>374</sup> ». Ils ont d'ailleurs tous la possibilité de s'élever socialement par le sport en jouant dans les clubs professionnels français. Une nouvelle fois, les propos de Benjamin Massing permettent d'éclairer l'existence d'une différence de potentiel social entre les conditions de départ et les conditions d'arrivée.

*« Dans le Diamant de Yaoundé, on était déjà les joueurs les mieux payés du Cameroun. On était toujours dans les premières places du championnat camerounais. C'était à peu près 300 000 francs C.F.A. sans les primes. Avec les primes, le salaire pouvait monter à 600 000, voire plus. Ce qui fait plus de 1 000 euros. Mais quand j'arrive en France à Créteil, je touche un bon salaire : 35 000 francs par mois, soit 5 000 euros.*

*Donc mon salaire mensuel est multiplié par cinq en travaillant en Europe. Et quand j'ai prolongé mon contrat de deux ans, on a augmenté mon salaire qui passe à 50 000 francs*<sup>375</sup> ».

Benjamin Massing

Ses paroles sont confirmées par le Messin André Kana-Biyik qui, lui aussi en 1988, dit « *toucher par mois six fois plus qu'un ouvrier français*<sup>376</sup> ». Et alors que leurs salaires augmentent presque systématiquement quand ils changent de club, ils savent que « *certaines équipiers sont mieux payés même sans jouer*<sup>377</sup> ». Le sentiment de subir des discriminations salariales est donc bien présent. Cependant, cette différence de traitement salarial ne les

<sup>372</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

<sup>373</sup> Ibid.

<sup>374</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>375</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

<sup>376</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>377</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

empêche pas d'avoir un statut privilégié en France par rapport aux travailleurs français et africains immigrés de plus en plus nombreux. Et ils en ont conscience. Comme le résume André Kana-Biyik qui habite actuellement en France, près de son fils Jean-Armel, footballeur professionnel au Stade Rennais et International français en Espoir : « *je suis heureux d'être là. C'est une chance pour moi d'être venu en France. Je dis « merci » à la France. Pour moi, c'est positif*<sup>378</sup> ».

Même si leur engagement professionnel n'est pas un « *un travail majoritairement occupé par des immigrés tendant à devenir un travail pour immigrés*<sup>379</sup> » comme la course à pied de nos jours pour les Marocains en France, leurs carrières sportives ne sont idylliques qu'en apparence. Derrière ces enviables conditions de vie et de travail, en rupture avec celles qu'ils ont connues au Cameroun, se cachent des processus de domination.

### III.III.2. L'éternelle soumission à l'ordre national

La similitude est frappante avec les footballeurs camerounais de la génération précédente<sup>380</sup> : ces joueurs professionnels sont encore des dominants qui sont dominés<sup>381</sup>. Eux aussi subissent une certaine forme de tyrannie du national en France. Comme l'ouvrier, le sportif immigré africain est une « *force de travail provisoire, temporaire, en transit (...), révocable à tout moment*<sup>382</sup> » selon la fameuse expression d'Abdelmalek Sayad. Ils sont confrontés aux deux mêmes problèmes majeurs que leurs aînés.

D'une part, ils éprouvent des difficultés à quitter momentanément leurs clubs professionnels pour aller jouer avec les Lions Indomptables. Victimes de chantages, il semble qu'ils ne soient pas les seuls décisionnaires alors que, nous l'avons écrit, depuis 1981, la juridiction sportive internationale les protège. André Kana-Biyik qui a participé à quatre C.A.N. et deux Coupes du Monde rappelle que « *les clubs français ne voulaient pas nous laisser partir. Ce n'était pas évident à l'époque. Il est arrivé que le club mette son veto*<sup>383</sup> ». Trois d'entre eux

<sup>378</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>379</sup> Schotté Manuel, *Destins singuliers. La...*, op. cit., p. 136

<sup>380</sup> II.III.3. Subir la tyrannie du national

<sup>381</sup> I.III.A. Une ascension sociale manifeste : des dominés dominants

<sup>382</sup> Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les...*, op. cit., p. 61

<sup>383</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

(Benjamin Massing et André Kana-Biyik à 29 ans, et Didier Angibeaud à 27 ans) sont contraints d'arrêter leurs carrières professionnelles prématurément à cause de blessures qui mettent fin à leurs rêves. Ces blessures ont des conséquences plus dramatiques si elles surviennent lorsque les clubs prêtent « leurs » joueurs à l'équipe nationale camerounaise. Au-delà du fait que leurs contrats professionnels risquent de ne pas être renouvelés, les footballeurs se retrouvent pris en otage entre deux partis (le club professionnel et la Fécafoot) que tout oppose. N'ayant pas la chance de Martin Maya ni probablement les réseaux du frère aîné Joseph Yegba Maya, Benjamin Massing traverse seul une douloureuse épreuve. Elle surgit au moment où il est encore sous contrat avec Créteil, une équipe dans laquelle il n'est plus titulaire. Sa carrière professionnelle s'arrête brutalement.

*« Jusque-là, Créteil m'avait toujours libéré pour aller jouer en équipe nationale. Il n'y avait pas de problème. Mais en 1991, je me suis blessé avec l'équipe nationale camerounaise : un arrachement du tendon d'Achille. Créteil ne m'a pas pris en charge parce que je m'étais blessé avec l'équipe nationale. Et l'équipe nationale ne m'a pas pris en charge. A l'époque, on n'avait pas d'assurance. Il n'y avait rien ! Le Ministre des Sports de l'époque m'a rabroué comme un malpropre. Ils auraient du me soigner ! J'ai eu l'impression qu'on m'avait jeté un sort. Personne ne m'écoutait.*

*C'est ça qui m'a créé des problèmes à Créteil et on s'est pas séparé dans de mauvaises conditions. Les temps avaient changé. En 1991, le Président avait changé. Ce n'était plus Laurent Cathala, le maire de la ville. Il a été remplacé par quelqu'un du club. L'entretien avec ce nouveau Président du club ne s'est pas bien passé. Sa décision de rompre mon contrat m'avait choqué.*

*J'ai paniqué et au lieu de me faire soigner à l'Hôpital Henri Mondor de Créteil que je connaissais, je suis parti à Bruxelles où j'avais un ami vétérinaire. Je pensais que ça allait être provisoire. J'ai épuisé tout mon argent dans les soins car j'étais en clientèle privée. Je n'avais pas de Sécurité Sociale à Bruxelles. Je payais tout à 100 %. Malheureusement, j'ai fait sept mois là-bas. Une fois rétabli mais à court d'argent, j'ai décidé de revenir au Cameroun<sup>384</sup> ». Benjamin Massing*

<sup>384</sup> B. Massing, 30.12.10, Douala.

L'immigré qu'il est n'a pas le choix : pour retrouver la liberté, dignité et santé, il se soumet à l'arbitraire ordre national et finit par retourner dans son pays natal.

D'autre part, la pression des quotas mise sur les footballeurs et l'enjeu de pouvoir les contourner en « nationalisant » de gré ou de force les éléments que l'on estime performants est le second problème auquel ils sont encore confrontés. Nous avons vu que les juridictions sportives françaises et européennes tendent à se libéraliser avec, par exemple, les autorisations de la F.F.F. en 1988 et de l'U.E.F.A. en 1991 faites aux clubs professionnels de recruter trois joueurs étrangers puis d'appliquer la règle du « 3+2 »<sup>385</sup>. Néanmoins, le statut des footballeurs camerounais en France reste précaire. Ils doivent se conformer aux normes nationales. Ainsi, comme d'autres, Joseph-Antoine Bell accepte la nationalité française qu'on lui amène « sur un plateau ». Il se justifie : « *on me l'a proposée à Marseille. Mais moi, contrairement à un yougoslave, je suis né en 1954 quand le Cameroun était encore français. Et ce n'est pas moi ni mon grand-père qui avaient invité les Français à venir au Cameroun. C'est un droit pour moi d'être Français, comme un gars qui est né à Montreuil. J'ai revendiqué cette nationalité française. Cela rendait service au club mais pour moi, ce n'en était pas un*<sup>386</sup> ». Mais cette imposition des critères nationaux dans le champ socio-footballistique français peut aussi les exclure. Voici deux exemples particulièrement intéressants.

En mars 1990, en provenance du Delta Football Club au Gabon, Georges Mouyeme signe dans le club de Créteil en seconde division et rejoint ainsi Benjamin Massing, déjà présent depuis un an et demi. Il évoque ici ce qui l'attend : « *à Créteil, j'avais signé un contrat professionnel de deux ans. Mais à l'époque, il y avait des problèmes de quotas avec les étrangers. Il n'y en avait que trois qui pouvaient jouer en même temps sur le terrain. Au moment où je signe, sans le savoir, je deviens le sixième étranger du club. Il y avait deux Yougoslaves, deux Ivoiriens et le Camerounais Benjamin Massing. Et peut-être même un Argentin très fort. Créteil m'a alors prêté à Saint-Lô dans la Manche qui était en troisième division. Je suis allé à Saint-Lô et j'ai fait six mois là-bas*<sup>387</sup> ». Il sous-entend même qu'en tant qu'étranger, il est indispensable d'être un élément-clé de l'équipe pour pouvoir s'insérer durablement dans les clubs professionnels français. Pour lui, « *je n'ai pas eu besoin de la*

---

<sup>385</sup> III.I.1. Du protectionnisme au libéralisme sportif

<sup>386</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>387</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

*nationalité française car par la suite, j'ai eu la chance d'être titulaire là où je suis passé<sup>388</sup> ».* La malléabilité des footballeurs professionnels africains et camerounais est flagrante : comme leurs nationalités, leurs destinations sportives peuvent être influencées et manipulées suivant les différents impératifs nationaux.

En 1994, Didier Angibeaud en fait l'amère expérience. Profitant de sa blessure (et donc de sa fragilité) et en désaccord avec lui, son club formateur du Havre décide de ne pas lui prolonger son contrat professionnel. Mais que reproche-t-on à cet espoir du club dont le grand-père maternel est Français et qui a donc le statut envié de joueur communautaire ? *« J'ai eu des problèmes avec le Président actuel, Jean-Pierre Louvel. A mon époque, il était directeur du centre de formation. Un jour, on m'a sélectionné en Equipe de France Espoir. J'ai refusé d'y aller. L'un des responsables du club du Havre m'a alors dit : « soit tu es avec nous, soit tu n'es pas avec nous » ! J'ai choisi le Cameroun. Puis, je me suis blessé et on m'a annoncé sur le lit d'hôpital qu'on ne renouvellera pas mon contrat. Je me suis retrouvé en National à Istres. J'étais à deux doigts d'arrêter le foot<sup>389</sup> ».* Voici comment Didier Angibeaud raconte le rapport de force qu'il a perdu, comme d'autres jeunes footballeurs africains ou d'origine africaine<sup>390</sup>. Effectivement, ce choix d'aller jouer pour le Cameroun est réprouvé par ses dirigeants havrais. Cette réaction havraise peut sans doute s'expliquer par une certaine forme de patriotisme (respect et amour de l'Équipe de France) mais aussi par la loi du marché. Bien loin de tout ressentiment envers le peuple camerounais, le Président Jean-Pierre Hureau pense sans doute avant tout à ses éventuels profits économiques, au gain d'une possible plus-value : à la revente potentielle, un International français a plus de valeur qu'un International camerounais surtout après les années 1980, moment où la « Génération Platini » écrit l'une des plus belles pages de l'histoire du football français<sup>391</sup>.

Entre footballeurs camerounais et clubs français, les rapports de domination persistent. Les joueurs africains sont prêts à faire tous les sacrifices pour rester dans l'élite française ou dans ses sphères proches. Pour avoir la chance de rester à Metz, dès son arrivée en 1988, André

---

<sup>388</sup> Ibid.

<sup>389</sup> D. Angibeaud, 07.01.11, Douala.

<sup>390</sup> Le défenseur International algérien Abdallah Liegeon Medjadi, né en 1957 à Oran, mais qui a grandi en France connaît par exemple cette mésaventure avec le club de Monaco en 1981.

<sup>391</sup> Sous l'impulsion de Michel Hidalgo en tant que sélectionneur national (1976-1984) et Directeur Technique National (1982-1986), l'Équipe de France de football se qualifie à la Coupe du Monde de 1978 en Argentine mettant fin à douze années de « disette internationale ». Ensuite, elle termine successivement quatrième du *Mundial* espagnol en 1982, remporte à domicile l'Euro 1984 et obtient la médaille de bronze lors du *Mundial* mexicain en 1986.

Kana-Biyik n'a qu'une idée en tête : « *s'accrocher pour [s]on bien et celui de [s]a famille. C'est une question de survie*<sup>392</sup> ».

### III.III.3. Des discriminations plus spectaculaires et médiatisées

Quarante après les indépendances africaines, avec les successives vagues migratoires extra-européennes en France<sup>393</sup>, la population française s'est transformée et métissée. En puisant dans leurs centres de formation et les structures amateurs, les clubs professionnels ont ainsi progressivement recruté davantage de jeunes footballeurs antillais ou français d'origine africaine. Georges Mouyeme assure ouvertement qu'« *à Créteil, il n'y avait pas de problème de racisme. Il y avait plein de noirs ! Ce n'est pas là qu'on pouvait parler de racisme. La moitié de l'équipe était étrangère. Et les centres de formation de Cannes et Caen que j'ai approchés, c'était bourré de noirs à l'époque*<sup>394</sup> ». Ainsi, au sein des clubs professionnels, esprit de concurrence et « camaraderie de raison » continuent à cohabiter. Mais loin d'avoir disparu, les discriminations -certes limitées et sournoises- existent encore dans le vestiaire : « *dans l'équipe, ce n'était pas très méchant ni très poussé mais il y avait quand même des petites blagues racistes*<sup>395</sup> » précise André Kana-Biyik. Les footballeurs professionnels africains subissent toujours les provocations de leurs adversaires mais désormais celles des supporters adverses s'amplifient. Face à ce qu'ils vont vivre, le respect et l'admiration de leurs fans ainsi que la malveillance de certains journalistes<sup>396</sup> vont leur sembler dérisoires...

Comme à d'autres, il est arrivé à Didier Angibeaud de se sentir marginalisé et même humilié : « *en Autriche, à Sturm Graz, dès 1998, il y a eu des moments où j'ai failli arrêter à cause des réactions du public lors des matchs. Vous jouez un match et on se met à vous balancer des peaux de bananes sur le stade. Des mecs, une minorité, se mettent aussi à imiter le chimpanzé. C'est des réactions bizarres*<sup>397</sup> ». Ce phénomène s'enracine en Europe dans les

<sup>392</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>393</sup> Schor Ralph, *Histoire de l'immigration...*, op. cit.

<sup>394</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

<sup>395</sup> A. Kana-Biyik, 09.11.10, Paris.

<sup>396</sup> Joseph-Antoine Bell s'exprime au sujet du racisme dans certains medias français : « *dans les papiers d'avant-match quand j'allais par exemple à Laval, il était écrit qu'on venait au stade pour la curiosité et regarder un singe dans les buts. Le lendemain du match, le papier était différent parce que j'avais été très fort sur le terrain. Et en plus, quand les journalistes venaient m'interviewer dans les vestiaires, ils trouvaient que j'étais quelqu'un de rare* ». J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

<sup>397</sup> D. Angibeaud, 07.01.11, Douala.

années 1990<sup>398</sup> ; Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou le présentent dans leur récent ouvrage. D'après eux, « [l]es joueurs africains souffrent comme leurs homologues antillais de couleur du racisme qui a envahi certaines tribunes de stades italiens, espagnols ou français. Cibles privilégiées parmi ceux qu'il faut stigmatiser en raison de leur sexualité, de leur race, de leur religion ou de leur nationalité, (...) les joueurs africains sont périodiquement la cible d'agissements racistes (...) consistant en des jets de bananes ou de cacahuètes, des cris censés imiter des cris de singe<sup>399</sup> ». Ces expressions de rivalités sportives ou d'idéologies partagées par des groupes « ultras » blessent tous les footballeurs concernés. Elles témoignent également du racisme ordinaire des sociétés européennes et de la France.

Parmi les footballeurs professionnels camerounais, Joseph-Antoine Bell, l'ancien capitaine de l'Olympique de Marseille, est l'un des premiers à sensibiliser l'opinion. Il le revendique : « j'avais quand même des yeux pour voir que le racisme existait de sorte que lorsqu'un jour, j'avais déclaré à L'Express que « quand je pousse mon caddie au supermarché, je suis un noir comme les autres », beaucoup de Marseillais et de directeurs de banque m'ont appelé. Ils étaient surpris... C'est clair que quand j'allais encore au supermarché, au début, j'étais d'abord perçu comme un voleur potentiel avant de payer normalement. Donc, je peux deviner ce que vivent les autres africains tous les jours et ce que vivent les joueurs africains moins connus. Le racisme, généralement, c'est le mépris qui en est la cause<sup>400</sup> ».

En 1989, Joseph-Antoine Bell va vivre une expérience traumatisante au Stade Vélodrome sous le maillot des Girondins de Bordeaux alors qu'une forte rivalité oppose les Présidents Bernard Tapie et Claude Bèze et leurs clubs. Pendant toute la rencontre, des bananes sont lancées en sa direction depuis les tribunes par certains supporters marseillais. Ce scandale révèle au grand jour la montée du racisme dans les stades français à la fin des années 1980. Comment ce gardien, parmi les meilleurs issus du continent africain, analyse-t-il la situation ?

« Avec le maillot de Bordeaux, j'ai été victime d'actes racistes lors de mon retour au Stade Vélodrome en 1989. Des supporters marseillais m'ont lancé des bananes pendant le match. On a ramassé 50 kilos de bananes dans les gradins à 13H00. Il y avait une

<sup>398</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p. 186

<sup>399</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 320

<sup>400</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

*bananeraie ! Il y a eu ensuite une commission de discipline à Paris. Le Président de cette commission me demandait comment cette situation avait pu être possible. Moi, je pense que c'est parce que j'étais bon sur le terrain et à l'aise en dehors ! Je gênais et je ne répondais plus aux clichés que l'on se faisait de moi ! Donc, je n'étais plus le « bon Africain » ! J'assume mon statut. Et puis le public vient pour essayer de déstabiliser l'adversaire. C'est simple.*

*« Le racisme est-il hors jeu » ? Je faisais la une de France-Football. Platini se trompait en disant qu'il n'y avait pas de racisme dans le football. Mais lui, il est blanc, il joue en France, il ne sait pas ce qu'est le racisme ! Moi, j'ai été le premier à attirer l'attention de la Fédération Française de Football. Les footballeurs africains n'osaient pas dire qu'ils souffraient de racisme aussi<sup>401</sup> ». Joseph-Antoine Bell*

Après l'Angleterre, il faudra attendre les années 2000 pour que les différents championnats européens organisent avec plus ou moins de succès des campagnes antiracistes dans les enceintes sportives.

Même si les salaires ont tendance à augmenter, le statut de ces footballeurs professionnels camerounais immigrés en France change peu par rapport à la période précédente. Ils trouvent en France et en Europe des intéressantes conditions de vie et de travail et plus de libertés que dans leur pays natal. Néanmoins, ils doivent toujours se soumettre aux assignations à l'intégration qui leur sont faites. Des discriminations spectaculaires et médiatisées les touchent et leur rappellent qu'ils sont minoritaires et dominés dans un pays peu enclin à entendre leurs voix.

---

<sup>401</sup> J.-A. Bell, 28.12.10, Douala.

### III.IV. Bilan

À partir des analyses quantitatives de l'évolution des flux migratoires des footballeurs professionnels camerounais en France et qualitatives basées sur des entretiens type « récits de vie » menés avec sept<sup>402</sup> d'entre eux, nous avons tenté d'écrire leur socio-histoire dans le Championnat de France de la saison 1985-1986 à la saison 1996-1997. Pendant cette sous-conjoncture, marquée par l'« extraversion » du football africain, le Championnat de France fait office pour eux de plateforme et de tremplin comme lors de la période précédente (1964-1985), c'est-à-dire qu'il va propulser un certain nombre de joueurs dans de nouvelles zones géographiques. Ce Championnat a aussi désormais la fonction d'aboutissement pour ces footballeurs camerounais qui se professionnalisent de plus en plus jeunes (en moyenne à 21,7 ans). Ainsi, de manière inédite, quelques-uns, encore largement en minorité, transitent par un championnat intermédiaire avant de rejoindre l'ex-métropole. Ils empruntent donc des chemins migratoires qui se diversifient et les clubs professionnels français d'élite ne sont plus l'unique première destination sportive de ces sportifs de haut-niveau.

Tout d'abord, nous avons cherché à comprendre la permanence et même le renouveau des footballeurs professionnels camerounais en France. Trois profils migratoires se dégagent et nous observons qu'ils sont de plus en plus mobiles à l'échelle nationale et internationale. Nous avons mis en évidence qu'en France, en Europe et en Afrique, la promulgation de lois sportives plus libérales et des pratiques davantage ouvertes sur l'étranger ne peut expliquer à elle seule le recrutement de ces 25 nouveaux footballeurs camerounais en France entre 1985 et 1997. Il est évident qu'outre les performances internationales des Lions Indomptables qui suscitent un engouement pour les joueurs camerounais et la nouvelle ère des agents, tel Pape Diouf dont nous avons fait le portrait, ont aussi leurs responsabilités. Ces managers deviennent dans les années 1980 des personnages incontournables -et parfois décriés- qui gèrent les principaux flux sportifs internationaux.

En nous focalisant dans un second temps sur les conditions d'émigration des footballeurs interrogés, nous avons démontré que ce nouveau pouvoir des agents pèse sur leurs trajectoires migratoires ; celles-ci se reconfigurent nécessairement par rapport à celles des footballeurs de

---

<sup>402</sup> Avec ceux de Roger Milla et Louis-Paul M'Fédé.

la génération précédente. Pour résumer, les footballeurs qui viennent initialement en France pour poursuivre leurs études sont rares et les acteurs traditionnels (joueurs, entraîneurs, supporters,...) du champ socio-footballistique sont moins impliqués dans des transferts de footballeurs camerounais. En effet, les réseaux sportifs et extra-sportifs sont progressivement contrôlés par les agents de joueurs. D'une part, ils permettent aux footballeurs d'être relativement mieux défendus en France et de percevoir un salaire mensuel sensiblement supérieur. D'autre part, ils sont au cœur des transactions financières et des migrations nationales et internationales de joueurs de plus en plus dépendants.

Enfin, l'idée défendue précédemment, à savoir que les conditions d'émigration de ces migrants sportifs se transforment plus que leur statut d'immigré en France, a été confirmée. Comme dans les années 1950 et 1970, les joueurs africains bénéficient d'une qualité de vie et de travail plus avantageuse que celle qu'ils ont connue au Cameroun, et même que celle de la majorité des travailleurs français. Cependant, au-delà de leur indéniable ascension par le sport, ils traversent le même sentiment de solitude et sont confrontés aux mêmes vexations que leurs aînés. Ils ont par exemple encore des difficultés pour voyager et être libérés temporairement par leurs employeurs, les clubs, lors des matchs amicaux et officiels de l'équipe nationale camerounaise. Dominants tout autant que dominés, ils sont contraints, comme les travailleurs immigrés, de continuer à se soumettre à l'arbitraire ordre national pour pouvoir espérer rester en France. A l'exception de quelques vedettes, ils sont invisibles dans l'espace national où ils ont peu de droits et ne les connaissent pas. Cette invisibilité cesse brusquement dans les années 1990 avec la médiatisation des discriminations spectaculaires qu'ils subissent dans les stades européens, avant comme après l'Arrêt Bosman.

**QUATRIÈME PARTIE**

**L'APOGÉE DES CAMEROUNAIS  
DANS LE CHAMPIONNAT DE FRANCE -  
DE L'APPLICATION DE L'ARRÊT BOSMAN  
À NOS JOURS  
(1997-2010)**

La quatrième et dernière sous-conjoncture de cette recherche se déroule à partir de l'application de l'Arrêt Bosman en France au début de la saison 1997-1998 jusqu'à la fin de la saison 2009-2010. Ces treize saisons sont marquées par l'augmentation exceptionnelle du nombre de footballeurs professionnels camerounais en France. En effet, entre 1997 et 2010, 63 joueurs sont recrutés dans des clubs français de première et seconde division. Pendant une période plus courte, ils rivalisent donc avec les 71 Camerounais qui se professionnalisent en France de 1954 à 1997. Leur plus forte présence en France est illustrée par d'autres données chiffrées : dix en 1993-1994 dans les clubs d'élite, ils sont 22 en 2002-2003. Outre ce remarquable accroissement, un autre changement est visible à partir de 1997. Le Championnat de France occupe encore toujours la fonction de plateforme, de tremplin et d'aboutissement pour ces footballeurs mais leurs profils migratoires dominants évoluent significativement par rapport à la période précédente (1985-1997). D'une part, les joueurs travaillant en France puis à l'étranger (dix-neuf) sont plus nombreux que ceux exerçant uniquement en France (seize<sup>403</sup>). Et d'autre part, les footballeurs camerounais ayant transité par un ou plusieurs championnats étrangers (autres que camerounais) avant d'être engagés en France sont encore plus présents puisqu'ils sont 28. Fait intéressant : ces derniers représentent 44 % des nouveaux joueurs sous contrat, soit 5,5 fois plus qu'avant 1997.

Ainsi, entre 1997 et 2010, seize nouveaux footballeurs professionnels recrutés en France y exercent exclusivement : Henri Bedimo Nsame, Jean-Hugues Bilayi Ateba, Jean-Jacques Ebentsi, Jules-Stéphane Goda, Jean II Makoun, Marcus Mokake, Benjamin Moukandjo, Stéphane M'Bia, Cyril Ndiba, Ande Dona Ndoh, Guy Ngosso, Nicolas Nkoulou, Dany Nounkeu, Mac Donald N'Dieff, Paul-Roger N'Gomoé et Patrick N'Tolla. De plus, dix-neuf joueurs fraîchement embauchés travaillent en France et accèdent dans un second temps à d'autres championnats étrangers. Il s'agit de Frédéric Ayangma, Gustave Bahoken, Eric Djemba-Djemba, Achille Emana, Paul-Hervé Essola, Ernest Etchi Oben, Henry Ewane Elong, Thierry Gathuessi, Idriss Kameni, Luc-Michel Mbeng, André-Parfait Medou-Otyé, Lucien Mettomo, Jacques Momha, Modeste M'Bami, Alexis N'Gambi, Landry N'Guemo, Salomon Olembe, Alexander Song Billong et Patrick Suffo Kengne. Et bien sûr, vingt-huit footballeurs jouent dans un ou plusieurs championnats étrangers avant de rejoindre les clubs

---

<sup>403</sup> Les données sont saisies le 1<sup>er</sup> janvier 2011 : 44 footballeurs professionnels camerounais ayant évolué en France depuis 1997 sont encore sous contrat. Dans les prochaines années, certains de ces joueurs iront peut-être jouer dans d'autres championnats étrangers.

professionnels français d'élite. Citons Nicolas Alnoudji, Paul Alo'o Efoulou, Benoît Angbwa, Albert Banning, Christian Bekamenga, Pierre Boya, Aurélien Chedjou, Roudolphe Douala M'Bela, Pierre Ebede Owono, Apoula Edima Edel, Jean-Emmanuel Effa-Owona, Eugène Ekobo, David Eto'o, Innocent Hamga, Marcel Mahouvé, Joseph-Cyrille Ndo, Pierre-Achille Njanka Beaka, Jeremie Njock, Serge N'Gal, Théophile N'Tamé, Amadou Rabihou Dangadji, Alioum Saïdou, Augustine Simo, Alphonse, Bertrand et Joël Tchami, Bertin Tokene et Hervé Tum.

Le fait de mener une analyse statistique permet de comparer cette population sportive de 63 joueurs (dont 6,3 % sont gardiens, 34,8 % défenseurs, 28,5 % milieux de terrain et 30,4 % attaquants) avec celle de la génération précédente. En moyenne, alors que les défenseurs sont plus présents, ces sportifs démarrent et finissent leurs carrières professionnelles plus tôt (à 19,7<sup>404</sup> et 27,1 ans). Ils travaillent en moyenne dans plus de clubs professionnels (4,5) et leurs carrières a sensiblement la même durée (sept ans). Enfin, parmi les footballeurs qui exercent à l'étranger avant de travailler en France, le nombre de championnats traversés s'élève (autour de quatre) mais leur accession au Championnat de France se réalise plus tardivement. Alors qu'il arrive dans leurs carrières en moyenne au 2,5<sup>ème</sup> rang pour Joseph-Antoine Bell et Georges Mouyeme, son ordre d'apparition recule en 2,75<sup>ème</sup> position pour les 28 footballeurs concernés.

Cette évolution quantitative et cette fragmentation spatiale seront expliquées dans une première partie. Puis, nous étudierons les conditions d'émigration de ces footballeurs professionnels camerounais en France. Nous analyserons ensuite leur statut d'immigré sportif dans l'ancienne métropole, présidée par Jacques Chirac et gouvernée, depuis juin 1997, par Lionel Jospin. Depuis 1998, de nouvelles mesures politiques sont adoptées : semaine de travail de 35 heures, loi sur la parité homme/femme, Pacte Civil de Solidarité (P.A.C.S.) et référendum sur le quinquennat présidentiel<sup>405</sup>.

---

<sup>404</sup> Cela confirme sensiblement certains résultats de Raffaele Poli. Pour lui, « [l]ors de la saison 2008-2009, l'âge moyen de première migration internationale des joueurs africains présents dans les cinq meilleurs ligues européennes est de deux ans et demi inférieur à celui des joueurs expatriés d'autres origines (18,7 contre 21,2 ans) ». Poli Raffaele, *Le marché des...*, p. 140

<sup>405</sup> Vues par certains comme des avancées sociales, ces quatre mesures sont instituées officiellement le 10 février 1998, 10 mars 1999, 13 octobre 1999 et 24 septembre 2000.

#### **IV.I. L'intensification de la circulation des footballeurs professionnels camerounais en France**

De la saison 1997-1998 à la saison 2009-2010, dans un contexte d'augmentation du nombre de footballeurs professionnels étrangers en France<sup>406</sup>, 63 joueurs camerounais, nés entre 1973 et 1990, rejoignent l'élite footballistique française. Pour comprendre l'intensification de leur circulation migratoire, il faut trouver des réponses communes à deux phénomènes qui peuvent sembler antagonistes.

D'une part, l'augmentation rapide de leur présence dans les clubs professionnels de première et de seconde division. D'autre part, la transnationalisation de leurs trajectoires en Europe et dans le monde qui s'accélère avec une nouvelle spatialité des circuits commerciaux. Effectivement, les joueurs quittant un club camerounais pour un club français sans découvrir ensuite d'autres ligues étrangères sont de plus en plus rares : ils ne représentent que 25,4 % des joueurs engagés contre 48 % entre 1985 et 1997). La mobilité internationale des footballeurs camerounais s'accroît à partir ou en direction de la France. Pour preuve, après avoir joué en France, dix-neuf footballeurs camerounais s'insèrent dans des championnats étrangers toujours plus nombreux (seize) et de niveaux inégaux : ils seront 4,1 % à se rendre directement en Allemagne, Arabie Saoudite, Bulgarie, Danemark, Ecosse, Espagne, Lettonie, Pays de Galles, Suède et Suisse ; 8,2 % en Angleterre, Israël, Norvège et Qatar ; 13,1 % en Grèce et Turquie.

Quant à ceux qui travaillent dans un championnat étranger avant d'évoluer en France, ils ne sont plus seulement importés d'Afrique comme Joseph-Antoine Bell (Égypte) et Georges Mouyeme (Gabon). Au contraire, et cela mérite d'être retenu, ils arrivent d'aires géographiques variées, au nombre de quatorze, au sein desquelles se sont construites, au fil du temps, différentes filières migratoires. Ainsi, 3,5 % d'entre eux proviennent d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Ecosse, de Finlande, de Grèce, de Slovaquie et d'Uruguay ; 7 % d'Espagne, d'Indonésie et de Roumanie ; 10,5 % de Turquie ; 14 % de Belgique ; 26,5 % de Suisse.

---

<sup>406</sup> « Lors de la saison 2005-2006, les équipes de Ligue 1 comptent dans leurs rangs en moyenne 9,6 joueurs arrivés en France dans le cadre d'un recrutement effectué en lien direct avec le football. Les expatriés représentent alors 34,6 % de l'ensemble des footballeurs employés par les clubs de Ligue 1, un niveau jamais atteint par le passé ». Poli Raffaele, « L'importation des footballeurs... », op. cit., p. 63

L'Arrêt Bosman est une première clé pour comprendre l'augmentation de l'effectif des footballeurs professionnels camerounais en France ainsi que l'intensification de leurs circulations migratoire entre la France, l'Europe et le reste du monde.

#### IV.I.1. L'Arrêt Bosman et l'affaiblissement du régime des quotas

L'Arrêt Bosman, officialisé en France au début de la saison 1997-1998, révolutionne les migrations sportives. Il doit son nom à un footballeur belge, Jean-Marc Bosman, né le 30 octobre 1964 à Liège, joueur du Standart et du R.F.C. de Liège en première division et capitaine de l'équipe nationale belge dans la catégorie Espoir. En juin 1990, il refuse que le Standart lui renouvelle son contrat avec un salaire réduit de 75 %. Par la suite, son club empêche son transfert vers l'U.S.L. Dunkerque en réclamant une indemnité de transfert. Le joueur entame alors une action en justice contre le système des transferts et contre la règle de l'U.E.F.A. limitant le nombre de joueurs étrangers dans chaque équipe. La Cour de Justice des Communautés Européennes (C.J.C.E.) lui donne raison le 15 décembre 1995. Il obtient de fortes indemnités mais ne réussit pas sa reconversion professionnelle. Pierre Lanfranchi et Matthew Taylor rappellent qu'avec l'Arrêt Bosman, « *l'idée que les lois sportives existent de manière autonome, et peuvent contredire les lois générales, est désormais redondante*<sup>407</sup> ». Laissons à Raffaele Poli le soin de présenter les conséquences sportives de cet Arrêt.

*« L'U.E.F.A. a toujours manifesté une forte résistance face au principe de la libre circulation des joueurs possédant un passeport communautaire. Il a fallu attendre l'Arrêt Bosman de 1995 pour que la situation se débloque. La décision de la C.J.C.E. a alors imposé à l'U.E.F.A. l'abolition de tout quota appliqué aux joueurs communautaires dans les clubs des pays faisant partie de l'Union, ce qui a de fait élargi les frontières circulatoires dans le football professionnel du vieux continent*<sup>408</sup> ». Selon lui, l'Arrêt Bosman « *a exercé un impact considérable dans la reconfiguration spatiale des recrutements, ainsi qu'au niveau du système de transfert à proprement parler [sans compter leur augmentation significative en Europe] (...), un renforcement du pouvoir de négociation des footballeurs et surtout de leurs*

<sup>407</sup> Lanfranchi Pierre et Taylor Matthew, *Moving with the...*, op. cit., p.192

<sup>408</sup> Poli Raffaele, « Les politiques migratoires... », op. cit., p. 50

*agents, l'allongement de la durée des contrats et une tendance à une accélération de la mobilité des footballeurs<sup>409</sup> ».*

*Il ajoute aussi que « le fait de ne plus considérer les joueurs communautaires comme des étrangers profite aussi indirectement aux footballeurs non-communautaires (comme les Africains) qui ne subissent désormais plus la concurrence des premiers. (...) Ce processus a amené des taux de concentration des joueurs africains en France [et en Europe] encore plus importants que par le passé<sup>410</sup> ». Raffaele Poli*

Ainsi, dès la saison 2001-2002, outre la possibilité d'être composés uniquement de footballeurs étrangers de nationalité européenne, les clubs français de première division peuvent désormais compter jusqu'à cinq joueurs non-communautaires sous contrat et inscrits en même temps sur la feuille de match. Mais dans ce contexte d'affaiblissement du régime des quotas, d'élargissement des frontières et de libre circulation des footballeurs européens, des restrictions sont toujours appliquées aux joueurs non-communautaires. Différents modèles de limitation coexistent et des spécificités nationales sont maintenues<sup>411</sup>.

Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou montrent combien l'Arrêt Bosman et ceux qui suivront encouragent plus ou moins directement les clubs européens à recruter des footballeurs africains. Pour eux, « les deux fédérations les plus libérales sont « logiquement » les « associations » française et belge. En France, les seules limites résident dans le fait que les joueurs africains seniors doivent avoir été sélectionnés dans l'une des équipes nationales de leur pays. De plus, durant la saison 2003-2004, les jeunes africains engagés par des clubs français sont assimilés à des joueurs français. La fédération belge ne met aucune limite à l'utilisation de joueurs non-communautaires<sup>412</sup> ». Ils précisent de plus que « l'Arrêt Malaja, prononcé en 2002 par le Conseil d'Etat (France) (...) est allé encore plus loin en étendant les avantages accordés sept ans plus tôt aux sportifs de l'Union Européenne aux ressortissants des pays ayant signé avec l'Europe des accords de coopération et de développement. Concrètement, cette disposition s'applique aux pays du Maghreb et à ceux de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique<sup>413</sup> ». D'ailleurs, les travaux de Raffaele Poli révèlent l'existence d'une

<sup>409</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., pp. 4-5.

<sup>410</sup> Ibid., pp. 4-70.

<sup>411</sup> Ibid., pp. 50-51.

<sup>412</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 308

<sup>413</sup> Ibid.

situation peu banale puisqu'en France, depuis la saison 2003-2004, les joueurs originaires de 80 pays extérieurs à l'Union Européenne, dont la plupart sont d'anciennes colonies africaines, bénéficient d'un régime dérogatoire. Effectivement, ils sont considérés comme communautaires<sup>414</sup>.

Hors de France donc, en assouplissant leurs juridictions sportives et dans un contexte où des recettes colossales sont générées par l'industrie du spectacle qu'est devenu le football professionnel, de nouveaux championnats européens et extra-européens s'ouvrent aux joueurs africains et camerounais. Par exemple, ceux de l'Europe orientale, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Sud, de la Turquie et de la Suisse sont concernés. Et si 26,5 % des footballeurs professionnels recrutés en France entre 1997 et 2010 en ayant transité par un championnat étranger viennent d'un club d'élite suisse, c'est peut-être que l'obtention d'un permis de travail y est juridiquement facilité. Raffaele Poli explique qu'« *[e]n Suisse, les permis de travail pour les sportifs sont délivrés par les autorités cantonales et avalisés par les employés de l'Office fédéral Immigration Intégration Emigration (I.M.E.S.). Du fait de la visibilité du football et de l'influence politique détenue par les dirigeants des clubs, les cas de refus sont plutôt rares*<sup>415</sup> ».

Ces championnats de « seconde zone », de plus en plus attractifs et dont les règlements se libéralisent en Europe après l'Arrêt Bosman, amènent les clubs locaux à réaliser des plus-values en achetant et transférant des joueurs « bons marchés ». Quant aux footballeurs africains et camerounais, ils mènent de véritables stratégies. A défaut d'aller directement en France, ce qui est rare, eux qui sont souvent Internationaux Junior ou Espoir, souhaitent se former au professionnalisme puis briller, se distinguer et être repérés dans ces pays. Les entretiens menés par Raffaele Poli auprès de footballeurs professionnels camerounais en Suisse indiquent que leur « *but déclaré est de repartir le plus tôt possible vers des pays leur permettant de mieux gagner leur vie et d'obtenir la reconnaissance des Camerounais. (...) Le championnat suisse est censé fonctionner comme tremplin*<sup>416</sup> ». Indéniablement, il s'agit pour eux de rejoindre rapidement le Top Cinq européen : la France l'Allemagne, l'Angleterre<sup>417</sup>, l'Espagne et l'Italie. Cette transnationalisation de leurs carrières sportives et de leurs

<sup>414</sup> Poli Raffaele, « Les politiques migratoires... », op. cit., p. 51

<sup>415</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 77

<sup>416</sup> Ibid., p. 88

<sup>417</sup> Il est difficile pour un jeune joueur africain d'être envoyé directement en Angleterre où actuellement, seuls sont autorisés les footballeurs non-communautaires ayant effectué plus de 75 % des matchs de leur équipe nationale lors des deux années précédant le transfert.

trajectoires migratoires se fait en différentes étapes : quitter le Cameroun, atteindre un championnat étranger, se rapprocher des championnats dominants en Europe et tenter d'y être intégrés.

Les changements juridiques et économiques, intervenus avec l'Arrêt Bosman, entraînent donc une nouvelle division internationale du travail dans le football français et européen. Ils laissent une place plus importante à l'Afrique et l'Amérique du Sud. Parallèlement, différentes lois sont instaurées pour protéger les joueurs et lutter contre leur marchandisation précoce. Ainsi, « en 2001, le contexte réglementaire de la F.I.F.A. a été modifié pour rendre plus difficile les transferts de mineurs non-communautaires à l'étranger<sup>418</sup> ». Sont également prévues dans le règlement sur le statut et le transfert des joueurs de la F.I.F.A. des « contributions de formation et de solidarité. Selon l'article 21, 5 % de la somme versée par un club pour l'engagement d'un joueur doit être versée aux équipes dans lesquelles ce footballeur a évolué entre l'âge de douze ans et de 23 ans<sup>419</sup> ».

Depuis les années 1990, les pays africains et latino-américains ont renforcé leur rôle dans la production des footballeurs et dans leur exportation en Europe. L'Arrêt Bosman en est clairement responsable puisqu'il les légalise. Cependant, d'autres facteurs extra-juridiques permettent une nouvelle fois de comprendre l'accroissement du nombre des footballeurs professionnels camerounais en France ainsi que l'intensification de leurs circulations migratoire. Comme à la période précédente<sup>420</sup>, les performances internationales des Lions Indomptables et les pratiques des agents de joueurs sont à prendre en compte.

#### **IV.I.2. Des agents attentifs au rayonnement international de la sélection camerounaise**

Continuant sur leur lancée, les Lions Indomptables sont performants. Après avoir participé à la Coupe du Monde 1998 en France, ils remportent la C.A.N. en 2000 au Ghana et

---

<sup>418</sup> « Il en résulte un désavantage compétitif qui freine l'accès des footballeurs africains aux meilleurs championnats ». Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 66

<sup>419</sup> « Il est aussi important de souligner que les clubs formateurs peinent à encaisser ces contributions et doivent souvent faire appel à la Chambre de résolution des litiges de la F.I.F.A. et, en dernière instance, au Tribunal Arbitral du Sport, pour avoir gain de cause ». Ibid., pp. 128-129.

<sup>420</sup> III.I.2. Les Lions Indomptables au sommet de leur art ; III.I.3. Le début d'une nouvelle ère : le pouvoir des agents

au Nigéria et en 2002 au Mali. Le Cameroun est ainsi la seconde nation africaine à décrocher le titre olympique à Sidney en 2000 (après les Super Eagles du Nigeria en 1996 à Atlanta), grâce notamment à des footballeurs camerounais ayant grandi en France<sup>421</sup> comme Patrick M'Boma, élu Ballon d'Or africain en 2000. L'équipe nationale camerounaise, décomplexée par ses succès, rayonne sur le plan international et se qualifie même avec quatre autres sélections africaines pour la Coupe du Monde 2002 en Corée du Sud et Japon puis pour l'édition sud-africaine de 2010. De plus, la sélection cadette des moins de dix-sept ans soulève aussi le trophée de la C.A.N. en 2003.

Entre 1997 et 2010, ce sont en moyenne 4,8 nouveaux footballeurs camerounais qui rejoignent chaque saison les clubs professionnels français de première et seconde division. Ainsi, entre 2001 et 2003, dans les saisons précédant et succédant à leur quatrième victoire à la C.A.N. 2002, ce sont dix-sept joueurs qui rejoignent l'élite française<sup>422</sup>, dont douze directement du Cameroun. Ceci n'est pas étranger à l'action de recruteurs et d'agents qui sont toujours sensibles à l'existence de ce vivier de joueurs.

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'agents de footballeurs augmente de manière significative. Raffaele Poli, chiffre à l'appui, affirme qu'ils passent de 613 en 2001 à 5 693 en 2009<sup>423</sup>, selon les données fournies par les fédérations à la F.I.F.A. Et ce, malgré l'obligation de déposer une caution de 100 000 dollars pour exercer cette profession. Spécialiste de ce milieu, ce géographe du sport dénonce également ses dérives qui n'ont pas disparu avec l'organisation biannuelle d'un examen dans chaque pays membre de la F.I.F.A. ; examen qu'il est impératif de décrocher pour obtenir une licence officielle valable cinq ans. Effectivement, des pratiques opaques et des relations étroites demeurent entre les agents et les joueurs et aussi entre les agents et les entraîneurs et dirigeants. C'est notamment ce qui amène la F.I.F.A. en 2002 à délivrer seulement 159 certificats de transferts internationaux concernant

---

<sup>421</sup> Plusieurs lois de la F.I.F.A. en 2003 et 2009 favorisent la sélection des binationaux dans les équipes nationales africaines. D'après le juriste Hervé Andrès, malgré tout, « *[l]es dispositions permettant à un joueur de porter dans une même carrière les maillots de deux sélections nationales restent strictement limitées. Selon la réglementation en vigueur à l'automne 2009, un seul changement est possible et on ne peut pas porter le maillot de deux sélections nationales senior* ». Andrès Hervé, « La nationalité dans le football, entre nationalisme et cosmopolitisme » in Boli Claude, Gastaut Yvan et Grognet Fabrice, *Allez la France...*, op. cit., p. 135

<sup>422</sup> Il s'agit de Nicolas Alnoudji (Paris Saint-Germain), Frédéric Ayangma (Créteil), Jean-Hugues Bilayi Ateba (Nantes), Eric Djemba-Djemba (Nantes), Jean-Jacques Ebentsi (Le Havre), Eugène Ekobo (Beauvais), Achille Emana (Toulouse), Thuerry Gathuessi (Montpellier), Innocent Hamga (Martignes), Jean II Makoun (Lille), Luc-Michel Mbeng (Caen), Jacques Momha (Strasbourg), Cyril Ndiba (Le Havre), Alexis N'Gambi (Gueugnon), Cyril N'Gomoé (Reims), Bertrand Tchami (Grenoble) et Bertin Tokene (Grenoble).

<sup>423</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 94

des footballeurs en provenance d'Afrique<sup>424</sup>, alors qu'ils sont probablement entre cinq et dix fois plus à avoir quitté ce continent.

Il arrive que certains agents demandent à leurs joueurs de ne pas se licencier en Afrique l'année précédant leur migration. Un double bénéfice est au rendez-vous : d'un côté, contourner la réglementation rendant difficile à partir de 2001 le transfert d'un footballeur mineur ; de l'autre, ne pas payer d'indemnités au club formateur. D'après Raffaele Poli, « *[c]ontrairement au schéma classique où avant de partir à l'étranger, il fallait rejoindre le plus haut-niveau national, désormais en Afrique, de plus en plus, les compétitions locales sont court-circuitées par les clubs et les agents de joueurs basés en Europe*<sup>425</sup> ». Et une fois hors d'Afrique, « *[s]elon de nombreux témoignages, c'est dans les situations d'échec sportif que les agents tendent à négliger leurs clients, préférant s'occuper de transferts potentiellement plus juteux*<sup>426</sup> ».

Il ajoute également que « *[l]es connivences entre agents, entraîneurs et dirigeants de clubs dans le marché des transferts impliquent souvent que seuls quelques intermédiaires sont habilités à transférer des joueurs dans certains clubs*<sup>427</sup> ». Parmi d'autres exemples, deux sont particulièrement révélateurs : « *[e]n Suisse, l'agent Nicolas Geiger avait l'habitude de placer des joueurs africains dont il s'occupait dans les clubs entraînés par son frère Alain (Neuchâtel Xamax, Grasshoper Zurich, F.C. Aarau). (...) En Afrique, la présence d'un joueur dans une équipe nationale permet d'accroître sa valeur marchande. Dans le cas du Cameroun en 2005, c'est par l'intermédiaire de l'agent de joueurs Lucidio Ribeiro que le Portugais Artur Jorge a été nommé entraîneur de la sélection camerounaise. Dès son arrivée, Artur Jorge a convoqué un jeune joueur actif à l'Union de Douala, Antoine Brice Ateba. Peu après cette convocation, la société de Ribeiro a transféré le joueur au Portugal, dans le club de Marítimo Funchal*<sup>428</sup> » Et ces actions, plus ou moins officieuses des agents, se conjuguent parfaitement avec la délocalisation en Afrique de la production et du recrutement des jeunes footballeurs.

---

<sup>424</sup> Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 74

<sup>425</sup> Ibid., pp. 73-74.

<sup>426</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 113

<sup>427</sup> Ibid., p. 108

<sup>428</sup> Ibid., pp. 110-111.

### IV.I.3. Le développement des centres de formation en Afrique

Durant les années 1990, de nombreuses écoles de football sont inaugurées dans toute l'Afrique Noire. Leur objectif est d'exporter de jeunes joueurs vers les clubs étrangers, si possible européens. La réussite sportive et économique de l'ancien International français Jean-Marc Guillou est dans toutes nos mémoires : il crée en avril 1994 au sein de l'A.S.E.C. Abidjan une académie de football dont les pensionnaires (Aruna Dindane, Abib Kolo Touré, Bakari Koné,...) remportent à la surprise générale la Supercoupe d'Afrique des clubs en 1999 avant d'aller travailler hors de Côte d'Ivoire. Avec Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou, allons au-delà de cet exemple.

*« Au cœur de la longue chaîne où se relaient détecteurs et observateurs africains, agents et clubs d'Europe et d'Afrique, entrepreneurs ou firmes privées, se situent les centres de formation créés en Afrique. Ces derniers forment une nébuleuse mêlant le pire et le meilleur.*

*Parmi les investisseurs, on peut tout d'abord distinguer les clubs comme le Canon de Yaoundé qui possède son centre de formation, parfois en association avec des clubs européens. Ce sont d'ailleurs les entreprises des formations du Vieux Continent qui sont les plus caractéristiques. Possédant souvent une expérience plus que trentenaire en la matière ou des liens avec les anciennes colonies, disposant de ressources parfois inférieures à celles des grands d'Europe, ces clubs trouvent avantage à implanter un centre de formation en Afrique, où ils peuvent effectuer un premier tri et entretenir à moindre frais un réservoir de jeunes talents. Les clubs français (et belges) y tiennent la première place puisque l'A.S. Monaco patronne un centre de formation au Sénégal, le F.C. Metz au Cameroun, le S.C. Bastia en Guinée et au Sénégal. (...)*

*La formation puis l'export-import de jeunes joueurs peuvent rapporter gros. Comme pour tout « produit », les plus gros profits ne sont pas réalisés à la sortie de la chaîne de fabrication, que serait le centre de formation ou le club africain partenaire, mais bien plutôt dans les valorisations réalisées lors des transferts qui ponctuent la carrière des expatriés. (...)*

*Cependant, des centres de formation alliant vocation sportive et finalités éducatives sont aussi créés par d'anciens joueurs (Abedi Pelé à Accra, Salif Keita à Bamako,...). Mais il existe encore toute une nébuleuse d'organismes comme ces centres mis sur pied par des agents au statut plus ou moins reconnu et dont on distingue parfois mal le projet sportif<sup>429</sup> ».*

Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou

Comme l'illustrent les cartes situées en Annexe 17<sup>430</sup>, l'émigration sportive devient aidée et assistée. Pour réaliser de « bonnes affaires », certains clubs européens investissent dans des centres de formation en Afrique et payent à moindre coût la possibilité d'avoir leur « chasse gardée ». Au cœur de cette fabrication et exportation de masse, ils encadrent et contrôlent mieux ce qui s'apparente à une « matière première » africaine.

Les centres de formation, ayant des liens plus ou moins directs avec des clubs européens, prolifèrent en Afrique : au moins 81 centres de formation agréés en Côte d'Ivoire en 2000<sup>431</sup>, ils sont de nos jours plus de 300<sup>432</sup> au Cameroun. Parmi les plus célèbres, nous trouvons l'Ecole de Football Brasserie du Cameroun (la pionnière créée en mars 1989) à Douala, la Kadji Sports Academy à Douala, le Centre de Formation des Footballeurs du Sahel à Maroua, le Mont Cameroun à Buea, l'Espoir, les Semences Olympiques et la Jeunesse Star à Yaoundé, le Cefjefoot à Niété et le Njalla Quan à Limbé. Ainsi, contrairement à leurs aînés qui faisaient leurs classes sur des terrains vagues ou dans la rue, les footballeurs de cette génération intègrent de plus en plus souvent des centres de formation au Cameroun pour acquérir les fondamentaux du sport roi.

L'Arrêt Bosman ouvre donc une nouvelle ère, plus libérale que les précédentes, pour les migrations sportives internationales. Dès 1997, il reconfigure la distribution spatiale des footballeurs et transforme les circuits commerciaux. Mais encore une fois, les critères juridiques, certes déterminant, sont insuffisants pour comprendre l'augmentation du nombre de footballeurs professionnels camerounais en France et leur « va-et-vient » grandissant entre la France, l'Europe et le reste du monde. L'attractivité nouvelle de championnats étrangers, le

<sup>429</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., pp. 312-315.

<sup>430</sup> Annexe 17 : Les centres de formation de joueurs en Afrique (2004)

<sup>431</sup> Poli Raffaele, « Des migrants à qualifier. Les footballeurs africains dans quatre pays européens » in Nedelcu Mihaela, *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 147

<sup>432</sup> Ebanga-Mballa Raphaël, *La part du Lion - L'encyclopédie de l'histoire du football du Cameroun*, Bloomington, Author House, 2009, p. 33

rayonnement international des Lions Indomptables et l'augmentation du nombre d'agents et des centres de formation en Afrique sont aussi impliqués dans ce processus.

Cependant, dans un contexte où le championnat français est saturé et le plus exportateur en Europe<sup>433</sup> grâce notamment à sa politique prestigieuse de formation de jeunes joueurs et aux performances internationales des Bleus<sup>434</sup>, une nuance doit être apportée. Alors qu'à la période coloniale, tous les joueurs camerounais venaient travailler en France, de nos jours, seuls les meilleurs d'entre eux ont l'opportunité d'accéder à cet espace sportif ou d'y rester. D'ailleurs, dans l'effectif des clubs de premières divisions d'Europe, lors de la saison 2004-2005, seulement dix-sept joueurs camerounais (ou français d'origine camerounaise) sur 84 exercent en France, soit 20,2 %. Intéressons-nous maintenant à leurs différentes manières de quitter le Cameroun et à l'impact des centres de formation en pleine expansion.

#### IV.II. « Sortir à tout prix » du Cameroun dans les années 2000

Pour ces footballeurs africains, issus généralement des classes moyennes (les parents de l'attaquant Alphonse Tchami « travaillent au Ministère des Sports au Cameroun<sup>435</sup> ») et de familles de sportifs, jouer hors du Cameroun -et si possible en Europe- est le seul moyen de vivre du football. Epris de liberté et de reconnaissance sportive internationale dans un pays dont le régime est désigné souvent comme une « démocratie<sup>436</sup> », ils souhaitent quitter le championnat camerounais, rebaptisé en 2007 « M.T.N. Elite One ». Leur objectif commun est de laisser derrière eux les grandes agglomérations où ils sont nés<sup>437</sup>. En fonction de leur statut dans le pays de départ et des chemins migratoires empruntés, certains sont attendus dans un club européen, d'autres ne le sont pas. Nous présenterons tout d'abord la permanence de

<sup>433</sup> En octobre 2009, 239 footballeurs expatriés dans les 36 ligues européennes proviennent du Championnat de France. Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 62

<sup>434</sup> La France est Championne du Monde en 1998 (et donc automatiquement qualifiée pour le *Mundial* 2002) et Championne d'Europe en 2000, vainqueur de la Coupe des Confédérations en 2001 et 2003 et Vice-Championne du Monde en 2006.

<sup>435</sup> A. Tchami, 07.01.11, Douala.

<sup>436</sup> Néologisme réunissant les termes « démocratie » et « dictature ».

<sup>437</sup> 66 % des footballeurs camerounais qui sont recrutés en France entre 1997 et 2010 (et dont les lieux de naissance sont connus) sont nés dans les deux capitales économique et politique du pays : Douala (39 %) et Yaoundé (27 %). Et pour cause : « [c]'est dans ces grandes villes que des facteurs de production tels que les capitaux, le savoir-faire et les matières premières -à savoir les jeunes joueurs eux-mêmes- se concentrent. De plus, l'intégration des clubs et des centres de formation de ces villes dans des réseaux de transferts transnationaux est facilitée par les moyens de transport et de communication qui relient ces métropoles à l'Europe ». Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 65

filières migratoires classiques puis la multiplication de voies officieuses pour « sortir » du pays. Enfin, dans un troisième temps, nous montrerons que l'instauration de canaux migratoires officiels, ayant pour base les centres de formation au Cameroun, transforment singulièrement les conditions d'émigration des joueurs.

#### **IV.II.1. La permanence de filières migratoires classiques**

Dans le but de quitter le Cameroun, les jeunes footballeurs sont prêts à tous les sacrifices et sollicitent de nombreux acteurs du marché footballistique. Une nouvelle fois<sup>438</sup>, des filières migratoires classiques sont activées et réactivées, et ce, jamais gratuitement.

Comme pour Joseph Yegba Maya et ses frères Marcel et Martin trente ans plus tôt<sup>439</sup>, avoir un frère ou un membre de sa famille déjà footballeur professionnel ouvre de nombreuses portes. Alexander Song Billong, actuel milieu de terrain d'Arsenal, exploite les réseaux de son oncle Rigobert Song, footballeur professionnel de 1994 à 2010 et joueur camerounais le plus expérimenté en équipe nationale, pour intégrer le centre de formation du S.C. Bastia en 2003. De même, David Eto'o recueille sur son nom tout le capital social et le réseau des relations qu'a tissé et développé son frère Samuel, désigné quatre fois Joueur Africain de l'année (en 2003, 2004, 2005 et 2010). Cela facilite grandement à ce footballeur moyen l'insertion dans le monde du football professionnel. Pendant six ans, de 2003 à 2009, jouissant aussi du prestige de son aîné, il évolue, sans jamais réussir à s'imposer, dans douze clubs professionnels dont ceux de Sedan et Créteil lors des saisons 2004-2005 et 2006-2007.

Un autre exemple est encore plus significatif : Alphonse Tchami, joueur professionnel de 1991 à 2004, « installe » trois de ses petits frères dans ses anciens clubs. Ainsi, avant de travailler à Grenoble, Reims et Laval entre 2001 et 2005, Bertrand et Joël Tchami commencent leurs carrières professionnelles à Odense au Danemark et à Herta Berlin en Allemagne, là même où avait brillé leur aîné quelques années plus tôt. Alphonse Tchami s'explique :

---

<sup>438</sup> II.II.2. Le rôle déterminant des intermédiaires : supporters, joueurs, entraîneurs, sélectionneurs et présidents ; III.II.1. Des intermédiaires traditionnels encore présents

<sup>439</sup> III.II.1. La présence persistante d'étudiants footballeurs en France

*« A chaque fois que je partais d'un club, je laissais une bonne impression. J'avais de bonnes relations et un gros rendement. Et on me demandait si j'avais des idées pour mon remplacement. Je proposais mes frères. Par exemple, quand je suis parti du Danemark, le Président m'a dit qu'il voulait trouver un joueur comme moi, au niveau de la mentalité et de l'efficacité. C'est ainsi qu'en 1998, je place Bertrand à Odense et Joël au Herta Berlin. Ils ont été retenus. Sans compter Hervé qui lui aussi a commencé en 2006 en équipe de jeunes au Herta Berlin et qui aujourd'hui est professionnel en République Tchèque.*

*Ils avaient le talent et je leur ai fait bénéficier de mes réseaux. C'est moi qui les ai amenés et conseillés<sup>440</sup> ». Alphonse Tchami*

Outre la responsabilité des anciens joueurs, le rôle des sélectionneurs Henri Dépireux ou Claude Le Roy est évident. Ce dernier, de nouveau à la tête des Lions Indomptables lors du *Mundial* 1998, fait fructifier son passage au Cameroun. Avant d'être mis en examen par le parquet de Strasbourg en 2006 pour abus de biens sociaux, faux et usages de faux dans une enquête portant sur la gestion opaque du R.C. Strasbourg et une série de transferts frauduleux, il agit avec discrétion et dans l'ombre. En 1998 et 1999, il organise les départs de l'attaquant Joseph-Cyrille Ndo et du défenseur Pierre-Achille Njanka Beaka qu'il a encadrés au Cameroun, vers les clubs communs de Neuchâtel Xamax en Suisse, puis la saison suivante, au R.C. Strasbourg. Ainsi, les entraîneurs cherchant la « perle rare » peuvent aussi inciter les migrations des footballeurs.

Alphonse Tchami se souvient des conditions dans lesquelles il signe son premier contrat professionnel dans le club danois de Vejle B.K. en 1992 : *« j'ai eu la chance d'être appelé en équipe nationale au Cameroun. Cela m'a permis de faire quelques stages en Europe et de me faire repérer par les Girondins de Bordeaux. Par chance, avec cette équipe de Bordeaux dans laquelle je suis resté peu de temps, un jour, il manquait de nombreux titulaires. J'ai fait un match amical de pré-saison avec les seniors contre une équipe danoise qui m'a repéré. Leur entraîneur Allan Simonsen m'a parlé et il s'est rendu compte que je n'avais pas de club, que j'étais libre de tout contrat. C'est comme ça que je suis parti au Danemark. J'avais dix-neuf ans et pour aller au Danemark, j'ai quand même transité par la France<sup>441</sup> ».*

<sup>440</sup> A. Tchami, 07.01.11, Douala.

<sup>441</sup> Ibid.

Quant aux recruteurs des clubs professionnels, ils sont aussi aux aguets : par exemple, Patrick Suffo Kengne est repéré en 1994 par un émissaire nantais Guy Hillion lors du Tournoi de Montaigu. Il intègre alors le centre de formation de La Jonelière et devient attaquant du F.C. Nantes de 1997 à 2000. Pour ce footballeur natif d'Ebolowa, l'aventure continue dans dix autres clubs et sept championnats différents jusqu'en 2009. Ces recruteurs sont parfois camerounais comme Roger Milla, employé du H.S.C. Montpellier, club dont il porte les couleurs de 1986 à 1989 et où il a noué de solides relations avec « *[s]on ami le Président Nicollin*<sup>442</sup> ». D'après Raffaele Poli, en 1997, « Roger » est impliqué dans la venue du milieu de terrain Frédéric Ayangma, alors âgé de seulement quatorze ans, au centre de formation héraultais<sup>443</sup>.

Certains agents de joueurs -dont l'activité prospère depuis une vingtaine d'années<sup>444</sup>- cherchent toujours à valoriser l'émigration des footballeurs africains. Ainsi, « *l'arrivée en Suisse de nombreux joueurs sénégalais et camerounais (Henri Camara, Kader Mangane, Papa Bouba Diop, Timothée Atouba, Albert Banning) résulte des réseaux de transfert mis en place par l'agent valaisan Nicolas Geiger*<sup>445</sup> ». Ces agents sont sans doute impliqués dans le fait que parmi les footballeurs ayant travaillé dans un ou plusieurs championnats étrangers avant d'être recrutés en France entre 1997 et 2010, 26,5 % proviennent d'un club suisse. Enfin, ce sont d'anciens footballeurs professionnels camerounais qui, une fois leurs carrières terminées, « *cherchent à capitaliser les relations nouées pendant leurs carrières et leur connaissance du fonctionnement du marché des footballeurs*<sup>446</sup> » pour devenir à leur tour intermédiaires. Tout comme Jean-Claude Pagal, l'ancien milieu havrais Didier Angibeaud reconnaît occuper ce rôle décisif et avoir une « *petite structure, une école de foot au Cameroun et aide les [s]iens à partir*<sup>447</sup> ».

Côtoyer ces différents intermédiaires intéresse tous les présidents de clubs camerounais : ils sont assurés de percevoir entre 10 000 et 75 000 euros pour le transfert à l'étranger d'un de leurs licenciés. Le club de Panthère Sportive du N'De F.C. (entraîné actuellement par Louis-Paul M'Fédé) joue actuellement le haut du tableau dans la première division camerounaise. Sa

<sup>442</sup> R. Milla, 19.12.10, Yaoundé.

<sup>443</sup> Il en sera rapidement écarté mais rebondit au club de Saint-Quentin-en-Yvelines puis dans le centre de formation de Créteil où il travaille de 2001 à 2003. Poli Raffaele, *Les migrations internationales...*, op. cit., p. 76

<sup>444</sup> III.I.3. Le début d'une nouvelle ère : le pouvoir des agents

<sup>445</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., p. 79

<sup>446</sup> Ibid., p. 114

<sup>447</sup> D. Angibeaud, 07.01.11, Douala.

Présidente Célestine Ketcha Courtès, également Maire de Bangangté, nous confie en janvier 2011 l'un de ses objectifs sportifs : « *nous souhaitons devenir un club formateur et pouvoir transférer à l'étranger dans les prochaines années deux ou trois joueurs de notre effectif. En 2009, nous avons vendu à Marseille notre défenseur Charley Roussel Fomen. Il était en réserve pendant un an et après, Marseille l'a prêté à Dijon, en seconde division, en 2010. Nous sommes fiers de lui*<sup>448</sup> ». Il arrive aussi que des présidents de clubs africains et européens négocient avec des agents aux pratiques assez douteuses.

#### IV.II.2. La multiplication de voies officieuses

Dans l'acheminement des footballeurs camerounais qui se professionnalisent hors du Cameroun, il est difficile de recueillir des informations précises sur ces filières « officieuses », qui sont par essence peu médiatisées. Selon Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou, il arrive de plus en plus fréquemment que des jeunes joueurs africains « *confient leur avenir à des soi-disant agents auxquels leur famille verse parfois plusieurs milliers d'euros pour qu'ils les emmènent vers les eldorados du ballon rond. Souvent davantage passeurs ou escrocs qu'agents, ces derniers cèdent contre argent leurs poulains à d'autres imprésarios en Europe, quand ils ne les abandonnent pas purement et simplement dans la nature*<sup>449</sup> ».

Malgré l'avènement du rôle d'agent et de la reconnaissance de certains par la F.I.F.A.<sup>450</sup>, ce fonctionnement actuel du marché est alors considéré comme une nouvelle forme d'esclavage. En effet, certains universitaires<sup>451</sup> et journalistes sportifs<sup>452</sup> qualifient ce phénomène de « traite négrière ». A notre sens, ces termes réducteurs sont peu pertinents et absurdes d'un point de vue quantitatif et conceptuel : d'une part, les traites négrières transatlantiques et orientales ont duré plusieurs siècles et déplacé plusieurs dizaines de millions d'esclaves. D'autre part, les migrations de ce type ne répondaient pas à la volonté et au désir des Africains, ce qui n'est pas le cas de ces jeunes footballeurs, obsédés par le mirage

<sup>448</sup> Ses propos sont recueillis le 10 janvier 2011 à Bangangté, lors de l'entretien que Louis-Paul M'Fédé nous a accordé au siège du club.

<sup>449</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 321

<sup>450</sup> IV.I.2. Des agents attentifs au rayonnement international de la sélection camerounaise

<sup>451</sup> Tshimanga-Bakidiababu Evariste, *Le commerce et la traite des footballeurs africains et sud-américains en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2001, 490 p.

<sup>452</sup> Ewanjé-Epée Maryse, *Les négriers du foot*, Paris, Editions du Rocher, 2010, 293 p.

européen<sup>453</sup>. Le gardien de but Apula Edima Edel, né officiellement le 17 juin 1986 à Yaoundé, employé du Paris Saint-Germain depuis 2007, n'est sans doute pas la victime qu'aime à présenter l'ancienne athlète Maryse Ewanjé-Épée, sa principale avocate dans les médias.

Sa carrière sportive et extra-sportive est marquée par de nombreuses péripéties. En 2002, alors titulaire au Cameroun au sein du F.C. P.W.D. de Kumba, il rencontre Nicolas Philibert, un agent français non licencié à la F.I.F.A. et proche de Michel Hidalgo. Nicolas Philibert lui propose un contrat au Pyunik Erevan en Arménie. Une fois engagé, il accepte la nationalité arménienne proposée par son nouveau club et défend même les couleurs de la sélection nationale Espoir et Senior. En janvier 2006, toujours accompagné du même agent, Apula Edima Edel travaille au F.C. Rapid Bucarest en Roumanie mais ne peut y jouer car la Fédération Arménienne de Football ne lui délivre pas l'indispensable lettre de sortie. Durant l'été 2006, il est prêté quelques mois à La Gantoise en Belgique puis revient au Rapid Bucarest en septembre, une fois son transfert régularisé. Durant la saison 2006-2007, il est titularisé une dizaine de fois puis signe un contrat de deux ans (qu'il va renouveler) au Paris Saint-Germain après un essai concluant pendant l'été 2007. Par la suite, il gravit tous les échelons dans le club : au départ, il occupe le poste peu envié de « troisième gardien » puis finalement gagne la confiance de l'entraîneur de l'équipe première Antoine Kombouaré.

Au-delà du fait qu'en mai 2010, la F.I.F.A., considérant que sa nationalité sportive est toujours arménienne, refuse sa demande de dérogation pour jouer le *Mundial* 2010 sud-africain avec les Lions Indomptables, il se trouve pris dans une polémique qui en dit long sur l'affairisme du milieu des agents. En effet, le 15 décembre 2009, Nicolas Philibert, qui aurait déjà réclamé sans succès à Apula Edima Edel d'honorer ses (hypothétiques) dettes, l'accuse dans la presse française d'avoir menti sur son âge et de travailler sous une fausse identité. Soutenu par son club, le gardien de but camerounais porte plainte pour diffamation et tentative d'extorsion de fonds. Protégé par le droit français, son statut et ses réseaux dans la capitale française mais aussi le discrédit général porté sur son ancien agent accusé d'« exploiter » des jeunes recrues et ensuite d'exiger d'eux d'importantes sommes d'argent, Apula Edima Edel s'en sort la tête haute.

---

<sup>453</sup> Ce roman illustre parfaitement la volonté migratoire des footballeurs sénégalais : Diome Fatou, *Le ventre de l'Atlantique*, Paris, Anne Carrière, 2004, 295 p.

En comparant et en analysant les témoignages récents de footballeurs camerounais « envoyés » en Asie, nous pourrions même ajouter qu'il connaît à Paris, en tant que footballeur professionnel, une situation confortable et une formidable ascension sociale. Comme eux, il a pourtant été confronté à de nombreux intermédiaires peu scrupuleux qui prospèrent en Afrique grâce à des complicités locales et à la permissivité des règlements des diverses instances du monde du ballon rond.

En février 2011, les journalistes Arnaud Dubus et Alain Devalpo signent dans le quotidien français *Libération* un article, résultant d'une enquête de terrain, intitulé : « D'Afrique en Asie, la traite du foot ». Ils présentent les trajectoires migratoires de jeunes camerounais, subissant la loi des « passeurs », et qui ne veulent pas retourner au pays sans l'auréole de la gloire. Selon eux, « *des centaines d'Africains se retrouvent par des chemins plus ou moins tortueux, à jouer sur les pelouses d'Asie. La plupart ont été dupés par un manager. Certains « pigeons » débarquent directement en Thaïlande où ils gagnent 300 euros par mois. (...) Quelques rares joueurs s'en sortent haut la main, intègrent des équipes de première ligue, et touchent environ 2 500 euros. Pour les autres, la survie est un enfer. Certains sombrent dans la drogue, la prostitution, le trafic de faux papiers. Même pour eux, le « rêve européen » plane toujours<sup>454</sup> ».*

#### **IV.II.3. L'instauration de canaux migratoires officiels**

Avec le développement des centres de formation en Afrique<sup>455</sup>, de nombreux footballeurs intègrent les centaines de structures footballistiques officielles au Cameroun, peu avant leur départ en Europe. Outre la pionnière Ecole de Football Brasserie du Cameroun (E.F.B.C.) qui exporte en 1994 et 2010 cinq footballeurs<sup>456</sup> lesquels vont développer leurs carrières sportives dans le Championnat de France, la Kadji Sports Academy (K.S.A.) de Douala mérite toute notre attention. Quelles sont les particularités de ce centre de formation, l'un des plus modernes d'Afrique ?

---

<sup>454</sup> Dubus Arnaud et Devalpo Alain, « D'Afrique en Asie, la traite du foot », *Libération*, 9 février 2011, pp. 30-31.

<sup>455</sup> IV.I.3. Le développement des centres de formation en Afrique

<sup>456</sup> A savoir Albert Banning, Jean-Hugues Bilayi Ateba, Henry Éwane Elong, Augustine Simo et Rigobert Song.

Créée en 1995 par Gilbert Kadji, industriel camerounais et fils du propriétaire de la puissante Union des Brasseries du Cameroun (U.B.C.), la K.S.A. est un établissement privé qui vise à former de jeunes joueurs pour les revendre ensuite dans des clubs européens. L'ancien footballeur professionnel Michel Kaham, actuel directeur de la K.S.A. fait partie de l'« aventure » de sa création. Il en rappelle le fonctionnement et les objectifs.

*« La K.S.A., c'est certainement la plus grande structure de formation dans l'Afrique centrale et partout ailleurs. Alors qu'on a une superficie de 30 hectares, on a construit pratiquement sur seize hectares : cinq terrains gazonnés, trois terrains stabilisés, une salle de musculation. Monsieur Gilbert Kadji a fait un gros investissement. Il avait compris très tôt que le football était une manne financière donc il s'est lancé. Et il n'a pas eu tort. Contrairement à d'autres centres de formation au Cameroun qui existaient déjà avant nous, on s'est bien rendu compte que si vous n'investissez pas dans une formation sérieuse alors les enfants auront du mal à réussir. On paye dix éducateurs qui les préparent à réussir les tests qu'ils auront à faire dans les clubs étrangers.*

*En 1995, on a créé un système de recruteurs dans les dix provinces du Cameroun. Ils nous détectaient les meilleurs jeunes talents de dix à douze ans. Trois fois par an, on les rassemblait à la K.S.A. Et on faisait une sélection finale. On en avait retenu 60. Et ils étaient boursiers. Ces boursiers étaient logés, nourris, scolarisés. Ils ne payaient rien du tout. C'était révolutionnaire pour l'époque !*

*Par la suite, il y a une poussée tellement forte et dans un souci de maintenir les finances, on a ouvert un sport-études payant. A un moment donné, lors d'une saison, on est monté à 200 stagiaires en une saison. C'est difficile à gérer ! Depuis, on tourne autour de 150 stagiaires avec 100 internes en réservant une trentaine de places aux boursiers. Aujourd'hui, on en est au matricule 3 125. C'est énorme<sup>457</sup> ». Michel Kaham*

L'important investissement financier de Gilbert Kadji et la politique de formation qui règnent au sein de la K.S.A sont remarquables. Comme en Europe, la discipline est stricte et la concurrence forte au cours des deux entraînements quotidiens. Bien que l'équipe fanion évolue en seconde division camerounaise, les joueurs les plus prometteurs y sont mieux

<sup>457</sup> M. Kaham, 07.01.11, Douala.

rémunérés que dans les grandes équipes « historiques », celles de l'Union de Douala ou du Tonnerre de Yaoundé.

La K.S.A., où se sont aujourd'hui développées deux sections « basket » et « tennis », se distingue aussi par le nombre de jeunes footballeurs camerounais « exportés » en Europe et dans le monde depuis une quinzaine d'années. En considérant uniquement ceux qui exercent à un moment donné de leurs carrières entre 1997 et 2010 dans un ou plusieurs clubs français de première ou de seconde division, nous en recensons quatorze. Il s'agit d'Eric Djemba-Djemba à Nantes, Gustave Bahoken, Jean-Jacques Ebentsi et Idriss Kameni au Havre, Jean II Makoun à Lille, Jacques Momha à Strasbourg, Benjamin Moukandjo et Stéphane M'Bia à Rennes, Modeste M'Bami à Sedan, Nicolas Nkoulou à Monaco, Hervé Tum à Pacy-sur-Eure puis à Sion en Suisse. Sans oublier Aurélien Chedjou au F.C. Villareal en Espagne, Eugène Ekobo à Sion et David Eto'o à Majorque en Espagne qui eux aussi ont fait des essais concluants.

Fièremment, Michel Kaham aime commenter les succès sportifs de ses « fils » : *« aujourd'hui, parmi les Lions qui étaient à la Coupe du Monde en Afrique du Sud, sept sont passés par la K.S.A. A commencer par Samuel Eto'o. C'est moi qui l'ai découvert ici à Douala. Je l'ai convaincu de venir à la K.S.A. Nos enfants sont devenus des stars. Et il y en a eu beaucoup d'autres dans les championnats inférieurs européens. Sur 100 enfants à la K.S.A., quatre ou cinq deviendront de vrais footballeurs, c'est-à-dire qu'ils gagneront leurs vies et la gagneront bien par le football. Chez nous, la proportion est énorme<sup>458</sup> ».*

Raffaele Poli explique cette réussite. Pour lui, les meilleurs joueurs de cette structure, qui ont la chance de partir en Europe, peuvent compter, et cela a son importance, *« sur les liens transnationaux des dirigeants (...) avec des agents de joueurs et des clubs européens. [Et des footballeurs comme Eugène Ekobo et Hervé Tum ne vont pas jouer en Suisse par hasard : comme le F.C. Rouen,] le F.C. Sion est une société dont Gilbert Kadji est aussi le Président. Par la suite, Hervé Tum ou Armand Deumi ont été transférés dans d'autres clubs helvétiques<sup>459</sup> ».* Depuis le siège de la K.S.A. à Douala, différentes filières sportives se dessinent entre le Cameroun, la France, la Suisse mais aussi l'Espagne. Une nouvelle fois, les carrières sportives et trajectoires migratoires des footballeurs camerounais apparaissent divisées entre différentes destinations sportives, selon une logique spéculative. Elles sont

<sup>458</sup> Ibid.

<sup>459</sup> Poli Raffaele, « Les politiques migratoires... », op. cit., p. 75

conditionnées par l'importance des relations entre quelques acteurs des réseaux sportifs et marquées par une faible marge de manœuvre laissée aux joueurs. Ceux-ci semblent avoir peu d'emprise sur la direction des routes migratoires qu'ils empruntent et sont transférés de plus en plus jeunes.

Il est remarquable que parmi les quatorze joueurs cités précédemment, tous atteignent l'Europe avant leur majorité, c'est-à-dire avant de jouer au plus haut-niveau. Ils finissent donc leur formation dans les clubs acquéreurs. Mais l'envoi précoce de joueurs âgés de quatorze à dix-huit ans dans les centres de formation européens et dans leurs équipes réserves n'est pas l'apanage de la K.S.A. ou, dans une moindre mesure, d'autres structures sportives au Cameroun. En réalité, cette fragmentation de la formation des footballeurs à l'échelle internationale existe depuis le milieu des années 1990. Ainsi, même s'ils n'ont pas côtoyé de centres de formation en Afrique, au moins neuf autres footballeurs qui travaillent dans un club professionnel français entre 1997 et 2010 arrivent mineurs en Europe<sup>460</sup>.

Pour « sortir » du Cameroun et rejoindre un club étranger ou européen dans les années 2000, trois possibilités s'offrent à un jeune footballeur : exploiter des filières sportives migratoires classiques structurées autour d'anciens joueurs et d'agents, emprunter des voies officieuses (voire mafieuses) ou utiliser des canaux migratoires officiels qui se multiplient aussi. Comme les circuits commerciaux, ces filières migratoires s'autonomisent et se diversifient et parfois fusionnent provisoirement quand, par exemple, un agent prend sous son aile un footballeur issu d'un centre de formation. Malgré tout, nous ne devons pas oublier que « *la plupart des mouvements [de joueurs africains] se réalisent hors du cadre fédéral et concernent de très jeunes joueurs qui gagnent ou cherchent à atteindre les centres de formation européens*<sup>461</sup> ». Ceci implique que les transferts de footballeurs passés par les centres de formation africains et qui rejoignent officiellement des clubs professionnels européens restent minoritaires.

D'après nos estimations portant sur les footballeurs professionnels camerounais en France entre 1997 et 2010, les départs officiels depuis une structure formatrice locale ne dépassent pas 25 % des cas. Même si pour eux, qui sont sélectionnés et vraisemblablement les jeunes joueurs les plus performants du Cameroun, l'existence récente de ces centres modifie les

---

<sup>460</sup> En France : Henri Bedimo à Grenoble, Cyril Ndiba au Havre, Landry N'Guemo à Nancy, Salomon Olembe et Patrick Suffo Kengne à Nantes et Alexander Song Billong à Bastia. Hors de France : Achille Emanu à Valence et Serge N'Gal à Villareal en Espagne et Amadou Rabihou Dangadji au Milan A.C. en Italie.

<sup>461</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 311

conditions de leur émigration et augmente leurs chances de pénétrer et de réussir en Europe. Une fois sur l'autre rive, il leur faudra s'orienter dans un univers incertain, faire face à différents effets de domination d'autant plus efficaces qu'ils sont invisibles car transfigurés en étant vécus sur le mode de la passion.

### **IV.III. Gloires et misères des joueurs camerounais en France**

Malgré l'application récente de lois visant à protéger les jeunes footballeurs africains en Europe<sup>462</sup>, tous découvrent le monde brutal des affaires. La réussite sportive de certains ne peut pas cacher la souffrance, à un moment de leurs carrières, du racisme et la condescendance. Comme pour les footballeurs des générations précédentes (avant 1997), le rêve se transforme parfois en cauchemar.

#### **IV.III.1. D'indéniables succès sportifs**

Dans un contexte d'inflation des salaires et d'affaiblissement du régime des quotas après l'Arrêt Bosman<sup>463</sup>, les footballeurs camerounais qui s'imposent dans leurs clubs professionnels connaissent généralement une véritable promotion sociale. Salaires confortables dont ils font profiter leurs proches souvent « intéressés » par leur soudaine réussite, logements dans des résidences « haut de gamme », voitures de luxe, loisirs « sélects » (voyages, vêtements,...) et suivi médicalisé dans des infrastructures sportives récentes font partie de leur quotidien. Plus facilement libérés en équipe nationale camerounaise par leurs clubs qu'à la période précédente, ils sont de moins en moins réticents à accepter une seconde nationalité que leurs employeurs proposent aux plus performants d'entre eux.

Les réussites sportives de certains sont incontestables : à eux trois, Jean II Makoun, Modeste M'Bami et Salomon Olembe, recrutés dans les clubs professionnels français (Lille, Sedan et Nantes) entre 1997 et 2001, se forment de solides palmarès en France. Ils remportent dans des clubs différents un total de quatre Coupes de France et un titre de Champion de France. Ils

---

<sup>462</sup> IV.I.1. L'Arrêt Bosman et l'affaiblissement du régime des quotas

<sup>463</sup> Ibid.

participent également à deux finales de Coupes de France et terminent à quatre reprises Vice-Champion de France. L'un deux (Jean II Makoun) est même demi-finaliste de la Ligue des Champions en 2010 avec l'Olympique Lyonnais. Quant à l'attaquant Samuel Eto'o, sa réussite sportive en Europe se conjugue avec une exceptionnelle réussite économique. Malgré des débuts difficiles, le quadruple Joueur Africain de l'année brille en Europe et ses revenus annuels s'élèvent approximativement à quinze millions d'euros en 2009-2010.

En 1995, à l'âge de quatorze ans, il séjourne à Carpentras avec ses frères David et Etienne. Suite à des problèmes administratifs, il retourne à Douala et intègre la K.S.A. qui, quelques mois plus tard, l'emmène faire des essais au Havre et à Saint-Etienne. Ceux-ci ne sont pas couronnés de succès. Pourtant, en 1996, il signe son premier contrat professionnel dans le prestigieux club du Real Madrid. Sa carrière professionnelle démarre véritablement à partir de la saison 1997-1998. Il travaille successivement dans cinq clubs espagnols (Leganes, Real Madrid, Espanyol Barcelone, Majorque et F.C. Barcelone) jusqu'en 2009 puis à l'Inter de Milan en Italie. Les neuf titres (quatre championnats nationaux, deux coupes nationales et trois Ligues des Champions) qu'il conquiert et les sommes colossales qu'il a accumulées dans ces deux pays suscitent l'espoir et le rêve de millions d'enfants africains. Ils ne savent pas que depuis environ deux décennies, aucun footballeur camerounais partant d'un club d'élite local n'a pu intégrer un grand club européen sans passer quelques mois dans son équipe réserve.

Mais durant cette période, les footballeurs camerounais n'ont pas tous connu gloire, bonheur et triomphe en Europe. D'ailleurs, même ceux devenus professionnels n'ont pas été épargnés par le racisme et la xénophobie des sociétés européennes. Comme Joseph-Antoine Bell quinze ans plus tôt à Marseille<sup>464</sup>, Samuel Eto'o, le meilleur buteur de l'histoire de la C.A.N. (avec dix-huit réalisations), au sommet de son art au F.C. Barcelone et à Milan, est régulièrement pris à partie par certains supporters de l'équipe adverse. Les dispositifs d'intimidation, de harcèlement et de vexation n'ont pas changé : ils l'insultent, imitent le cri du singe quand il touche le ballon et lui jettent des bananes.

---

<sup>464</sup> III.III.3. Des discriminations plus spectaculaires et médiatisées

### IV.III.2. Le coût humain d'un système spéculatif

Dans son dernier ouvrage, Raffaele Poli démontre que les destins des footballeurs professionnels africains en Europe sont contrastés et que les joueurs sont de plus en plus dépendants des intermédiaires et des agents avec qui les rapports de pouvoir sont asymétriques. Encore de nos jours, à âge, statut et expérience identiques, les Africains sont moins payés que leurs équipiers européens et sud-américains. Après avoir affirmé que la moins grande stabilité des joueurs africains en Europe s'explique par leur âge plus précoce et la spéculation qui s'exerce sur eux, il parle de « coût humain d'un système spéculatif ».

*« Encore davantage que dans le cas des joueurs d'autres origines, dont le « coût » à l'achat est plus élevé mais le risque de l'investissement moins grand, le footballeur africain tend à être transféré en Europe dans l'optique de la mise en place d'une chaîne de valeur ajoutée. (...) Le taux d'éviction du football professionnel particulièrement élevé pour les joueurs recrutés en Afrique montre la nature très spéculative des transferts. Du point de vue des agents des joueurs et des dirigeants des clubs européens, tout se passe comme si le coût de l'investissement, relativement faible, ne favorise pas un « soin » particulier pour la « marchandise achetée ». (...) Dans la mesure où le départ à l'étranger intervient le plus souvent sans qu'un contrat de travail ait été signé, et du fait que les Africains ont besoin d'un permis de travail pour rester de manière légale en Europe, ces derniers sont beaucoup plus vulnérables vis-à-vis des intermédiaires et des dirigeants des clubs que ne le sont les footballeurs nationaux ou les footballeurs expatriés disposant d'un passeport communautaire. (...)*

*Intégré dans un système hautement spéculatif géré par des intermédiaires intéressés à toucher des commissions dans le cadre de transfert et arrivés en Europe, le plus souvent avec des visas de courte durée, sans avoir acquis préalablement une expérience dans le football professionnel, le footballeur-migrant africain est souvent obligé d'accepter n'importe quelle destination et traitement salarial pour acquérir le droit de rester à l'étranger. (...)*

*Dans la plupart des cas, la marge d'action des joueurs de football africains fraîchement débarqués en Europe est très limitée. Loin d'être exceptionnelles, les situations où, à un*

*moment ou l'autre de leurs carrières, les joueurs africains se retrouvent complètement dépendants d'une personne ou d'un club sont fréquentes*<sup>465</sup> ». Raffaele Poli

Précarité, crainte de la blessure, processus de domination et discriminations (salariales) concernent les footballeurs africains et camerounais dispersés sur toutes les pelouses du championnat européen. Cette réalité est connue également des nombreux joueurs qui n'ont pas réussi à se professionnaliser. Pour eux qui n'ont jamais pu « rentrer dans le système », le quotidien est bien pire. Paul Dietschy et David-Claude Kemo-Keimbou racontent le calvaire de ceux qui sont abandonnés par des agents véreux en Europe et qui n'ont même pas réussi à intégrer des équipes amateurs. Ils finissent donc dans la rue. Selon les deux historiens, « beaucoup tombent dans la précarité : le visa touristique difficilement obtenu est vite périmé et ils deviennent des travailleurs sans-papiers. (...) Les plus chanceux parviennent à gagner les clubs de l'Europe orientale ou du Moyen-Orient, mais la plupart finissent par occuper des emplois de travailleurs sans-papiers dans la restauration, le bâtiment ou achèvent leur odyssée sportive en étant expulsés vers leur pays d'origine<sup>466</sup> ».

Quelques-uns comme Boris Ngouo trouvent la force de raconter leurs histoires. En effet, dans son autobiographie intitulée « Terrain miné. Football, la foire aux illusions<sup>467</sup> », préfacée par Marcel Desailly, ce jeune espoir du football camerounais livre sans concession sa vérité. Emmené en Allemagne à l'âge de seize ans par un « passeur », il est une proie facile. Dès 2001, son parcours est semé d'embûches entre souffrance psychologique, promesses non tenues, instabilité matérielle et financière sur fond de tensions familiales et d'escroqueries de différents agents. Il ne vivra jamais son rêve de devenir footballeur professionnel. La création de l'Association des Sportifs Camerounais (A.S.C.) en 2008 visant à défendre les intérêts des joueurs camerounais pendant et après leurs carrières n'y change rien.

L'Arrêt Bosman n'a fait que déplacer les exigences : avant la saison 1997-1998, un footballeur africain qui souhaitait travailler en France se mettait en quête de la nationalité française pour contourner le régime de quotas. Depuis, un simple passeport communautaire ferait son bonheur. A l'heure de la mondialisation, les footballeurs africains doivent toujours se soumettre aux assignations à l'intégration qui leur sont faites. Le motif de leur présence en

<sup>465</sup> Poli Raffaele, *Le marché des...*, op. cit., pp. 142-150.

<sup>466</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 311

<sup>467</sup> Ngouo Boris, *Terrain miné. Football, la foire aux illusions*, Paris, Michel Lafon, 2004, 254 p.

Europe est d'être performant, d'inscrire des buts pour les attaquants et de se fondre dans le creuset national sans se plaindre. Et même si de récentes juridictions accordent en France un régime dérogatoire aux joueurs africains, la nationalité française est toujours perçue comme un précieux sésame pour les footballeurs sans contrat professionnel, qui sont donc potentiellement expulsables du territoire national.

A cet égard, le témoignage de l'ancien International Georges Mouyeme est éloquent. Il parle du nombre important de footballeurs africains sans-papiers en France et d'une des stratégies pour les obtenir. Les propos de cet attaquant sont sans équivoque : *« il faut aussi savoir que plein de joueurs camerounais se retrouvent au Parc de La Courneuve le dimanche. Et des fois, ça marche ! Il y a des managers qui arrivent. Cet endroit est bien car à côté, il y a le Red Star. Sauf que certains mecs n'ont pas compris que pour sortir de La Courneuve, quand on n'a pas de papier, il faut commencer à aller jouer dans un petit club, en province, pour pouvoir être repéré par la suite. Tu vas en province, tu arrives dans un petit club et tu joues une saison ou deux. Ils vont te mettre à la mairie de sorte que tu aies les papiers. Ces petits clubs-là ont un lien avec la mairie. Ils ont du pouvoir. Tu signes un contrat et on te dit : « tu vas travailler dans les espaces verts de la ville ». Même si tu n'y vas jamais ou peu. Et puis tu changes de club. Mais il y a des gamins qui n'ont jamais compris cela. Ils préfèrent faire les beaux à Paris et ils n'iront jouer nul part<sup>468</sup> »*. Ils resteront des laissés-pour-compte du football. Ce n'est pas le cas d'Alphonse Tchami qui connaît dix années plus tôt cette même pression en France.

Conscient de la menace de se retrouver sans employeur et de devoir retourner dans son pays natal, il s'engage avec le club de Vejle B.K. au Danemark en 1991. Aujourd'hui, il reconnaît que *« Bordeaux ne pouvait pas [l]e garder. Ils avaient déjà huit joueurs hors-communautaires et ils n'en avaient droit qu'à trois dans leur effectif professionnel<sup>469</sup> »*. Sa carrière sportive et sa trajectoire migratoire en Europe et dans le monde sont emblématiques de celles des joueurs camerounais de sa génération. Elles méritent toute notre attention.

---

<sup>468</sup> G. Mouyeme, 10.11.10, Créteil.

<sup>469</sup> A. Tchami, 07.01.11, Douala.

### IV.III.3. Alphonse Tchami : travailleur du football dans dix clubs et huit pays (1991-2004)

International camerounais de 1989 à 2002, Alphonse Tchami se déplace à de nombreuses reprises pour vivre du football. Dépassant de loin la durée moyenne de la carrière des 63 footballeurs camerounais recrutés en France entre 1997 et 2010 (sept ans) et leur nombre moyen de clubs professionnels (4,5), il travaille dans dix clubs et huit pays. En effet, de 1991 à 2004, il exerce successivement à Vejle B.K. et O.B. Odense au Danemark, Boca Juniors en Argentine, Herta Berlin en Allemagne, Al Wasl Dubaï à Dubaï, Dundee United en Ecosse, Nice, F.K. Chernomorets en Russie, Changsha Ginde en Chine et Al Nejme Beyrouth au Liban. Il revient en détail sur sa carrière sportive professionnelle. Son témoignage illustre les débuts des jeunes joueurs camerounais en Europe qui ne sont pas systématiquement catastrophiques. Il met aussi en évidence l'existence d'un système spéculatif accompagnant les migrations des footballeurs professionnels africains.

*« J'avais hésité à signer au Danemark, un pays que je ne connaissais pas. J'ai eu l'occasion de discuter avec quelqu'un comme Allan Simonsen qui avait été Ballon d'Or européen. C'était un monument du foot au Danemark. Il m'avait rassuré et même avait fait venir avec moi un de mes amis camerounais pour que je ne me retrouve pas seul là-bas. A mon arrivée, j'ai été très soutenu et épaulé. C'est pourquoi au bout de six mois, j'ai été le meilleur buteur du championnat avec dix-sept réalisations. Ainsi, Odense qui était un club ambitieux est venu me chercher. A Odense, on a atteint les quarts de finale de la Coupe de l'U.E.F.A. et on a gagné la Coupe du Danemark après avoir fini Vice-Champion. C'était une très belle période. Et en plus, dans cette équipe, il y avait de jeunes très bons joueurs prometteurs. C'est cela qui m'a permis d'être sollicité par un club comme Boca Juniors en Argentine. Ils ont déboursé huit millions de francs en 1995 pour s'attacher mes services.*

*Mes salaires ont augmenté puis descendu. Dans mon premier club danois, à Vejle B.K, un fonctionnaire gagnait autant que moi, autour de 14 000 francs par mois. A Odense, c'était 66 000. A Boca, cela variait entre 50 000 et 90 000 dollars. A Herta Berlin c'était la continuité mais les primes étaient plus intéressantes. Même si c'était une période courte, le plus intéressant d'un point de vue financier était Dubaï. A Nice, c'était à peu près comme en Allemagne. En Russie, sur une courte période de six mois, j'ai touché 400 000 dollars. Et en*

*Chine, ça commençait à diminuer. Je touchais entre 30 000 et 38 000 dollars<sup>470</sup> ». Alphonse Tchami*

Outre la fragilité de cette chaîne de valeur ajoutée et la variabilité de ses salaires mensuels qui augmentent puis diminuent dans des championnats de niveaux inégaux, soulignons trois éléments.

Tout d'abord, dans sa progression sportive, Alphonse Tchami accorde à ses agents une place déterminante. Selon lui, *« un agent m'avait repéré à Odense. C'est lui qui a vraiment lancé ma carrière. Il m'a propulsé. J'avais les qualités pour jouer dans n'importe quel club mais lui, il avait les arguments et le réseau pour me placer. C'est lui qui m'envoie également au Herta Berlin en 1997. Après, j'ai eu un autre agent. Evidemment, dans tout métier, il faut gagner sa vie et ils ne travaillent pas pour rien... Dès fois, ils ont exagéré. Mais ils savaient bousculer les gens pour me faire connaître. Mes agents défendaient bien mes droits<sup>471</sup> ».*

De plus, il est peu probable que la situation idyllique qu'il décrit ait réellement existée. Il aime se souvenir qu'il n'a *« jamais ressenti de racisme ou bien de sentiment de différence, cette différence de couleur de peau. J'ai été très bien accueilli dans les clubs où je suis allé : tout s'est bien passé partout, en Allemagne, en Argentine<sup>472</sup> ».* Preuve sans doute qu'il a intériorisé durant sa carrière les processus de domination qui accablent les footballeurs professionnels africains en Europe durant cette période. Plutôt que de s'en plaindre, ils les neutralisent en feignant d'ignorer leur existence. Abdelmalek Sayad évoque cette caractéristique commune à tous les immigrés, qu'ils soient sportifs ou non. D'après le sociologue, l'immigré doit *« simuler la plus grande ressemblance ou similitude (...) en déguisant ce qu'on a en propre, en effaçant ou au moins en atténuant les signes distinctifs par lesquels on se désigne et qui, d'ordinaire, sont traités comme des stigmates<sup>473</sup> ».*

Enfin, comme d'autres footballeurs de sa génération, Alphonse Tchami voit en la France une simple étape sportive, certes prestigieuse. En 2000, 40 ans après l'indépendance du Cameroun et plus de neuf ans après le début de sa carrière professionnelle, il rejoint l'O.G.C. Nice. Son avis sur l'ancienne métropole et son championnat professionnel est catégorique : *« le*

---

<sup>470</sup> Ibid.

<sup>471</sup> Ibid.

<sup>472</sup> Ibid.

<sup>473</sup> Sayad Abdelmalek, « Immigration et « pensée... » », op. cit., p. 11

*Championnat de France n'avait aucune importance particulière. Avant, on allait en France parce que c'était notre pays colonisateur. Tout ce qu'on faisait était un cliché de la France. Maintenant, il y a la Chine, l'Italie et d'autres pays. Il n'y a pas que la France. On est dans une période d'ouverture du marché et de décolonisation. J'aurais très bien pu ne jamais jouer en France. Mais il n'aurait pas été possible que je fasse une carrière comme mes aînés<sup>474</sup> ». Il est donc loin de partager le point de vue de Joseph Yegba Maya qui, 30 ans plus tôt, n'a que « la France comme seule idée [et ne se serait pas] vu aller en Allemagne<sup>475</sup> ». Cette situation s'explique notamment par la mondialisation du marché footballistique, l'assouplissement du régime des quotas en Europe, la diversification des filières migratoires et la transformation des liens historiques unissant le Cameroun à la France.*

Après l'application de l'Arrêt Bosman en Europe, le statut des migrants sportifs camerounais ne change pas. Entre gloires et misères, ils pénètrent dans un système spéculatif discriminant, prêt à les évincer au moindre écart ou contre-performance. Et même s'ils gagnent plus d'argent que leurs aînés ou que les ouvriers et travailleurs africains qu'ils côtoient peu, leur dépendance aux agents et aux intermédiaires augmente. De nos jours, ils se soumettent encore à l'ordre national : leur continuelle quête de passeport communautaire en est un exemple frappant.

---

<sup>474</sup> A. Tchami, 07.01.11, Douala.

<sup>475</sup> J. Yegba Maya, 08.12.10, Montpellier.

#### **IV.IV. Bilan**

Durant la quatrième sous-conjoncture de cette recherche, de l'application en France de l'Arrêt Bosman lors de la saison 1997-1998 à la saison 2009-2010, le nombre de footballeurs professionnels camerounais recrutés en France augmente considérablement. 63 nouveaux joueurs exercent dans les clubs français de première et seconde division durant cette courte période qui consacre leur apogée. La majorité d'entre eux mènent des carrières sportives fragmentées entre le Championnat de France et d'autres destinations sportives en Europe et dans le monde ; leurs trajectoires migratoires sont plus transnationales que celles de leurs aînés. Occupant encore la fonction de plateforme, le Championnat de France s'impose comme un espace tremplin mais surtout d'aboutissement.

Pour comprendre la plus forte présence de ces joueurs camerounais en France et aussi l'intensification de leurs circulations migratoire entre la France, l'Europe et le reste du monde, nous nous sommes basés sur trois éléments. Tout d'abord, l'Arrêt Bosman qui légalise l'importation massive de footballeurs européens et étrangers en France. Dès 1997, il reconfigure la distribution spatiale des joueurs et transforme les circuits commerciaux. Parallèlement à cet affaiblissement généralisé du régime des quotas, le rayonnement international des Lions Indomptables et l'augmentation du nombre d'agents et de centres de formation en Afrique sont aussi impliqués dans ce processus. Et avec la multiplication de ces centres de formation, les conditions d'émigration des joueurs les plus prometteurs se reconfigurent.

Pour « sortir » du Cameroun et rejoindre un club étranger ou européen dans les années 2000, trois possibilités s'offrent à un jeune footballeur : exploiter des filières sportives migratoires classiques structurées autour d'anciens joueurs et d'agents, emprunter des voies officieuses (voire mafieuses) ou utiliser des canaux migratoires officiels qui se multiplient aussi. Ces canaux migratoires officiels, comme la Kadji Sport Academy de Douala, mobilisés dans 25 % des transferts, construisent et activent différentes filières sportives entre le Cameroun, la France, la Suisse, l'Espagne et aussi d'autres aires internationales. Il est évident que la spatialité des flux internationaux de ces sportifs ne dépend uniquement de facteurs économiques et financiers. Elle est surtout conditionnée par l'existence de réseaux sportifs et extra-sportifs. Mais si les conditions d'émigration des footballeurs africains et camerounais et

continent à évoluer, ce n'est pas le cas de leur statut d'immigré sportif en France et en Europe bien qu'ils soient juridiquement mieux protégés par la F.I.F.A. et défendus par les agents.

Même si certains footballeurs comme Apula Edima Edel, Alphonse Tchami et surtout Samuel Eto'o, malgré des débuts difficiles en Europe où ils arrivent très jeunes, connaissent succès sportifs et promotion sociale, nous remarquons que tous évoluent dans un système spéculatif qui leur fait payer chèrement leurs différences (nationales, raciales et religieuses). Un demi-siècle après l'indépendance du Cameroun, ce sont encore des proies faciles en Europe, régulièrement victimes de discriminations et de racisme. Les permanentes inégalités de traitement salarial avec leurs équipiers européens et les habituelles insultes dans les stades en attestent. Du fait d'un marché footballistique mondialisé et parfois affairiste, la tyrannie du national s'abat encore sur eux qui sont souvent maintenus dans des situations précaires et de dépendance par leurs propres agents. Plus que jamais, leurs destins contrastés oscillent entre gloires et misères, lumières et ombres, espoirs et rêves brisés.

# CONCLUSION

Lors de cette recherche postdoctorale, nous avons mis en évidence de manière inédite l'existence de quatre générations de footballeurs professionnels camerounais dans les clubs français de première et seconde division de 1954 à 2010. Pour écrire la socio-histoire de ces joueurs dans le Championnat de France (134 y travaillent de 1954 à 2010), nous avons confronté des sources écrites et orales et avons déplacé notre regard de l'Afrique à l'Europe, du Cameroun colonial aux grandes villes métropolitaines (françaises). De la saison 1954-1955 au cours de laquelle est titularisé à Saint-Etienne le premier joueur d'élite camerounais, Eugène N'Jo Léa, jusqu'à nos jours, nous avons enquêté sur la généalogie des migrants sportifs camerounais en France et leurs circulations en Europe et dans le monde. Plus précisément, en nous focalisant uniquement sur ceux qui exercent en France, nous avons analysé les transformations de leurs carrières sportives et trajectoires migratoires ainsi que leurs déterminants.

Ainsi, nous avons mis l'accent sur la reconfiguration des logiques migratoires depuis 50 ans : des étudiants camerounais, souvent « professionnels par accident », saisissant en France une opportunité sportive ont été remplacés au cours des années 1970 par des footballeurs dont le professionnalisme est le seul objectif. Les joueurs des années 1950 et 1960 comme Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya, dont les carrières se déroulent exclusivement en France, n'ont pas le même profil migratoire que ceux de la génération d'Alphonse Tchami dans les années 1990 et 2000. En moyenne, ces derniers démarrent et finissent leurs carrières professionnelles -la durée s'allonge et atteint sept ans- plus tôt (à 19,7 et 27,1 ans), travaillent dans plus de clubs professionnels (4,5) et surtout 75 % d'entre eux évoluent en France et dans d'autres championnats étrangers. Parallèlement au recrutement plus précoce de ces sportifs -issus désormais des classes urbanisées moyennes et populaires, le Championnat de France occupe la fonction de plateforme, de tremplin et d'aboutissement. En effet, si tous les footballeurs professionnels camerounais des années 1950 ne travaillent qu'en France, la grande partie de ceux des années 1980 est engagée en France puis dans un championnat étranger et celle des années 2000 transite par un championnat intermédiaire avant de rejoindre le Championnat de France professionnel.

Cette nouvelle mobilité nationale et internationale des joueurs camerounais s'inscrit dans un marché footballistique qui passe d'une ère coloniale et postcoloniale à une ère transnationale dans les années 1980, notamment à la suite de l'« extraversion » du football africain. Et au sein de ce marché spéculatif et transnational, caractérisé par un processus d'internationalisation en direction de nouvelles zones géographiques européennes et extra-européennes, la destination privilégiée des joueurs camerounais reste la France<sup>476</sup> où leur présence est forte à la période coloniale et à la fin des années 1990. Après avoir présenté les transformations incontestables des carrières sportives et des trajectoires migratoires des joueurs camerounais de haut-niveau en France, nous soutenons deux idées fortes.

Tout d'abord, les explications de ces changements de ces migrations sportives dépassent le cadre social, historique et culturel qui lie la France et le Cameroun, cadre que nous avons analysé lors de notre Thèse de Doctorat<sup>477</sup>. La spatialité des flux internationaux de ces sportifs ne dépend pas non plus uniquement de facteurs financiers. Ces migrations, entre le Cameroun et la France, sont conditionnées par la mise en jeu d'un capital sportif dans un marché concurrentiel et d'opportunités historiques à saisir. Elles s'expliquent aussi par les perspectives socioéconomiques (permettant un espoir d'ascension sociale) et par trois facteurs règlementaires, sportifs et humains qui doivent être articulés avec les transformations des conditions d'émigration des joueurs camerounais.

Effectivement, ces migrations sportives sont influencées par des contextes politiques dans un strict cadre fédéral et étatique réglementé en France, au Cameroun et en Europe. L'application des lois fédérales côté français régule, détermine et tend à libéraliser la présence de ces joueurs en France. Plusieurs exemples ont été évoqués : la Loi Paul Nicolas du 27 avril 1955 interdisant toute entrée de nouveaux joueurs étrangers dans le Championnat de France ; l'autorisation faite aux clubs professionnels de recruter des joueurs étrangers au nombre de deux (1966), de deux et un européen (1982), de trois (1988) puis de cinq (non-communautaires) en 2001. Au Cameroun, la politique protectionniste du pouvoir politique visant à nationaliser le football local et certaines stars du ballon rond perd de son intérêt avec les nouveaux règlements de la C.A.F. qui influencent aussi les migrations sportives. En 1981, l'obligation est faite aux clubs européens de libérer leurs sportifs -africains- pour les matchs

---

<sup>476</sup> Introduction – 2) Penser la double transformation des flux migratoires footballistiques entre Afrique et Europe

<sup>477</sup> Frenkiel Stanislas, « Des footballeurs professionnels..., op. cit.

officiels et éliminatoires (à la C.A.N.). De plus, en 1982, les équipes nationales sont autorisées à sélectionner autant de « joueurs expatriés » qu'elles le désirent afin de participer aux C.A.N. Les footballeurs camerounais sont encouragés à émigrer étant donné que le droit européen les favorise. L'U.E.F.A. adopte en avril 1991 la règle du « 3+2 ». Celle-ci permet à chaque club professionnel européen de première division de recruter trois footballeurs européens ainsi que deux autres supplémentaires s'ils ont déjà cinq ans d'ancienneté dans les championnats européens. L'Arrêt Bosman, appliqué en France en 1997-1998, révolutionne les migrations sportives et abolit tout quota appliqué aux joueurs communautaires dans les clubs des pays faisant partie de l'Union Européenne. Cela profite indirectement aux footballeurs non-communautaires (comme les Africains) qui ne subissent désormais plus la concurrence des premiers. Dès 1997, l'Arrêt Bosman reconfigure la distribution spatiale des joueurs et transforme les circuits commerciaux.

Cependant, la promulgation de lois sportives plus souples et de pratiques plus ouvertes sur l'étranger ne peut expliquer à elle seule le recrutement de nouveaux footballeurs camerounais en France ni leur propension à changer de club, que ce soit en direction ou à partir de ce territoire. D'autres facteurs extra-juridiques permettent de comprendre l'accroissement du nombre des footballeurs professionnels camerounais en France ainsi que l'intensification de leur circulation migratoire. D'un point de vue sportif, outre les huit victoires de clubs camerounais dans les compétitions continentales, les performances internationales des Lions Indomptables à partir des années 1980 sont aussi impliquées dans les nouveaux transferts de joueurs à l'étranger et vers la France. Quadruple vainqueur de la C.A.N. en 1984 en Côte d'Ivoire, en 1988 au Maroc, en 2000 au Ghana et au Nigéria et en 2002 au Mali, l'équipe nationale camerounaise remporte le titre olympique à Sidney en 2000. Elle a aussi à son actif six participations à la Coupe du Monde : 1982 (Espagne), 1990 (Italie) où elle atteint les quarts de finale, 1994 (Etats-Unis), 1998 (France), 2002 (Corée du Sud et Japon) et 2010 (Afrique du Sud). De manière quasi-systématique, à l'issue des grandes compétitions internationales où les Lions « rugissent », l'émigration des footballeurs professionnels camerounais s'accélère. Etre ou rester International camerounais dans la catégorie Espoir ou Senior est indispensable pour chaque joueur désireux de quitter le Cameroun et de trouver un club professionnel en Europe.

Ces migrations sportives s'expliquent aussi par l'existence indispensable de réseaux sportifs et extra-sportifs qui peuvent aider les joueurs à atteindre et à demeurer en France et en Europe. Autrement dit, les carrières sportives et les trajectoires migratoires des footballeurs camerounais sont conditionnées par l'importance des relations entre les quelques acteurs de ces réseaux. Même si leurs variables d'origine au Cameroun influencent leurs variables d'aboutissement dans le pays d'accueil<sup>478</sup>, il est évident que des années 1950 aux années 2000, les conditions d'émigration des joueurs se transforment de façon significative. Pour la première génération de footballeurs camerounais (1954-1964) dont la présence en France est liée principalement à des motifs estudiantins (émigration intellectuelle) ou économiques, les filières sportives d'émigration de joueurs d'élite vers des clubs professionnels français semblent encore rares. Les réseaux sportifs franco-camerounais sont bel et bien en phase de construction et vont se renforcer progressivement. Pour la seconde génération (1964-1985), même si les agents, les managers de footballeurs sont encore peu nombreux, structurés et professionnalisés, nous démontrons que la prospection des éléments prometteurs et confirmés se rationalise autour d'un large panel d'acteurs du champ socio-footballistique français. Supporters, joueurs, entraîneurs et même sélectionneurs et présidents de clubs occupent les rôles déterminants d'intermédiaires sportifs. De manière intéressée, ils mettent ces footballeurs camerounais en relation avec des clubs de haut-niveau.

Durant l'épanouissement sportif de la troisième génération (1985-1997), alors que les acteurs traditionnels (joueurs, entraîneurs, supporters,...) du champ socio-footballistique perdent leur influence, ces réseaux sont de plus en plus contrôlés par les agents de joueurs qui ont un nouveau pouvoir. Ils se regroupent, mutualisent leurs forces et parfois se spécialisent. Rémunérant un certain nombre d'informateurs, ils construisent un maillage du marché de sorte qu'aucun talent ne puisse leur échapper et se trouvent au cœur des transactions et des migrations nationales et internationales de joueurs de plus en plus dépendants. Ils permettent aux footballeurs d'être relativement mieux défendus en France et de percevoir un salaire mensuel sensiblement supérieur. L'instauration de canaux migratoires officiels, ayant pour base les centres de formation au Cameroun, transforme singulièrement les conditions d'émigration des joueurs de la quatrième génération (1997-2010). Cette génération est marquée par la nouvelle délocalisation en Afrique de la production et du recrutement des jeunes footballeurs. Pour « sortir » du Cameroun et rejoindre un club étranger ou européen,

---

<sup>478</sup> Pour reprendre les travaux d'Abdelmalek Sayad largement utilisés dans cette enquête.

trois possibilités s'offrent à eux : exploiter des filières sportives migratoires classiques structurées autour d'anciens joueurs et d'agents dont le nombre décuple, emprunter des voies officieuses (voire mafieuses) ou utiliser des canaux migratoires officiels qui se multiplient aussi. Ces canaux migratoires officiels, comme la Kadji Sport Academy de Douala, mobilisés dans 25 % des transferts, construisent et activent différentes filières sportives entre le Cameroun, la France, la Suisse, l'Espagne et aussi d'autres aires internationales.

L'autonomisation et la diversification des filières migratoires ne doit pas faire oublier le rôle majeur des joueurs à toutes les époques : nous avons par exemple évoqué les liens entre Joseph Yegba Maya et Alphonse Tchami et leurs frères respectifs, le rôle décisif de Jean-Pierre Tokoto envers Michel Kaham, celui de Roger Milla envers Grégoire M'Bida et Frédéric Ayangma et celui de Benjamin Massing envers Georges Mouyeme.

La seconde idée forte que nous soutenons est la suivante : des années 1950 à nos jours, les conditions d'émigration des footballeurs africains et camerounais se transforment plus que leur statut d'immigré sportif en France et en Europe. Bien que les salaires mensuels des joueurs aient augmenté et qu'ils soient désormais mieux protégés juridiquement par la F.I.F.A. et défendus par les agents, les similitudes entre les époques sont frappantes. Nous prônons l'idée de permanence de la condition d'immigré sportif africain en Europe.

Dans les années 1950 et 1960, au sein d'un champ socio-footballistique fédéré par une « camaraderie de raison » et une redoutable concurrence entre les joueurs, grâce au soutien d'entraîneurs d'élite perçus comme des « seconds père » et sous la tutelle bienveillante et intéressée de présidents charismatiques au mode de gestion familial et autoritaire, les premiers footballeurs professionnels camerounais s'épanouissent en France. Respectés par les supporters de leurs clubs, suscitant parfois chez eux un sentiment d'admiration, ils subissent cependant des discriminations, notamment de la part des équipiers et supporters adverses. La façon dont ils se soumettent aux assignations à l'intégration qui leur sont faites, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs clubs, est claire. Afin d'éviter un retour précoce au Cameroun où leurs conditions de vie sont moins supportables, ils évoluent en France avec une remarquable discrétion. Ainsi, ils font preuve de soumission et sont prêts à faire des sacrifices pour devenir et rester footballeur professionnel. Leur « intégration sportive » et « sociale » se réalise notamment car ils ont intériorisé qu'ils doivent se soumettre aux différentes assignations qui les concernent.

Les footballeurs professionnels camerounais des années 1970 et 1980 souhaitent réussir et s'intégrer durablement dans un championnat prestigieux, médiatisé et surtout plus avantageux sur le plan économique. Tout en bénéficiant hors du Cameroun d'une promotion sociale après des débuts souvent difficiles dans des conditions précaires en France, ils sont comme leurs aînés des dominants (par le statut convoité de footballeur professionnel) qui sont dominés. Pour cette raison, ils réalisent de nombreuses concessions, comme la plupart des immigrés africains de l'époque. Par rapport à leurs équipiers européens, ils acceptent une différence de traitement qui ne joue pas en leur faveur : autant par les conditions d'existence qui leur sont réservées dans le pays d'accueil (salaire, prime, logement,...) que par la catégorie précaire qui voue leur existence à l'arbitraire de l'ordre politique national (interdiction du droit de vote, résignation face à la préférence nationale,...). Les difficultés qu'ils connaissent pour être libérés en équipe nationale camerounaise et les pressions qu'ils subissent autour des quotas de joueurs étrangers et de leur nationalité illustrent ce phénomène.

Si les footballeurs professionnels camerounais de la génération suivante trouvent aussi en France et en Europe des intéressantes conditions de vie et de travail et plus de libertés que dans leur pays natal, ils sont confrontés aux mêmes vexations. A l'exception de quelques vedettes, ils sont invisibles dans l'espace national où ils ont peu de droits et ne les connaissent pas. Cette invisibilité cesse brusquement dans les années 1990 avec la médiatisation des discriminations spectaculaires qu'ils subissent dans les stades européens et qu'ils traversent seuls. Elles leur rappellent qu'ils sont minoritaires et dominés dans un pays peu enclin à entendre leurs voix.

Après l'application de l'Arrêt Bosman en Europe en 1997, le statut des migrants sportifs camerounais ne change pas. Entre gloires et misères, ils pénètrent dans un système spéculatif discriminant, prêt à les évincer au moindre écart ou contre-performance. Ce marché footballistique mondialisé et parfois affairiste leur fait payer chèrement leurs différences (nationales, raciales et religieuses) et fait rapidement oublier le succès sportif exceptionnel de Samuel Eto'o. Leur dépendance aux agents et aux intermédiaires augmente. De nos jours, ils se soumettent encore à l'ordre national : leur continuelle quête de passeport communautaire en est un exemple frappant. Régulièrement, ils sont victimes de discriminations et de racisme : pour preuve, les incessantes inégalités de traitement salarial avec leurs équipiers européens et les insultes dans les stades. En 2010, ils sont encore des proies faciles en Europe et tombent parfois dans la précarité.

A partir de l'indépendance du Cameroun, malgré leur joie de vivre dans un pays européen, ils subissent une certaine forme de tyrannie du national puisque ces « non-nationaux » issus d'un pays dominé sont sommés de se fondre dans une communauté nationale qui n'est pas la leur. Dominants tout autant que dominés, ces joueurs aux destins contrastés sont contraints, comme les travailleurs immigrés, de continuer à se soumettre à l'ordre national pour espérer rester en France ou en Europe.

Connaissant mieux les conditions d'émigration et d'immigration de ces footballeurs camerounais en France, nous pouvons maintenant tenter de répondre à la question (posée dans la première partie de cette recherche<sup>479</sup>) au sujet de l'autonomie ou de la « *relative autonomie*<sup>480</sup> » des migrations sportives et du champ socio-footballistique français vis-à-vis des migrations laborieuses et du politique. Notre recherche confirme que ces migrations sportives sont « relativement autonomes » par rapport aux migrations laborieuses, celles des autres catégories de travailleurs.

Les discriminations orales et salariales que certains footballeurs camerounais subissent, les persistants effets de domination et leur soumission aux assignations à l'intégration qui leur sont faites rappellent la perméabilité des frontières entre le sport et la politique de la société civile. Cependant, ces migrations sportives ne concernent qu'une élite et s'appuient sur des zones d'émigration spécifiques, majoritairement urbaines et côtières. De plus, les sommes en jeu et les possibilités rémunératrices qu'elles impliquent sont tout à fait exceptionnelles. A toutes les époques, les joueurs africains bénéficient d'une qualité de vie et de travail plus avantageuse que celle qu'ils ont connue au Cameroun, et même que celle de la majorité des travailleurs français et africains. Ces migrations sportives donnent aussi la possibilité aux migrants d'être médiatisés et de devenir éventuellement des supports d'identification. Et outre le fait qu'elles possèdent des filières et réseaux sportifs et qu'elles suivent une stricte réglementation fédérale (dont elles se réservent les usages), ces migrations -plus provisoires et circulatoires- donnent l'extraordinaire opportunité à certains « travailleurs » (du sport) de jouer en équipe nationale et donc de représenter et d'incarner un pays dans lequel ils ne travaillent pas -pour les « migrants sportifs »- et où ils n'ont pas grandi pour ceux qui sont nés en France.

---

<sup>479</sup> I.II.B. Zacharie Noah et Joseph Yegba Maya vers Sedan (1957) et Marseille (1962)

<sup>480</sup> Donnelly Peter, « Les inégalités sociales... », op. cit., p. 100

## *Perspectives*

Persuadé du caractère, par essence, inachevé de l'investigation historique, à l'heure de porter un regard prospectif sur notre recherche, nous tenons à livrer trois perspectives qui pourraient nous amener à approfondir notre étude à l'avenir. En espérant qu'elles intéresseront l'U.E.F.A. en vue de prochaines collaborations scientifiques, nous allons les présenter. Il est évident qu'elles permettront de poursuivre cette enquête en interrogeant d'autres acteurs que les footballeurs (entraîneurs, présidents de clubs, agents, responsables de centres de formation,...) en Europe et Afrique, en consultant de nouvelles archives écrites (contrats, photographies, lettres, courriers,...) dont disposent les anciens joueurs et les clubs professionnels et aussi en examinant la notion d'«acteur dans le champ» socio-footballistique.

Il serait intéressant de mener de nouvelles enquêtes sur les migrations des élites sportives africaines, européennes et sud-américaines dans le Championnat de France professionnel et dans d'autres championnats européens en combinant méthode prosopographique, entretiens « récits de vie » et reconstruction quantitative d'une population sportive singulière. Un aspect de ce type de recherche s'avèrerait d'avantage stimulant sur le plan intellectuel et scientifique. Il s'agirait tout d'abord d'illustrer la richesse des comparaisons internationales et de continuer, hors du contexte colonial français, à questionner nos deux idées fortes. Dans la mesure où il est couramment admis que les joueurs congolais se rendent majoritairement en Belgique et les Mozambicains au Portugal<sup>481</sup>, c'est-à-dire vers leurs anciennes métropoles, à la période coloniale et postcoloniale, nous pourrions appréhender les différentes temporalités et époques de leurs présences et répartitions en Europe (et l'impact des règlements nationaux et internationaux sur celles-ci) ainsi que les modalités de leur émigration et immigration.

En premier lieu, cette démarche permettrait d'approfondir les connaissances globales sur les migrations sportives et les trajectoires complexes des footballeurs africains en situation de domination coloniale et postcoloniale. Ensuite, elle ferait inévitablement émerger des outils de comparaison avec la situation camerounaise dont on discernerait la spécificité. Les quatre sous-conjonctures (1954-1964, 1964-1985, 1985-1997 et 1997-2010) établies seraient sans

---

<sup>481</sup> Armstrong Gary, « The migration of the Black Panther : an interview with Eusebio of Mozambique and Portugal » in Armstrong Gary et Giulianotti Richard, *Football in Africa. Conflict, conciliation and community*, New-York, Palgrave Macmillan, 2004, pp. 247-268.

doute être mieux mises en perspective dans un cadre africain. Ainsi, de nouvelles hypothèses, nuances et questionnements pourraient être posés.

Il serait tout à fait passionnant, seconde perspective, de nous focaliser sur l'un des impensés de notre travail portant sur les footballeurs camerounais qui se sont professionnalisés dans le Championnat de France de 1954 à 2010. Or, l'absence de connaissances précises et approfondies sur ceux qui n'ont pas désiré ou réussi à travailler dans un club de première ou de seconde division est notoire. Combien ont joué dans le Championnat de France amateur sans jamais percer, signer un contrat professionnel et gagner leur vie grâce au ballon rond ? Serait-il possible d'expliquer l'émergence de certains au haut-niveau alors que d'autres stagnent en National, régressent parfois dans les divisions inférieures et se retrouvent même sans club ? Nous l'avons évoqué<sup>482</sup>, de jeunes joueurs peuvent devenir des travailleurs « sans-papiers ». Nous pourrions alors nous rapprocher de l'association « Culture Foot Solidaire », présidée par l'ancien International camerounais Jean-Claude Mbvoumim, « *destinée notamment à venir en aide à ces jeunes migrants du sport [et qui] a recueilli entre 2000 et 2006 plus de 600 témoignages de ces « naufragés du football »*<sup>483</sup> ».

Répondre à ces deux questions risque d'être difficile et excitant mais les connaissances sur les migrations sportives entre Afrique et Europe en sortiraient renforcées. À cet égard, retrouver et interroger ces footballeurs serait une précieuse ressource pour mieux connaître les déterminants sociaux de la réussite sportive et de l'échec footballistique ainsi que les mécanismes d'accès et de sortie de l'élite sportive. A l'issue de cette enquête, nous pourrions proposer aux instances dirigeantes de l'U.E.F.A. des moyens concrets pour gérer ces flux migratoires, la clandestinité sportive qui touche les joueurs et désormais les joueuses<sup>484</sup>, vivant des échecs souvent dramatiques.

---

<sup>482</sup> IV.III.2. Le coût humain d'un système spéculatif

<sup>483</sup> Dietschy Paul et Kemo-Keimbou David-Claude, *L'Afrique et la...*, op. cit., p. 321

<sup>484</sup> L'« Affaire Rigorberte M'Bah », une footballeuse camerounaise, licenciée à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), l'un des meilleurs clubs français du championnat féminin, défraie la chronique en France en février 2011. En situation irrégulière en France depuis 2009, elle est interpellée par la police en sortant du cabinet de son kinésithérapeute et est placée en centre de rétention où elle reste six jours. Depuis, elle accuse son club d'« esclavage moderne » puisqu'il n'aurait pas cherché à régulariser sa situation. Sans doute pour la maintenir sous dépendance... L'arrêt de reconduite à la frontière pris à son encontre a été cassé par le Tribunal Administratif de Douai et elle s'est vu attribuer un permis de séjour temporaire. Quant à sa demande de régularisation, elle est actuellement examinée par le Préfet.

Le troisième prolongement possible de notre étude nous amènerait à creuser la question du devenir des élites footballistiques africaines (et même européennes), une fois les crampons définitivement raccrochés. La carrière sportive est courte, parfois abrégée par une non-reconduction de contrat ou une blessure. Quatre grandes questions se posent au sujet de la reconversion sportive vue par les sociologues Pascaline Guiot et Fabien Ohl comme une « *épreuve de la petitesse*<sup>485</sup> » : après leurs carrières, que deviennent ces anciens footballeurs d'élite qui souhaitent presque tous rester « dans le milieu du foot » ? Pourquoi ? Comment ? Et quelle importance accorder à leurs déterminants socioculturels, leurs niveaux sportifs et leurs convictions personnelles pour préparer et anticiper la retraite sportive ?

Les données empiriques recueillies jusque-là auprès des quinze footballeurs camerounais interrogés et d'autres joueurs tendent à confirmer les résultats mis en évidence dans notre Thèse de Doctorat : d'une part, les reconversions sportives sont inégales entre les anciens sportifs. D'autre part, il leur est difficile dans le pays d'origine comme dans le pays d'accueil (en Europe) de s'insérer dans le mouvement sportif, en devenant par exemple entraîneur d'élite. Les récentes nominations de François Omam-Biyik et Jacques Songo'o dans le « staff technique » des Lions Indomptables ne doivent pas faire oublier leurs difficultés à se voir confier et à s'emparer d'importantes responsabilités sportives en Afrique et en Europe. L'échec de l'ancien portier de l'Olympique de Marseille Joseph-Antoine Bell à la candidature de la Présidence de la Fécafoot illustre assez bien ce phénomène et livrer quelques données chiffrées s'impose. Deux solutions s'offrent souvent à eux qui passent plus ou moins subitement de la lumière à l'ombre : soit rester en Europe ou en France, soit « revenir au pays ».

Du fait notamment de représentations et de pratiques discriminantes, plus ou moins cachées, rares sont les anciens footballeurs professionnels africains qui réussissent à s'imposer à la tête d'un club d'élite français. Effectivement, ceux que nous avons rencontrés sont éducateurs sportifs (14,2 %), entraîneurs dans des divisions amateurs (25,5 %), entraîneurs dans le « staff technique » d'un club professionnel (14,2 %). Et presque la moitié d'entre eux (46,1 %) exerce des professions n'ayant pas de rapport avec le sport ni l'éducation physique. Ce sont

---

<sup>485</sup> En étudiant les reconversions sportives des anciens champions de triathlon, ils analysent notamment les déterminants socioculturels pouvant expliquer en partie, les repositionnements personnels et sociaux et les réorganisations identitaires des sportifs, une fois qu'ils ont cessé de s'engager en compétition. Guiot Pascaline et Ohl Fabien, « La reconversion des sportifs : une épreuve de la petitesse ? » in *Loisir et société* n° 30, 2008, pp. 385-416.

des professions renvoyant à un large spectre social : agent municipal aux espaces verts, banquier, commerçant, employé, entrepreneur, gardien de stade, informaticien, homme politique, médecin, « rentier » et veilleur de nuit.

Dans le cadre de notre enquête au Cameroun, sur les dix anciens joueurs interrogés y résidant, sept sont impliqués de près ou de loin dans le mouvement footballistique national notamment grâce à leurs capitaux économiques, sociaux et symboliques. Ils occupent souvent, de manière annexe à leur activité principale, des fonctions de Président ou Vice-Président de clubs, de Directeurs de centre de formation ou de conseillers. Théophile Abega par exemple, Président du Canon de Yaoundé jusqu'en 2008, est actuellement Maire du quatrième arrondissement de Yaoundé. Mais pour ces anciens sportifs professionnels, qui se sentent généralement ignorés et même méprisés par la Fécafoot et le Ministère de la Jeunesse et des Sports, il n'est pas évident d'occuper un siège d'entraîneur dans un club d'élite. Seul l'ancien milieu de terrain du Stade Rennais Louis-Paul M'Fédé dirige actuellement une équipe de première division camerounaise, dans le club de Panthère Sportive du N'De F.C., à Bangangté. Tous ces résultats demandent évidemment à être confirmés et sans doute nuancés à travers de nouvelles enquêtes prenant en compte une centaine d'anciens joueurs. Roger Milla, nommé Ambassadeur itinérant du Cameroun à la fin de sa carrière, est bel et bien une exception.

Etudier la reconversion des anciens joueurs permettrait de mieux connaître leurs trajectoires migratoires et d'investir un territoire de recherche encore en friche. Penser à l'après-carrière des joueurs consisterait aussi à rentrer dans une démarche globale, à laquelle l'U.E.F.A. n'est certainement pas insensible, visant à protéger les migrants sportifs d'une précarité menaçante. Réfléchir et proposer des moyens (stages, formations sportives diplômantes, investissements financiers sécurisés,...) à mettre en œuvre pour que ces footballeurs s'épanouissent d'un point de vue personnel et professionnel après leurs carrières, dans un climat de relative sécurité financière, serait une piste intéressante à tous niveaux. Il serait alors possible d'envisager des collaborations scientifiques avec l'Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne où plusieurs chercheurs<sup>486</sup> s'intéressent de près à ce sujet.

---

<sup>486</sup> Comme Fabien Ohl et Jérôme Berthoud qui y réalise sa Thèse de Doctorat.

Et même si ces trois perspectives présentées, plus engageantes les unes que les autres, ne pourront pas toutes être menées de front dans les années à venir, une certitude demeure : celle de la fécondité des horizons ouverts tant du point de vue des possibilités d'affinement théorique que des recherches empiriques de ces différents champs d'investigation, entre l'Afrique et l'Europe.

# INDEX

**A**

**Abega (T.)** 72, 73, 76, 77, 81, 82, 84, 88, 91, 93, 110, 180  
**Abossolo (G.)** 43, 51, 73  
**Affelou (A.)** 96  
**Afrika (J.)** 43  
**Ahidjo (A.)** 22, 76  
**Alnoudji (N.)** 139  
**Alo'o Efulou (P.)** 139  
**Amalfi (Y.)** 64  
**Amara (M.)** 40  
**Angbwa (B.)** 139  
**Angibeaud (D.)** 105, 116, 118, 123, 125, 129, 131, 132, 152  
**Aoudou (I.)** 72, 80  
**Aribard** 120, 121, 124  
**Arnaud (P.)** 25, 80  
**Ateba (A. B.)** 146  
**Atouba (T.)** 27, 152  
**Ayangma (F.)** 27, 138, 152, 174

**B**

**Bahoken (G.)** 138, 157  
**Bahoken (P.)** 72, 80  
**Bakari (D.)** 115  
**Bale (J.)** 11  
**Bancel (N.)** 3, 73  
**Baning (A.)** 139, 152  
**Barreaud (M.)** 15, 21, 31, 34  
**Bayart (J.-F.)** 109  
**Bedimo Nsame (H.)** 138  
**Bekamenga (C.)** 139  
**Bell (J.-A.)** 31, 36, 72, 90, 91, 105, 106, 114, 116, 117, 118, 119, 125, 126, 127, 130, 133, 134, 139, 140, 160, 179  
**Ben Barek (L.)** 12  
**Bernès (J.-P.)** 113  
**Bertaux (D.)** 30  
**Besson (R.)** 18  
**Bessonart (S.)** 64  
**Bèze (C.)** 133  
**Bilayi Ateba (J.-H.)** 138  
**Billong Romarin (A.)** 105  
**Biya (P.)** 76  
**Blanchard (P.)** 73  
**Bliard (R.)** 64  
**Bocandé (J.)** 79, 127  
**Bocquillon (L.)** 49, 52  
**Boli (B.)** 113, 114  
**Boli (C.)** 50, 51, 52, 66  
**Boniface (P.)** 20, 22, 23, 27  
**Borelli (F.)** 96  
**Borloo (J.-L.)** 96

**Bosman (J.-M.)**

40, 41, 105, 136, 138, 141, 142, 143, 144, 148, 159, 162, 166, 167, 172, 175  
**Bosquier (B.)** 117  
**Bouba Diop (P.)** 152  
**Boubacar (S.)** 114  
**Bouderbala (A.)** 113  
**Boumediene (H.)** 75  
**Bourdieu (P.)** 37  
**Bousdira (F.)** 95  
**Boya (P.)** 139  
**Bozard (E.)** 43  
**Bracci (F.)** 123  
**Broche (D.)** 120  
**Bromberger (C.)** 97  
**Bru (X.)** 72, 77, 106

**C**

**Camara (H.)** 115, 152  
**Cathala (L.)** 129  
**Cédolin (R.)** 84  
**Chedjou (A.)** 139, 157  
**Chirac (J.)** 139  
**Courbis (R.)** 119  
**Cronin (M.)** 11  
**Cyprien (J.-P.)** 115

**D**

**Defrance (J.)** 57  
**Denisot (M.)** 96  
**Dépireux (H.)** 151  
**Desailly (M.)** 115, 162  
**Deumi (A.)** 27, 157  
**Devalpo (A.)** 155  
**Deville-Danthu (B.)** 75  
**Diagne (R.)** 15  
**Diallo (A.)** 115  
**Dietschy (P.)** 4, 15, 18, 19, 32, 47, 48, 56, 78, 83, 109, 110, 111, 133, 142, 147, 148, 153, 162  
**Dikabo (L.)** 43, 51  
**Dindane (A.)** 147  
**Diomandé (E.)** 115  
**Diouf (P.)** 113, 114, 115, 121, 124, 135  
**Djemba-Djemba (E.)** 138, 157  
**Domergue (R.)** 62, 63  
**Douala (M.)** 105  
**Douala (S.)** 43, 51  
**Douala M'Bela (R.)** 139  
**Drogba (D.)** 115  
**Dubus (A.)** 155  
**Duraincie (C.)** 113

**E**

**Ebede Owono (P.)** 139  
**Ebele (G.)** 43, 51  
**Ebentsi (J.-J.)** 138, 157  
**Ebongue (E. L.)** 105, 111  
**Ebouaney (H.)** 43, 51  
**Edel (A. E.)** 139, 154, 168  
**Edimo N'Ganga (S.)** 43, 51  
**Effa-Owana (J.-E.)** 139  
**Ekeke (E.)** 72, 73, 77, 80, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 89, 94, 96, 97, 106, 111  
**Ekobo (E.)** 139, 157  
**Ekoue (J.-P.)** 72  
**Elhaya (M.)** 115  
**Eluard (P.)** 83  
**Emana (A.)** 138  
**Enanga (J.)** 105, 111  
**Erard (C.)** 23, 33  
**Essola (P.-H.)** 138  
**Essombe**  
 « **Douglas** » (A.) 43, 72, 74  
**Etame (M.)** 43  
**Etchi Oben (E.)** 138  
**Eto'o (D.)** 139, 150, 157, 160  
**Eto'o (E.)** 160  
**Eto'o (S.)** 157, 160, 168, 175  
**Etonde (S.)** 43, 51  
**Etot (C.)** 105  
**Eusebio (I. B.)** 114  
**Ewane Elong (H.)** 138

**Ewanjé-Epée (M.)** 154

**F**

**Faure (J.-M.)** 55, 57, 63, 93  
**Fenninger (D.)** 121, 122  
**Foé (M.-F.)** 105, 115  
**Foucault (J.-P.)** 115

**G**

**Gaillard (W.)** 3  
**Gallas (W.)** 115  
**Gascoigne (P.)**  
 111  
**Gathuessi (T.)**  
 138  
**Geiger (A.)** 146  
**Geiger (N.)** 146,  
 152  
**Girardet (R.)** 25  
**Giscard**  
**d'Estaing (V.)** 73  
**Glovacki (L.)** 45  
**Goda (J.-S.)** 138  
**Guillou (J.-M.)**  
 147

**H**

**Hamga (I.)** 139  
**Hare (G.)** 16  
**Havelange (J.)**  
 27  
**Hayatou (I.)** 87  
**Helleu (B.)** 3  
**Henry (I.)** 40  
**Hidalgo (M.)** 154  
**Hillion (G.)** 152  
**Hobsbawm (E.)**  
 25  
**Humpal (J.)** 64  
**Hureau (J.-P.)**  
 118, 131

**I**

**Ipoua (S.)** 105  
**Issembe (J.-R.)**  
 72

**J**

**« Jacobert » (E.)**  
 43  
**Jeandupeux (D.)**  
 84, 88, 92  
**Jonquet (R.)** 64  
**Jorge (A.)** 146  
**Jospin (L.)** 139  
**Junod (T.)** 3

**K**

**Kadji (G.)** 114, 148, 155, 156, 157, 167, 174  
**Kaham (M.)** 72, 73, 77, 80, 81, 82, 84, 88, 93, 96, 100, 102, 156, 157, 174  
**Kalla (R.)** 72  
**Kamdem (P.)** 20  
**Kameni (I.)** 138, 157  
**Kana-Biyik (A.)** 89, 105, 108, 111, 113, 116, 120, 121, 125, 126, 127, 128, 129, 132  
**Kana-Biyik (J.-A.)** 128  
**Keita (S.)** 99, 148  
**Kemo-Keimbou (D.-C.)** 3, 4, 18, 19, 30, 32, 47, 48, 56, 78, 83, 109, 110, 111, 133, 142, 147, 148, 153, 162  
**Ketcha Courtès (C.)** 153  
**Kolo Touré (A.)** 147  
**Kombouaré (A.)** 154  
**Koné (B.)** 147  
**Kopaszewski (R.)** 45, 64  
**Koum (E.)** 72, 83  
**Kunde (E.)** 105

**L**

**Lagardère (J.-L.)** 96  
**Lama (B.)** 115  
**Lanfranchi (P.)** 3, 10, 14, 16, 34, 35, 45, 46, 57, 59, 61, 67, 75, 79, 141  
**Laurant (M.)** 55  
**Le Roy (C.)** 86, 111, 121, 151  
**Lea-Eyoum (C.)** 72, 82, 84  
**Lemerre (R.)** 55, 83  
**Lineker (G.)** 111  
**Liotard (P.)** 25  
**Louvel (J.-P.)** 131  
**Luyindula (P.)** 115

**M**

**Maboang**  
**Kessack (E.)** 118  
**Madiba (M.)** 72, 77, 80  
**Madjer (R.)** 113  
**Mahjoub (F.)** 32  
**Mahouvé (M.)** 139  
**Makanaky (C.)** 105, 111, 115  
**Makoun (J. II)** 138, 157, 159, 160  
**Malaja (L.)** 142  
**Mama Atananga (J.-L.)** 105  
**Manga Onguene (J.)** 110, 120  
**Mangane (K.)** 152  
**Mao (M.)** 84  
**Massing (B.)** 105, 111, 116, 117, 120, 121, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 174  
**Massock (G.)** 105  
**Mauger (G.)** 26  
**Maya (A.)** 54  
**Maya (Marc.)** 72, 77, 95, 150  
**Maya (Mart.)** 72, 73, 82, 85, 93, 95, 98, 129, 150  
**Mbella Ngom (C.)** 105, 111  
**Mbeng (L.-M.)** 138  
**Mbvoumin (J.-C.)** 178  
**Medou-Otyé (A.-P.)** 138  
**Mendengue (A.)** 43  
**Mettomo (L.)** 138  
**Michel (H.)** 111  
**Milla (R.)** 31, 72, 73, 76, 77, 80, 82, 85, 86, 87, 88, 92,

93, 94, 95, 97, 98, 100, 102, 110, 111, 114, 123, 126, 152, 174, 180  
**Mobutu (J.-D.)** 75  
**Mokake (M.)** 138  
**Momha (J.)** 138, 157  
**Mondor (H.)** 129  
**Moudio (E.)** 43  
**Moudio (M.)** 43, 51  
**Moukandjo (B.)** 138, 157  
**Moundi (G.)** 43  
**Mouyeme (G.)** 105, 106, 107, 116, 117, 119, 121, 122, 123, 124, 125, 127, 130, 132, 139, 140, 163, 174  
**M'Bami (M.)** 138, 157, 159  
**M'Bia (S.)** 138, 157  
**M'Bida (G.)** 72, 73, 77, 80, 81, 82, 85, 88, 89, 92, 95, 97, 98, 100, 111, 174  
**M'Boma (P.)** 145  
**M'Bongo (E.)** 72  
**M'Bouh (E.)** 89, 105, 111  
**M'Fédé (L.-P.)** 72, 73, 77, 81, 82, 86, 88, 91, 95, 98, 118, 152, 180

**N**

**Nasri (S.)** 115  
**Ndiba (C.)** 138  
**Ndo (J.-C.)** 139, 151  
**Ndoh (A. D.)** 138  
**Ngosso (G.)** 138  
**Ngouo (B.)** 162  
**Nicolas (P.)** 46, 48, 69, 171  
**Nicollin (L.)** 152  
**Njanka Beaka (P.-A.)** 139, 151  
**Njanke (A.)** 27  
**Njock (J.)** 139  
**Nkoulou (N.)** 138, 157  
**Noah (M.-C.)** 60  
**Noah (Y.)** 52  
**Noah (Z.)** 36, 43, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 63, 65, 67, 69, 82, 170  
**Noiriel (G.)** 25  
**Nounkeu (D.)** 138  
**Nyemb (G.)** 105  
**N'Diefi (M. D.)** 138  
**N'Diefi (P.)** 105, 115  
**N'Djemba (J.-P.)** 72  
**N'Doumbe**  
**Mondo** 43, 73  
**N'Dzoudja (C.)** 72, 120  
**N'Gal (S.)** 139  
**N'Gambi (A.)** 138  
**N'Gomoé (P.-R.)** 138  
**N'Guemo (L.)** 138  
**N'Jem (B.)** 43, 51  
**N'Jo Léa (E.)** 39, 43, 47, 50, 51, 66, 82, 170  
**N'Kom (M.)** 72  
**N'Kono (T.)** 80, 110, 118

**N'Tamé (T.)** 139**N'Tolla (P.)** 138**O**

**Obrou (A.)** 115  
**Ojong (S.)** 27  
**Okah (M.)** 72  
**Olembe (S.)** 138, 159  
**Omam-Biyik (F.)** 89, 105, 108, 115, 121, 179

**P**

**Pagal (J.-C.)** 72, 77, 81, 88, 152  
**Panebeng (B.)** 105, 115  
**Pelé (A.)** 113, 148  
**Penverne (A.)** 64  
**Pérais (J.)** 113  
**Philibert (N.)** 154  
**Piantoni (R.)** 45, 64  
**Platini (M.)** 3, 98, 131, 134  
**Pokossy (V.)** 43, 51  
**Pokou (L.)** 84  
**Poli (R.)** 3, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 26, 27, 40, 48, 75, 108, 109, 112, 113, 115, 122, 141, 142, 143, 145, 146, 152, 157, 161, 162  
**Poliak (C.)** 26  
**Pudal (B.)** 26

**Q****Quin (G.)** 3**R**

**Rabihou**  
**Dangadji (A.)** 139  
**Ravenel (L.)** 18  
**Redon (P.)** 117  
**Rethacker (J.-P.)** 66  
**Ribeiro (L.)** 113, 120, 146  
**Rocher (R.)** 76  
**Rocheteau (D.)** 113  
**Rous (S.)** 48  
**Roussel Fomen (C.)** 153  
**Roux (G.)** 115

**S**

**Saïdou (A.)** 139  
**Salvatori (T.)** 113  
**Samba Mbow (P.)** 115  
**Sayad (A.)** 11, 56, 59, 67, 96, 128, 165  
**Schor (R.)** 99  
**Schotté (M.)** 12, 13, 25, 32, 60  
**Simo (A.)** 27, 139  
**Simonsen (A.)** 151, 164  
**Sognoko (A.)** 115  
**Song (R.)** 105, 115, 150  
**Song Billong (A.)** 138, 150  
**Songo'o (J.)** 105, 179  
**Stopyra (J.)** 64  
**Suaud (C.)** 55, 57, 63, 93  
**Suffo Kengne (P.)** 138, 152

**T**

**Tapie (B.)** 96, 133  
**Tapoko (G.-N.)** 105  
**Taylor (M.)** 10, 14, 16, 23, 34, 35, 57, 67, 79, 141  
**Tchami (A.)** 149, 150, 151, 163, 164, 165, 168, 170, 174  
**Tchami (B.)** 150, 151  
**Tchami (H.)** 151  
**Tchami (J.)** 139, 150, 151  
**Tcheutchoua (J.-P.)** 27  
**Terret (T.)** 3  
**Thibert (J.)** 119  
**Tokene (B.)** 139  
**Tokoto (J.-P.)** 72, 74, 77, 80, 85, 88, 174  
**Tum (H.)** 27, 139, 157

**V**

**Vignal (R.)** 64  
**Vincent (J.)** 64,  
80, 86, 91

**W**

**Wacquant (L.)**  
11  
**Wahl (A.)** 45, 46,  
50, 57, 59, 61, 75  
**Wallenborn (H.)**  
37  
**Weah (G.)** 113  
**Wejdi (D.)** 113  
**Wharton (A.)** 15

**Y**

**Yegba Maya (J.)**  
43, 52, 53, 54, 55,  
56, 57, 58, 59, 60,  
62, 63, 65, 67, 69,  
73, 82, 95, 97, 100,  
126, 129, 150, 166,  
170, 174

**Z**

**Zimba (H.)** 121  
**Zimny (S.)** 45